

TRAVAUX
DU
CERCLE LINGUISTIQUE
DE COPENHAGUE

VOL. V

Recherches structurales
1949

DEUXIÈME ÉDITION

COPENHAGUE

Nordisk Sprog- og Kulturforlag
1970



RECHERCHES
STRUCTURALES

1949

TRAVAUX
DU
CERCLE LINGUISTIQUE
DE COPENHAGUE

VOL. V

Recherches structurales 1949

DEUXIÈME ÉDITION

COPENHAGUE

Nordisk Sprog- og Kulturforlag

1970

RECHERCHES
STRUCTURALES

1949

*Interventions dans le débat
glossématique*

Publiées à l'occasion du cinquantenaire de
M. LOUIS HJELMSLEV

COPENHAGUE

Nordisk Sprog- og Kulturforlag

1970

©

Copyright 1949

by

Le Cercle Linguistique de Copenhague

Reproduction photographique 1970

Printed in Denmark by
Bianco Lunos Bogtrykkeri A/S
Copenhagen

PRÉFACE

Depuis une vingtaine d'années la théorie de linguistique structurale à base purement fonctionnelle, fondée par M. *Louis Hjelmslev*, suscite, tant à l'étranger qu'au Danemark, une attention toujours grandissante.

Inaugurée en 1928 par les *Principes de grammaire générale*, désignée, à partir de 1935, sous le nom de *glossématique*, et développée ensuite en une longue série d'articles et de communications, cette théorie figure depuis quelques années comme point principal à l'ordre du jour du Cercle linguistique de Copenhague.

Comme toute cette discussion n'est connue que d'un groupe assez restreint, nous avons jugé utile de réunir en un volume quelques mémoires dus aux membres qui, dans leur travail théorique ou pratique, se sont inspirés des idées si suggestives de M. Hjelmslev. Pour donner une démonstration plus complète de la façon dont elles ont été discutées, comprises et appliquées, le comité de rédaction s'est également adressé, en dehors du Cercle linguistique de Copenhague, à quelques savants qui ont manifesté leur intérêt pour la théorie glossématique.

La rédaction s'en est remise aux auteurs eux-mêmes pour juger si leurs contributions se rapportaient assez étroitement à la théorie glossématique pour entrer dans le cadre de ce recueil. Celui-ci n'est donc pas le programme d'une «école», mais le témoignage d'une communauté d'esprit qui anime un groupe de linguistes cherchant à pénétrer plus avant les problèmes fondamentaux de leur science. C'est donc une tentative de bilan provisoire d'une discussion mouvementée qui bat encore son plein.

Nous avons trouvé naturel de faire paraître ces études pour le cinquantième anniversaire de M. Louis Hjelmslev, le 3 octobre 1949, en témoignage de la gratitude qu'éprouvent ses collègues pour son œuvre et pour l'impulsion que, par ses efforts personnels, il a donnée à la coopération scientifique.

Le comité de rédaction adresse ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à cet ouvrage, aux traducteurs, Mlle Nina Sabra, MM. H. Kossmann, Bent Sunesen et Knud Togeby, ainsi qu'à M. Poul Høybye qui a eu la bienveillance de reviser le français des articles dont les auteurs ne sont pas Français, à Mlle Ulla Lundberg et à M. Niels Ege qui se sont occupés avec le plus grand soin des épreuves, à l'imprimerie, Det Berlingske Bogtrykkeri, qui a fait de grands efforts pour mettre le livre au point en temps voulu, sans que la qualité du travail typographique en soit affectée.

Plus que personne, il nous faut pourtant remercier l'éditeur, M. Arthur M. Jensen, qui a pris à sa charge le risque de la publication de cet ouvrage.

C. A. BODELSEN
ELI FISCHER-JØRGENSEN

PAUL DIDERICHSEN
JENS HOLT

Préface à la deuxième édition

Cette deuxième édition des Recherches Structurales est une photocopie inchangée de la première édition, épuisée depuis quelques années. La première édition fut subventionnée par la Fondation Rask-Ørsted. La publication de la deuxième édition a été rendue possible par une subvention du Conseil de Recherche des Lettres et Sciences Humaines du Danemark.

L'article de Paul Diderichsen (p. 134 sv.) a été réimprimé dans Paul Diderichsen: *Helhed og Struktur*, Copenhague 1966, pp. 148-168 avec un commentaire p. 402-405 comprenant les corrections et additions de l'auteur.

ELI FISCHER-JØRGENSEN
Le Cercle Linguistique de Copenhague

TABLE DES MATIÈRES

A. PROBLÈMES GÉNÉRAUX

	pages
NIELS EGE, Le signe linguistique est arbitraire	11
ANDRÉ MARTINET, La double articulation linguistique	30
J. FOURQUET, Analyse linguistique et analyse phonologique	38
J. KURYŁOWICZ, La notion de l'isomorphisme	48
H. SPANG-HANSEN, On the Simplicity of Descriptions	61
H. J. ULDALL, On Equivalent Relations	71
C. E. BAZELL, On the Neutralisation of Syntactic Oppositions	77
KRISTEN MØLLER, Contribution to the Discussion Concerning 'Langue' and 'Parole'	87

B. PROBLÈMES DU CONTENU

KNUD TOGEBY, Qu'est-ce qu'un mot?	97
HANS VOGT, L'étude des systèmes de cas	112
HANS CHRISTIAN SØRENSEN, Contribution à la discussion sur la théorie des cas	123
PAUL DIDERICHSEN, Morpheme Categories in Modern Danish	134
ANDERS BJERRUM, Verbal Number in the Jutlandic Law	156
ÉMILE BENVENISTE, Le système sublogique des prépositions en latin	177
JOHN LOTZ, The Semantic Analysis of the Nominal Bases in Hungarian	185
AAGE HANSEN, On the So-Called Indirect Object in Danish	198

C. PROBLÈMES DE L'EXPRESSION

ROMAN JAKOBSON, On the Identification of Phonemic Entities	205
ELI FISCHER-JØRGENSEN, Remarques sur les principes de l'analyse phonémique	214
MARIE BJERRUM, An Outline of the Faroe Vowel System	235

ELLA JENSEN, The Vowel System in the Flensburg By-Laws	244
JENS HOLT, La frontière syllabique en danois	256
POUL HØYBYE, Voyelles et "semi-voyelles" à l'initiale du mot en français	266

D. LA GLOSSÉMATIQUE ET L'ESTHÉTIQUE

AD. STENDER-PETERSEN, Esquisse d'une théorie structurale de la littérature	277
SVEND JOHANSEN, La notion de signe dans la glossématique et dans l'esthétique	288
—	
Bibliographie	305

A
PROBLÈMES GÉNÉRAUX



LE SIGNE LINGUISTIQUE EST ARBITRAIRE

Par NIELS EGE (COPENHAGUE)

Un article récent¹ a voulu inaugurer une nouvelle discussion sur la nature du signe linguistique. C'est là une occasion de soumettre les opinions émises jusqu'ici à une critique approfondie — et bien nécessaire — pour exposer en même temps le point de vue de la glossématique à l'égard des problèmes débattus.

La première tentative sérieuse d'une analyse du signe linguistique fut faite par Ferdinand de Saussure; et étant donné que toute la discussion ultérieure sur la nature du signe se fonde sur les principes saussuriens, il paraît tout indiqué de commencer une critique de la discussion concernant le signe linguistique par un examen de la théorie de F. de Saussure. Cela semble d'autant plus naturel que la *terminologie* de F. de Saussure a fourni la base à toute terminologie créée depuis à ce propos, et que, justement, la source de cette discussion est en grande partie la confusion et la divergence en matière terminologique. C'est que F. de Saussure se vit obligé de soumettre le système terminologique courant à une revision rompant avec toutes les idées reçues²; bien qu'il se rendit compte du danger impliqué par une telle réforme, il ne prévint certainement pas qu'on allait comprendre sa terminologie aussi mal que ce fut le cas. Il sera pratique de commencer par rappeler les passages témoins de la conception saussurienne du signe pour les confronter par la suite à la critique ultérieure; enfin nous allons voir quelle est l'attitude de la glossématique à l'égard du problème de la nature du signe³.

¹ Pierre Naert, *Arbitraire et nécessaire en linguistique*, *Studia Linguistica*, année 1, numéro 1, Lund 1947, pp. 5-10.

² Il en va de même pour la glossématique.

³ Toutes les citations sont tirées de la première édition du *Cours*: F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Lausanne et Paris 1916. — L'italique des textes originaux est rendu ici par types espacés, tandis que je souligne en employant l'italique.

Voici les passages en question :

(1) «On a vu p. 29, à propos du circuit de la parole, que les termes impliqués dans le signe linguistique sont *tous deux psychiques* et sont *unis* dans notre cerveau par le lien de l'*association*. Insistons sur ce point» (p. 100).

(2) «Le signe linguistique unit *non une chose* et un nom, mais un *concept* et une image acoustique. Cette dernière n'est pas le son matériel . . . mais l'*empreinte psychique* de ce son . . . » (p. 100).

(3) «Le signe linguistique est donc une entité *psychique* à deux faces . . . Ces deux éléments sont *intimement unis* et s'appellent l'un l'autre. Que nous cherchions le sens du mot latin *arbor* ou le mot par lequel le latin désigne le concept «arbre», il est clair que seuls les rapprochements consacrés par la langue nous apparaissent conformes à *la réalité*, et nous écartons n'importe quel autre qu'on pourrait imaginer» (p. 101)¹.

(4) «Cette définition pose une importante question de terminologie. Nous appelons *signe* la combinaison du concept et de l'*image acoustique*; mais dans l'*usage courant* ce terme désigne généralement l'*image acoustique seule*, par exemple un mot (*arbor*, etc.)» (p. 101).

(5) «L'*ambiguïté* disparaîtrait si l'on désignait les trois notions ici en présence par des noms qui s'appellent les uns les autres tout en s'opposant. Nous proposons de *conserver le mot signe* pour désigner le total, et de remplacer *concept* et *image acoustique* respectivement par *signifié* et *signifiant* . . . Quant à *signe*, si nous nous en contentons, c'est que *nous ne savons par quoi le remplacer, la langue usuelle n'en suggérant aucun autre*» (pp. 101—102).

(6) «Le *signe linguistique ainsi défini* possède deux caractères primordiaux . . . » (p. 102).

(7) «Le lien *unissant* le signifiant au signifié est *arbitraire*, ou encore, *puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié*, nous pouvons dire plus simplement: le *signe linguistique est arbitraire*» (p. 102).

(8) «On s'est servi du mot *symbole* pour désigner le *signe linguistique*, ou plus exactement ce que nous appelons le *signifiant*. Il y a des

¹ Pour des raisons pratiques, ce passage est exceptionnellement tiré de la 2^e édition (1922, p. 99). Dans la première édition les mots «consacrés par la langue» sont représentés par deux dessins qui entrent directement dans le texte (les dessins se trouvent à part dans la deuxième édition) et qui indiquent le rapport entre le 'signifiant' *arbor* et le 'signifié' «arbre».

inconvenients à l'admettre, justement à cause de notre premier principe. Le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire; il n'est pas vide, il y a un *rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié*» (p. 103).

(9) «Le mot arbitraire appelle aussi une remarque. Il ne doit pas donner l'idée que *le signifiant* dépend du libre choix du sujet parlant (on verra plus bas qu'il n'est pas au pouvoir de l'individu de rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique); nous voulons dire qu'il est *immotivé*, c'est-à-dire *arbitraire par rapport au signifié*, avec lequel il n'a aucune attache *naturelle dans la réalité*» (p. 103).

(10) «Si par rapport à *l'idée* qu'il représente, le signifiant apparaît comme *librement choisi*, en revanche, par rapport à *la communauté linguistique qui l'emploie*, il n'est pas libre, il est imposé ... Ce fait .. semble envelopper une contradiction» (p. 106).

(11) «... En approfondissant, nous voyons qu'en fait l'arbitraire même du signe met la langue à l'abri de toute tentative visant à la modifier ... Pour qu'une chose soit mise en question, il faut qu'elle repose sur une *norme raisonnable* ... On pourrait aussi discuter un système de symboles, parce que *le symbole a un rapport rationnel avec la chose signifiée* (voir p. 103); mais pour la langue, système de signes arbitraires, cette base fait défaut, et avec elle se dérobe tout terrain solide de discussion; il n'y a aucun motif de préférer *sœur* à *sister*, *Ochs* à *bœuf*, etc.» (pp. 108—109).

(12) «Les autres institutions humaines — les coutumes, les lois, etc. — sont toutes fondées, à des degrés divers, sur les rapports naturels des choses ... La langue, au contraire, n'est limitée en rien dans le choix de ses moyens, car *on ne voit pas ce qui empêcherait d'associer une idée quelconque avec une suite quelconque de sons* ... Ce caractère arbitraire sépare radicalement la langue de toutes les autres institutions ... Personne ne peut rien y changer, et, d'autre part, l'arbitraire de ses signes entraîne théoriquement la liberté d'établir n'importe quel rapport entre la matière phonique et les idées» (pp. 112—113).

Voici le point central de l'exposé de Saussure: «*Le signe linguistique est arbitraire*» (7). Regardons quelle est la définition que donne Saussure des notions constituant cette expression concentrée.

Et tout d'abord, que veut dire Saussure par 'signe (linguistique)'? 'Le signe' est pour Saussure «une entité psychique à deux faces» (3), qui sont «tous deux psychiques» (1), à savoir «un concept et une image

acoustique» (2), si «intimement unis» (3) «dans notre cerveau par le lien de l'association» (1) que «seuls les rapprochements consacrés par la langue nous apparaissent conformes à la réalité» (3); Saussure souligne expressément qu'il n'emploie *pas* 'signe' — comme la langue courante — pour désigner ce qu'il appelle «l'image acoustique seule» (4); au contraire — «nous appelons *signe* la combinaison du concept et de l'image acoustique» (4).

Pour se défendre de toute «ambiguïté» (5), Saussure se décide à «conserver», par la suite, «le mot *signe* pour désigner *le total*, et de remplacer *concept* et *image acoustique* respectivement par *signifié* et *signifiant*»; bien que 'signe' soit apte à faire naître des idées fausses, nous gardons quand même ce terme — dit Saussure — avec le sens indiqué parce que «nous ne savons par quoi le remplacer» (5). C'est dans ce sens que Saussure se sert de 'signe' par la suite: «Le signe linguistique *ainsi défini* possède deux caractères primordiaux» (6). En particulier, c'est en prenant son point de départ dans cette même définition du signe que Saussure établit son premier principe, 'l'arbitraire du signe': «... puisque nous entendons par *signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié*, nous pouvons dire plus simplement: le signe linguistique est arbitraire» (7).

A côté de cette *dualité*, le signe de Saussure possède une autre caractéristique: le signe de Saussure se distingue en *n'étant pas défini par rapport aux 'choses existant réellement'*; Saussure fait consciemment abstraction, en formulant sa définition, de toutes les spéculations de la théorie de la connaissance sur le rapport entre signe et chose désignée, et il tâche, à un certain degré, de déterminer le signe par des critères internes (à savoir comme un *phénomène d'association*). Il ne fait pas entrer en ligne de compte le rapport que le signe contracte avec la «chose» ou, comme dit M. Benveniste, «l'objet réel» dont il est le signe — selon la tradition.

Les deux particularités qui caractérisent le 'signe' saussurien par opposition à la conception courante — *sa dualité* et *son caractère de phénomène d'association* — sont réunies par Saussure dans la formule frappante: «Le signe linguistique est donc *une entité psychique à deux faces*» (3).

Malgré la forte mise en relief de ces deux traits caractéristiques, Saussure n'a pas réussi à se mettre à l'abri des méprises; c'est que les idées nouvelles rompaient dans une trop large mesure avec les conceptions traditionnelles. *La critique n'a pas remarqué ces deux traits*

mêmes qui distinguent le signe linguistique de Saussure de celui de la tradition, traits qui font la base de son exposé entier et sans lesquels son 'signe' perdrait son originalité — et, par une généralisation trop hâtive, la critique a identifié le reste de la théorie saussurienne aux idées traditionnelles.

C'est M. Benveniste qui, il y a quelques années, ouvrit l'attaque contre 'le premier principe' de Saussure¹. En particulier, M. Benveniste était d'avis que, dans un passage donné (voir ci-dessus (9)), Saussure était en contradiction avec lui-même. Manifestement il s'agit là d'une fausse interprétation, interprétation qui a eu des conséquences fatales pour la discussion, ayant été répétée par d'autres savants, et qui, à mon avis, est responsable d'une grande part de la polémique des dernières années sur la nature du signe puisque la critique s'est surtout fondée sur ce passage.

M. Benveniste écrit (*l. c.*, pp. 23—24) : «Ceci doit établir .. que *le signe linguistique* est arbitraire». Par «arbitraire» l'auteur entend «qu'il est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité» (p. 103) ; et immédiatement après (*l. c.*, p. 24) : «Mais il assure, aussitôt après, que la nature du *signe* est arbitraire parce que il n'a avec le signifié «aucune attache naturelle dans la réalité»».

Donc, d'après M. Benveniste, Saussure dit que le signe est arbitraire en ce sens que le '*signe*' est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au 'signifié' avec lequel le '*signe*' n'a aucune attache naturelle dans la réalité.

A mon avis, le passage ne saurait être compris que de la manière suivante : «nous voulons dire que *le signifiant* est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il» — le signifiant — «n'a aucune attache naturelle dans la réalité», de façon que «il» renvoie à «le signifiant» du contexte précédent (4 lignes plus haut, il est vrai) ; voir ci-dessus (9)².

Ce petit malentendu a pour effet de *forcer*, pour ainsi dire, M. Benveniste à prêter au 'signifié' une toute autre signification que de Saussure, à savoir celle de la 'chose désignée' (que Saussure tient totalement hors de compte). Bref : au lieu de 'signifiant' M. Benveniste lit 'signe',

¹ Émile Benveniste, *Nature du signe linguistique*, *Acta Linguistica* 1, Copenhague 1939, pp. 23-29.

² De même dans (10) : «... par rapport à l'idée qu'il représente *le signifiant* apparaît comme librement choisi...».

au lieu de 'signifié' *chose désignée*¹. Cette interprétation du passage y introduit manifestement des notions étrangères à l'intention de Saussure.

M. Benveniste regarde les mots «dans la réalité» comme une confirmation de sa conception²; mais puisque nous venons de montrer qu'il s'agit d'un rapport entre 'signifiant' et 'signifié', donc entre les «deux termes psychiques» (1) de Saussure — et non entre le 'signe' et la chose désignée —, on ne saurait attribuer plus d'importance aux mots «dans la réalité» qu'à l'expression correspondante deux pages avant (voir ci-dessus (3)): «... il est clair que seuls les rapprochements consacrés par la langue nous apparaissent conformes à la *réalité* ...». On pourrait au fond très bien s'en passer.

Je ne crois donc pas que Saussure soit en contradiction avec lui-même dans ce passage important³. Au contraire, celui-ci ne fait qu'affirmer, à mon sens, l'interprétation du signe saussurien que je viens de donner.

L'espace est trop restreint pour me permettre de faire un examen détaillé des différentes interventions dans la discussion du signe linguistique. La plupart des critiques de Saussure ne se rangent pas seulement du côté de M. Benveniste, mais se servent aussi des mêmes arguments. M. Lerch interprète par exemple (9) de la même façon que M. Benveniste et en tire les mêmes conclusions⁴, avec cette seule différence que, tandis que M. Benveniste accepte la terminologie de Saussure, il s'agit pour M. Lerch en grande partie de divergences terminologiques d'avec Saussure.

En se fondant principalement sur (9), M. Benveniste constate que «en réalité Saussure pense toujours, quoiqu'il parle d'«idée», à la représentation de l'objet réel et au caractère évidemment non-nécessaire, immotivé, du lien qui unit le signe à la *chose signifiée*» (*l. c.*, p. 28).

De la sorte M. Benveniste attribue à Saussure des points de vue que celui-ci a *justement* évités — parce qu'il ne les a pas trouvés pertinents — et sur lesquels il n'ose même pas se prononcer. Je crois avoir

¹ Cp. «chose signifiée» chez M. Benveniste p. 28 (voir plus loin).

² «... le raisonnement est faussé par le recours... à un troisième terme... la chose même, la réalité» (*l. c.*, p. 24).

³ M. Naert (*l. c.*, p. 6) croit trouver un autre exemple d'une «intrusion... d'un troisième terme» chez Saussure dans l'expression 'suite de sons' (*Cours*, p. 102) au lieu d'«image acoustique». Nous pouvons y répondre en citant Saussure lui-même. «... en parlant des sons et des syllabes d'un mot, on évite ce malentendu, *pourvu qu'on se souvienne qu'il s'agit de l'image acoustique*» (pp. 100-101).

⁴ Eugen Lerch, *Vom Wesen des sprachlichen Zeichens. Zeichen oder Symbol?*, *Acta Linguistica I*, Copenhague 1939, pp. 145-161.

démontré plus haut que c'est *consciemment* — et, à son avis, avec raison — que Saussure fait abstraction du rapport du signe avec le monde extérieur qui se trouve en dehors du domaine de la linguistique¹.

Après avoir examiné la constitution du signe saussurien et indiqué la base fautive de la critique qui en a été faite, je retourne au texte de Saussure pour y étudier sa conception du rapport entre les deux éléments constitutifs de son signe: le rapport entre 'signifiant' et 'signifié'. En résumé: *d'une part*, les deux constituants du signe saussurien sont «intimement unis» (3) «dans notre cerveau par le lien de l'association» (1) «et s'appellent l'un l'autre» (3); «il est clair que seuls les rapprochements consacrés par la langue nous apparaissent conformes à la réalité» (3); le principe que le signe est 'arbitraire' ne doit «pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant» (9), au contraire, «en fait l'arbitraire même du signe met la langue à l'abri de toute tentative visant à la modifier» (11). Mais *d'autre part*: «Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou .. plus simplement: le signe linguistique est arbitraire» (7), c.-à-d.: «il [le signifiant] est immotivé², c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité» (9); «on ne voit pas ce qui empêcherait d'associer une idée quelconque avec une suite quelconque de sons» (12), «il n'y a aucun motif de préférer sœur à sister, Ochs à bœuf, etc.» (11). Il en va autrement des symboles; dans les symboles «il y a un rudiment de lien naturel» — «un rapport rationnel» (11) — «entre le signifiant et le signifié» (8). Saussure réunit lui-même ces deux particularités dans (10) et (12), et de même à la page 111: «en un certain sens, on peut parler à la fois de l'immutabilité et de la mutabilité du signe».

Ce que Saussure a voulu dire au fond par 'l'arbitraire du signe', c'est probablement M. Buysens³ qui l'a le plus clairement formulé: «Je persiste à croire qu'en employant le mot arbitraire ou le mot immotivé, de Saussure voulait exactement dire que le choix des sons ne nous⁴ est pas imposé par les sons eux-mêmes; il trouvait cela très important» (l. c., p. 86).

¹ Les emplois, dans le *Cours* de Saussure, du mot 'signe' en désaccord avec la définition (par exemple pp. 111-112) et la mention de «la chose signifiée» (voir plus haut (11)) sont probablement dus aux éditeurs.

² L'index porte directement: «arbitraire = immotivé, 103».

³ E. Buysens, *La nature du signe linguistique*, *Acta Linguistica II*, Copenhague 1940-41, pp. 83-86.

⁴ Mieux: la structure linguistique.

Par contre, je ne crois pas que M. Benveniste ait bien compris Saussure puisqu'il écrit: «Entre le signifiant et le signifié, le lien n'est pas arbitraire; au contraire, il est nécessaire» (p. 25) en motivant ainsi cette thèse: «Le concept («signifié») 'bœuf' est forcément identique dans ma conscience à l'ensemble phonique («signifiant») bœf. Comment en serait-il autrement? Ensemble les deux ont été imprimés dans mon esprit; ensemble ils s'évoquent en toute circonstance. Il y a entre eux symbiose si étroite que le concept 'bœuf' est comme l'âme de l'image acoustique bœf» (*ibid.*). M. Benveniste n'attaque pas là 'l'arbitraire du signe' de Saussure, mais soutient une thèse qui représente pour Saussure aussi un caractère essentiel du signe linguistique: le fait qu'il existe exclusivement en vertu d'une union indissoluble des deux constituants du signe¹. La question est en réalité de savoir *ce que veut dire 'arbitraire'*^{2, 3}. Le mot 'arbitraire' peut être plus ou moins approprié ou caractéristique — mais, chose décisive, Saussure y attribue *un sens bien déterminé* (voir (9)). Dans ce cas encore d'ailleurs, Saussure s'est douté du danger imminent d'un malentendu et a cherché à le conjurer: «le mot arbitraire appelle aussi une remarque ...» (9). L'évolution ultérieure a pleinement justifié la prudente remarque de Saussure. Le point de vue de M. Benveniste se retrouve chez MM. Lerch et Naert⁴; grâce à une interprétation analogue du passage en question de Saussure, ils sont aussi amenés à défendre une thèse — la fonction sémiologique base du signe même — que Saussure, loin de l'avoir contestée, a été au contraire le premier, probablement, à soutenir.

Encore une fois nous voici en présence d'une divergence terminologique plutôt que d'un désaccord de principes. De nouveau nous croyons constater que la faute en est à la critique plutôt qu'à l'imprécision de Saussure. Pour Saussure, le «rapport mutuel de nécessité» (Naert) n'implique pas que la fonction sémiologique soit une relation *causale* intérieure qui réunit et joint inséparablement les deux constituants donnés justement, à l'exclusion de tous les autres qui seraient possibles. Pour mettre les deux conceptions encore plus en contraste on pourrait dire: pour Saussure, le rapport entre 'signifiant' et 'signifié' est «arbitraire»

¹ De même M. Gardiner dans *de Saussure's analysis of the sign linguistique* (*Acta Linguistica IV*, Copenhague 1944, pp. 107-110), p. 108.

² Au fond, M. Benveniste regarde le signe comme arbitraire au sens de Saussure; *l. c.*, p. 25.

³ Voir Gardiner, *l. c.*, p. 109.

⁴ Lerch p. ex. p. 146 et p. 148; Naert p. 8 (dans les ouvrages cités).

(c'est-à-dire sans aucun lien intérieur *naturel*) quoiqu'il soit «nécessaire»; bien que le signe soit soumis à une nécessité *extérieure*¹, il n'y a toujours pas question de 'nécessité *intérieure*' (c'est-à-dire il n'est pas motivé) — excepté dans les cas des onomatopées (voir Saussure, pp. 103—105)².

Nous croyons donc pouvoir affirmer que la critique a attaqué la thèse de Saussure, 'le signe linguistique est arbitraire', sans se rendre entièrement compte de ce que Saussure veut dire par 'signe' et par 'arbitraire'. En conséquence, les critiques de Saussure lui ont attribué *tantôt* des points de vue qu'il n'a pas eus — qui ne sont pas exprimés dans son *Cours* en tout cas —, *tantôt* des contradictions dont l'existence ne saurait être prouvée, et enfin ils ont «appuyé» leur critique du 'premier principe' de Saussure sur un phénomène sur lequel Saussure a attiré l'attention le premier³.

Mes résultats seraient alors les suivants: 1) Saussure ne s'est pas occupé du problème, relevant de la théorie de la connaissance, du rapport entre le signe linguistique et le monde environnant, de même qu'il définit consciemment son 'signe' sans égard à ce problème comme un phénomène associatif à deux faces (c'est-à-dire en se fondant sur les concepts subjectifs des sujets parlants — sans tenir compte de 'la réalité objective' de ces concepts); 2) la thèse de Saussure, 'le signe linguistique est arbitraire', n'implique pas de 'troisième terme', mais ne fait entrer en ligne de compte que les éléments donnés par la définition même du signe; 3) les deux constituants sémiologiques d'un signe donné sont, selon Saussure, inséparablement liés, mais *la raison d'être de la constitution de ce signe donné ou de la façon dont il est constitué*, n'est à chercher — synchroniquement — dans aucune cause inhérente au signe; l'un des constituants du signe n'est pas motivé naturellement dans l'autre et inversement; il est vrai que le signe n'existe pas sans le rapport des deux constituants sémiologiques, mais en revanche *exclusivement* en vertu de ce rapport et de rien d'autre⁴.

En réalité, M. Benveniste lui-même incline vers la conception que le signe est arbitraire au sens de Saussure. Il en est de même pour

¹ «Contrainte sociale» chez Sechehaye, Bally et Frei dans *Pour l'arbitraire du signe* (*Acta Linguistica II*, Copenhague 1940-41, pp. 165-169), p. 166.

² Sechehaye, Bally et Frei, *l.c.*, p. 165.

³ Voir p. ex. (9), (10) et (11).

⁴ Saussure renvoie lui-même à l'écriture comme un exemple modèle instructif de structures linguistiques (*Cours*, pp. 171-172).

M. Naert¹. Mais bien que M. Benveniste regarde la thèse de Saussure comme une évidence qu'il n'y a pas lieu de commenter, il dit deux pages plus loin (*l. c.*, p. 27) : «il [Saussure] montre *admirablement* qu'on peut parler à la fois de l'immutabilité et de la mutabilité du signe : immutabilité, *parce qu'étant arbitraire*, il ne peut être mis en question au nom d'une norme raisonnable ; mutabilité, *parce qu'étant arbitraire*, il est toujours susceptible de s'altérer». On a déjà fait remarquer que, dans ce passage, M. Benveniste se fait le champion de ce qu'il a voulu combattre².

Ceux qui ont pris part à la discussion ne sont donc pas seulement en grande mesure d'accord entre eux, mais aussi avec Saussure lui-même³.

Or, dans la discussion sur la nature du signe, on n'a pas seulement discuté les idées de Saussure, mais s'en est aussi laissé inspirer pour faire avancer la science. C'est ainsi que la discussion — grâce avant tout à M. Benveniste — a eu une perspective plus large que chez Saussure lui-même.

La majorité des savants jugent inévitable de tenir compte des 'réalités' du monde environnant en étudiant le signe linguistique. Nous croyons avoir montré plus haut que Saussure a consciemment évité de prendre position par rapport à ce problème fondamental de la théorie de la connaissance ; ces faits nous invitent naturellement à renouveler l'examen du fondement de la discussion entière — la doctrine même de Saussure en ce qui concerne le signe.

Le résultat de notre étude critique de la théorie de Saussure sera seulement l'inverse de celui de la critique précédente : nous sommes d'avis que le signe linguistique de Saussure est à réviser parce que *même lui implique dans une trop grande mesure des données non-linguistiques*. Tandis que jusqu'ici on a fait la critique de Saussure pour ne pas définir son signe par rapport à «la réalité», «la chose» etc.⁴, nous pensons au contraire que Saussure — le fondateur du structuralisme moderne — n'a pas encore tiré toutes les conséquences de ses théories, qu'en dépit de ses efforts d'analyser la langue à partir de ses propres données, il

¹ Voir plus haut p. 18, note 2 ; Naert, *l. c.*, p. 7.

² Secheyne, Bally et Frei, *l. c.* p. 168.

³ M. Gardiner (*l. c.*, p. 109 (voir p. 8, note 3)) et M. Naert (*l. c.*, p. 7) font la remarque qu'en grande mesure les parties adverses ne sont séparées que par des difficultés terminologiques.

⁴ P. ex. M. Gardiner (*l. c.*, p. 108, note 2) : «His [de Saussure's] *mistake* .. was that in describing an act of speech he ignored the thing-meant altogether».

n'a pas réussi à se débarrasser pleinement de la préoccupation de la substance.

S'inspirant en grande partie de Saussure, c'est cependant dans une mesure encore plus large que lui que la *glossématique*, on le sait, considère la langue comme «une totalité se suffisant à elle-même, une structure *su i g e n e r i s*»¹. Ce principe aura des conséquences évidentes pour la conception du signe, pierre angulaire de la structure linguistique. La tâche la plus importante de la glossématique est de débarrasser la linguistique de toute considération extérieure, de toute immixtion de facteurs externes non-pertinents dans la langue. Pour la glossématique, le but de la linguistique est «d'établir la science de l'expression et celle du contenu sur une base interne et fonctionnelle, la science de l'expression sans avoir recours aux données phonétiques ou phénoménologiques, la science du contenu sans données ontologiques ou phénoménologiques...» (*op. c.*, p. 71). Son but est «une linguistique dont la science de l'expression n'est pas une phonétique, et dont la science du contenu n'est pas une sémantique. Une telle science serait une algèbre du langage, opérant avec des éléments sans nom, c'est-à-dire dénommés arbitrairement, sans désignation naturelle, et qui ne recevraient une dénomination motivée que par la confrontation avec la substance» (*ibid.*).

L'analyse glossématique se fait, en principe, sans égard à la substance. Celle-ci n'est pas pertinente pour la structure linguistique, et c'est seulement quand l'analyse *fonctionnelle* a été terminée qu'on pourra faire entrer en ligne de compte la substance.

Plus que n'importe quelle autre méthode linguistique, la glossématique cherche à établir une description exacte des langues en ayant recours à des critères purement formels. Les critères formels à la base de l'analyse glossématique sont les *fonctions*². On peut définir tout élément par ses 'fonctions' par rapport aux autres éléments du même degré ou d'un degré supérieur ou inférieur. Ce sont d'ailleurs les fonctions sur lesquelles se fonde toute connaissance scientifique; on ne reconnaît pas «l'essence» d'un élément (sa substance), mais exclusivement ses relations avec les autres éléments (la forme). La plupart des structures (en sens large) consistent en de telles hiérarchies fonctionnelles, et la struc-

¹ Louis Hjelmslev, *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* («Prolégomènes à une théorie du langage»), Copenhague 1943, p. 7.

² La glossématique définit 'fonction' comme «une dépendance satisfaisant aux conditions d'une division»; 'fonction' est donc plutôt synonyme de 'relation' dans l'usage ordinaire de la langue (*op. c.*, p. 35).

ture linguistique n'en est qu'un exemple particulièrement caractéristique et intéressant.

L'analyse glossématique se trouve tout de suite en présence d'une 'fonction' importante: celle entre 'expression' et 'contenu' ('la fonction sémiologique'). Cette fonction sémiologique ne se laisse pas imaginer sans 'expression' et 'contenu', et 'expression' et 'contenu' ne sauraient exister sans l'existence de la fonction entre eux. Or, un tel rapport de présupposition mutuelle n'existe pas seulement entre la fonction sémiologique et ses deux termes. La fonction sémiologique elle-même est une 'solidarité'¹: ses deux termes se présupposent mutuellement (l'un serait unimaginable sans l'autre), et l'un ne peut que par une abstraction artificielle être séparé de l'autre: «une expression n'est expression qu'en vertu d'être l'expression d'un contenu, et un contenu n'est contenu qu'en vertu d'être le contenu d'une expression» (*op. c.*, p. 45).

La présupposition mutuelle ou 'solidarité' n'existe pas seulement entre les deux plans, 'le plan de l'expression' et 'le plan du contenu', qui constituent ensemble la totalité de la langue, mais aussi dans les unités linguistiques prises à part. Là encore, il y a un rapport de solidarité entre un élément de 'l'expression' et un élément du 'contenu'.

Il faut souligner que les désignations dont M. Hjelmslev dénomme les deux termes de la fonction sémiologique — 'expression' et 'contenu' — risquent d'évoquer de fausses conceptions de la position réelle de la glossématique. D'un point de vue strictement formel, 'expression' et 'contenu' sont loin d'être expression et contenu. Une considération strictement formelle ne permettra de rien conclure quant à la question de savoir si 'l'expression' exprime 'le contenu' et 'le contenu' contient 'l'expression'; à priori la possibilité opposée reste précisément aussi «correcte»².

La conservation de la terminologie traditionnelle sur ce point justement implique probablement non seulement un danger, mais aussi un obstacle à la bonne compréhension d'une des parties les plus importantes de la glossématique. Les deux termes font penser aux points de vue transcendants de la tradition que par ailleurs la glossématique a eu le

¹ Une 'solidarité' est selon la glossématique une fonction dont les 'fonctifs' se présupposent l'un l'autre. — Nous renvoyons par ailleurs, pour ce qui est de la terminologie, à l'ouvrage cité de M. Hjelmslev.

² «... expression et.. contenu.. ne sont définis que par leur solidarité mutuelle, et ils ne sauraient être autrement identifiés» (*op. c.*, p. 55). — Par contre, les termes semblent être justifiés à un certain degré d'un point de vue qui tient compte de la substance; voir plus bas la note ³, p. 24.

inérite d'abolir. Il faut se demander s'il ne faudrait pas préférer à la terminologie traditionnelle une dénomination assez arbitraire des deux fonctifs sémiologiques par des lettres ou par d'autres signes arbitrairement choisis. Toutes les terminologies sont arbitraires, mais elles ne sont pas toutes pédagogiques. La difficulté, en ce qui concerne 'expression' et 'contenu', c'est d'ailleurs qu'ils ne peuvent être définis que par la solidarité qui existe entre eux; on sait qu'il s'agit de deux éléments différents, mais on ne saurait rien dire sur *le caractère de leur différence*.

Donc, la fonction sémiologique est un rapport de présupposition réciproque entre deux fonctifs appelés par la glossématique 'expression' et 'contenu'. Or, ce n'est pas 'la substance de l'expression', c'est-à-dire le son physique, ou 'la substance du contenu', c'est-à-dire «le sens», qui entrent dans une fonction sémiologique donnée. C'est que la langue est une forme, non une substance (Saussure): une fonction sémiologique donnée s'établit entre une '*forme d'expression*' et une '*forme de contenu*', chacune définie de façon oppositive (relative) et négative à l'intérieur de son plan à elle. Ce sont ces 'formes' qui sont le fondement d'une langue — et du langage. D'un point de vue structural il n'importe pas que les formes servent à former une substance: «Le sens .. n'a d'existence possible qu'en étant la substance d'une forme quelconque»¹ (*op.c.*, p. 48). Une fonction sémiologique donnée existe entre une 'forme d'expression' et une 'forme de contenu' (se présupposant réciproquement) qui — chacune sur son plan — *se manifeste* par une substance (respectivement 'la substance de l'expression' et 'la substance du contenu') *en se projetant sur 'le sens'*. Cette façon de voir présente deux avantages évidents, paraît-il: *d'une part* une analyse de 'l'expression' et du 'contenu' comme des entités rigoureusement équivalentes et de structure analogue²; *d'autre part* une analyse de la fonction sémiologique seulement au moyen de critères formels (rapports de supposition) et non de spéculations métaphysiques ou — comme chez Saussure — de raisonnements psychologiques³. C'est Saussure qui a formulé le principe que la langue est

¹ Tandis que l'usage courant comprend par 'sens' ce que la glossématique appelle 'sens du contenu', la glossématique introduit là encore le parallélisme entre 'expression' et 'contenu', en parlant d'un 'sens de l'expression' aussi bien que d'un 'sens du contenu'. 'Le sens' est déterminé par une définition formelle dans l'ouvrage cité, à la page 97.

² Par contre, les *résultats* de l'analyse ne se correspondent pas élément par élément; le parallélisme ne vaut que pour la méthode de l'analyse.

³ La glossématique pourvoit aussi la 'manifestation' d'une définition formelle; *op.c.*, p. 94.

une forme, non une substance, mais c'est M. Hjelmslev qui s'y est conformé. C'est que le 'signifiant' et le 'signifié' de Saussure ne sont pas définis formellement, mais au contraire à l'aide de la substance : comme «concept» et «image acoustique».

C'est pourquoi même le signe de Saussure implique à un degré trop élevé des données non-linguistiques. Est non-linguistique, en effet, tout ce qui n'entre pas dans la structure de la langue, mais ne fait que servir à sa *manifestation*. Supposé que la thèse soit exacte — et c'est là le fondement même de la glossématique — qu'il faut considérer la langue comme une structure autonome¹, il faut aussi abandonner le signe de Saussure.

Pour la glossématique comme pour Saussure, le *signe* est une entité à deux faces, comprenant et un élément d'«expression» et un élément de «contenu» (quelle qu'en soit la nature) qui y entrent avec valeur égale ; il existe en vertu d'une «forme de l'expression» et d'une «forme du contenu» qui contractent la fonction sémiologique ; mais il est en même temps *le signe de quelque chose*, qui n'entre d'ailleurs pas dans le signe même, pour autant qu'il est le signe de la substance — «substance de l'expression» aussi bien que «substance du contenu» — qui manifeste la forme quand celle-ci est projetée sur le sens². Pour la glossématique, le signe n'est donc pas seulement le signe d'une «substance du contenu», mais *aussi d'une «substance de l'expression»* — par où elle se distingue de toutes les théories linguistiques connues jusqu'ici. La dualité indissoluble du signe et le parallélisme entre «expression» et «contenu» sont poussés à leurs conséquences extrêmes. De cette façon le signe se trouve être défini à l'aide de critères purement formels dans la plus grande mesure possible³.

¹ Cp. M. Hjelmslev dans *Structural analysis of language* (*Studia Linguistica*, année 1, numéro 2, Lund 1947, pp. 69-78), p. 73 en haut.

² Selon la théorie classique le signe est le signe de quelque chose dans un tout autre sens ; voir W. Borgeaud, W. Bröcker et J. Lohmann dans *De la nature du signe* (*Acta Linguistica III*, Copenhague 1942-43, pp. 24-30), p. 24.

³ Pour plus de détails, voir *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, pp. 52-53, où l'on lit : «le signe est une entité à deux faces, avec une perspective de Janus de deux côtés, avec des effets en deux directions ; «au dehors» vers la substance de l'expression et «au dedans» vers la substance du contenu». — Cette dernière remarque tient compte de la substance. Cette curieuse indication de direction — qui correspond métaphysiquement au «but de la langue» — pourra être rapportée au fait que les «métalanges» (langues dont le «contenu» est une langue) se définissent formellement comme des «langues scientifiques» — c'est-à-dire comme des langues qui sont une «opération» ('opération' = «description non-contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible») — dont le ou les plans sont des langues (*op. cit.*, p. 106).

La glossématique regarde donc le signe comme *une solidarité (la fonction sémiologique) entre une 'forme de l'expression' et une 'forme du contenu' qui sont manifestées par — sont le signe de — une 'substance de l'expression' et une 'substance du contenu'*, tandis que la linguistique a jusqu'ici regardé 'la substance de l'expression' (rarement 'la forme de l'expression') comme le signe de 'la substance du contenu'.

Si nous retournons maintenant aux problèmes que nous avons discutés tout à l'heure, nous pouvons y jeter une nouvelle lumière. D'une part il nous faut suivre Saussure en considérant le signe comme un élément à deux faces, mais d'autre part il nous faut noter une différence décisive: tandis que Saussure soutenait que le signe était un phénomène psychique, la glossématique, regardant la langue comme une structure se suffisant à elle-même, ne veut pas analyser le signe au moyen de phénomènes psychiques, physiques ou autres qui ne sont pas du ressort de la langue; pour elle, *seule la structure intérieure propre de la langue est pertinente* quand il s'agit d'analyser une langue, et elle regarde le signe comme établi par les fonctions intérieures qui le constituent et les fonctions extérieures qui existent entre lui et d'autres entités linguistiques.

Plus haut nous avons examiné comment Saussure conçoit le rapport entre les deux constituants du signe: Saussure attire l'attention sur deux particularités du rapport entre 'signifiant' et 'signifié': 1) les deux constituants du signe sont inséparables; 2) leur rapport mutuel est «arbitraire» (c'est-à-dire immotivé). Quelle est l'attitude de la glossématique à cet égard?

Les termes de la fonction sémiologique, 'la forme de l'expression' et 'la forme du contenu', sont mutuellement solidaires et se présupposent donc réciproquement; dans l'hypothèse où ils ne seraient pas solidaires (coexistants) — il n'y aurait pas de fonction sémiologique¹.

Or, la glossématique comprend-elle le signe comme «arbitraire»? La réponse est facile: *le signe glossématique est «arbitraire» au sens de Saussure (c.-à-d. immotivé)*; parce que sa seule raison d'être est la fonction sémiologique, c'est-à-dire la solidarité entre 'la forme de l'expression' et 'la forme du contenu'. D'autre part le point de vue glossématique n'exclut pas la possibilité des onomatopées dans lesquelles le rapport entre les deux termes de la fonction sémiologique n'est pas arbitraire.

¹ Voir ci-dessus à la p. 22.

Seulement, *en principe* le signe linguistique est caractérisé par la seule fonction sémiologique.

Vu *du dehors*, le signe est présupposé par tous les autres signes de la langue qu'il présuppose lui-même; c'est d'un tel point de vue qu'on pourra être autorisé, *en changeant le sens du terme*, de dire que le signe linguistique est non-arbitraire. Mais vu *du dedans*, le rapport entre une 'expression' donnée et un 'contenu' donné est immotivé ou «arbitraire». On a souvent manqué de remarquer que le fait que le signe d'un état linguistique donné existe comme un fait accompli, n'empêche nullement l'arbitraire du signe au sens où nous le prenons.

Pourtant M. Benveniste soutient à pleine raison que la différence entre les langues — c.-à-d. le fait que les «mêmes» contenus sont combinés avec des expressions différentes, p. ex. *b-æ-f* et *o-k-s* — ne suffit pas pour prouver l'arbitraire du signe. Car d'abord, dans ces cas-ci, la délimitation de la substance n'est presque jamais tout à fait identique¹. Il s'agit donc déjà du point de vue de la forme matérielle de deux contenus différents. En plus, il faut supposer que les langues présentent aussi des différences de forme pure², qui sont encore plus pertinentes du point de vue structural. Il ne s'agit donc pas des mêmes contenus, et l'argument reste sans valeur. — Je ne crois pourtant pas, comme le fait M. Benveniste, que Saussure ait voulu parler là, contre son habitude, d'une *réalité* identique; au contraire il pense encore à ce qu'il appelle le «concept». Seulement il n'a pas remarqué que les deux sujets parlants de son exemple ne possèdent pas le même «concept».

M. Gardiner (*l. c.*, p. 107) fait remarquer que le problème de l'arbitraire du signe est en réalité identique à la question éternelle de savoir si la langue est φύσει ou θέσει. Encore une fois je ne suis pas d'accord avec M. Benveniste dont l'opinion est qu'il s'agit du rapport entre le 'signe' et 'la réalité' et que c'est ce rapport-là qui est arbitraire³.

En premier lieu le problème ne concerne, à mon avis, que *le rapport intérieur* du signe, donc le rapport entre 'expression' et 'contenu'⁴; en second lieu il ne semble en tout cas pas possible de se prononcer, à

¹ Voir Charles Bally, *L'arbitraire du signe, valeur et signification (Le français moderne VIII, 1940, pp. 193-206)*.

² c.-à-d. des différences de définition relationnelle, voir Louis Hjelmslev, *Langue et parole, Cahiers F. de Saussure 2, pp. 29-44*.

³ Benveniste, *l. c.*, p. 26 et p. 28 (ci-dessus à la p. 16). Autrement par contre M. Gardiner, *l. c.*, p. 108, note 1.

⁴ De façon analogue Sechehaye, Bally et Frei, *l. c.*, pp. 165-166.

partir de données linguistiques, sur le rapport entre le signe linguistique entier (ou 'l'expression' linguistique seulement — le sens que M. Benveniste attribue au 'signe' en cette occasion est peu clair) et 'la réalité'. C'est une question relevant de la théorie de la connaissance, «le problème métaphysique de l'accord entre l'esprit et le monde» (Benveniste, *l. c.*, p. 26)²; autre chose est que c'est un problème qui n'intrigue pas que la linguistique et que celle-ci ne saurait résoudre seule³. En y regardant de près, on constatera que la conception de M. Lerch est analogue à celle de M. Benveniste.

En discutant la nature du signe linguistique on a posé la question de savoir si le signe linguistique serait un *symbole*. Nous sommes encore une fois les victimes de notre propre terminologie. Aussi, la discussion a-t-elle porté plutôt sur *la nature du symbole*. La définition appropriée semble être celle qui se rapproche le plus de l'usage de la langue quotidienne⁴; la meilleure étant celle de Saussure: «Le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire; il n'est pas vide, il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié» (8). Par conséquent, le signe linguistique n'est pas un symbole, «justement à cause de notre premier principe» (*ibid.*).

Pour M. Lerch, qui croit avoir prouvé que le signe n'est pas arbitraire, il n'y a pas d'obstacle à considérer le signe comme un symbole au sens de Saussure. Or, comme il faut réfuter sa critique du 'premier principe' de Saussure, il faut aussi abandonner cette dernière façon de voir.

Peut-être faut-il expressément attirer l'attention sur le fait que le symbole représente tout autre chose à la glossématique qu'à Saussure. La glossématique comprend par symbole un élément qui fait partie d'une structure interprétable, mais pourtant non-linguistique, c'est-à-dire une structure dont les plans de 'l'expression' et du 'contenu' se couvrent exactement (p. ex. un jeu). De tels éléments seront en effet souvent parfaitement arbitraires et donc aucunement des symboles au sens de Saussure. Comme il paraît plus commode de garder le terme de 'symbole'

¹ Voir à ce propos Borgeaud, Bröcker et Lohmann, *l. c.*, p. 28.

² Buysens, *l. c.*, p. 83; Sechehayé, Bally et Frei, *l. c.*, p. 168.

³ Autrement Naert, *l. c.*, p. 7.

⁴ On objectera peut-être que selon cette considération le signe linguistique défini par la glossématique — et par Saussure — ne paraît pas très approprié. Mais tandis qu'on pourra prétendre que 'symbole' a une valeur assez précise dans la langue quotidienne, 'signe' tient probablement la même place précaire dans la langue quotidienne que dans la discussion scientifique. Dans la langue ordinaire non plus on ne sera autorisé à parler d'une valeur univoque du mot 'signe'.

dans un sens plus immédiatement compréhensible, je propose d'appeler *symbole* tout élément interprétable non-arbitraire (qu'elle soit de caractère linguistique ou non) et d'introduire le terme de *structure de jeu* (dan. : 'spilstruktur') pour parler de toute structure interprétable et arbitraire, mais monoplane¹.

L'audacieux postulat de M. Lerch qu'on pourra définir la langue comme «ein Gesamt von symbolischen Formen» (*l. c.*, p. 161) a été définitivement réfuté, je crois, par M. Buyssens (*l. c.*).

Le terme d'«arbitraire» de Saussure a causé bien de la confusion terminologique. Mais en effet il n'est pas facile de trouver de quoi le remplacer. M. Lerch propose «zufällig» (fortuit, contingent), et sa proposition a été acceptée par Secheyay, Bally et M. Frei². Il me paraît que *immotivé* — l'expression même de Saussure — vaudrait mieux encore. Peut-être pourrait-on remplacer le couple 'arbitraire'/'non-arbitraire' par le couple 'non-descriptif'/'descriptif'; mais sans grand avantage.

Pour finir je toucherai brièvement à un point de détail dans l'article auquel j'ai fait allusion dans mon introduction et dont j'ai déjà commenté la partie essentielle; je ferai seulement encore quelques remarques sur la dernière partie de l'article.

M. Naert est d'avis que «le domaine propre de la linguistique» est le plan de 'l'expression'. Contre cette thèse il nous faut formuler la plus forte protestation. On ne saurait imaginer une *linguistique* ne s'occupant que du plan de 'l'expression' des signes. Puisque toute linguistique doit regarder la langue comme un moyen de communication consistant en signes (dans le sens ci-dessus défini), il n'y a pas de possibilité de décrire une langue en ne tenant compte que d'un seul de ses plans. Les signes ne sont susceptibles d'une description qu'au moyen du rapport entre ses termes, 'expression' et 'contenu'. C'est là une conséquence logique, une fois qu'on détermine 'l'expression' et 'le contenu' comme deux entités solidaires — comme M. Naert le fait lui-même: «l'un ne peut être sans l'autre» (*l. c.*, p. 9). Ce rapport peut être regardé alternativement d'un côté et de l'autre (M. Naert cite un exemple où c'est en partant de 'l'expression' qu'on regarde le rapport), on sera peut-être même autorisé à orienter l'étude de la langue *en partant de 'l'expression'*

¹ Il est plus difficile de trouver une dénomination appropriée pour les éléments interprétables constituant de telles structures; le terme de «pièces» serait peut-être acceptable.

² «... la contingence, ou comme le dit Saussure «l'arbitraire du signe» ...» (*l. c.*, p. 165).

vers 'le contenu' en plus grande mesure qu'inversement¹; mais jusqu'ici la linguistique a presque toujours — et en voici un nouvel exemple — regardé le rapport entre 'l'expression' et 'le contenu' d'une façon *unilatérale*, en partant de 'l'expression'. C'est seulement la glossématique de M. Hjelmslev qui, en établissant la *commutation* comme la base seule pertinente de toute analyse linguistique, a reconnu pleinement le rapport entre 'l'expression' et 'le contenu'².

Par l'exposé que voici j'ai essayé d'une part de démontrer comment F. de Saussure conçoit la nature du signe linguistique et de corriger quelques malentendus à ce propos, d'autre part d'introduire dans la discussion un nouveau point de vue, celui de la *glossématique*.

La glossématique de M. Hjelmslev a été la première à soumettre le signe linguistique à une analyse qui prend pour base la langue elle-même, nous avançant par là d'un grand pas vers la solution définitive du mystère du signe linguistique³.

¹ Voir ci-dessus la note ³, p. 24.

² Pour plus de détails, voir *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, pp. 55-68.

³ Pour quelques points de l'exposé précédent j'ai beaucoup profité de discussions avec M^{lle} Eli Fischer-Jørgensen.

LA DOUBLE ARTICULATION LINGUISTIQUE

Par ANDRÉ MARTINET (COLUMBIA UNIVERSITY)

La linguistique est traditionnellement présentée, sinon définie, comme la science du langage. Reste à savoir, naturellement, ce qu'on entend par «langage». On sait les difficultés auxquelles se heurtent ceux des linguistes qui cherchent à donner un statut scientifique aux termes traditionnels. Pour chacun d'entre ces termes, il s'agit en fait de trouver une définition qui, d'une part permette d'identifier à coup sûr une réalité comme faisant effectivement partie de la classe ainsi isolée, d'autre part, n'exclue aucun des faits que la langue courante désigne au moyen du terme à définir. Dans un cas de ce genre, c'est la conformité à l'usage général qui reste, en fait, la pierre de touche de toute définition: si l'on définit le concept de «voyelle» de façon telle que le /a/ de telle langue ne puisse être identifié comme une «voyelle», et que le /s/ de telle autre réponde à la définition proposée, celle-ci n'a aucune chance d'être acceptée, et son auteur lui-même n'insiste pas.

Dans le cas du terme «langage», il ne semble pas trop difficile de faire coïncider l'usage général et un usage scientifique du mot qui satisfasse les linguistes¹. Dans le parler ordinaire «le langage» désigne proprement la faculté qu'ont les hommes de s'entendre au moyen de signes vocaux. On parle certes du langage des fleurs et du langage des bêtes, mais ce sont là des emplois qui restent figurés. Il faut, dans tous les cas, toujours spécifier «des fleurs» ou «des bêtes». Le langage, sans plus, désigne toujours une faculté humaine. Les diverses modalités de ce langage sont dites «langues». Il n'y a pas de «langue des fleurs» ou de «langue des bêtes». Ce langage humain qui se réalise sous la forme de langues diverses est bien l'objet exclusif des recherches proprement linguistiques.

¹ Notons que ce qui est dit ici vaut du français qui distingue entre les deux mots «langage» et «langue».

La tâche de définir scientifiquement le terme «langage» consistera donc à déterminer les traits qui caractérisent le langage humain en l'opposant à toute autre forme de communication que le linguiste en tant que tel ne se reconnaît pas la compétence d'observer et de décrire.

C'est ici que se pose une difficulté. Nous ne connaissons le langage que sous la forme de ses diverses modalités, les langues. Découvrir les traits qui caractérisent le langage, c'est en fait dégager ceux qui caractérisent toute langue. La méthode qui semble tout d'abord s'imposer est une méthode inductive: examiner le plus grand nombre possible des langues accessibles, en dégager les traits communs, et décréter que ces traits sont ceux qui doivent exister dans tout système de communication qui peut prétendre au titre de «langue».

Mais qui n'aperçoit les dangers d'une telle méthode? Même si la description scientifique des langues actuellement parlées dans le monde était assez avancée pour qu'on puisse être sûr qu'aucun type de structure ne passera entre les mailles du filet, il resterait, pour échapper à l'observation, toutes les langues aujourd'hui disparues sans laisser de traces et toutes celles que l'humanité parlera un jour.

Nul mieux que Louis Hjelmslev n'a su mettre les linguistes en garde contre les dangers de l'induction. La solution qui, ici, se dégage de son enseignement, consiste à s'inspirer de l'expérience la plus vaste, à imaginer toutes les possibilités suggérées par cette expérience, et à présenter du langage une définition telle que les linguistes s'estiment compétents pour observer et décrire toutes les structures qui y répondent. Ceci implique que la définition ainsi conçue peut être écartée parce qu'elle paraîtra à certains trop hospitalière ou trop restrictive. Mais, une fois adoptée (et elle ne le sera en pratique que si elle n'entre pas en conflit avec l'usage général), la découverte de faits nouveaux n'aura pas pour effet de la rendre caduque: une structure nouvelle qui répondra à la définition sera appelée «langue», une autre, qui n'y répondra pas, sera exclue. Une conséquence de l'adoption d'une telle définition est qu'on n'aura nul droit de postuler dans aucune langue l'existence d'un trait qui n'est pas impliqué dans la définition elle-même: l'opposition formelle de la coordination et de la subordination peut bien nous paraître une nécessité logique pour tout idiome, mais, à moins que nous décidions de l'intégrer de façon ou d'autre à notre définition de «langage» ou de «langue», il y aurait erreur de méthode à la supposer universellement présente.

Une fois admise cette conception de la définition de l'objet de la linguistique, il s'agit évidemment de savoir ce qu'on y fera figurer.

On songera sans doute, tout d'abord, au signe arbitraire comme à l'élément central de toute définition du langage. Nous ne reviendrons pas ici sur toutes les discussions qui se sont élevées au sujet de l'arbitraire du signe¹. Tout le monde tombera d'accord qu'il n'y a aucune ressemblance, aucun rapport naturel entre un cheval qui broute dans un pré, et les vibrations qui correspondent à ce que nous transcrivons [*šəval*]. Chez le jeune Français qui apprend sa langue, il se produit, entre ses réactions internes à ces deux phénomènes, une association qui ne diffère peut-être pas essentiellement de celle qu'on peut supposer chez le chien de Pavlov entre la vue de la viande et l'audition de la sonnette. Le fait que la formation du «concept» de *cheval* suppose chez l'enfant un grand nombre d'expériences successives ne change pas grand chose à l'affaire. Si les vibrations avaient été du type de celles que nous transcrivons [*pfe'rt*], [*hest*] ou [*ma*], l'association se serait produite exactement de la même façon. Ceci nous paraît condenser l'essentiel de la théorie du signe arbitraire, et les échanges d'arguments sans résultat positif dont nous avons été les témoins montrent qu'on ne gagne rien à essayer, par l'introspection, d'en analyser le contenu psychologique. On peut, sans doute, reprocher à l'auteur du *Cours*, ou peut-être à ses rédacteurs, certaines inconséquences dans les formulations. On pourrait se demander si le choix des mots «signe» et «arbitraire» est véritablement heureux². Mais il est incontestable que de Saussure a présenté dans ces termes un des traits qui paraissent le mieux caractériser le langage humain.

Est-ce à dire, toutefois, que nous ayons intérêt à appeler «langue» n'importe quel système de signes arbitraires? Il n'est pas douteux que les lumières de couleurs diverses qui règlent la circulation, forment un système de signes arbitraires au sens saussurien du terme. Or, l'examen d'un tel système peut faire partie d'un programme de recherches sémiologiques, mais il n'a rien à voir avec la linguistique. Une définition du langage qui n'éliminerait pas la signalisation routière, même sous ses formes les plus nettement conventionnelles, aurait non seulement l'inconvénient de s'écarter largement de l'usage général, mais surtout d'inclure,

¹ Voir notamment, dans les *Acta Linguistica*, E. Benveniste, *Nature du signe linguistique*, I, 23 et suiv., et A. Sechehayé, Ch. Bally, H. Frei, *Pour l'arbitraire du signe*, II, 165 et suiv.

² Il est intéressant de noter que l'autorité de Saussure est parvenu à imposer, dans la terminologie linguistique, au mot «signe» une signification qui s'écarte nettement de celle qu'on donne à ce terme dans l'usage ordinaire où il s'appliquerait plutôt au signifiant saussurien ou, plus exactement, à la réalisation matérielle de ce signifiant.

dans le domaine de la science du langage, des objets d'étude qui sortent de la compétence du linguiste en tant que tel.

Il nous paraît donc qu'en tout état de cause, la référence aux signes arbitraires ne saurait suffire à définir le langage, et qu'il nous faut rechercher des critères plus spécifiques.

Le parler ordinaire peut ici nous être de quelque secours. On entend fréquemment déclarer que, par opposition au «langage des animaux», le langage humain est articulé. Le fait que la plupart des gens qui emploient cette formule seraient bien en peine d'indiquer ce qu'ils entendent par là ne doit pas faire croire que cette expression est vide de sens. En fait, un examen même rapide de la réalité linguistique telle que nous la connaissons montre que le langage humain peut être décrit comme doublement articulé, sur les deux plans qu'après Louis Hjelmslev, nous appellerons celui du contenu et celui de l'expression.

Si je souffre de violents élancements à la tête, je puis manifester la chose par des cris de douleur. Ceux-ci peuvent être involontaires, dans quel cas ils relèvent simplement de la physiologie, ou plus ou moins voulus par moi pour faire comprendre à autrui que je souffre. L'élément volitif, dans ce cas, ne suffit pas à faire de ces cris une réalité linguistique¹. Chacun de mes cris est sémantiquement inanalysable. Il peut se prolonger, mais il ne pourra jamais être conçu comme une succession d'éléments qu'on retrouve, avec une valeur identique, dans d'autres contextes. Tout autre est la situation si je prononce la phrase «j'ai un horrible mal de tête». Chacun des sept éléments successifs, que la graphie se trouve ici parfaitement isoler par une apostrophe ou des espaces, peut se retrouver dans d'autres contextes qui serviront à l'expression de situations toutes différentes. Ce que l'on peut appeler l'articulation linguistique sur le plan du contenu résulte du fait que, pour exprimer une situation qui peut bien paraître au sujet comme un tout absolument unique, inanalysable, et irréductible à ses expériences antérieures et à celles d'autrui, il faudra utiliser une succession d'unités dont chacune a une valeur sémantique particulière. On peut certes concevoir un système de signes arbitraires correspondant chacun à un type particulier de situation ou d'expérience. Il existe d'ailleurs des codes télégraphiques fondés sur ce principe. Mais, si l'on écarte ces codes comme correspondant à des besoins particuliers

¹ Nous laissons ici de côté une interjection comme *aïe* où, aux facteurs physiologiques, se mêlent des traces d'éléments linguistiques, puisque c'est mon appartenance à la communauté linguistique française qui me fait préférer une «diphongue» antérieure à la postérieure [au] qu'articulerait un Danois par exemple.

très limités, un système de ce type s'étendant à l'ensemble des activités d'une communauté humaine, même primitive, ne pourrait guère rendre les services que l'on attend d'une langue, à moins que la liste de ces signes s'enfle à un degré incompatible avec la capacité de la mémoire de l'homme.

Cette première articulation linguistique apparaît, à la lumière de ce qui précède, comme le résultat inéluctable de la tendance à l'économie¹ qui caractérise largement, sinon exclusivement, toute l'activité humaine. Il nous paraît qu'il s'impose de la faire figurer dans la définition que nous désirons donner du langage, car c'est elle qui conditionne l'existence d'une syntaxe, et nous croyons préférable, en pratique, de dénier le caractère linguistique à un système qui l'ignore, que de considérer que le problème syntaxique dont dépend le traitement paradigmatique, ne se pose que pour certaines langues.

L'articulation linguistique sur le plan de l'expression a été l'objet, au cours des deux dernières décades, de recherches assidues. Toutes les théories du phonème qui ont été présentées se fondent sur la supposition, exprimée plus ou moins clairement, que le signe linguistique est analysable en une succession d'unités distinctives non significantes². Cependant les chercheurs, tout occupés qu'ils étaient à poursuivre leur analyse, se sont un peu désintéressés de ce que représente le phonème pour l'économie linguistique. Chaque langue comporte un nombre illimité de signes qui, normalement, doivent être pourvus chacun d'un signifiant distinct. Théoriquement le nombre des différentes productions phoniques homogènes que peuvent articuler les organes dits de la parole est infini. Pratiquement, le contrôle que l'homme exerce sur l'action des muscles de la langue ou de la glotte a des limites. L'ouïe, certes, est sans cesse mise à contribution pour guider l'articulation. Mais l'acuité différenciative de l'ouïe elle-même a des limites. On pourrait certes envisager un système où, à chaque signifié, correspondrait un signifiant phoniquement homogène et inanalysable. Mais de combien de tels signifiants les organes phonateurs et récepteurs de l'homme sont-ils capables? Il n'est pas possible d'indiquer même un ordre de grandeur. Ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'il y a une disproportion évidente entre le nombre des unités significantes nécessaires

¹ Nous la concevons assez peu différente de ce que G. K. Zipf désigne sous le terme de «principe du moindre effort»; cf. son livre *Human Behavior and the Principle of Least Effort*, Cambridge, Mass., 1949.

² L'existence d'unités dites prosodiques complique un peu le problème sans toutefois en modifier essentiellement les données en ce qui nous concerne ici.

à toute langue, et les possibilités pratiques de ces organes. Ici encore, l'articulation du signifiant semble s'imposer comme un résultat inéluctable de ce que nous avons appelé la tendance à l'économie. Rien n'illustre mieux l'aboutissement de cette tendance que l'exemple de l'espagnol d'Amérique qui ne connaît en général que vingt-et-une unités différenciatives, alors qu'un dictionnaire un peu complet de la langue contient plus de cent mille éléments signifiants différents. Rappelons en passant que l'articulation sur le plan de l'expression ne s'arrête pas au phonème, puisque celui-ci peut être conçu comme résultant de la combinaison de traits pertinents dont le nombre est au plus égal à celui des phonèmes et, en fait, dans toutes les langues connues, inférieur à celui-ci.

Ici encore, il n'est pas difficile, surtout si l'on envisage de renoncer à l'utilisation de la substance phonique, de concevoir un système où les unités de contenu se confondraient avec celles de l'expression et qui, par conséquent, ne connaîtraient qu'une articulation unique. Qu'on pense simplement à une langue qu'on ne parlerait plus, mais qu'on continuerait à écrire au moyen d'un système idéographique parfait.

Notre point de vue, en l'occurrence, sera analogue à celui que nous avons exposé ci-dessus à propos des systèmes hypothétiques non-articulés sur le plan du contenu : nous croyons préférable, en pratique, de dénier le caractère linguistique à un système qui ne connaîtrait pas la nécessité d'une articulation « syntaxique » sur le plan de l'expression, plutôt que de considérer que le problème phonologique (ou, si l'on veut, cénématique) ne se pose que pour certaines langues. Le système envisagé ci-dessus d'une langue « morte » à idéographie parfaite ne pourrait avoir aucune autonomie réelle, car ceux qui s'en serviraient seraient nécessairement amenés à faire coïncider au moins certains des idéogrammes avec les mots de leur langue au sens propre du terme. A supposer son utilisation par une communauté dont il serait l'unique moyen d'intercommunication, un tel système serait quelque chose de si particulier qu'on peut fort bien comprendre que les linguistes désirent l'exclure du domaine de leur science.

Nous attendons donc d'une langue qu'elle manifeste, en matière d'articulation, ce parallélisme des deux plans du contenu et de l'expression sur lequel a longuement insisté Louis Hjelmslev. De part et d'autre, nous désirons pouvoir opérer avec des syntagmes et des paradigmes, et nous sommes prêts à dénier le titre de langue à un système qui ne nous en offrirait pas les moyens.

On peut, au premier abord, estimer que l'inclusion, dans la définition

du langage, de la double articulation dont nous venons de traiter n'implique pas nécessairement une prise de position quant à la nature substantielle des unités, ou, si l'on veut, des articulations des deux plans. Toutefois, on voit mal quel intérêt on pourrait avoir à appeler «langue» un système à double articulation dont les unités de contenu ne seraient pas de substance psychique, ceci, bien entendu, au cas où un tel système serait concevable. C'est évidemment en ce qui concerne la substance de l'expression que les points de vue peuvent le plus aisément diverger. Beaucoup seront tentés de donner raison à de Saussure qui énonce¹ que «l'essentiel de la langue . . . est étranger au caractère phonique du signe linguistique», et, dépassant l'enseignement du maître, de déclarer que le signe linguistique n'a pas nécessairement ce caractère phonique.

En fait, il n'est pas difficile de supposer un système où les articulations du plan de l'expression seraient des gestes, et non des phonèmes. Il suffit de s'imaginer ce qui se passerait si un certain nombre de sourds-muets se servant de l'alphabet manuel se trouvaient isolés du reste des humains, et transmettaient à leurs descendants le système selon lequel le concept d'«eau», par exemple, s'exprime au moyen de la succession des trois positions suivantes de la main: 1° cinq doigts repliés vers l'intérieur, 2° quatre doigts repliés et le pouce tendu vers le haut et appuyé contre l'index, 3° les doigts repliés à l'exception de l'index et du majeur tendus vers le haut. Dans les conditions où fonctionne effectivement ce système, il ne possède aucune autonomie réelle, puisqu'il dépend d'une norme écrite qui, elle-même, n'est jamais pleinement indépendante de la forme parlée, même dans une langue à stricte tradition orthographique. A supposer que l'évolution de la langue parlée aboutisse à des conflits homonymiques analogues à ceux qu'a longuement étudiés Gilliéron, et à l'élimination de certains termes, ces termes disparaîtraient également de la langue écrite et du système des sourds-muets. Au contraire, dans l'hypothèse d'une ségrégation complète que nous avons envisagée ci-dessus, le système manuel acquerrait une économie propre. Comme dans l'alphabet en question le *u* se distingue assez mal du *r*, on pourrait envisager l'apparition de conflits homonymiques entre *fer* et *feu*, *cor* et *cou*, aboutissant à des éliminations lexicales. Il pourrait se produire des assimilations et des différenciations d'unités en contact. Il pourrait se faire que la graphie ne s'adaptât pas aux modifications du système manuel, de telle sorte qu'elle continuerait à distinguer entre *cor* et *cou* devenus homonymes. Comme

¹ *Cours de linguistique générale*, 21.

en phonologie, on pourrait observer des variantes combinatoires, individuelles, ou stylistiques des unités d'expression. On pourrait même procéder à l'analyse de chacune de ces unités en traits pertinents : dans le cas de *n*, par exemple, seraient pertinents 1° la direction de la main vers le bas qui seule l'oppose à *n* pour lequel la main se dirige vers le haut, 2° le repliement de l'annulaire qui seul oppose *n* à *m*. On doit reconnaître que le parallélisme entre cette «dactylogogie» et la phonologie est complet aussi bien en matière synchronique que diachronique, et qu'on pourrait utiliser pour la première la terminologie usuelle pour la seconde, sauf bien entendu lorsque les termes comportent une référence à la substance phonique. Il est clair que si nous ne désirons pas exclure du domaine linguistique les systèmes du type de celui que nous venons d'imaginer, il est très important de modifier la terminologie traditionnelle relative à l'articulation du plan de l'expression de façon à en éliminer toute référence à la substance phonique comme le fait Louis Hjelmslev lorsqu'il emploie «cénème» et «cénématique» au lieu de «phonème» et «phonologie».

On comprendra toutefois que la plupart des linguistes hésitent à modifier de fond en comble l'édifice terminologique traditionnel pour le seul avantage théorique de pouvoir inclure dans le domaine de leur science des systèmes purement hypothétiques. Pour qu'ils consentent à envisager une telle révolution, il faudrait les convaincre que, dans les systèmes linguistiques attestés, ils n'ont aucun intérêt à considérer la substance phonique des unités d'expression comme les intéressant directement. Or, la majorité d'entre eux n'est pas prête à le reconnaître. Tant qu'ils continuent à voir, dans la phonologie, un chapitre de toute description linguistique exhaustive, il reste normal d'inclure la mention du caractère phonique de l'expression dans la définition du langage.

ANALYSE LINGUISTIQUE ET ANALYSE PHONOLOGIQUE

Par J. FOURQUET (STRASBOURG)

M. A. Martinet a, dans un article de *Lingua*¹, montré que la phonologie recourt, pour isoler les unités phonologiques, les phonèmes, pour découper en phonèmes les segments de la chaîne parlée, à une méthode-type, la *commutation*.

Il reconnaît que le terme n'est apparu que relativement tard en phonologie; il a été emprunté à M. Hjelmslev, qui s'occupait de théorie grammaticale.

Si nous comparons les segments de la chaîne parlée française [ynfam] et [lafam] (une femme, la femme), nous constatons qu'il y a entre eux une différence de sens, et qu'à cette différence entre indéfini et défini répond une variation partielle du segment sonore, portant sur la première syllabe; nous sommes amenés ainsi à isoler une partie variable et une partie demeurée invariable, et à couper [yn-fam], [la-fam].

Si nous comparons les mots français *bord* et *port* [bor], [por], qui diffèrent par le sens, nous isolerons une tranche soumise à variation, la variation consistant ici dans un jeu différent des cordes vocales; nous couperons [b-or], [p-or]; en comparant *port* et *part*, nous isolerions une autre tranche, et finalement, arriverions à analyser [por] en [p-o-r].

Il semble que ce soit la continuation de la même technique d'analyse. Cependant il y a entre les deux opérations une différence irréductible, qu'il importe de bien mettre en relief.

L'association de l'opposition de sens «indéfini:défini» avec l'opposition de son [yn] : [la] se retrouverait dans une longue série de segments de la chaîne parlée, tels que [ynvil] : [lavil] (une ville, la ville). Nous associons ici une différence partielle de son avec une différence *partielle* de sens; dans [ynfam] : [lafam], il y a une représentation commune

¹ *Lingua*, I, 1, p. 41.

qui subsiste, celle d'un être féminin; seule varie la détermination (défini, indéfini); et l'association de *la* avec l'idée de «défini» persiste quel que soit le second élément, [*fam*] ou [*vil*].

Dans la comparaison entre *bord* et *port*, le changement de sens est global; il est difficile de concevoir un élément de sens commun; d'autre part le changement de sens qui accompagne le passage de *b* à *p* ne se retrouve dans aucun couple tel que *bas* : *pas*, *beau* : *peau*, chaque fois le changement de sens est imprévisible, entièrement différent.

La différence *b* : *p* n'a ici aucun sens par elle-même; elle ne prend un sens qu'en présence du reste des éléments, *-or* dans *bord* : *port*, *-a* dans *bas* : *pas*, etc.

Écrivons ces constatations sous formes de proportions, ce qui est une façon commode de représenter les opérations de commutation :

$$\frac{[lafam]}{[ynfam]} = \frac{[lavil]}{[ynvil]}$$

(C'est dire [*lafam*] est à [*ynfam*] ce que [*lavil*] est à [*ynvil*], un défini par rapport à un indéfini).

Cette proportion est juste pour la forme sonore, et pour le sens.

Si nous écrivons :

$$\frac{[bor]}{[por]} = \frac{[ba]}{[pa]}$$

([*bor*] est à [*por*] ce que [*ba*] est à [*pa*], le même mot avec sonorisation de la consonne initiale), la proportion sera juste pour la forme sonore, absurde pour le sens!

L'analyse linguistique découpe la chaîne sonore en unités qui sont encore des unités à deux faces, sens et son, signifié et signifiant, qui sont du domaine de la langue selon la définition saussurienne du terme.

L'analyse phonologique se poursuit au delà: elle continue à découper la chaîne parlée sur le plan du son, du signifiant, alors que l'analyse linguistique, fondée sur la liaison (prouvée par une série d'exemples) d'une différence partielle de son avec une différence partielle de sens, ne peut pas aller plus loin.

Dans le cas de [*bor*:*por*], la raison du découpage est uniquement fondée sur une constatation phonétique: la différence d'effet acoustique qui fait que ces deux mots ne sont pas confondus, qu'il n'y a pas d'hésitation sur leur identité, est liée à une différence de jeu des cordes vocales, qui n'affecte que la première tranche du mot, le premier phonème.

Il serait vain de dire que l'opposition *b:p* a une fonction sémantique, parce qu'il suffit de substituer *b* à *p* dans *port*, pour que le sens change; *p* n'exerce ici une fonction sémantique qu'avec le concours des phonèmes *o* et *r*. Le passage de *b* à *p* a autant de fonctions sémantiques différentes qu'il y a de couples tels que *bord:port*, *bas:pas*, *beau:peau*, etc. Les énumérer serait sans utilité scientifique. Il ne s'en dégagerait aucune conclusion.

En somme l'analyse linguistique livre à la phonologie des unités à double face, signifiant-signifié, dont elle lui garantit que le signifiant (la figure sonore) est conforme à une norme, et ainsi fait qu'il ne se confond avec aucune autre unité de la langue considérée. Le phonologiste commence par se demander quelle est la plus petite différence observable entre deux unités; il constate que la différence peut être concentrée sur une partie de la figure sonore, l'autre étant pareille dans les deux figures étudiées; et de plus, que la partie sujette à variation peut présenter des caractères communs: dans *bor* et *por*, la différence est concentrée sur la tranche consonantique initiale; et *b* et *p* ont en commun le point d'articulation et l'occlusion, et ne diffèrent que par le jeu des cordes vocales. Ceci va lui permettre de découper les figures sonores en tranches, les phonèmes, et les phonèmes en *traits pertinents* (labialité, occlusion, sonorité). La pratique de l'analyse phonologique a montré que cette opération était possible; elle était préfigurée, depuis longtemps, par la notation alphabétique, puis par la phonétique descriptive, mais avec moins de rigueur, et surtout sans le sens de la liaison des faits en *système*.

Que cette analyse soit possible, c'est là un fait remarquable; on pourrait imaginer, pour la clarté de la démonstration, une langue où il n'y aurait plus rien au delà des plus petites unités que dégage l'analyse linguistique. A chaque *Wortkörper*, au sens de Troubetzkoy, ainsi *bord*, *port*, répondrait une figure phonique (*Schallgestalt*) *sui generis*, telle que la différence avec toute autre porterait sur toute sa longueur, et ne pourrait être analysée. Dans notre vie sociale, nous usons encore, de façon limitée, de tels signes: claquements de langues, souffle dédaigneux, murmure d'admiration ou réprobation; ils sont compris de tous, ce qui suppose une norme; mais ils sont irréductiblement originaux. L'association d'un certain nombre de signes ainsi globalement différents en groupes, selon certaines normes, constituerait un langage, capable de transmettre des communications complexes. Nous en avons la preuve par un autre ordre de langage, le langage visuel, pictographique. On connaît des langues

où à chaque élément premier de sens, chaque sémantème, répond un dessin, dessin d'un arbre, d'une maison, d'un oiseau; ce sont des figures conformes à une norme, qu'on reproduit aussi correctement que possible. Mais leur classement présente de grandes difficultés; ce n'est qu'exceptionnellement qu'en comparant deux dessins de l'écriture maya, ou deux hiéroglyphes, on aperçoit une partie commune et une partie sur laquelle porte la différence.

On peut décrire ces dessins, dégager pour chacun d'eux la norme, le modèle idéal. On pourrait même les classer d'après leur forme: mais ce serait une classification purement arbitraire, reposant sur des conventions telles que: dessins faits d'une ligne, de deux lignes, comprenant une boucle fermée, ... etc.; c'est avec de telles conventions qu'on classe les empreintes digitales, en vue des recherches de police.

Il est clair qu'il n'en est pas ainsi pour le signifiant phonique. Ses figures se ramènent à des combinaisons d'éléments plus simples, les phonèmes; ici le langage visuel fournit aussi une analogie.

Les idéogrammes de l'écriture cunéiforme sont autant de figures qu'un œil exercé perçoit globalement. Chacune a dû être à l'origine un dessin (nous ferons abstraction du fait que ces idéogrammes ont tendu à devenir, plus tard, des signes phonétiques). Mais ce dessin a été ramené à une combinaison d'empreintes en forme de clous, dans des positions-types: verticale, horizontale, oblique. Il y a des figures qui se composent d'un seul clou (comme il y a quelques éléments linguistiques qui se composent d'un seul phonème: fr. *à*, *y*, *en*). On peut donc classer ces figures, selon le nombre de clous de chaque espèce qu'elles comportent.

Il est clair que c'est la production des signes qui a imposé cette simplification; le tracé de lignes chaque fois entièrement différentes exigeait un effort de mémoire pour se conformer à la norme, la formation d'un nombre immense d'habitudes; chaque figure est ici réduite à l'association d'un petit nombre d'éléments simples, si peu nombreux qu'il est aussi commode de les faire avec des poinçons qu'à la main.

Une simplification analogue, bien que moins poussée, s'observe dans l'écriture chinoise, où il y a des coups de pinceau types.

Avec la facilité de la reproduction est assurée la conformité à la norme, et la transmission plus facile de la tradition.

Si une phonologie est possible, c'est parce que la production de figures sonores conformes à la norme est assurée par un petit nombre de gestes articulatoires «standardisés»; un mot nouveau, une fois entendu, ne nous

oblige pas à un effort original de reproduction : il est décomposable en gestes déjà familiers, dont la production est depuis longtemps assurée par des automatismes ; il suffit que nous essayons de reproduire un mot d'une langue étrangère, pour que nous nous rendions compte combien, sans ce secours, nous aurions de peine à rendre globalement une figure phonique. La solution paresseuse est d'imiter approximativement, en groupant les gestes articulatoires auxquels nous sommes habitués, de prononcer [ʒə] pour angl. *the*. Apprendre une langue étrangère, c'est monter une seconde collection de gestes élémentaires.

Ces gestes élémentaires, correspondant aux phonèmes, sont en nombre restreint par rapport au nombre des plus petites unités signifiant-signifié : trente à quarante contre quelques milliers. Il est probable qu'il y a là un optimum, comme pour la base 10 ou 12 en numération.

Toute cette résolution des figures phoniques, plus exactement des gestes phoniques (*Schallgebärden*) en combinaisons de gestes élémentaires se situe uniquement sur le plan du signifiant.

C'est évidemment par abstraction que nous avons ramené le problème à celui de la division des dernières unités à double face (signifiant-signifié) ; la phonologie a simplement avantage à accepter la division faite par l'analyse linguistique, par recouplement du signifiant par le signifié ; elle est valable a fortiori.

En fait il n'y a pas, en général, de limite nette entre l'association de phonèmes encore analysable par l'analyse linguistique, et l'association de phonèmes qui ne peut être découpée que sur le plan du signifiant. Dans all. *sie finden* ; *sie fanden*, la différence de voyelle *i:a* peut être isolée parce qu'attachée à l'opposition «présent:prétérit» ; au contraire *Rind* et *Rand* sont irréductibles à l'analyse linguistique.

On a vu que l'espèce de «rationalisation de la production» qui justifie la phonologie va plus loin que la division en phonèmes : la liaison entre des vibrations de la glotte et une occlusion buccale est un automatisme qui, une fois acquis, double le nombre des consonnes occlusives, ajoute *b, d, g* à *p, t, k*. D'où les *corrélations*, qui sont en fait des combinaisons de *traits pertinents, combinaisons* non plus par succession sur la ligne du temps, mais par simultanéité.

Si la structure des systèmes phonologiques nous invite à considérer l'aspirée (ainsi *ph*) comme un phonème, et non comme deux (une occlusive suivie d'une laryngale), c'est peut-être parce que la succession occlusion-souffle n'est que l'aspect *gennémique* du phonème, le résultat

final de l'association simultanée d'un mouvement des poulmons et de la glotte et d'un geste d'occlusion. Du point de vue génétique, il y a la simultanéité des automatismes; les conséquences sont successives pour des raisons physiques.

Étant donnée la structure de l'appareil phonique, il n'est pas étonnant que des accommodations des mouvements automatisés les uns aux autres viennent contrarier la simplicité des combinaisons: de là des variantes combinatoires, reconnues dans la norme, comme le caractère antérieur de la spirante dorsale notée *ch* en allemand, après voyelle antérieure (*ich*), postérieur après voyelle postérieure (*dach*). De là aussi des faits de neutralisation, comme la perte de la distinction entre sourde et sonore en finale de mot.

L'évolution phonétique des langues pourrait être décrite comme une évolution lente des gestes élémentaires, comparable à la variation de la norme des lettres d'un alphabet; il en résulte de nouveaux faits d'accommodation.

N. S. Troubetzkoy voit dans l'opposition entre phonologie et phonétique une application de l'opposition entre langue et parole, c'est à dire entre norme et réalisations individuelles¹.

Nous avons dit qu'une langue où aux dernières unités linguistiques correspondraient des figures sonores sui generis aurait encore une phonétique, qui décrirait ces figures, et en dégagerait la norme, mais pas de phonologie. Et, d'ailleurs, la grande époque des phonéticiens a produit des phonétiques normatives, de Siebs à Jespersen et Jones. En fait les phonéticiens partent de la seule matière objective, les réalisations individuelles, et dégagent la norme; c'est sur les résultats de leur travail qu'opère la phonologie. Mais les phonéticiens ne livrent que des images isolées, celles de la réalisation «normale» de chaque phonème dans chaque position, sans décider même ce qui est variantes d'un même phonème ou phonèmes distincts.

La tâche de la phonologie est de faire un tableau du système de gestes élémentaires et de son fonctionnement; les faits d'accommodation; neutralisations, variantes combinatoires, jouent un rôle important dans la caractérisation; ils confirment les hypothèses sur les caractères essentiels des phonèmes en jeu. Un des bénéfices les plus remarquables de la phonologie est que nous avons appris à penser une consonne ou une voyelle, non

¹ *Grundsüge der Phonologie*, Prague 1939, p. 1 sqq.

seulement comme un certain ensemble de mouvements articulatoires, et un certain effet acoustique, mais comme existant dans telles ou telles conditions seulement, et s'opposant à d'autres phonèmes dans des conditions définies: quand *s* allemand aurait la même articulation que *s* français, les deux phonèmes ne peuvent être identifiés, car *s* sourd n'existe pas en allemand à l'initiale (où seuls [z] et [ʒ] sont possibles), ne s'oppose à [z] qu'après voyelle longue, etc.

La méthode actuelle de la phonologie est de partir d'une description méthodique de faits constatés sur le vocabulaire, et d'en déduire le tableau des oppositions existantes, des limites dans lesquelles elles apparaissent, des combinaisons de phonèmes possibles. Elle reconstruit ainsi progressivement l'image des conditions dans lesquelles un petit nombre de gestes élémentaires s'associent pour donner toutes les figures phoniques effectivement attestées.

Il n'est pas sûr, à notre sens, que cette méthode de recensement méthodique mène sûrement à une solution unique, déterminée. Ainsi les règles que donne Troubetzkoy pour déterminer si un élément donné doit être interprété comme un seul phonème ou un groupe de phonèmes (par exemple une mi-occlusive *pf* comme *p-f*) donnent l'impression de conventions raisonnables, pour lever une indétermination, suivant une technique uniforme, plutôt que de procédés pour découvrir la vraie nature d'un système. Lorsque Troubetzkoy admet que *i* et *j* ne sont en Bühnendeutsch qu'un seul phonème, mais qu'il suffirait qu'il y eût en allemand un seul groupe *ji* (par exemple si *jiddisch* devenait un mot allemand) pour qu'il fallût poser deux phonèmes, on est inquiet. Cela a l'air plutôt d'une convention de représentation des faits, que d'une recherche de leur nature.

En tant que fait social, les langues sont soumises aux lois de l'évolution historique; la cohérence des systèmes n'est jamais complète, parce que les systèmes ne sont jamais purs: ils enferment des survivances, qui ne sont jamais complètement intégrées dans le nouveau système. Troubetzkoy remarque qu'une mi-occlusive se comporte dans le système comme un phonème unique, quand elle provient de la dégradation (*Abbau*) d'une occlusive, consonne plus simple. C'est que la nature de la consonne a changé, sans que sa place dans le système ait encore été compromise; inversement M. Martinet¹ montre que le groupe noté *sj* en danois est

¹ A. Martinet, *La phonologie du mot en danois. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 38,2 (1937).

objectivement une consonne simple [ʃ], mais que sa fonction dans le système semble être encore celle d'un groupe de deux phonèmes. Il se pourrait que les systèmes phonologiques ne soient jamais entièrement cohérents, qu'il y subsiste des inconséquences, et que notre obstination à ne laisser subsister aucune indétermination soit vaine. On n'arrive à donner une interprétation rationnelle de tout qu'en forçant. Peut-être verrons-nous une phonologie qui laissera subsister des indéterminations, ou qui fera le départ entre un système idéal et un reste d'éléments hétérogènes.

L'établissement méthodique du système phonologique, à partir du vocabulaire d'une langue — en principe de *tout* le vocabulaire — n'est qu'un moyen objectif de caractériser les phonèmes par leur *comportement*, en évitant les dangers d'une interprétation subjective. Mais la réalité qui rend possible cette discipline est le fait social d'une sorte de standardisation des gestes phoniques. Il y a là un compromis constamment remis en question entre des nécessités des organes phonateurs, et des nécessités de la *perception* des figures sonores. Ce problème, qui relève d'une psychologie de la forme (*Gestaltpsychologie*) est encore à peine étudié, beaucoup moins que ce qui relevait de l'anatomie et de la physique acoustique.

Si la phonologie a démontré victorieusement, par les progrès qu'elle fait faire à la linguistique, l'intérêt d'une étude du vocabulaire conduite avec méthode, d'après des principes acceptés de tous, il ne faudrait pas transférer les exigences de rigueur de la méthode à l'objet de la recherche : il y a dans le signifiant une part importante d'organisation rationnelle, qui répond à des exigences d'efficacité, mais rien ne permet d'affirmer que sa structure soit *entièrement* rationnelle.

Les *Grundzüge* de Troubetzkoy ne s'occupent pas seulement de phonèmes : il y est question de signes tels que le degré d'intensité des syllabes, employé comme signe syntaxique, de l'intonation de phrase, qui peut avoir la valeur d'un morphème, ainsi l'intonation de phrase, qui vaut un morphème d'interrogation, tel que polonais *czy* ou gothique *-u*. Il existe donc des signes phoniques qui se superposent à des ensembles de phonèmes, parfois étendus, comme la phrase ; ils ne sont pas eux-mêmes des phonèmes, mais forment des systèmes à part, ou sont isolés. La phonologie telle que la conçoit Troubetzkoy est une science de tout le signifiant,

qui ne se réduit pas entièrement à des combinaisons de phonèmes (nos signes de ponctuation en font foi, par exemple le point d'interrogation).

On peut, en fin de compte, définir la phonologie comme une science du signifiant, considéré dans sa norme, en tant que ce signifiant a une organisation propre, déterminée par son caractère de signifiant phonique (unilinéaire).

Ce qui a attiré notre attention sur cette organisation propre, c'est qu'elle se prolonge au delà de la limite de l'analyse linguistique (signifiant-signifié); [*fam*] est une unité linguistique dernière (sémantème), mais s'analyse encore en trois phonèmes *f a m*, du point de vue du signifiant seul.

Ce débat sur la phonologie peut peut-être apporter quelque lumière dans le débat sur la création d'une science de l'organisation propre du *signifié*, dont les premiers traits apparaissent depuis les travaux de M. Hjelmslev et de son école¹. Au-dessus des deux sciences, il y aurait encore la linguistique proprement dite, la science de l'association du signifiant et du signifié, des plus petites unités (sémantèmes et morphèmes) à la phrase.

Une science de l'organisation propre du signifié doit être, elle aussi, objective, et partir de l'étude des éléments attestés dans une langue donnée, surtout des plus petits éléments dégagés par l'analyse linguistique. Elle peut procéder aussi par commutation, et par l'établissement de proportions. La proportion:

$$\frac{\textit{auf}}{\textit{über}} = \frac{\textit{an}}{\textit{neben}}$$

permet d'analyser *auf* en un élément commun à *auf* et *über*, la position supérieure (dans un monde orienté par la pesanteur), et un élément «contact», commun à *auf* et *an*.

Mais il semble que l'étude de l'organisation propre du signifié doive rencontrer des difficultés incomparablement plus grandes que celle de l'organisation du signifiant phonique (ou graphique).

La première difficulté est que manque ici l'élément de position, la succession, qui est la loi du signifiant phonique, unilinéaire. L'opération par laquelle nous analysons *auf*, *über*, *an* ne ressemble pas à l'analyse de français *bas* [*ba*] en [*b*]-[*a*] par l'établissement d'une «proportion»

¹ Voir L. Hjelmslev, *Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse*, Copenhague 1943.

$$\frac{bas}{pas} = \frac{bon}{pont}$$

Elle ressemble à l'analyse de *b* en «occlusion labiale + sonorité» par l'établissement d'une corrélation :

$$\frac{b}{p} = \frac{d}{t} = \frac{g}{k}$$

Dès que le théoricien du signifié a quitté le domaine de l'analyse à deux faces, signifiant-signifié, il est dans le domaine du simultané¹. Sa tâche ressemble à ce que serait celle des théoriciens du signifiant, si chacun des deux ou trois mille éléments premiers était un phonème, distinct de tous les autres; il reconnaîtrait sans doute des corrélations, mais il y aurait aussi un reste de phonèmes *disjoints!*

Mais il y a des difficultés plus graves encore: la communication du signifié est infiniment plus complexe que celle des sons: un mot nouveau est appris, du point de vue du signifiant, dès que nous avons «réalisé» de quels phonèmes il se compose. Une définition de dictionnaire par assemblage de notions n'épuise pas le sens d'un mot; tandis que la forme phonique d'un mot peut être acquise à la première rencontre, le sens se précise lentement par une série de «contextes» et peut n'être jamais entièrement connu.

Toutes les ressources de la psychologie et de la sociologie devront venir au secours de cette science du signifié, comme jadis l'anatomie et la physique sont venues apporter une aide décisive à la science du signifiant.

Ici, plus encore qu'en phonologie, l'essai, légitime, voire passionnant, d'une étude méthodique du signifié, selon des règles précises, ne doit pas faire illusion sur l'objet, dont l'organisation peut n'être que partiellement rationnelle.

¹ Nous ne sommes pas d'accord avec M. Hjelmslev, lorsqu'il compare l'analyse de *tyr* en *han* + *okse* à celle d'un groupe *fl* en *f* + *l*, *op. cit.* p. 64.

LA NOTION DE L'ISOMORPHISME

Par J. KURYŁOWICZ (KRAKÓW)

Le présent article se pose le but de vulgariser la glossématique tout en restant dans les cadres de la terminologie traditionnelle et courante. L'expérience didactique nous enseigne en effet que la pénétration de concepts nouveaux est plus efficace (bien que la rigueur scientifique y souffre quelque peu), quand elle ne comporte pas la charge additionnelle d'une nouvelle terminologie. Avant que se soit fixé le mot *phonème* en tant que terme technique, Baudouin de Courtenay, Jespersen, Sapir, Jones, d'autres encore, ont préparé son contenu en parlant de représentations de sons, de sons-types, sound-patterns, et ainsi de suite. Le terme *glossématique* et la pléiade de néologismes accessoires qu'il entraîne (*catalyse*, *cénèmes*, *plérèmes*, etc.) sont justifiés en tant qu'instruments indispensables d'une théorie linguistique nouvelle, et leur existence ne peut être discutée que tout au plus au point de vue de leur commodité. Mais nous croyons pouvoir mieux propager les idées avancées par l'illustre savant auquel ce recueil est dédié, si délaissant les termes nous tâchons d'insister sur les idées sous-jacentes.

De quoi s'agit-il? Indépendamment des relations fonctionnelles qui les unissent, les complexes phoniques (p. ex. les syllabes) et les complexes sémantiques (p. ex. les propositions) présentent des parallélismes de structure profonds. On constate entre eux une ressemblance de forme, un *isomorphisme* remarquable. L'idée principale de la glossématique c'est justement de dégager les traits structuraux communs aux deux plans de la langue, phonique et sémantique (expression et contenu).

Dans la suite nous tâcherons de tirer un parallèle entre la structure de la syllabe et celle d'une proposition. On pourrait de même comparer la syllabe au mot ou au groupe de mots. Si nous avons choisi la proposition, c'est parce que sa forme riche et variée nous permet de pousser la comparaison aussi loin qu'il est désirable.

La possibilité de règles générales découlant de la nature de complexes (phoniques ou sémantiques) est apparente, quand il s'agit de déterminer l'ordre des éléments. Puisque le complexe peut être réduit au seul membre constitutif, la place des membres accessoires se détermine par rapport au membre constitutif. A ce point de vue il n'est pas toujours correct, tout en admettant le caractère constitutif du verbe personnel¹, de définir sa place à l'intérieur de la proposition comme *initiale, deuxième, finale*. Des formulations incorrectes du type *ordre des mots habituel = sujet + verbe + complément direct + compléments circonstanciels* sont fréquentes, voire normales, dans les grammaires descriptives. La nature de la phrase exige catégoriquement qu'on définisse la place du (groupe du) sujet par rapport au (groupe du) prédicat et, à l'intérieur de chaque groupe, la place du déterminant par rapport au déterminé. Voici quelques exemples.

Dans arabe *katala zaidun 'asadan kabīran* «Zaid a tué un grand lion» (verbe + sujet + complément direct + épithète du complément) la définition adéquate de l'ordre des mots est la suivante: le (groupe du) sujet est intercalé entre le membre constitutif et les membres accessoires du groupe du prédicat; dans les deux groupes (du sujet et du prédicat) les membres accessoires suivent les membres constitutifs. Pour l'allemand une énonciation comme *die Donau mündet ins Schwarze Meer* (avec la variante stylistique *ins Schwarze Meer mündet die Donau*) nous impose la formule: (le groupe du) sujet précède le groupe du prédicat; à l'intérieur de ce dernier les membres accessoires suivent le membre constitutif (= le verbe personnel). Un changement de place s'effectue entre le groupe du sujet et un membre accessoire du groupe du prédicat dans un exemple comme *ins Schwarze Meer mündet in mehreren Armen die Donau, der grösste Fluss der ungarischen Tiefebene*. Cette permutation est correctement appréciée comme mise en tête de la phrase du tour *ins Schwarze Meer* (laquelle entraîne de son côté un changement de place du sujet). A côté de déterminations relatives (sujet par rapport au prédicat, complément par rapport au verbe, etc.) il existe aussi des déterminations absolues: position initiale ou finale. Cette dernière est p. ex. caractéristique du préverbe détaché du verbe personnel. Quant à l'interrogation (*Mündet die Donau ins Schwarze Meer?*) on pourrait hésiter entre deux formules: mise en tête du verbe personnel, l'ordre des mots

¹ *Les structures fondamentales de la langue: groupes et propositions* (Studia Philologica III, 1948, p. 203—209).

de la phrase énonciative restant par ailleurs intact — ou bien intercalation du sujet entre le verbe et ses compléments. On choisira la première, puisque l'ordre de mots de l'interrogation est *fondé* sur celui de la phrase énonciative correspondante, et que chaque *changement d'ordre* doit être envisagé d'abord comme un déplacement du membre *constitutif* (c.-à-d. du groupe du prédicat et spécialement du verbe personnel). Dans la phrase subordonnée, introduite par une conjonction, comme (*ich weiss,*) *dass die Donau ins Schwarze Meer mündet*, il ne s'agit par conséquent point de l'intercalation entre le sujet et le verbe personnel du complément de ce dernier, mais bien de la position finale du verbe personnel.

Somme toute on peut dire que l'ordre des mots des phrases interrogatives et subordonnées en allemand se détermine par rapport à celui de la proposition énonciative principale en tenant compte uniquement du déplacement du verbe (vers le commencement ou la fin, respectivement), tandis que l'ordre des autres éléments reste intact. Mais d'autre part l'ordre des mots en phrase énonciative principale étant immotivé, il ne se laisse pas définir autrement que par la position relative des éléments constitutifs et accessoires. La formule correcte n'est pas *le verbe occupe la seconde place*, mais *le (groupe du) sujet précède le (groupe du) prédicat; à l'intérieur de ce dernier les compléments suivent le verbe*. Est admise comme variante stylistique la permutation de n'importe quel complément avec le (groupe du) sujet.

Dans le domaine phonique la syllabe¹ développée consistant en groupe (consonantique) initial + centre syllabique + groupe final est, tout comme la proposition, bâtie suivant le principe de la dichotomie. Voyelle + groupe final forment une unité en face du groupe initial. Cette unité résulte du fait que certaines propriétés de la syllabe, comme sa quantité ou son intonabilité, sont étroitement liées au centre vocalique + groupe final, à l'exclusion du groupe initial. Si l'on désigne par *i*, *V*, *f* le groupe initial, le centre vocalique et le groupe final, respectivement, on peut donc affirmer qu'une bipartition *i + (V + f)* est justifiée et pertinente. *V + f* est la partie constitutive de la syllabe et contient à son tour le membre constitutif *V* (centre syllabique sans lequel la syllabe ne saurait exister) et le membre accessoire *f* (qui n'est pas nécessaire pour qu'il y ait syllabe). De sorte qu'on peut parler d'un *isomorphisme* existant entre une syllabe *i + V + f* et une proposition (groupe du) *sujet + verbe + compléments*.

¹ *Contribution à la théorie de la syllabe* (Biuletyn P. T. J. VIII, 1948, p. 80—114).

	Syllabe	Proposition
partie constitutive (1 ^{re} dichotomie)	V + f	groupe du prédicat (verbe + compléments)
membre constitutif (2 ^e dichotomie)	V	verbe
membre accessoire (2 ^e dichotomie)	f	compléments
partie accessoire (1 ^{re} dichotomie)	i	(groupe du) sujet

Or l'analyse ne s'arrête pas là. Il y a des divisions subséquentes jusqu'à ce qu'on arrive aux éléments (phonèmes, mots). La dichotomie offre, dans les deux cas, les mêmes difficultés. Tout comme il y a des compléments plus proches et plus éloignés (p. ex. *hostem occidit gladio* = *hostem occidit* — *gladio*), de même il y a des éléments consonantiques plus centraux ou plus marginaux; p. ex. lit. *verk* de *verkti* est *ver* + *k*, *er* seul étant intonable. Mais il y a, entre les deux domaines, une différence profonde. Dans le plan sémantique on peut distinguer entre l'ordre externe et l'ordre interne des éléments. Ainsi l'ordre des mots externe de la phrase latine citée peut être différent (*hostem occidit gladio* = *g. o. h.* = *h. g. o.* = *g. h. o.*), mais *hostem* sera toujours le complément proche, et *gladio* le complément éloigné, en vertu de l'ordre d'éléments interne. Rien de pareil ne se retrouve dans le plan phonique, du moins aucun phénomène semblable n'a été signalé jusqu'ici en phonétique (métathèses facultatives d'ordre stylistique). Là ce sont toujours les éléments *contigus* qui forment des unités «syntaxiques» relatives. Il n'en faut pas conclure que les dichotomies y peuvent s'effectuer d'une façon mécanique, loin de là. Il faut qu'on soit à même de les justifier au point de vue fonctionnel, ce qui n'est pas toujours facile, comme il n'est pas facile de justifier la bipartition *on prygnul na stol* — *v komnate* (et non *on prygnul v komnate* — *na stol*¹). Ainsi l'analyse des groupes consonantiques initiaux du grec semble indiquer que *sk-*, *st-*, *sp-* y forment des unités relatives.

Le trait le plus important commun aux deux plans linguistiques c'est sans doute le double fondement du spécial sur le général et vice versa².

En domaine sémantique les dérivés sont fondés sur les formes-bases (mots simples > dérivés simples, groupes de mots > composés). Les

¹ *Le problème du classement des cas* (Bioletyn P. T. J. IX, 1949, p. 20—43).

² *La nature des procès dits «analogiques»* (Acta Linguistica V, p. 15—37).

dérivés *hort-ul-us*, *lup-ul-us* se distinguent des mots-bases *hort-us*, *lup-us* au point de vue formel (suffixe *-ul-*) et sémantique (diminution). Le phénomène correspondant en domaine phonique est la corrélation, p. ex. *p:b*, *t:d* en polonais ou en russe. La différence phonétique entre les deux membres d'un couple est accompagnée d'une différence fonctionnelle (déterminée par les sphères d'emploi respectives). Tout comme les dérivés sont motivés par les formes-bases, les phonèmes marqués se fondent sur les archiphonèmes respectifs.

Mais il y a encore une autre espèce de fondement. Il existe des complexes lesquels présentent une forme moins développée, réduite, par rapport aux autres structures de la même classe. Ainsi *pluit* «il pleut» est sans doute une proposition (au point de vue formel aussi bien que fonctionnel), bien qu'elle ne comporte pas la dichotomie en sujet et prédicat. Mais elle doit justement son caractère de proposition au fait qu'elle équivaut, en ce qui concerne la fonction grammaticale, aux propositions pleines comme *la terre tourne autour du soleil*. Dans *pluit* il n'y a pas d'opposition syntaxique entre sujet et prédicat, elle existe dans les propositions pleines, qui servent de fondement aux propositions réduites au seul membre constitutif (verbe). On pourrait parler ici du principe de la distinction maximum suivant lequel les formes non-différenciées sont interprétées comme une simplification de formes isofonctionnelles différenciées. C'est du reste le même principe qui nous fait aborder l'analyse d'un rapport comme *t:d* par l'opposition et non par le syncrétisme ou la coïncidence (p. ex. en fin de mot). Noter qu'autrement que dans le premier cas (dérivé: mot-base) nous avons ici à faire à un fondement purement formel, et non pas formel + fonctionnel. Les deux structures en question, propositions pleines et proposition réduite, sont des propositions, c.-à-d. des complexes isofonctionnels appartenant à la même classe de structures. Les substantifs-racines s'appuient sur les substantifs à suffixes, les verbes simples sont fondés sur les verbes à préfixes, et ainsi de suite. Cette espèce de fondement se rencontre aussi chez des formes appartenant à un seul et même paradigme. Le gén. plur. comme *δικῶν*, *τιμῶν* est fondé sur le nom. plur. *δίκαι*, *τιμαί*, parce que la distinction entre baryton et oxyton se trouve abolie au gén. Le nom. nous fait prévoir le gén., sans que vaille le contraire.

Il faut rigoureusement distinguer le rapport de dérivation existant entre *λείπω* et *ἀπολείπω*, lequel est d'ordre formel et sémantique, du rapport purement formel liant *λείπω* comme forme fondée à *πρέϋερβε* + *λείπω* comme forme de fondation. Dans l'article précité

des Acta Linguistica nous avons avancé l'hypothèse que les changements dits «analogiques» suivent une direction prédéterminée, celle de forme de fondation à forme fondée. Cette hypothèse de travail, confirmée par des résultats pratiques, aurait une portée théorique en nous permettant de conclure aux faits de fondement, c.-à-d. à la structure du système.

Ce qui nous intéresse ici c'est la question si le fondement *complexe développé: complexe réduit* (à son membre constitutif) existe aussi dans le domaine phonologique. Dans les langues à quantité vocalique, comme le sanskrit, le grec ou le latin, le persan ou l'arabe classique, les syllabes en *-ek, -es, -er, -en* etc. servent de fondement aux syllabes en \bar{e} (*e* étant le symbole de n'importe quel vocalisme)¹. Car dans toutes ces langues *-ek* etc. et \bar{e} sont isofonctionnelles au point de vue de la quantité (la syllabe étant toujours longue), et d'autre part dans le cas de *-ek* la syllabe est différenciée, la tranche quantitative étant représentée par membre constitutif (c.-à-d. le centre vocalique) plus membre accessoire (la consonne), tandis que \bar{e} n'en est que la forme réduite, le centre vocalique fonctionnant à lui seul comme tranche quantitative longue. Que le fondement *-ek, -es, -er, -en: -ē* est une réalité, cela résulte surtout de la façon dont s'est propagée l'intonation rude du balto-slave. Elle n'était phonétique que sur les voyelles longues frappées d'accent récessif (p. ex. lit. *mōterī* < **māterm*), mais son extension «analogique» était possible justement grâce au fait qu'en balto-slave la longueur vocalique était une marque phonologique *fondée*².

Un autre exemple instructif appartenant ici est fourni par le degré radical long en indo-iranien³. Le modèle *iT: aiT, uT: auT* (*T* = occlusive ou *s*) produit *aT: āT*, mais seulement devant voyelle (*T* hétérosyllabique). Devant consonne c'est *aT* qui correspond à la différence *iT: aiT*. La raison de cette asymétrie n'est pas difficile à déterminer: elle découle de la structure de la racine indo-européenne. Après la voyelle fondamentale *e/o* une racine comporte soit un seul élément consonantique (occlusive, *s*, sonante, sémivoyelle) soit deux formant un groupe *i, u, r, l, n, m* + occlusive ou *s*. Il est donc clair que les racines *iT: aiT* à *T* antéconsonantique (appartenant à la même syllabe que *|a/i*) ne sauraient influencer les racines du type *aT*. Dans le premier cas *T* a la valeur d'une occlusive ou *s*, dans le second cas, celle d'un élément consonantique quelconque. Au con-

¹ Contribution à la théorie de la syllabe p. 112-114.

² Studi Baltici VII p. 45.

³ BSL XLIV, 1947/48, fasc. I p. 54.

traire, devant voyelle *T* n'affecte d'aucune manière la syllabe précédente puisqu'il en est séparé par la coupe syllabique. Ce qui est essentiel c'est le fait de fondement qui transparait :

racines de fondation :	-ei <i>T</i> , -eu <i>T</i> , -er <i>T</i> , -el <i>T</i> , -en <i>T</i> , -em <i>T</i>
racines fondées : d'une part	-ei, -eu, -er, -el, -en, -em
d'autre part	-e <i>T</i>

Les *classes* (d'éléments) offrent des aspects multiples et compliqués. Les parties du discours au sens étroit du terme¹ (verbe, substantif, adjectif, adverbe) sont des classes de *mots*. Par conséquent les conjonctions ou les prépositions, qui ne sont que des morphèmes *syntagmatiques*, n'entrent pas dans ce classement de mots *autonomes*. Les éléments *syntagmatiques* en général trouvent un pendant dans les *prosodèmes* (quantité, accent, intonation), qualités surajoutées à des complexes phonologiques tout faits². Les phonèmes constituent des classes (voyelles, consonnes avec leurs subdivisions) tout comme les mots autonomes.

Dans les deux domaines la valeur d'une classe découle de sa fonction «syntaxique» primaire. Le terme *syntagmatique* a ici un sens large, étymologique, la *συνταξίς* des grammairiens grecs envisageant la structure phonologique (de la syllabe, du mot) aussi bien que la structure de la phrase. Pour le plan sémantique on a déjà pu indiquer le lien intrinsèque existant entre le sens général (= valeur de classe) des mots autonomes et leur fonction *syntagmatique* primaire³. Puisque le substantif sert de support de détermination, il sert de signe d'objets (choses), puisque l'adjectif sert de détermination, il désigne des qualités, etc. — et vice versa. On sera donc incliné à en conclure que certains caractères des phonèmes découlent de la fonction jouée par les phonèmes à l'intérieur de la syllabe : ainsi le rôle constitutif de la voyelle serait reflété par son aperture, etc.

Les classes sont liées entre elles par des procès de dérivation. Ces derniers sont d'une double espèce : le mot-base et le dérivé peuvent appartenir à la même classe ou à des classes différentes, p. ex. *château* : *châtelet* et *blanc* : *blanchir*. Dans le premier cas on peut parler d'une différence sémantique (diminution), dans le second cas il y a double différence, syntaxique et sémantique. Car d'une part *blanc* diffère de

¹ *Dérivation lexicale et dérivation syntaxique* BSL XXXVII, 1936, p. 87-89.

² L. Hjelmlev dans *Studi Baltici* VI p. 6 et 40.

³ *Dérivation lexicale et dérivation syntaxique* p. 91.

être blanc par sa fonction syntaxique primaire (épithète : attribut), et ensuite *être blanc*, quoique identique à *blanchir* en ce qui concerne la fonction syntaxique, s'en distingue par son contenu sémantique. En partant de *blanc* on passe ainsi par deux étapes pour aboutir à *blanchir* :

blanc → *être blanc*
↓
blanchir

Il y a un déplacement horizontal, syntaxique, et un déplacement vertical, sémantique. Même chose quand on envisage le rapport substantif : adjectif dérivé, p. ex. *printemps* et *printanier* :

printemps → *de printemps*
↓
printanier

La différence sémantique entre *de printemps* et *printanier* se superpose à celle entre *printemps* et *de printemps*, laquelle est d'ordre syntaxique.

Mais le rapport entre mot-base et dérivé n'est pas toujours aussi simple. Entre *blanc* et *blancheur* il faut intercaler deux stades intermédiaires puisque ce déplacement se décompose de manière suivante :

blanc → *être blanc* → *le fait d'être blanc*
↓
blancheur

Autrement dit, pour bâtir un abstrait sur l'adjectif correspondant on est obligé de passer par l'attribut et le nom d'action, ce qui du reste n'est d'aucune conséquence pour la forme du dérivé¹.

On voit par ces exemples que le déplacement horizontal est représenté par la *flexion* du mot-base, le procès de dérivation proprement dit consistant dans la modification verticale. Cela est encore plus clair dans les langues «synthétiques», p. ex. en russe :

<i>belyj</i> → <i>bel</i>	ou	<i>vesna</i> → <i>vesny</i>
↓		↓
<i>beleb</i>		<i>vesennij</i>

Le changement de classe (partie du discours) illustré par les derniers

¹ v. Réponses au questionnaire du VI Congrès International de Linguistes (Paris 1948).

exemples s'explique par la variabilité de fonction syntaxique. Chaque classe a une fonction syntaxique propre, mais les mots peuvent adopter des fonctions secondaires, reflétées ou non par des formes flexionnelles spéciales. Dans *omnia praeclara rara* l'attribut *rara* ne comporte aucun signe syntaxique, tandis que p. ex. la fonction secondaire de l'adjectif dans russe *sneg bel* («la neige est blanche») s'incarne dans une forme spéciale. Il est clair que c'est la fonction primaire qui décide de l'appartenance d'une forme à une certaine classe (catégorie). Les verbes français *avoir* et *être* sont des *verbes*, bien que dans des cas déterminés ils soient employés comme éléments sémantiques (*il a dormi, il est venu, il est jeune*). Tout au plus on pourrait établir une classe spéciale de mots auxiliaires à double fonction, la fonction secondaire étant celle de sémantèmes. Partant d'une idée analogue nous avons établi une classe spéciale de cas concrets, à cheval entre les adverbes (fonction primaire) et les cas grammaticaux (fonction secondaire)¹.

En phonologie, quand on procède à classer les consonnes d'une manière pertinente, c.-à-d. en tenant compte de leur emploi (et non de leur marques physiologiques), on obtient des classes dont les éléments n'ont qu'une seule fonction syntaxique (classes de fondement) à côté d'autres lesquelles présentant deux fonctions (primaire et secondaire) occupent une position intermédiaire entre deux classes de fondement. Le consonantisme grec comprend trois classes fondamentales² parce que les groupes consonantiques *initiaux* y présentent trois éléments au maximum :

classe I: ρ, λ, ν, μ

„ II: κ, τ, π; χ, ϑ, φ; γ, δ, β

„ III: σ

Appartient à la classe I un élément consonantique qui peut être précédé, mais non suivi, d'une consonne. La classe II est celle de consonnes pouvant être suivies et précédées d'autres consonnes. A la classe III appartiennent les consonnes admettant une consonne suivante, mais non pas précédente.

Or certains éléments consonantiques ont plus d'une fonction. Les occlusives labiales π, β, φ ont la fonction₂ (= fonction de la classe II) dans les types σπρ-, σπ-, πρ-, mais la fonction₃ dans les types ψ-, πτ-; σ : fonction₃ dans les types σπρ-, σπ-, σμ-; fonction₁ dans ψ-, ξ-; μ : fonction₁ dans le type δμ-; fonction₃ dans μν-³.

¹ *Le problème du classement des cas*, p. 28 ss.

² *Contribution à la théorie de la syllabe* p. 107-110.

³ I. c. des critères ont été proposés qui permettent de distinguer la fonction primaire des fonctions secondaires.

Si l'on se résout à établir des classes intermédiaires, en tenant toutefois compte de l'ordre hiérarchique des fonctions, on obtient le groupement que voici :

II	$\left(\begin{array}{c} \text{II} \\ \text{III} \end{array} \right)^1$	$\left(\begin{array}{c} \text{III} \\ \text{I} \end{array} \right)$	$\left(\begin{array}{c} \text{I} \\ \text{III} \end{array} \right)$	I
α, χ, γ	π, φ, β	σ	μ	ρ, λ, ν
τ, ϑ, δ				

Il importe enfin de définir les relations mutuelles des éléments à l'intérieur d'un complexe.

Dans *un soldat blessé d'un coup de baïonnette* le membre constitutif (*un soldat*) est déterminé par un groupe consistant lui-même en un membre constitutif (*blessé*) et un groupe accessoire; ce dernier se décompose à son tour en *d'un coup* (membre constitutif) et *de baïonnette* (membre accessoire). Donc :

un soldat + | *blessé* + (*d'un coup* + *de baïonnette*) |.

Autre est la structure d'un complexe comme *les vieux remparts de la ville* :

(*vieux* + *remparts*) + *de la ville*.

C'est que dans le premier exemple le membre constitutif est déterminé par un groupe bipartite. Dans le second exemple il est déterminé par un membre accessoire plus proche (*vieux*), tandis que le membre éloigné (*de la ville*) sert à déterminer le groupe total (*les vieux remparts*).

Or l'isomorphisme des deux plans nous fait attendre des rapports semblables entre les éléments d'un groupe consonantique. Le grec offre les complexes initiaux $\sigma\rho$ -, $\sigma\tau\lambda$ -, $\sigma\kappa\lambda$ -, $\sigma\kappa\nu$ -, qui peuvent se réduire à $\tau\rho$ - etc., mais jamais à * $\sigma\rho$ -, * $\sigma\lambda$ -, * $\sigma\nu$ -. Il en résulte que dans $\sigma\tau$ -, $\sigma\kappa$ - sont les occlusives qui fonctionnent comme membres constitutifs, σ - étant accessoire. En tout cas $\sigma\tau$ -, $\sigma\kappa$ - forment des unités relatives à l'intérieur de $\sigma\rho$ -, $\sigma\tau\lambda$ -, $\sigma\kappa\lambda$ -, $\sigma\kappa\nu$ -. Cette conclusion nous semble confirmée par le rapport $\sigma\kappa$ -, $\sigma\chi$ - \rightarrow ξ -, $\sigma\pi$ -, $\sigma\varphi$ -, $\sigma\beta$ - \rightarrow ψ -, où ξ , ψ sont en quelque sorte des «composés» bâtis sur des «groupes syntaxiques» $\sigma\kappa$ -, $\sigma\pi$ - respectivement.

Un raisonnement analogue vaut pour les groupes tripartites initiaux de l'indien ou du latin. En indien le rapport kr -, gr -, ghr - \rightarrow skr -, c.-à-d. la suppression des modes d'articulation après *s*- nous permet de

¹ Le groupement vertical des signes II et III indique la hiérarchie: II = fonction primaire, III = fonction secondaire.

parler de la «dérivation» *skr-* < *kr-*, *gr-*, *ghr-* (cf. aussi *k-*, *g-* → *sk-*; *kh-*, *gh-* → *skh-*), autrement dit du caractère accessoire de *s-* dans *sk(r)-*, etc. De leur côté *sk-*, *skh-* (où l'opposition *non-aspirée* : *aspirée* est conservée) fondent le «composé» *ks-*.

En latin l'opposition *c(r)-*, *g(r)-* → *sc(r)-*, comme en sanskrit, et en même temps le manque de *sr-*, *sl-*, *sn-*, comme en grec, plaident le caractère accessoire de *s-* dans *sc(r)-*, *st(r)-*, *sp(r)-*.

Dans toutes ces langues il est par conséquent légitime de décomposer *str-* en $(s + t) + r$, l'occlusive étant le membre constitutif à l'intérieur de la parenthèse.

Mais il y a encore la question de savoir si $(s + t)$, c.-à-d. *t*, ou bien *r* est le membre constitutif du groupe total *str-*. Il est utile de rappeler ici le parallélisme de structure entre la syllabe et la proposition, et le fait que dans la syllabe l'ordre externe est en même temps l'ordre interne, c.-à-d. que les éléments étant en rapport «syntaxique» sont contigus. Si la voyelle est comparable au verbe, et le groupe consonantique initial au groupe du sujet, le membre constitutif du groupe sera représenté par la sonante (*i*, *u*, *r*, *l*, *n*, *m*) laquelle précédant immédiatement la voyelle s'en trouve directement déterminée¹. D'autre part, tout comme le substantif, membre constitutif du groupe du sujet, est en même temps membre constitutif d'un groupe de complément, la sonante du groupe final de la syllabe occupera dans les trois langues en question la première place après la voyelle. Dans ind. *tras-* le «sujet» *tr-* (membre constitutif *r*, membre accessoire *t*) est déterminé par le «prédicat» *-as-* (*a* = «verbe», *s* = «complément»), dans *vart-* le «complément» *-rt-* se décompose, tout comme le *tr-* de *tras-*, en un membre constitutif *r* («substantif») et un membre accessoire *t* («épithète»).

Le fait que dans beaucoup de langues les groupes consonantiques finaux (comme *-rt*) représentent une inversion de groupes consonantiques initiaux (comme *tr-*) repose justement sur la loi de l'ordre interne qui postule la contiguïté des membres constitutifs des deux complexes en contact.

Mais le parallélisme entre les deux plans ne s'arrête pas là. Tout

¹ Cf. *Les structures fondamentales de la langue* p. 204: «dans ses rapports externes le groupe est représenté uniquement par son membre déterminé» (c.-à-d. constitutif); p. 208: «la proposition est représentée, dans ses rapports externes, par le prédicat (= membre constitutif).

groupe de sujet, pour compliqué qu'il soit, peut être changé en un complément, un *seul* complément, à côté duquel il en peut subsister d'autres. De même le groupe final de la syllabe consiste en un «complément direct», représentant un groupe initial *inverti*, et des «compléments indirects» qui suivent. P. ex. allemand (*h*)*art* = $a + (r + t)$, mais (*H*)*arm* = $(a + r) + m$, puisque *mr-* initial n'existe pas; de même (*H*)*erbst* = $j e + (r + b) | + (s + t)$, et ainsi de suite.

On voit qu'en décrivant les structures phonologiques on peut, sans crainte de l'équivoque, se servir de termes de syntaxe, et même de morphologie, en les mettant entre guillemets. Pour une langue comme le grec ou l'ancien français on peut p. ex. parler de «parataxe» et d'«hypotaxe» en phonologie, en opposant grec *oi* (deux syllabes) à *ooi* (une syllabe) ou ancien fr. *suer* («suer») à *suer* («sœur»). Dans *i* la syllabe autonome *i* est devenue un déterminant non-autonome de *o*, etc. Cf. *il lit*, *il mange* > *il lit en mangeant* ou *il mange en lisant*.

Telles sont les analogies de structure que la glossématique est destinée à établir à l'aide d'une terminologie nouvelle.

Il est clair que des parallélismes existent non seulement entre la syllabe et la proposition, mais aussi entre la syllabe et le mot (en tant que structure sémantique). Le sémantème ou la racine du mot représente sa partie constitutive, les éléments accessoires ce sont les différents morphèmes synsémantiques ou les affixes (suffixes, préfixes, infixes). Ici encore les mêmes problèmes se posent, surtout celui de la dichotomie pertinente. On sait p. ex. qu'une analyse fautive des verbes composés a longtemps empêché l'appréciation correcte de la morphologie du verbe slave. Une forme comme *prinositi* n'est pas *pri + nositi*, elle est bâtie sur *prinesti*. donc égale à *prinos + iti*. Le complexe *pri + nos + i-* se décompose en $(pri + nos) + i-$, le préverbe *pri-* étant un morphème plus proche (ou plus central) que le suffixe *-i-*. C'est pour cela que les itératifs (ou les indéterminés) à préverbe ne sont pas perfectifs : ils ne sont pas des composés, ils sont des dérivés bâtis sur des composés. Un trait important rapprochant le mot de la proposition et l'opposant à la syllabe, c'est l'ordre interne de ses éléments morphologiques, lequel ne coïncide pas toujours avec l'ordre externe. Ainsi la marque morphologique du moyen indo-européen apparaît en général à la fin de la forme verbale (*ábharat-a*, *ἐφάρκετ-ο*, *fert-ur*), bien qu'au point de vue fonctionnel la modification de la voix, qui attaque le sens lexical du mot (*tuer* : *mourir*, *perdre* : *périr*, etc.), soit plus centrale que p. ex. celle de l'aspect ou du temps.

De l'autre côté notons qu'*en général* le mot partage avec la syllabe un

autre caractère structural: la rigidité de l'ordre externe de ses éléments (morphèmes).

La glossématique n'est encore qu'à ses débuts. Or une théorie justifie son existence surtout par la méthode qui permet au spécialiste de résoudre les problèmes existants et d'en poser et de résoudre de nouveaux. La méthode préconisée par la glossématique est celle d'une *comparaison interne* entre les deux plans de la langue. On ne peut guère douter que cette méthode ne soit destinée à nous faire pénétrer profondément dans les détails intrinsèques des structures linguistiques. Par les exemples précédents on voit combien la description du plan phonique peut profiter d'une comparaison systématique avec le plan du contenu.

ON THE SIMPLICITY OF DESCRIPTIONS

By H. SPANG-HANSEN (COPENHAGEN)

The object of glossematics is to provide a procedure by means of which linguistic texts may be described exhaustively and without contradiction. If several procedures prove to lead to this goal that procedure must be chosen which ensures the simplest possible result of the description¹.

While it is hardly difficult, neither theoretically nor practically, to decide how far a description of linguistic texts is contradictionless and exhaustive, the decision which of the several procedures is the simplest gives rise to special problems. Such a decision will on the one hand presuppose an objective standard for what is simplicity. More important, however, is the fact that the simplicity of a description (i. e. the result of a description) is not only dependent on the description itself (the descriptive result). Simplicity in ordinary usage is a notion bound up with processes, not with 'things'; if a thing is said to be simple, it will always be conceived as being part of a process², and since 'one and the same thing' may be connected with various processes (e. g. be the result of one process, or have the function of an instrument in another process) it is impossible to regard simplicity as an independent and permanent quality of the thing. Simplicity in the terminology of linguistic theory cannot in this respect be different from simplicity in ordinary, vague usage. The simplicity of a description (i. e. of the result of a description) is dependent on the process of which the description is a part. If the description is regarded as the final result of an analytical procedure then its simplicity will be measurable by the simplicity of the

¹ cf. Louis Hjelmslev: *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (Copenhagen 1943; in the following shortened to *OSG*) par. 6.

² This is only an instance that 'things' on the whole can only be conceived in their reciprocity, i. e. they are only defined by being linked with others, cf. *OSG* par. 9.

procedure; if, on the other hand, the description is taken as a means of predicting certain relations in texts other than those that are the subject of the analysis, then the simplicity of the description will be measurable by the simplicity of the prediction process.

Since descriptions may aim at different aspects of the texts, it is further to be expected that a description which in one respect is relatively simple will prove to be less simple in other respects. An estimate of the simplicity of a description used as a means of predicting presupposes that the special goal of the prediction is known. Simplicity is a relative concept just as expediency.

It is not necessary here to discuss what precisely may be taken as the standard of the simplicity of a certain process. In vague speech it may be said that, of several processes with the same final result, that one is simplest which requires least exertion in attaining the result. The difficulty is to say precisely what exertion means. There is no doubt that in many processes it will be a question of physically or psychologically defined exertion. Only further investigations can show whether it will be possible with regard to the processes relevant for the description of linguistic texts (i. e. the analytical procedure and the prediction process) to formulate criteria which are formal in a glossematic sense¹, and which can serve as a standard for simplicity, that is criteria which present an exact standard, and which are at the same time related to the ordinary concept of simplicity². Neither for the preceding nor the following argument is it essential whether the simplicity of a description applied to a given prediction goal can be measured by means of formal criteria or whether it is necessary to measure the simplicity by means of psychological and/or physical units. The essential thing here is that the simplicity of a description — taken as a means — is a relative concept, which has significance only if the purpose to which the description is applied is indicated.

This circumstance is important for the concrete formulation of descriptions of linguistic texts. The following remarks are intended to

¹ i. e. they belong to the pattern of the language. The term 'formal' is convenient but may be misunderstood, since 'formal' in other contexts is often used as the opposite of 'real', or as belonging to the 'form' as contradistinct from the 'content'. In the terminology of glossematics 'form' (and 'formal') is a relative concept. Cf. *OSG* par. 15.

² It may be laid down, e. g., that the number of units in the inventories is the inverse ratio of simplicity if otherwise everything — including the purpose of the description — remains unchanged (cf. *OSG* par. 14).

illustrate this by means of a few instances taken from the analysis of the expression plane, with special regard to the inventory of expression taxemes (phonemes).

The phoneme inventory of a language is ascertained by applying the commutation test to the phoneme variants found in the analysis of a text. It must be a rule that commutation tests are applied to all variants in the expression signs which the examined text material contains¹. If a single commutation test gives a positive result, i. e. if the substitution of an examined variant for another examined variant in a given sign expression results in a change of content then each of the two examined variants is an invariant: in other words we are dealing with two different phonemes. But if a single commutation test is negative, if the substitution of variants does not result in a change of content, we are not therefore entitled to conclude that the variants belong to the same phoneme. The commutation test in individual cases will only help to establish phonemic difference, not phonemic identity. Not until the commutation test has been applied to the entire material is it possible to ascertain groups, each containing a number of variants among which the commutation test everywhere in the material has given a negative result, i. e. a number of replaceable variants. The variants of such a group therefore do not exhibit any phonemic difference, in other words they are instances of one and the same phoneme.

Every concrete application of the commutation test requires that it is possible, with an objectively controllable motivation, to maintain that we are dealing all the time with the same variant, after an examined variant in the sign expression in which it was found has been shifted to a given place in another examined sign expression. This means that it must be possible by means of some criterion to characterize the variant. If the sign expressions in question e. g. occur in a spoken text, the acoustic character of the variants may be used. Explicitly or implicitly, this acoustic criterion has been used in phonemics. It has also been used in glossematic analyses of the expression system of spoken languages. But while this criterion in phonemics enters into the very notion of the phoneme, the fundamental distinction of glossematics between pattern and usage necessitates an intrinsically different valuation of the part played by the acoustic quality in ascertaining the expression taxemes of the spoken

¹ More precisely: to all variants of one and the same category; e.g. in the case of a vowel variant the commutation test is only applied to vowel variants; cf. *OSG* par. 14.

language¹. In glossematics, the pattern of a language is independent of usage, in so far as usage presupposes the pattern, but not vice versa. The pattern of a language is therefore not necessarily bound up with a definite usage, more particularly with a definite manifestation. One and the same pattern can be manifested in different 'substances'; the expression plane may among other things be manifested through the acoustic substance and the graphic substance. It follows from this view that a characterization of variants by means of acoustic qualities is not the only theoretically possible procedure in ascertaining the inventory of expression taxemes in a language.

If it is the aim of a linguistic description, as is normally the case, to predict both the pattern and certain aspects of usage in hitherto not examined texts, it will be practical, however, in the description to seek the closest possible contact with the pertinent aspects of usage. If the indication of the pronunciation of a text is among the aims, it will thus be practical to make the pronunciation criteria characterize the variants. This presupposes an independent forming in usage, in this case the sound substance. Many formings of this kind are possible; the sound substance may be analyzed on a physical, articulatory or auditory basis, and there are probably within each section various possible procedures. But no such independent forming in the usage can be expected to agree entirely with the pattern of the language, i. e. to be perfectly congruent with the latter; different formings in usage can only be more or less affinitive to the pattern, i. e. they are more or less congruent with it. In principle therefore no particular forming in usage is superior to others. The choice between them is determined exclusively by the question what aspects of usage are to be described together with the pattern of the language. Furthermore, among several possibilities that refer to the same aspect, that one will be chosen which makes the desired prediction simplest.

It may also be desirable to have regard to other aspects than the pronunciation of a language — or more exactly certain features of the pronunciation — in making a description of a language. It may be expedient, e. g. to operate with as few elements as possible²; if the

¹ The term 'phoneme' in itself indicates connexion with sound. Glossematics, however, uses the term 'expression taxeme' which is neutral as to substance.

² This must not be confused with the well-known principle that of several descriptions otherwise identical the one is called simplest that lists the smallest inventory (cf. note 2, p. 62). In the text above, however, we are dealing with the *purpose* of making the inventory small.

description is intended to serve as a basis of a graphic system it is essential to remember that the number of letter symbols should for practical reasons be kept low, an aim that has played an important part in working out orthographies, as in those cases where the Latin alphabet was made to serve in languages with a greater number of phonemes. It is always possible in principle to reduce the number of taxemes by regarding commutable variants as made up of unequal numbers of repetitions of one and the same taxeme. Thus in glossematic analyses which aim at establishing contact with the pronunciation in languages with commutable long and short vowel variants the long vowels will be regarded as repeated short vowels, by which means the number of different vowels is diminished. Theoretically it is possible by such a procedure to reduce the number of taxemes until only one is left which may be repeated a greater or smaller number of times. The Morse alphabet works analogously with two taxemes (written · and —); seen from a phonetic point of view this alphabet is arbitrary, i. e. there is no connexion between the formation of the Morse letters and the customary sound value of the letters described phonetically. A description of the expression system of ordinary languages by means of a very few taxemes (repeated a greater or smaller number of times) will from a phonetic point of view probably always be arbitrary, since it is hardly possible to arrange the sounds of a language unambiguously in one or a very few dimensions¹. But it must be remembered that arbitrariness — just as simplicity — is a relative concept; non-phonetic criteria can be pointed out by means of which a reduction to few taxemes can be carried out, so that the description is not arbitrary in another respect. Ascertained phonemes might e. g. be reduced to repetitions of one and the same element, so that the number of repetitions is determined by the place of the phoneme in the set of phonemes arranged according to progressively diminishing frequency. Such a principle has been made the basis of the formation of the Morse alphabet.

In graphic systems the desire for a low number of elements is usually accompanied by a desire for parallelism of graphic elements and phonemes, a factor that may also work in the opposite direction. According to what is the dominating regard the number of elements may be different. But it may be interesting also from a theoretical point of view

¹ The concept of sonority represents a — hardly practicable — attempt to arrange the sounds of language in one dimension.

to examine the various possibilities which present themselves when different points of view are made the basis for the arrangement of expression systems. By way of illustration we shall take the short vowels in Danish.

There are among others the *y*- and *ø*-phonemes, manifested in the pronunciation by [y] and [ø] respectively, [ø] being more open than [y]¹. This phonemic difference is apparent in a great number of twin words, but in some words both vowels occur without any difference as to content². Further, a phonemic difference is found between *ø* and *ö*, the latter being pronounced [ö] which is more open than [ø]¹, and also a phonemic difference between *y* and *ö*. These last two phonemic differences occur exclusively in such pairs of words in which the vowel is followed by *n*; some instances: *synder* [sønər] 'sins' — *sønner* [sönər] 'sons'; *brynde* [brynə] 'passion' — *brønde* [brönə] 'wells'. There exists, however, no pair of words in which *y* and *ø* are commutable before *n*; in this position *y* is rare and does not occur as phonemically different from *ø*³.

If now the mentioned part of the vowel inventory is to be arranged in such a way that phonetically identical variants, which have proved to be interchangeable, are regarded as belonging to one and the same expression taxeme, we must acknowledge three taxemes: *y*, *ø*, and *ö*. If, on the other hand, the preponderant idea is to reduce the inventory, it is possible to give an unambiguous description by means of only two taxemes, which might be spelt *y* and *ø*. The manifestation of these in the pronunciation may then be described in such a way that *y* is pronounced [y], before *n* however [ø] or (rarely) [y], *ø* is pronounced [ø], but before *n* [ö]. Roughly speaking, the matter might phonetically be described like this: that the pronunciation of both taxemes before *n* inclines towards a greater degree of opening (a similar tendency in the same direction is well known as regards the pronunciation of *y* and *ø* before *r*). From a phonetic point of view the description by means of three taxemes is simplest, but if it is a question of reducing the inventory, the descrip-

¹ See e.g. A. Martinet: *La phonologie du mot en danois* (BSLP 38, 2; 1937) par. 2-2.

² *Ibid.* par. 2-14, 2-16, 2-17.

³ We emphasize that the illustration comprises only the short vowels *y*, *ø*, *ö*. It is moreover a moot question whether it is necessary to regard long *ö* as phonemically different from long *ø*, and it is thus seen that both the short as well as the long *ö* have special positions among the Danish vowels.

tion by means of two taxemes is simplest. It may be added that Danish spelling likewise has only the two letters *y* and *ø*; their distribution, however, is determined by several additional factors.

Both from a theoretical and from a practical point of view, considerable importance is attached to the possibility of attaining a simpler description of inflexional and derivative paradigms — more precisely of their expression plane — by a suitable arrangement of the inventory of expression taxemes. Here the problem is to reach a simpler description of certain aspects of the pattern of language, whereas the regard to a simple phonetic description concerns certain aspects of usage. The cases of alternation that occur frequently in paradigms may, at any rate for a part, be eliminated by a suitable arrangement of the inventory of the expression taxemes, by means of which a simpler description of the expression plane of the paradigms is attained. This will be done at the cost of the simplicity of the description as regards the phonetic aspect of the expression taxemes, and the choice between the possibilities is therefore determined by the question which of the different aspects shall be made the subject of a simple description. Instances taken from the vowel inventory of Czech may illustrate these remarks.

Corresponding to the vowels *a*, *e*, *i* (or *y*) there are in Czech also long vowels written *á*, *é*, *í* (or *ý*). There are, further, the short vowels *u* and *o*, together with long *u*, written *ú* or *ů*; the graph *ú* is only used initially, *ů* in all other positions (long *o*, written *ó*, occurs only in foreign words and will not be considered in the following). Of several diphthongs only *ou* is mentioned here.

All the vowels and diphthongs that occur can be described by means of the taxeme inventory: *a*, *e*, *i* (or *y*), *o*, and *u*. The long vowels may be regarded as monosyllabically repeated short vowels, e.g. *á* as *aa*, long *u* (*ú* and *ů*) as *uu*. The diphthongs also may be reduced, written e.g. *ou*, to the taxemes *ou*. Such a description effects the simplest possible contact with an ordinary phonetic description. But as regards the simple description of inflexion and derivation paradigms, another reduction of *ú* and *ou* will be preferable (the number of taxemes remaining unchanged). In the numerous cases in which in such paradigms an alternation takes place between short and long vowels in the stem (or root), *o* alternates with *ú* (not with *ó*, which occurs only in foreign words), and *u* with *ou* or (only initially) with *ú* (but not with *ů*); e.g.

Nominative sing.	hráč	'pea'	chléb	'bread'	dům	'house'
Genitive sing.	hrachu		chleba		domu	

Nominative sing.	kráva	'cow'	trouba	'pipe'	
Genitive plur.	krav		trub		
Diminutive	prach	'dust'	bok	'hip, side'	zub 'tooth'
	prašek		buček		zoubek
Infinitive	hájiti	'defend'	čyliti	'bend'	hloubiti 'deepen'
Iterative infinitive	hajovati		chylovati		hlubovati

It will be possible to formulate the alternations more simply — contrary to the simplest possible phonetic description of the expression taxemes — by reducing *ú* to *oo* and by reducing both *ou* and *ú* to *uu*; since *ou* is not commutable with *ú* there will be no ambiguity in regarding both *ou* and *ú* as *uu* (in dialects, by the way, the pronunciation [ou] for *ú* occurs). Thus [u:] becomes the manifestation of two different taxemes: of *uu* initially, and of *oo* in other positions. The differentiation of Czech orthography between *ú* and *ů* has its origin in precisely this circumstance: *ů* is written in the cases in which there is alternation with *o* (and where earlier stages of the language had long *o*), which is always the case except initially. The graphic symbol of *ů* is a fusion of *u* and *o*.

It will be necessary to emphasize that the problem of listing the inventory of taxemes which we are dealing with here and which the mentioned instances have illustrated is fundamentally different from the question of a definition of the individual taxemes, a question that has been treated in monographs by several authors. For several languages it has been shown (first for English by *Bloomfield*) how the individual phonemes may, without regard to their phonetic character, be defined on the basis of their possible combinations or alternations. In glossematics a further analysis of the taxemes is carried out by observing their syncretisms. But every definition or further analysis presupposes that the inventory of taxemes has been completely listed; a definition of Czech *u* e.g., on the basis of possible combinations, may turn out differently in proportion as graphic *ou* is reduced to *ou* or *uu*. All of the mentioned monographs have — implicitly or explicitly — presupposed that the inventory of taxemes or phonemes has been listed in the closest possible contact with the phonetic description, i.e. by applying exclusively acoustic criteria in the characterization of the variants in the commutation test¹.

For us, however, the question is how far it is possible, and under given

¹ Stated explicitly by Hans Vogt (*Norsk tidsskrift for sprogvidenskap* XII (1942) p. 7).

conditions expedient, to replace the phonetic characterization of the variants in the commutation test by other forms of characterization, e.g. certain aspects of inflexion and derivation.

Morphonologic or morphemic monographs have no direct bearing on this subject either, since they also presuppose that the phoneme inventory has already been established. On the other hand, the traditional orthographies offer material to elucidate the problem, this not only appears from the above-mentioned instances, but mention may also be made of the principle — well known from many orthographies — that a stem or a root within certain limits retains its spelling unchanged independent of phonematic changes in the inflexion and derivation. Glossematics seems on the whole to be a fertile soil for the study of the independent principles of written languages.

A special form is to work with *latent* units where it is possible in the listing of the inventory of expression taxemes, to attain a simple description for a special purpose. A taxeme in a sign expression is thus under certain conditions regarded as forming a reducible syncretism with a taxeme whose manifestation is zero¹. The syncretism is reduced by introducing in its place the taxeme (or more precisely the taxeme variety) with a manifestation other than zero, which under changed conditions may be found in the sign expression under investigation. The principle is known from traditional orthographies that employ 'silent letters', which are accounted for by the fact that the 'silent letter' of a word reassumes its usual sound value when the word is subjected to inflexion or derivation.

The object of operating with latent expression taxemes may be to attain a small inventory. Thus by assuming a latent *d* in Danish, *Louis Hjelmslev* has been able to describe the glottal stop as a signal for certain syllabic structures, a method which eliminates the glottal stop from the taxeme inventory; what justifies the introduction of a latent *d* in certain words, e.g. *mand* 'man', *vand* 'water', is the fact that in adjectival derivatives in *-ig* (e.g. *mandig* 'manly', *vandig* 'watery') a *d* occurs which is manifested in the pronunciation². The aim may also be to effect a simpler description of inflexion and/or derivation paradigms, e.g. the inflexion as to the gender of substantives and adjectives in French. A latent *d* in Danish *mand*, *vand*, and others also simplifies the description of derivatives in *-ig*,

¹ Cf. *OSG* par. 18.

² There is however no necessity to reckon with the latent *d*; *-dig* may be regarded as a derivative.

compare e.g. *vand* — *vandig* with *luft* 'air' — *luftig*, in which there is no latent expression taxeme.

The introduction of latent units is a particularly practical means to simplify descriptions with special aims, for latent units can never be in direct opposition to a description that aims at affinity with the pronunciation. But the description becomes less simple with respect to the prediction of the pronunciation in not investigated texts, as it is necessary — by way of supplement — to indicate under what conditions the taxemes are latent. Where it is desirable to retain a comparatively simple contact with the pronunciation, which will be mostly the case, rather narrow bounds are fixed for how many latent units may be expediently introduced.

The object of the foregoing remarks and illustrations from the listing of the inventory of expression taxemes has been to throw light on the general principle that in the choice between several contradictionless and exhaustive descriptions of texts the wider aim of the description must be the decisive factor, and that among several descriptions, each of which is expedient in certain respects, the simplest must be preferred. In all these instances the desire for a simple description of the manifestation of the expression taxemes in the pronunciation has been a dominant factor, which, however, at several points was counteracted by other regards. In practice, attention to the pronunciation will play an important part in every description of the expression system of a spoken language. My observations are not intended to deny this principle: they are intended to point out that a description on the basis of this view is not the only possible one for a glossematic consideration, nor in all cases the most expedient one. It is of fundamental importance to analyse these questions and one of the reasons is that analogous problems will appear in the content analysis where the problems are less familiar and where the wider aim of the description is not necessarily entirely analogous with the customary aim of descriptions of the expression plane. "En examinant de plus près les faits particuliers qui s'observent ou bien dans la langue en général, ou bien dans telle langue particulière, on se rend compte qu'il y a certains faits qui s'observent plus facilement dans l'un des deux plans, d'autres qui s'observent plus facilement dans l'autre."¹

¹ Louis Hjelmslev: *Note sur les oppositions supprimables (TCLP VIII (1939) p. 52).*

ON EQUIVALENT RELATIONS

by H. J. ULDALL (TUCUMÁN)

Of the many concepts which Louis Hjelmslev has brought to the theory of language, surely one of the most fruitful is that of the direction of functions, the differentiation of determination, interdependence, and constellation. It is a concept of such simplicity and generality that its scope seems potentially much wider than its application to linguistic studies alone. Within linguistics itself it has already proved its usefulness by bringing together under one explanation "syntactic", "morphological", and "phonetic" phenomena which before seemed totally unconnected. Its advantages over its predecessors, of which the most important is Jespersen's theory of the three ranks, are, apart from its greater generality, its scientific elegance and its flexibility: where Jespersen's theory chooses three ranks, in arbitrary preference to a higher number, Hjelmslev's has two — constant and variable — the minimal number, imposed by the Principle of Simplicity; where the three ranks lead to the same classification of *the furiously barking dog* and *the dog barks furiously*, the new theory permits a differentiation: (*furiously* → *barking*) → *dog* : (*the dog* ↔ *barks*) ← *furiously*. The value of Jespersen's theory has of course not been destroyed by the appearance of Hjelmslev's: it was an important, perhaps an indispensable, step on the way.

The arrow-notation, too, is a great advance. A relation such as the selection $a \rightarrow b$ can of course be indicated in the ordinary algebra of symbolic logic, by the formula $(a + \bar{a})b$, but this notation lacks the clarity and simplicity of Hjelmslev's and completely fails to bring out the dynamic aspect of the relation.

The formal definition of direction in functions can be constructed in a large number of different ways, and a good many of them have been tried during the fourteen years since glossematics first saw the dark of

three o'clock in the morning. It would take up too much space to report on these experiments in detail here; I shall simply give the relevant parts of my own current definitions, which, as will be seen, differ somewhat from those of *Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse*, although the reality behind the form remains almost entirely unchanged.

1. By *relation* is understood the function 'both-and': $a.b$.
2. If there is a relation $a.c$ and another $b.c$, then a and b are said to be *equivalent* in respect of the relation with c : $(a + b).c$. Two or more functives which are equivalent in respect of all relevant relations are said to be *identical*: $a = b$.
3. If there is a chain $a.b$ such that $(a + ab).R$ but not $(b + ab)$, then the relation is said to be a *selection*: $a \leftarrow \leftarrow b$; so also if $(b + ab).R$ but not $(a + ab)$: $a \rightarrow \rightarrow b$. If $(a + b + ab).R$, then the relation is said to be a *combination*: $a \leftarrow \rightarrow b$. If neither $(a + ab)$ nor $(b + ab)$ then the relation is said to be a *solidarity*: $a \rightarrow \leftarrow b$. A relate which is equivalent with its first-degree arrivate¹ is called a *major terminal*; a relate which is not, is called a *minor terminal*.

In this way the definition of direction is tied to that curious ability of units to occur on more than one derivational level which is so characteristic of linguistic structures². This seems to me an advantage. Thus in the chain *when he came* $\rightarrow \rightarrow$ *I went*, *I went* is defined as a major terminal, not on the grounds that it can occur alone, but because it is equivalent with its first-degree arrivate, i.e. with the nexia of which it is a first-degree derivate. This is, of course, a purely technical distinction and one which will be of scant interest to the general public.

The difference between Hjelmlev's notation and the one proposed by me is very slight. The two notations correspond as follows:

selection	$a \leftarrow b$	$a \leftarrow \leftarrow b$
	$c \rightarrow d$	$c \rightarrow \rightarrow d$
combination	$e - f$	$e \leftarrow \rightarrow f$
solidarity	$g \leftrightarrow h$	$g \rightarrow \leftarrow h$

I have suggested the change, partly for practical reasons — you need

¹ An arrivate is the opposite of a derivate.

² And, apparently, of some others. Consider, for example, the Archbishop of Canterbury, who, as Bishop, is equivalent to the other Bishops, as Archbishop, to the one other Archbishop in the Church of England, and as Primate of All England, to the Pope, the Grand Lama, the Aga Khan, and other Heads of Churches.

only two arrows on a typewriter, and the headless arrow is left free to be used with the value "minus" — partly to bring out more clearly, in the notation itself, the difference between major and minor terminals: it will be seen that a major terminal (a, d, e, f above) always has an arrowhead pointing towards it, while minor terminals (b, c, g, h) are characterized by the blunt end of the arrow. With this notation it is still possible to separate the constants (a, d, g, h) from the variables (b, c, e, f). Another slight innovation is the use of a dot between two symbols ($a.b$) to indicate a relation without reference to its direction, so as to leave simple juxtaposition free to indicate a duplex unit (ab).

If, now, we return to our example, *when he came I went*, it will be seen that a reasonable second step in the analysis is to divide off *when*, since *he came* will have been registered separately elsewhere in the inventory. The relation thus discovered is clearly a selection with *he came* as the major terminal. For the sake of convenience, let us put this into algebraic notation, a standing for *when*, b for *he came*, and c for *I went*. We then have, as a result of the first analysis, $ab \rightarrow \rightarrow c$, and, as a result of the second one, $a \rightarrow \rightarrow b$; in all, $(a \rightarrow \rightarrow b) \rightarrow \rightarrow c$, corresponding to the category $(abc + bc + c)$. But this category does not represent all the actual occurrences, since we know that b as well as c is equivalent with abc , so that the category needed is $(abc + bc + b + c)$. It would appear, then, that while the relation between ab and c is a selection, the relation between b and c , when a is not present, is a combination, i. e. there are two alternative relations.

We could, of course, leave it at that and simply write $ab \rightarrow \rightarrow c$ and $b \leftarrow \leftarrow c$ separately, without making any attempt to combine them; but for one thing, that would mean the limitation of the arrow-notation to chains with only two relates, which is unsatisfactory, and for another, it seems theoretically more interesting — and no infringement of the Principle of Simplicity — to introduce the concept of equivalent relations. This extension is the more easily made since it has always been held that functions could themselves be the terminals of other functions, though we have mostly thought of them as the terminals of relations.

Relations, being highly abstract, are indistinguishable one from another unless (1) there is at least one terminal which is not common to them: i. e. we can distinguish between $a.b$ and $c.d$, and even between $a.b$ and $a.c$, but not between $a.b$ and $a.b$ unless (2) their directions are different, e. g. $a \leftarrow \leftarrow b$ and $a \rightarrow \rightarrow b$. I now propose the following definition, which, for the purposes of this paper, will be number four:

4. Two or more relations are said to be *equivalent* when their terminals are identical; when, in addition, they have the same direction, the relations are said to be *identical*.

It will be convenient to adopt the same signs for equivalence and identity of relations as for equivalence and identity of functives, i. e. $a \leftarrow \leftarrow b + a \rightarrow \rightarrow b$ or, more compactly, $a \leftarrow \leftarrow + \rightarrow \rightarrow b$, and, for identity, $a \leftarrow \leftarrow b = a \leftarrow \leftarrow b$.

For our example we wanted a formula which would indicate the equivalence of $b \rightarrow \rightarrow c$ and $b \leftarrow \leftarrow c$ and which would correspond to the category $(abc + bc + b + c)$; these conditions are fulfilled by the following formula: $(a \rightarrow \rightarrow b) \rightarrow \rightarrow + \leftarrow \leftarrow c$. The category immediately obtained from this chain is $(abc + c + bc + b + c)$, but as there is no sense in saying "either c or c ", we shall follow standard logical practice, according to which $2c = c$, and reduce our category to $(abc + bc + b + c)$, which is the one we wanted¹.

The use of this formula, and of others of the same type, involves a convention which must be made explicit. Equivalence of relations obviously finds no application unless there is a third relation which conditions the occurrence of the alternating directions. It is also clear that the other terminal of this third relation must be a variable, since, in order to furnish two conditions, it must have the ability to be present or absent. The third relation is therefore necessarily either a selection, with the third relate as the minor terminal, or a combination. The convention is that the first relation in the category is the one which is in force when the third relate is present, while the second one obtains when the third relate is absent. Thus the formula $a \rightarrow \rightarrow (b \leftarrow \leftarrow + \rightarrow \leftarrow c)$ yields $(abc + ab)$ in the first place and (bc) in the second, in all $(abc + ab + bc)$, and the formula $a \leftarrow \leftarrow (b \rightarrow \rightarrow + \leftarrow \rightarrow c)$ firstly $(abc + ac)$, secondly (a) , and thirdly $(bc + b + c)$, in all $(abc + ac + bc + a + b + c)$.

If equivalence of relations is not taken into account, only 32 of the 64 possible categories containing up to triplex units are represented by chains, although there are 48 different chains. The last-mentioned category, for instance, $(abc + ac + bc + a + b + c)$, cannot be produced by any arrangement of arrows not including a $+$. With these new formulae 72 more chains are added, and another 28 of the possible categories are covered, bringing the total up to 60, which still leaves 4 categories un-

¹ There is another logical convention according to which $a^2 = a$; this finds no application in glossematics because of the occurrence of identity units.

accounted for. These four are $(abc + a + b)$, $(abc + a + c)$, $(abc + b + c)$ and $(abc + a + b + c)$, all categories containing no duplex unit.

There are, a priori, two possible answers to this problem: either these four categories do not occur, or else the notation needs further expansion. It might be that there was a law to the effect that categories containing a triplex unit must also contain at least one duplex unit; this would be the case if Hjelmslev's law about categories of consonant units¹ could be generalised to be valid for all categories, but examples can be found which contradict this hypothesis, and, even if this were not the case, it seems imprudent to leave oneself exposed to such a contingency.

The missing formulae can be supplied by taking in another set of arrows. The original formulae for duplex chains are

$$\begin{array}{llll} a \leftarrow \leftarrow b & \text{corresponding to the category} & (ab + a) \\ a \rightarrow \rightarrow b & \text{---} & (ab + b) \\ a \leftarrow \rightarrow b & \text{---} & (ab + a + b) \\ a \rightarrow \leftarrow b & \text{---} & (ab) \end{array}$$

If, now, we subtract ab from each of these categories, we shall get

$$\begin{array}{l} (a) \\ (b) \\ (a + b) \\ (0) \end{array}$$

to which we can fit arrows, for instance as follows:

$$\begin{array}{llll} a \leftarrow \leftarrow b & \text{corresponding to the category} & (a) \\ a \rightarrow \rightarrow b & \text{---} & (b) \\ a \leftarrow \rightarrow b & \text{---} & (a + b) \\ a \rightarrow \leftarrow b & \text{---} & (0) \end{array}$$

By using these new formulae in categories of relations we add another 72, obtaining a total of 192, and all the 64 categories containing up to triplex units are now covered by three chains each. The formulae corresponding to the four hitherto uncovered categories are as follows:

$$\begin{array}{ll} (abc + a + b): & (a \rightarrow \leftarrow + \leftarrow \rightarrow b) \leftarrow \leftarrow c \\ & (a \rightarrow \leftarrow + \leftarrow \leftarrow c) \leftarrow \rightarrow b \\ & (b \rightarrow \leftarrow + \leftarrow \leftarrow c) \leftarrow \rightarrow a \end{array}$$

¹ *Proceedings of the Second International Congress of Phonetic Sciences*, Cambridge University Press, 1936, p. 53.

$$\begin{aligned}
 (abc + a + c): & \quad (a \rightarrow \leftarrow + \leftarrow \leftarrow \leftarrow b) \leftarrow \rightarrow c \\
 & \quad (a \rightarrow \leftarrow + \leftarrow \leftarrow \rightarrow c) \leftarrow \leftarrow b \\
 & \quad (b \rightarrow \leftarrow + \rightarrow \rightarrow c) \leftarrow \rightarrow a
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
 (abc + b + c): & \quad (a \rightarrow \leftarrow + \rightarrow \rightarrow b) \leftarrow \rightarrow c \\
 & \quad (a \rightarrow \leftarrow + \rightarrow \rightarrow c) \leftarrow \rightarrow b \\
 & \quad (b \rightarrow \leftarrow + \leftarrow \rightarrow c) \leftarrow \leftarrow a
 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned}
 (abc + a + b + c): & \quad (a \rightarrow \leftarrow - \leftarrow \rightarrow b) \leftarrow \rightarrow c \\
 & \quad (a \rightarrow \leftarrow + \leftarrow \rightarrow c) \leftarrow \rightarrow b \\
 & \quad (b \rightarrow \leftarrow + \leftarrow \rightarrow c) \leftarrow \rightarrow a
 \end{aligned}$$

Whether these formulae are sufficient to take care of the 16,384 possible categories containing up to quadruplex units or the 2^{30} containing up to quintuplex¹ I do not know. These notes are published in homage to Louis Hjelmslev and in the hope that others may be able to continue where I have to give up.

¹ The general formula is 2^{n-2} , where n is the degree of complexity.

ON THE NEUTRALISATION OF SYNTACTIC OPPOSITIONS

By C. E. BAZELL (BUDAPEST)

Four types of non-paradigmatic relation, each applicable to the planes of content and of expression, have some bearing on our subject:

(i) The relations in a given chain, i.e. *in praesentia*.

(ii) The relations in the system which these manifest, so far as they are relevant. For instance in the expressive chain *ab*, *a* and *b* are successive. But this succession of speech-units need not answer to anything in the system. To prove that it does we must show that the reverse sequence *ba* stands in distinctive contrast, i.e. that the reversal of phonemes is capable of calling forth a difference in content. If in principle it can, then the relation "before-after" corresponds to an opposition in the system, in the same right as the relevant features of the phonemes themselves.

(iii) The syntagmatic functions, e.g. "selection"¹. These are faculties for combination in the chain, and hence cannot of course be applied to the relations in any given chain.

(iv) The relations between the terms in a pattern, e.g. subordination. If in the pattern of which the combination of attributive adjective and substantive is an example, the functions of one member (e.g. the substantive) alone are similar to the functions of the whole group, this member is said to be superordinate. The same relations may hold between phonemes in the chain. They might in some sense be called relations *in praesentia*, but they are clearly of quite a different kind from that of succession. For the relation of succession is given in the chain in question, whereas that of subordination can only be determined through the behaviour of the units in other environments.

¹ Cf. Hjelmslev, *Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse* pp. 21—37. Cited here as *OSG*.

It is to be noted that the relations under the second heading themselves form paradigms. Whereas one term preceding another in the chain is in syntagmatic relation with it, the relation "before", regarded as a relevant unit in the system, is paradigmatically opposed to "after". The sequence *ab* contrasts, *in absentia*, with the sequence *ba*.

In some languages the order of units within the morpheme has no distinctive function. In North Chinese (Mandarin) the phonetic order of consonants is fixed, except for *n*; of the other consonants *r* is always final, while the remaining consonants are always initial. In many languages the sequence of phonemes within the syllable is entirely fixed; this is not common in European dialects, but Old Slavonic, before the loss of the "reduced vowels", may probably be cited¹. In other languages the orders of one class of unit could be regarded as distinctive, while the sequence of the other units would follow automatically. For instance, it would often suffice to describe consonants as final or non-final, from which all other relations would ensue². But where the sequence of units is in principle unfixed, and is regulated only in certain environments or in the case of certain phonemes, it is still unusual to speak of neutralisation.

For this fact there are doubtless two reasons. These neutralisations have few morphological effects. Only rarely the replacement of one order by the other, i.e. "implication"³ in the domain of sequence, involves a morphological transposition, a reversal in the order of phonemes expressing a morpheme. But many neutralisations of phonemic oppositions are also

¹ According to one view, supported by Trubetzkoy, *n* could occur in syllabic final as well as initial position. Trubetzkoy based his opinion mainly on the use, in the Glagolitic script, of a distinct graphy for the nasal where most modern dialects show a nasal vowel. Since, however, this sign is distinct from that for initial *n*, a separate phoneme can probably be posited. This may well be the best structural interpretation of final nasal in Chinese, the increase in number of phonemes thus entailed being compensated by the simpler formulation of the principle of the irrelevance of position.

² This would seem to be the position in most Tibeto-Burman dialects. Trubetzkoy (*Grundzüge* p. 220) gives a different account of Burmese, according to which "Konsonanten... im Wortauslaut nicht geduldet werden". It is difficult to see how the system could bear this interpretation. But if it were correct, it would follow that order could not be a phonological feature within the Burmese word, a consequence he did not draw.

It is to be noted that in a system with only two orders distinguished in their actualisation by position relative to a unit regarded as itself without order, we should not have to do with a feature answering to the functional definition of order implied below.

³ Cf. Hjelmslev, *Note sur les oppositions supprimables*, TCLP VIII p. 55, and *OSG* p. 81.

incapable of entailing alternations of morphemic expression. This is true for instance of the neutralisation of the opposition *m/n* in final position in Greek, as contrasted e.g. with Finnish. Inversely, implications of order occasionally entail morpheme-alternations: for instance in Hungarian, where the opposition of order is suspended for the combination of *r* and *h* within the morpheme, inflected forms from the stem *teher* "burden" are of the type *terh-* (for **tehr*). No fusion in the expression of plerematic units is here involved, similar to that of Russian *rod-* "race" and *rot-* "mouth"¹, since by chance a noun **tereh* in distinctive opposition is lacking. But it is clear that this fact is irrelevant to the principle.

The second reason has still less relevance. This is the common tendency to treat terms and relations in the light of quite different criteria. That this tendency is unjustified follows from the fact that the distinction between term and relation is not "given": it is the result of an interpretation. The fact that a reversal of expressive units is capable of calling forth a difference in content implies that their order answers to something in the system, but it does not follow that this feature in the system is the relation of order. For order in the chain, even if relevant, could be replaced by some non-relational substance without the system being affected. Let us suppose order replaced by pitch: a given order in the chain would be replaced by a given absolute degree of pitch, and the actualisation of the phonemes could then take place in random sequence. Now the pitch of each phoneme may be determined without reference to its environment, hence the relations in the actual chain would count for nothing.

It seems likely that, presented with such a norm, the analyst would be inclined to interpret the various degrees of pitch as features of the phonemes rather than as relations between them. And yet the pitches are mere substitutions of the orders, and as such must manifest the same system. The characteristics of order would of course be kept in the new substance (pitch): i.e. pitch 3 would presuppose pitches 1 and 2, and so on. This is all that is meant by order, and if we have decided to treat it as a relation the new substance will not affect the analysis. But we could have decided otherwise².

¹ Cf. *Note sur les oppositions supprimables, loc. cit.*

² It is usual to interpret the prosodic features as qualities of units, (*prosodische Eigenschaften*), though in the chain they are actualised as relations between units, as is peculiarly obvious with the "*Anschlussarteigenschaften*". It may well be here that the system would better be interpreted in agreement with the substance.

So far we have taken order as our example of a syntactic relation. In the plane of expression three levels have been mentioned. Firstly phonetic order. Secondly phonemic order, i.e. order of which the relevance has been proved but which, so to speak, is still tainted with the substance: its definition is of the same sort as that which the Prague School would give for vowel or consonant. Thirdly order in the system, which must be given the sort of definition which glossematics would demand for vowel¹ or consonant. At this third stage "after" and "before" are mere labels for a relational opposition. If we were to substitute one member of the opposition for another (that is to say, in practice, if we were to reverse all chain-sequences) the system would remain the same². But this does not exhaust the levels of order, since there remains another type of order which rightly enjoys this name, since it has the same structural definition³ though in a different field. This is the so-called "structural order", as when it is said that German *wird kommen können* has the structural order "wird — können — kommen", or better "wird-können/kommen". By this it is meant that the syntactic system of German forces us to take *wird können* and not *wird kommen* as a unit in this case despite the ostensible sequence. It is true that this also answers to the relations in content, but that is not the same fact. The distinction may easily be illustrated from the purely expressive level. Let us suppose that we transposed the first two phonemes in all English words and presented the result to a phonologist for analysis, as though it were the material of an actual language. He would soon discover that the combinatory rules in this new language often favoured treating the first and third phonemes as a phonemic syntagma. In other words the "structural order" would not be so different from that of English as the actual

¹ The present writer is unable to agree in detail with the definitions of vowel hitherto offered in glossematics, so far as they are familiar to him; and believes that the ultimate definition is more likely to be in terms of subordination than of determination. But the principle stands.

² It is sometimes forgotten that such substitutions can only be carried out with minimal features. We could not substitute *p* for *k*, in a language possessing *b* and *g*, without affecting the system. Still less could we substitute one word-meaning for another, as has recently been suggested; the minimal units of content would alone provide the basis for such an operation.

³ This definition would not entail that order be taken as a relation. If it is, then an isolated term cannot be said to have order; whereas if it were chosen to call order a feature of the unit, an isolated unit would be said to be "first": a mere difference of convention, but one which might well be suggested by the morphological system of the language concerned.

order. That it nevertheless would be different derives from the fact that the actual order also has structural relevance, and would have to be taken into consideration like every other feature of the system. For this reason the term "structural order", which we keep here for want of a better, is not very fortunate. The difference is that between a syntactic relation of the second, and of the fourth, type; that is to say that "structural order" belongs to the same level as subordination. Whereas relations of the second type appear from an inspection of the individual chain, providing only that we know how they are manifested in the substance in question, those of the fourth type are only discovered through a comparison of different chains, even after such comparisons as are necessary for the establishment of the relevant features have been undertaken. The latter we call pattern-relations. Relations of the second type will be termed in contrast *overt* relations.

The overt relations are directly manifested in the actual chain-relations, or at least in some features of *la parole*, capable of calling forth a distinction upon the other plane. For the pattern-relations on the other hand the question of relevance cannot arise: they are relations between types of relevant features, or rather the schemes into which these may enter. An expressive pattern has no content, though it may be necessary to recognise the pattern before we can recognise the meaning; for semantic oppositions may be expressed by the position of an expressive feature in the pattern, which, though not itself having content, provides the framework without which position could not be conceived. The patterns are, as it were, the chess-boards on which the game of meaning is played; though to render the analogy more close one would have to imagine that the board, in chess, could only be guessed through the arrangement of the chess-pieces. In some artificial systems, such as that of mathematical symbolism, the pattern is necessarily deducible from the units and their arrangement, and this is often true of part-systems in natural languages, e.g. within the phonology of the word. But more often this is not so, which in practice means that even when each term in the chain can be unambiguously interpreted, the chain as a whole may remain ambiguous.

There is a natural though not a necessary correspondence between the pattern-relations and the overt relations, and again between these and the actual relations in the chain. The latter correspondence derives from the fact that, though logically form precedes substance, historically substance precedes form. This form may afterwards be manifested in new

substances, but the tension between the old form and the new substance¹ is always plain. We shall assume below that the overt relations answer to their manifestation in the chain, since it is outside the scope of this note to define them. It is rather the pattern-relations with which we are concerned.

The pattern-relations of *subordination* and *cohesion* have in common that they presuppose structural order: the latter can be concluded from either. Cohesion is the degree with which two units combine to make the equivalent of a single unit: for instance if of the two groups *en* and *ne* the former may unite with much the same preceding and following elements as a simple vowel, or may combine with supra-segmental features such as the tones in the manner of a single vowel-phoneme, whereas the latter cannot, then *en* has closer cohesion than *ne*. If in both these combinations the combinatory possibilities of the whole group are more similar to the vowel's than to the consonant's, then the vowel is superordinate, and the consonant subordinate.

But these relations only hold on condition they are characteristic of the pattern to which the group belongs. When a group is not characteristic of its pattern, i.e. when one at least of its members is used in a "marked" function, the relations are those which customarily hold between the members of the pattern. Thus *ai* may be equally commutable with *a* or *i*, but if *ai* belongs to the same pattern as *al*, *ar*, *at*, *as* etc. and if *a* is superordinate in these groups, it is also superordinate in the group *ai*. Since the superordinate is the unmarked term of the opposition *super-/subordinate*, it may be replaced by the term "central" and this used when there is only one member as well.

The natural equivalents of cohesion and subordination among the *overt* relations are juncture and relative prominence. Two units in close cohesion tend to unite more closely in the chain. The central element tends to be more prominent. But there is no necessary association. Two units in close cohesion may not even be adjacent in the chain, whereas the central unit, as above defined, may be less prominent than the subordinate.

¹ There is for instance an obvious tension between the graphic substance and the system of a natural language, which was never intended for actualisation in two-dimensional space; though in a limited degree the form is already influenced by its new mode of manifestation, cf. the possibility of a new "taxeminventar" or new categories (*OSG* p. 92).

When two units are simultaneous in the structural order, the opposition of subordination is neutralised, i.e. there is co-ordination. This answers to the obvious fact that when two features (e.g. vowel-quality and nasality) are simultaneous in overt order, no distinctions of prominence (e.g. syllabic/asyllabic) can be made, as between the two features.

The fact that two groups belong to the same pattern cannot be determined by the fact that the interior relations (e.g. cohesion or subordination) are the same, since this would involve circularity: it is the general characteristics of the pattern which determine the relations posited for a given group. The test of identity of pattern is the mutual substitution of two groups, and the question of interior relations comes after.

This is of special importance for another pattern-relation, that of determination. By determination we understand, with the glossematicians, presupposition, but apply the term here not to a syntagmatic function but to the general relations in the pattern. One unit will be said to determine the other if the bulk of elements having the same position in the same pattern presuppose a member of the class to which the other element belongs, but not vice versa. In this we follow the conventional usage whereby a substantive is said to determine another substantive if it fills that place in the pattern which normally falls to an adjective or other semanteme whose "unmarked" function it is to accompany a substantive. On the pure plane of expression the determinant is normally also subordinate, e.g. the fact that the functions of *ba* are in general the functions of *a* is due to the fact that *a* may, like the whole combination, stand alone, i.e. it does not determine *b*. But in morphology it is common that an element should show all the characteristics otherwise associated with a superordinate while remaining determinant. That verbs are the determinants of their subjects is evident, at least on the side of content. At the same time the verb combines, in the expression, with those inflections which embrace the whole nexus¹ inclusive of subject, i.e. is treated as central in the nexus. Again morphemes commutable²

¹ Cf. Hjelmslev, *Essai d'une théorie des morphèmes* (Actes du IV^e congrès des linguistes) p. 143, and *Mélanges... J. Marouzeau* p. 276.

² This commutability applies of course only to the third person, which is one reason why the cohesion of subject and verb must be regarded as looser than that of object and verb, which has wide commutability with intransitive stems. Indeed the cohesion of subject is the loosest compatible with the role of determinatum to a unit adjacent in structural order.

with nexus, e.g. the impersonals, are verbal rather than nominal. Thus the verb in predicative function, although determinant, is that member of the group whose characteristics are more nearly the characteristics of the whole group. Hence its final position in the phrase in those languages in which the subordinate, with normal word-order, always precedes.

Unlike the other pattern-relations, determination can have no overt equivalent, for the simple reason that one unit could not be "seen" to presuppose another in the actual chain unless the latter were in fact necessary, so that the relation between the two units would be irreversible and hence irrelevant. This objection does not apply to determination itself, since a pattern in which one set of terms, taken in general, presupposes another, may be filled in a given chain by two terms in the inverse relation.

It is comparatively rare that the three relations of cohesion, subordination and determination should be all completely independent of one another, but an instance is provided by the combination of verb and noun in European languages:

(i) The verb may be either central or subordinate with respect to the noun without alteration of cohesion or determination: cf. verb with object and participle with superordinate noun.

(ii) The verb may have different relations of cohesion with the noun, without alteration of subordination or determination: object and subject are both subordinate determinata but with different degrees of cohesion (cf. above).

(iii) The verb may have different relations of determination vis-à-vis the noun, without alteration of cohesion or subordination, cf. the use with object and that with noun in "adverbial" function.

With reference especially to the last of these three possibilities, it must be added that the comparison of almost any two groups will yield differences of cohesion. When however these are as small as is compatible with the other differences of relation, they may be regarded as irrelevant.

The oppositions between pattern-relations could be regarded as neutralised whenever two morphemes can enter into only one of two given relations with each other. But in practice it is not profitable to speak of neutralisation except when all members of the paradigms in question stand to each other in a fixed relation. The most obvious instance is the

relation of most inflectional morphemes to the stem they determine. The inflections of tense, for example, are naturally always determinants of the verbal semanteme; they have a fixed cohesion with the latter and are always subordinate, i.e. the stem is decisive for the functions of the whole group. The degrees of cohesion vary from one inflection to another, and are less close by definition than for basic affixes, but within a given paradigm they are generally constant. Not all inflections have a subordinate character: the inflections of case and mood are decisive for the functions of the word-complex; but their relation to the stem is clearly incapable of being reversed in this respect.

To such morphemes as the last the notion of determination is hardly applicable at all on the level of content. For the determination of noun by transitive verb, where three morphemes (verb, noun, accusative) are concerned, means that the verb presupposes a noun in a given relation; and it is precisely this relation which the accusative expresses. In other words the content of the inflectional morpheme is here the relation involved in the fact of determination. It is thus meaningless to speak of this relation as holding between the accusative and the stem-morphemes.

This is even more obvious for the morphemes of congruence, such as adjectival gender or number. Here the morphemes express not a given relation but the fact of relation to a given other unit alone. They answer, on the plane of content, to the relations of structural order themselves; while the relations they bear to other expressive units correspond to nothing in content.

The fact that within the limits of the word syntactic oppositions are often either neutralised or, in special cases, inapplicable, was the structural basis of the old convention according to which relations in the word did not come under the heading of syntax at all. This convention was less harmful than the assumption, which it usually accompanied, that syntactic relations hold between words considered as wholes. This assumption could never be carried to its logical conclusion in any description of language; for the rest the traditional notion of inflection as opposed to formative affix depends precisely on the fact that the former does not, or does not necessarily, unite with a stem to form a unit in the chain. That syntactic relations cut across word-boundaries was therefore implicitly recognised in traditional grammar, though it coexisted with the incompatible view of the word as fundamental unit in the chain of discourse. Its importance on the level of expression cannot be denied, in the same right as that

of syllable or phoneme¹; but like the latter it has no necessary correspondence with any unit or complex in the content.

Why then should there be a correspondence, however rough, between the expression of units within the word and the neutralisation of syntactic oppositions? Partly no doubt because it is precisely the role of the word-cliché to assume responsibility for the arrangement of elements, thus removing the burden of choice from the speaker. Historically, the causes which operate towards the unification of different elements in the body of a single word are the same as those which operate towards neutralisation in general. It is therefore not surprising that the oppositions of relations within the word are often fewer than the features of content expressed could explain². It is not however the relations of content as such between which the oppositions are neutralised; we have rather to do with a limitation to the possibilities of expressing these relations within the boundaries of given types of syntagma. It is possible to examine an expressive unit such as the word from the standpoint of content, but the results will inevitably be coloured by the choice of a given expressive unit, of which the limits do not coincide with those of the semantic units. Such results cannot be regarded as valid except in relation to their arbitrarily chosen starting-point. Though it has now become axiomatic that either plane must be judged with reference to the other, a real equality of treatment remains an ideal still far from fulfilment. At the present stage it is probably enough to demand that the preferential treatment of one level, usually that of expression, should arise from the nature of our material and never be imposed by the linguist.

¹ In many languages the word might be defined as the maximal unit within which there are no oppositions of juncture, just as the syllable might be defined as the maximal unit in which there are no oppositions of prominence and the phoneme as the maximal unit in which there are no oppositions of order, i.e. the phonemic features are necessarily simultaneous. In other languages there are different degrees of juncture in the word, e.g. looser junction for composition than for inflection, or different degrees of prominence within the syllable, in relevant opposition (at least if the "Silbigkeitskorrelation" [Trubetzkoy, *Grundzüge* 139] answers to the same functional definition within the syllable as the "Betonungskorrelation" for the relations as between one syllable and another). It seems likely that the same relations may be repeated at different stages of the hierarchy, so that the former cannot be used to define the latter.

² For instance in Turkish a reversal of the suffixes *-il-* (passive) and *-dir-* (causative) would answer to a distinction of meaning: *sev-dir-il-mek* "to be caused to love", **sev-il-dir-mek* "to cause to be loved". But the latter form, though cited in several general works on linguistics, is unknown to Osmanli Turkish, where the meaning required must be expressed by a periphrasis. Where order within the Turkish verb is free, a reversal is not generally accompanied by a change in content.

CONTRIBUTION TO THE DISCUSSION CONCERNING 'LANGUE' AND 'PAROLE'

By KRISTEN MØLLER (COPENHAGEN)

Very few linguistic theories in our time have been, and continue to be, so frequently and thoroughly discussed as Ferdinand de Saussure's distinction between *la langue* and *la parole*. It is hoped that the following reflections may contribute to throw some light on certain aspects of the Saussurean bipartition of human language, language in the widest sense of the word.

When comparing all the definitions of *langue* and *parole* attempted in Saussure's *Cours de linguistique générale*, the reader does not feel quite clear about what the two words are meant to denote; he may even find himself not a little confused¹. Saussure's explanation of the two new terms undeniably affords ample scope for wide divergencies of opinion and interpretation.

The definitions of *langue* and *parole* given by Saussure seem to be based on two main principles: (1) the contrast between collective language (*langue*) and the language of the individual (*parole*) and (2) the contrast, on the one hand, between the purely linguistic form, i.e. the relations between the linguistic elements (*langue*), and on the other, the realized form, language as it presents itself materially (*parole*). In illustration of this one or two passages may be cited: 1. 'En séparant la langue

¹ Cf. Doroszewski's and Hjelmslev's treatises '*Langue et parole*', respectively in *Prace filologiczne XIV* and *Cahiers Ferdinand de Saussure II*. Malmberg seems to hold the opposite view, when in *Till frågan om språkets systemkarakter* (*Vetenskaps-societeten i Lund, Årbok 1947*), p. 7 of the reprint, he declares the distinction between *langue* and *parole* to be one of the clearest points in Saussure's *Cours*. Considering the particular circumstances in which that book saw the light, it is not unnatural to wonder whether Saussure might not have worded certain passages quite differently, had he lived to publish his own lectures.

de la parole; on sépare du même coup: 1° ce qui est social de ce qui est individuel; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel¹. 2. '... la langue ne peut être qu'un système de valeurs pures...'; '... dans la langue il n'y a que des différences'²; 'la langue est une forme et non une substance'³.

I

It was the first, mainly sociological, determination of the two words: language as a social institution, a collective norm as opposed to the usage of the individuals, that came to attract most attention. Indeed, this is not to be wondered at, considering that in his own introduction, it is in terms of sociologico-linguistics that Saussure explains this terminology; whereas for the other explanation the reader has mainly to go to Saussure's general view of language. Many linguistic theorists seem to have concentrated on and accepted the sociological view, among them are for instance Meillet⁴, Bally⁵, Vendryes⁶, de Boer⁷. Others have objected to Saussure's theory; Otto Jespersen, in particular, criticized very strongly Saussure's contrast: social (collective) versus individual in language. No sharp line can be drawn between what is collective and what is individual, he maintains: "the most individual speech is socially conditioned: an individual is never completely isolated from his surroundings, and in every utterance of "la parole" there is a social element"⁸, a statement

¹ *Cours*, p. 31; see further Chapitre IV and V, in particular.

² *Cours*, pp. 175 and 172; for further reference see especially Saussure's concept of langue as expressed in the well-known similes of the game of chess, the coin, etc. (cf. also Hjelmslev, *Langue et parole*, p. 36).

³ *Cours*, p. 161.

⁴ See e.g. *Ling. hist. et ling. gén.* II, pp. 29, 73 and *Litteris* III, p. 247 f.

⁵ *Langue et parole* in *Journal de Psychologie* 1926, p. 693 f. (against Jespersen).

⁶ See e.g. *Cahiers Ferdinand de Saussure* VI, p. 54 f.

⁷ *Syntaxe du français moderne* (1947), p. 5. — See also Bogarty and Jakobson in *Don. nat. Schrijnen*, 1929, p. 900 f.

⁸ *Mankind, Nation and Individual from a Linguistic Point of View* (1925), p. 19. Here I might note another slight divergency of opinion between Malmberg and myself. Malmberg finds it somewhat futile to go back to Jespersen in the present-day discussion. However, I join him in agreeing with Hjelmslev, who in *Act. Ling.* III, p. 129 stresses the fact that Jespersen had not fully grasped the central principle of Saussure's argument, i.e. what I have here called its second principal line in his conception of la langue and la parole. Jespersen cannot be blamed for not having completely grasped the implications of Saussure's sociologico-linguistic conception of langue/parole, but Saussure's purely linguistic definition of langue (and parole), on the other hand, certainly did not appeal to him, being quite foreign to his own approach.

which forms a striking contrast to Saussure's words: 'Il n'y a donc rien de collectif dans la parole'¹.

The same view is expressed by Schuchardt, among other things by means of an image: 'Ich möchte sagen, es gebe hier nicht einmal einen Unterschied wie zwischen einer unreifen und einer reifen Kirsche, sondern nur wie zwischen der reifen Kirsche am Baum und der auf dem Teller'². From an entirely different starting point Hjelmslev reaches the same conclusion: 'En fait, l'exécution du schéma³ serait nécessairement un usage: usage collectif et usage individuel. Nous ne voyons pas comment de ce point de vue il serait possible de maintenir la distinction entre le *social* et l'*individuel*'⁴.

To my mind the justness of this view cannot be sufficiently stressed. As regards language no distinction can be made between social and non-social. The notion "institution sociale" is, of course, the presupposition on which all language rests. All elements of language are socially conditioned, but the use of many of them is limited to certain groups of the community varying in size from the largest to the smallest.

Let me cite, as an example, a number of diminutives ending in *-se*, taken from Danish colloquial speech (baby-language): *vovse*, for a dog (from *vov*), *dengse* (*dreng*, a boy), *mandse* (*mand*, a man), *bense* (*ben*, a leg), *øjser* (pl. of *øje*, eye), *mamse* (*mama*), *mumse* (*mormor*, [maternal] grandmother). The first diminutive is the one most commonly used, and is very frequent. After this the group of users diminish with each word. The last diminutive is, I imagine, used by very few families. I have, however, no certain knowledge of the frequency of these diminutives beyond the fact that the first two or three are quite common. There are no statistics to refer to, and I am not very anxious to have any. In one of his drawings, the late Robert Storm Petersen, the Danish cartoonist, amused himself and others by making the accused in his reply address the judge as "*Hr. domser*" (*dommer*, justice, judge); this is almost certainly an individual coinage, at that time used by nobody except Storm Petersen himself; and yet it is conventional, for one thing because it is immediately comprehensible. The Danish system of word formation allows of such a coinage, and possibly other, similar, coinages (cf. above) in the future; this is simply what we mean when we say

¹ *Cours*, p. 39.

² *Schuchardt-Brevier*², p. 387.

³ Of this, more will be said at a later stage.

⁴ *Langue et parole*, p. 42.

that the diminutive suffix *-se* is alive or productive. 'In every utterance of 'la parole' there is a social element', wrote Jespersen, a clear and succinct statement, which seems to have inspired others to express the same idea: "in keinem Falle aber schafft das Individuum sprachlich etwas wirklich Neues . . .", says J. M. Kořinek¹, or as Nyberg² has it, "I själva verket är det en chimär, att det skulle kunna existera ett absolut individuellt ord".

However, though this is to my mind quite obvious, it is far from generally recognized, or rather, it would sometimes seem, only imperfectly recognized. Malmberg, for instance, does not seem to have been aware of the two principal lines of argument in Saussure's definition of *langue* and *parole*³. It would have conduced to greater clarity if he had realized that Saussure's explanations admitted of, and have in fact produced, widely divergent views and constructions. Even though I agree with Malmberg on several points, and find his criticism of certain other scholars just, the impression that he unavoidably conveys is that he has not freed himself entirely from a preponderantly sociological conception of the two terms; this appears to me to be due precisely to the fact that he has not clearly realized the problems entailed. Thus, for instance, he speaks about the 'general', the 'social' element in language, in contrast to the language of the individual, and he uses the vague term 'normal' in contrast to individual deviations; one term appears with especial frequency: 'collective language' (partly from Rogger); he criticizes it, it is true, but does not, it seems, entirely reject it; thus, for instance, 'kollektivitetens språk'⁴ appears without inverted commas, and so forth. It is tempting to put Malmberg's choice of words down to a certain incautiousness, but on closer consideration it is borne in upon one that what he does is sometimes to take his stand on sociologico-linguistics, and not on pure linguistics. Of the concept of style he writes: 'la langue individuelle ne peut pas être autre chose que la façon dont l'individu réalise le système collectif . . . Si le style est le choix que fait le sujet parlant — ou écrivant — entre les différentes possibilités que

¹ *Einige Betrachtungen über Sprache und Sprechen (Travaux du Cercle ling. de Prague VI)*, p. 26 f.

² *Orientering i språkvetenskap*, Stockholm 1943, p. 162.

³ Besides the treatise already mentioned see, too, *Autour du problème langue-parole in Système et méthode. Trois études de ling. générale (Vetenskaps-societeten i Lund, Arbok 1945)*.

⁴ See, e.g. *Till frågan etc.*, pp. 13 and 15.

le système lui offre, il faut dire que chaque personne qui s'exprime d'une façon ou d'une autre a son style propre. C'est le style — pris dans un sens large — qui est la langue individuelle¹, and later: 'La langue individuelle n'est qu'un des nombreux aspects qui déterminent ensemble la parole — la réalisation concrète de la langue (= du système fonctionnel)'¹. 'Individualspråket är med andra ord 'stilen', det sätt på vilket individen plägar realisera det uttryckssystem, som språkgemenskapen ställer till hans förfogande'². I have permitted myself to quote freely here, as this view seems to me to be a matter of fundamental interest. Malmberg gives no direct concrete examples of la langue individuelle. If he had, he would probably have one-sidedly restricted his choice to phonetic phenomena³.

Certain people in Denmark use many diminutives ending in *-se*, and may even coin new ones. Others confine themselves to using two or three of these diminutives. Now it may be maintained that the extensive (or, conversely, the restricted) use of such diminutives is one of the factors that determine a person's style. This seems in fact quite uncontroversial. I must confess that I fail to see how the ascertained truth of such a statement has anything whatsoever to do with an existing functional linguistic system and the realization of that system; in other words, the question of collective and individual language does not in any way concern linguistics in the strict sense. In collective as well as individual language (individual style) there must be functional as well as non-functional elements; but this carries us far into the second section of my paper.

The Saussurean bipartition of language ('le langage') into langue and parole came to many linguistic theorists as the fulfilment of a natural wish for some such primary division of their subject. It is among other things instructive to note that a number of scholars have been inspired by or make direct use of Saussure's distinction, each scholar adding new (but not always equally clear or equally justified) elements to it, according to his own linguistic approach. This seems to apply to Gardiner⁴, Brøndal⁵, Bally⁶, Bühler⁷, and others. To these may be added the scholars who

¹ *Système et méthode*, pp. 19 and 20.

² *Till frågan*, etc., p. 12.

³ *Système et méthode*, p. 6.

⁴ *The Theory of Speech and Language* (1932); see e.g. p. 87 f. and p. 103.

⁵ *Morfologi og Syntax* (1932), pp. 6 and 107.

⁶ *Ling. gén. et ling. franç.*². See index for *langue* and *parole*.

⁷ *Sprachtheorie*, p. 48 f.

have directly criticized Saussure's definitions and who wish to see them replaced by something else¹. There is, however, no sharp dividing line between the two groups.

II

The other principal line of argument in de Saussure's definition of *langue* and *parole* is, as has already been said, of a purely linguistic character; directly as well as indirectly language, *la langue*, is spoken of as being pure form, a system of differences, contrasts, values, internal interdependences, internal functions, active in and in contrast to language as realized materially and immediately observable.

This conception of the difference between *langue* and *parole* is represented in particular by the phonemic schools (above all the Prague school), stressing as they do the semantically distinctive as opposed to the semantically irrelevant in the expression side of language: phonemics as opposed to phonetics. Outside these circles it is met with in its completely consistent form among the so-called Glossematists, whose chief representative is Louis Hjelmslev. The final conclusion of Hjelmslev's detailed examination of de Saussure's linguistic concepts, is that *langue* must be understood as meaning "schema", Danish: *sprogbygning*, Eng.: *pattern*, German: *Sprachbau*, etc., and *parole* as meaning *usus*, Da.: *sprogbrug*, Eng.: *usage*, Germ.: *Sprachgebrauch*, etc. This reduces Saussure's division of the language into *langue* and *parole* to a clear formula.

Other terms might be used: language structure, language system, functional system, as opposed to substance, etc. The terminology is unimportant, provided that the idea is retained. The French words themselves were deliberately endowed by Saussure with a special linguistic significance. It is well known that many or most languages possess such words in pairs: Lat. *lingua* and *sermo*, Eng. *language* and *speech*, Germ. *Sprache* and *Rede*, Dutch *taal* and *rede*, Da. *sprog* and *tale*, etc. However it will not do with Gardiner² to use this fact of language as a basis for a linguistic theory that is a purely scientific division of human language into two entirely different parts. The two terms (concepts), I would contend, arose in the various languages, and are maintained, to meet a practical

¹ See, e.g. K. Rogger, *Kritischer Versuch über de Saussure's Cours général* (*Zeitschr. f. rom. Phil.* LXI), especially p. 216 f.

² *Speech and Language*, p. 107 f.

need; they were not in any way created or maintained owing to an intuitive linguistic insight, which in its turn became a stepping-stone to a more exact realization of linguistic facts. The concept and word 'language', derive their natural, practical, ordinary origin from the encounter with a strange tongue, another way of speech. 'Speech' on the other hand, is the nomen actionis corresponding to 'speak', denoting the act of speaking, generally or chiefly one's own tongue. It is interesting to observe the same thing in dialects. The ordinary standard Danish word *sprog*, which is incidentally a loanword from Dutch, seems to have been a relatively late loan in Danish, at least in some Jutland dialects. The possibilities of encounter with a foreign tongue, or rather several foreign tongues, are not equally great at all times and in all places. On the other hand, *sprokke* and *sprekke* (also southern loans) are used to denote talking to one who speaks a foreign tongue, making oneself understood in a foreign tongue, while *snakke* (and the verbal noun *snak*) are used to denote the act of speaking, generally or chiefly one's own tongue.

The primary object, then, of the researches of the linguist, is the structure or system of language, which must be understood as a collective term covering all that is systematic or functional in the various parts of language, the systems of phonemics, grammar, and lexicology. A satisfactory result is sought by the Glossenmatists by means of suitable methods characterized by the epithets simple, adequate, exhaustive, and unambiguous. Of course, the goal of all linguistic efforts must be perfect harmony between the scientific results achieved and the structure, i.e. the system (systems or form-elements) immanent in and operating through the substance of the language. If I understand J. M. Kofínek aright, the following passage of his expresses the same idea¹: 'In der sprachlichen Wirklichkeit, von der die linguistische Theorie² ausgeht, tritt — direkt oder indirekt — der gesamte strukturelle Bau der Sprache (im Sinne einer Nationalsprache oder der Sprache im allgemeinen) zutage; in jeder konkreten Äusserung durch die ein wenn auch nur ganz kleiner Teil der Sprache realisiert wird, steckt immer deren ganze Struktur, . . .' etc.

As yet, it can hardly be said that any very striking or entirely satisfactory results have been achieved by analyses of *la langue*, whether this term be taken in the sense of Saussure or the Glossematists. Several

¹ *Einige Betrachtungen über Sprache und Sprechen*, p. 24. Cf. also A. Reichling in *Lingua I*, p. 21.

² This is the construction that Kofínek has chosen to put on '*la langue*', see p. 23 f.

fields, e.g. that of lexicology, are still practically untouched. We may say perhaps that several successful attempts have been made in the purely grammatical field. As has already been mentioned we may add to this, as regards the plane of expression, the more or less successful results achieved in phonemics; however, the theoretic discussion continues to play the leading part. The object of the quest, then, still remains (to use Hjelmslev's words) 'le phonème derrière les sons, la forme grammaticale et lexicale derrière les significations'¹.

As was to be expected, investigations concerning or touching upon the fundamental duality of language often lead to discussions of the boundary or border between langue and parole. The various, often mutually contradictory, results of the latter serve to show how much the problems involved still need clarification. One or two references may illustrate this. Malmberg, for instance², holds that it is justifiable to class under langue such elements of language as fall under Bühler's concepts 'Symptom' and 'Signal', cf. here Trubetzkoy's observations on "stilistisch relevante Varianten"³. The exactly opposite view is held by A. Juillard⁴: such phenomena have no linguistic function. 'La forme d'un élément de la parole est 'naturelle', si l'on veut, innée, il peut être compris sans être appris', writes de Groot⁵. Others would perhaps call such elements extra-linguistic.

¹ *Acta ling.* III, p. 129.

² See those of his treatises mentioned above.

³ *Grundzüge der Phonologie (Travaux du Cercle ling. de Prague VII)*, p. 43.

⁴ *BSL* 44, I (1948), p. xv. Cf. too, Martinet's theoretical reflections on langue and parole on the occasion of Trubetzkoy's book (*BSL* 42, II (1946), p. 24 f.).

⁵ *L'intonation de la phrase néerlandaise et allemande (Cahiers Ferdinand de Saussure V)*, p. 19.

B
PROBLÈMES DU CONTENU



QU'EST-CE QU'UN MOT?

Par KNUD TOGEBY (COPENHAGUE)

M. Vendryes, président du VI^e Congrès International de Linguistes à Paris, en résumant dans son discours de clôture les résultats du congrès, a constaté la crise de la linguistique moderne en disant que les linguistes ne sont même pas d'accord de ce que c'est qu'un mot, élément fondamental de l'objet de leurs études.

En effet, le mot est certainement le terme linguistique qui a été sujet au plus d'interprétations différentes. Les définitions en ont été empruntées aux disciplines les plus diverses de la linguistique. On a défini le mot tantôt par son contenu, tantôt par son expression et surtout par les deux, en le considérant comme un signe. D'autre part on l'a traité tantôt comme un élément, tantôt comme une unité de plusieurs éléments. Cette ambiguïté de la notion du mot a été très bien mise en lumière par Noreen¹, Bally², M. Penttilä³ et M. Laziczius⁴.

La seule façon d'évaluer entre eux tous ces sens attribués au terme de mot, c'est de les ramener rigoureusement aux disciplines grammaticales dont ils relèvent pour y discuter leur importance.

Selon la théorie glossématique, toute langue peut être considérée comme un texte sans fin. Contrairement à la tradition grammaticale qui considère la langue comme composée de signes revêtus d'un sens, décomposables à leur tour en phonèmes sans signification, le premier pas d'une procédure analytique glossématique sera de couper le texte en contenu et en expression. Ensuite le texte du contenu et celui de l'expression sont divisés en unités de plus en plus petites jusqu'à ce qu'on arrive aux éléments irréductibles. Selon une méthode immanente on définit alors ces éléments irréductibles par leurs fonctions dans les unités.

Je propose d'appeler l'étude des unités syntaxe (contenu) et prosodie (expression), celle des éléments morphologie et phonologie. — Mais il

¹ *Einführung in die wissenschaftliche Betrachtung der Sprache*. 1923, p. 433 ss.

² *Linguistique générale et linguistique française*. 1944, p. 287-88.

³ *Actes du IV^e Congrès de Linguistes*. 1938, p. 160.

⁴ *La définition du mot*. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 5. 1945, p. 32-37.

faut avant tout appeler l'attention sur le fait que la limite entre la morphologie et la syntaxe devient ainsi autre que celle reconnue par la grammaire traditionnelle. La morphologie n'est pas la science des mots, mais des éléments, la syntaxe n'est pas l'étude des combinaisons des mots, mais celle des unités où entrent les éléments, entre autres du mot lui-même, unité de racine et d'affixe.

Une fois les éléments définis fonctionnellement, on pourra en étudier la substance: les concepts qui correspondent aux éléments du contenu, les sons ou les lettres qui correspondent à ceux de l'expression. On arrivera ainsi aux disciplines appelées sémantique et phonétique.

Or, la langue n'est pas seulement contenu et expression, elle est aussi les deux à la fois: signe. C'est même, comme nous venons de le dire, l'aspect du langage auquel la linguistique s'est le plus attachée jusqu'ici. D'une part il y a une morphologie des signes qui ne s'intéresse pas aux éléments du contenu, mais aux formations de l'expression qui y correspondent. C'est le sens qu'on prête exclusivement au terme de morphologie en parlant de l'histoire d'une langue. D'autre part il y a une syntaxe des signes où il ne s'agit pas du rapport logique entre les éléments et entre les unités, mais de l'ordre des signes, par exemple de l'ordre des mots.

	contenu		signe	expression	
	substance	forme (fonction)		forme (fonction)	substance
éléments	<i>sémantique</i>	<i>morphologie</i>	<i>morphologie des signes</i>	<i>phonologie</i>	<i>phonétique</i>
unités		<i>syntaxe</i>	<i>syntaxe des signes (ordre)</i>	<i>prosodie</i>	

Parmi ces 8 disciplines, 7 ont fourni des définitions du mot, la phonologie seule étant une exception. La plupart d'entre elles en ont même fourni un grand nombre. Et la confusion est devenue d'autant plus grande qu'on a voulu mettre d'accord toutes ces définitions fondées sur des critères si hétérogènes. C'est même le principe directement professé par le grammairien éclectique M. Nida¹.

Un tel accord est évidemment impossible. Au contraire, il faut évaluer chaque définition dans son domaine propre. Et c'est ainsi que nous

¹ *Morphology. The Descriptive Analysis of Words.* 1946, p. 149.

discuterons par la suite d'abord le mot considéré comme élément : élément-signe dans la morphologie des signes, élément du contenu dans la sémantique et la morphologie. Ensuite le mot regardé comme unité, tantôt comme expression, dans la phonétique et la prosodie, tantôt comme signe, dans la syntaxe des signes, tantôt enfin comme unité du contenu dans la syntaxe pure.

I. LE MOT COMME ÉLÉMENT

1. *Comme signe.*

1° Comme signe tout court.

La conception la plus courante du mot est de le considérer comme un signe. C'est la définition de la tradition grammaticale depuis les Grecs : le mot est le nom ou l'étiquette d'une chose¹. C'est la définition qu'on rencontre dans les dictionnaires ordinaires : «Son ou réunion de sons correspondant à une idée» (Larousse). C'est enfin la définition proposée par beaucoup de linguistes, celle de Meillet² étant la plus connue : «Un mot est défini par l'association d'un sens donné à un ensemble donné de sons, susceptible d'un emploi grammatical donné».

La faiblesse de cette définition est le manque de limitation donnée au concept de signe : une phrase peut aussi représenter une idée et avoir un sens.

2° Comme signe minimum.

En définissant le mot comme signe, on a certainement voulu dire signe minimum, en sous-entendant tout simplement cette limitation nécessaire. C'est ce que dit expressément M. Godel³ : «La célèbre définition du «mot» qu'a proposée Meillet serait celle du monème si elle comprenait l'indivision du signifiant».

La définition du mot comme signe minimum semble toujours être trop large. Les éléments de dérivation et de flexion peuvent aussi être des signes minima, mais on n'a certainement pas voulu les concevoir comme mots. D'autre part des signes minima comme le français *au* représentent selon l'avis de la plupart des grammairiens deux mots. Enfin,

¹ Hjelmslev : *La structure morphologique. Extrait des rapports du V^{me} Congrès int. de lingu.* Bruxelles 1939, p. 79.

² *Revue de Métaphysique et de Morale* 1913, p. 11.

³ *Cahiers Ferdinand de Saussure* 7, 1948, p. 6, noté.

pour la linguistique américaine et slave cette conception de notre terme est nettement superflue puisqu'elle se recouvre avec celle de morphème.

3° Le mot défini par la racine.

L'objection la plus grave à la définition du mot comme signe minimum est l'existence des éléments de flexion et de dérivation. On n'en a pas tenu compte puisqu'on les a regardés, non comme des parties constituantes du mot, mais comme des aspects (*accidentia*) ou variantes du mot dont le noyau reste constant. C'est la façon de voir de la grammaire gréco-latine qui ignorait le concept de racine, emprunté plus tard par la linguistique à la grammaire hébraïque¹, et qui rend possible l'analyse du mot en racine et affixe.

Voilà l'explication que nous fournit l'histoire de la doctrine grammaticale de la double conception du mot : et comme élément et comme unité. A son tour c'est cette équivoque qui est à la base de la définition précaire de la morphologie, considérée non seulement comme l'étude des éléments irréductibles de la langue, mais aussi des unités regardées comme éléments : les mots.

C'est pourquoi l'analyse du mot a fait l'objet de la communication de M. Hjelmslev sur la morphologie et la syntaxe au Congrès des Linguistes à Paris. Il a caractérisé la conception de la grammaire gréco-latine comme le résultat d'une logique participative, comparable à l'analyse d'une fleur en fleur et odeur.

La conception du mot comme un élément dont la partie constante est la racine est à la base d'expressions telles que «lupus, lupum, lupi, etc. représentent tous le même mot», et est présumée par le terme de 'classes de mots'. Elle ressort nettement de la définition suivante de M. de Groot² : «Ein Wort is ein Phonem oder eine Reihe von aufeinander folgenden Phonemen, die ein Zeichen bilden, das nicht als 'Merkmal' gegeben wird, mit allen seinen als 'Merkmale' gegebenen Determinantia».

Cette conception du mot est corroborée par certains caractères du signe linguistique. D'une part il y a des langues où les mots sont difficilement décomposables en signes correspondant à la racine et à l'affixe : il s'agit justement du grec et du latin : le latin *cepi* par exemple. Par opposition à des langues comme l'hébreu, le sanscrit et le germanique où la racine est plus aisément reconnaissable.

¹ Jellinek: *Geschichte der neuhochdeutschen Grammatik* II. 1914, p. 132-33.

² *Allgemeen Nederlandse Tijdschr. v. Wijsbeg. en Psych.* 1938, p. 168. Cité par M. Rosetti: *Le Mot.* 1947, p. 24.

D'autre part il existe dans la plupart des langues des mots qu'on pourrait appeler mots-racines, tels que *et*, *quand*, des particules sans flexion, qui sont à la fois racine et mot. Et encore plus importants sont les mots-racines apparents tels que l'anglais *bone*, *sing* qui n'ont pas de désinence pour indiquer le singulier ou la première personne.

Selon les théories de la linguistique américaine qui a pour maître M. Bloomfield, une telle forme est un morphème, c'est-à-dire un signe minimum. — Sapir¹ a fait la critique de cette conception en maintenant qu'un mot tel que *bone* possède un morphème du singulier représenté par le signe zéro, par opposition à un mot tel que *hamot* de la langue nootka qui indique le concept de 'os' d'une façon tout à fait indéfinie. — Néanmoins, la linguistique américaine a suivi M. Bloomfield en s'appuyant sur de tels types de signes pour définir la racine de la même façon que le mot. Ayant défini le mot comme une forme libre minimum, donc comme une unité syntaxique, M. Bloomfield² dit : «In our description, we usually treat the stem as if it were a free form», en ajoutant qu'il sait bien que ce n'est pas correct : «strictly speaking it is a bound form».

2. Comme élément du contenu.

1° Sémantique.

Les définitions sémantiques du mot correspondent exactement à celles du mot comme signe. C'est qu'elles ne font qu'accentuer l'aspect sémantique du signe. Ainsi le mot a été défini comme un concept, comme un concept concret et comme renfermant un concept de partie du discours.

Bally³, après avoir fait sa critique bien-fondée de la notion de mot, finit par l'abandonner complètement pour la remplacer par celle de *sémantème* : «un signe exprimant une idée purement lexicale, simple ou complexe, quelle que soit sa forme» (par exemple *faim de loup*). — Or il paraît absolument impossible de décider quand on a affaire à une idée ou à plusieurs, certains mots en représentent manifestement plusieurs, comme le mot nootka cité par Sapir⁴ : «I have been accustomed to eat twenty round objects while engaged in doing so and so».

¹ Sapir : *Language*. 1921, p. 29.

² Bloomfield : *Language*. 1933, p. 225.

³ *Linguistique générale et linguistique française*. 1944, p. 288.

⁴ Sapir : *Language*. 1921, p. 32.

Sapir¹ lui-même a bien vu que l'élément constitutif du mot est la racine et a proposé d'en définir le concept comme concret, voire même visible, par opposition aux éléments grammaticaux dont les concepts, dits relationnels sont purement abstraits. — La grande objection que soulèvent de pareilles définitions psychologiques est l'impossibilité d'opérer pratiquement avec des critères tels que concepts abstraits et concrets.

Il y a deux espèces de sémantique. Les définitions dont nous venons de parler appartiennent à la sémantique apriorique qui part de certains concepts pour en chercher l'équivalent dans le langage sans tenir compte de la forme même du langage. D'autre part il y a une sémantique apostériorique qui veut définir sémantiquement les éléments donnés par la structure de la langue en question. C'est cette sémantique que représente Brøndal. Pour lui les éléments de la langue sont définis par leur contenu sémantique, leurs fonctions n'en étant qu'une conséquence, mais ils ne sont reconnaissables qu'à travers ces fonctions mêmes. C'est ainsi que Brøndal a toujours respecté implicitement la structure propre de chaque langue. En considérant le mot comme élément morphologique il fait expressément abstraction de son aspect phonétique qui est variable (*fero — tuli — latum*) et de formations syntaxiques comme les mots composés, pour définir le mot logiquement²: «Le fait d'appartenir à une classe définie et à une seule semble être un élément nécessaire de la définition d'un mot». Les concepts dont Brøndal propose de définir les parties du discours sont relation et objet, qualité et quantité, isolés ou combinés. Nous tenons à souligner qu'il ne s'agit pas d'une définition sémantique apriorique, puisque les mêmes concepts entrent dans les définitions des cas par exemple.

2° Morphologie.

La définition sémantique de Brøndal repose, comme nous venons de le dire, sur une définition morphologique. Seulement, l'intérêt de Brøndal s'est porté avant tout sur la sémantique et il n'a fait qu'effleurer la définition morphologique³: «la classe et le noyau sont nécessaires et suffisants pour constituer le mot, tandis que la variation (dérivation et flexion) n'est que possible et insuffisante».

Brøndal a donc expressément pris le mot au sens de la tradition gréco-latine selon laquelle le mot est un élément (qui se recouvre prati-

¹ *Ib.* p. 86 ss.

² *Les Parties du Discours*, 1928. Traduction française 1948, p. 68-69.

³ *Essais de Linguistique générale*, 1943, p. 119.

quement avec la racine) à variantes flexives et dérivatives. Par conséquent, Brøndal a fait entrer l'étude de la dérivation et de la flexion dans la morphologie, en en excluant les mots composés.

II. LE MOT COMME UNITÉ

1. *Comme unité de l'expression.*

1° Phonétique.

Certains savants ont défini le mot d'une façon essentiellement phonétique, en prenant la prononciation même pour critère, par exemple M. Frei¹: «J'entends par mot phonique toute partie de la chaîne parlée qui est émise d'un seul souffle». Le plus souvent les linguistes américains, par exemple M. Hockett², parlent de «open juncture» comme séparant les mots, par opposition à «close juncture» à l'intérieur du mot. — Trubetzkoy³ parle de «Grenzsignale».

Or c'est là manifestement, comme l'a montré M. Pike⁴, un cercle vicieux: on définit «open juncture» par son existence à la fin des mots, et puis on définit les mots par l'existence de «open juncture». D'ailleurs, de telles pauses et «junctures» changeront évidemment selon la vitesse du parler.

2° Prosodie.

Dans beaucoup de langues on pourra, dans le domaine de la prosodie, définir le mot d'une façon extrêmement précise comme une unité d'accent: un groupe d'accents avec les syllabes qu'ils caractérisent, rassemblés autour d'un accent principal auquel ils sont subordonnés. C'est une définition très répandue dans la linguistique américaine et slave: Sapir⁵: «In many, perhaps in most, languages the single word is marked by a unifying accent, an emphasis on one of the syllables, to which the rest are subordinated». Polivanov⁶: «Falls die Sprache einen phonologischen Wortakzent besitzt, fällt auf jedes Wort bloss je eine derartige Betonung». Il peut s'agir d'un accent musical aussi bien que d'un accent

¹ *Cahiers Ferdinand de Saussure* I. 1941, p. 51.

² *Language* 1947, p. 277.

³ *Grundzüge*. 1939, p. 29.

⁴ *Phonemics*. 1947, p. 58.

⁵ *Language*. 1921, p. 36.

⁶ *Travaux du cercle linguistique de Prague* VI, 1936, p. 75.

d'insistance: M. Bloch¹ définit le mot japonais: «a word is an unbroken sequence of high-pitched syllables together with the immediately preceding low-pitched syllable».

Cette définition prosodique du mot est claire et incontestable. On pourrait à la rigueur lui reprocher de ne pas convenir aux langues qui n'ont pas d'accent, comme le français, elle n'est donc pas universelle. Elle présente en revanche un avantage remarquable, à savoir de ranger sans contredit les mots composés parmi les mots: l'accentuation de l'anglais *blackbird* opposée à celle de *black bird*.

Les objections qu'on a avancées contre cette définition du mot sont toutes nées du désir de faire coïncider les définitions prosodique et syntaxique du mot. Entreprise vaine — par définition. Selon la définition prosodique les «mots» atones ne sont pas des mots, d'après la définition syntaxique ils le sont. Ainsi selon la définition prosodique l'anglais *I'm* 'je suis' sera un seul mot, «a phonological word», comme le dit très bien M. Nida².

2. Comme unité de signe.

C'est la syntaxe des signes qui a fourni jusqu'ici les définitions du mot qui se rapprochent le plus de la conception immédiate qu'on en a.

1° Forme libre minimum.

La linguistique américaine s'en tient, depuis le grand livre de M. Bloomfield de 1933, à la définition du mot comme «minimal free form». M. Bloomfield lui-même dit³: «smallest items which are spoken by themselves, in isolation». Cette forme de la définition, qui insiste sur la prononciation même, est la plus répandue, bien que M. Bloomfield⁴ lui donne aussi une forme purement fonctionnelle: «forms which occur as sentences», ou comme le dit M. Harris⁵: «minimum utterance». La linguistique russe semble être entièrement d'accord avec la linguistique américaine. Polivanov⁶ définit le mot de la façon suivante: «das Wort ist ein potentielles Satzminimum, d.h. ein solcher Redeabschnitt, den man isolieren und als einzigen Satzbestandteil aussprechen kann (z.B. im Gespräche bei Teilwiederholungen

¹ *Studies in Colloquial Japanese* II. *Language* 1946, p. 205.

² *Morphology*. 1946, p. 13.

³ *Language*. 1933, p. 173.

⁴ *Ib.*

⁵ *International Journal of American Linguistics* 1947, p. 54.

⁶ *Travaux du Cercle linguistique de Prague* VI. 1936, p. 79.

von Gesagtem, Fragen und Antworten)». D'une façon parfaitement parallèle M. Bloomfield¹ discute les conséquences de sa définition en disant : «Are English forms like *the, a, is, and* ever spoken alone? One can imagine a dialogue: *Is? — No, was.*»

Ce passage révèle tout de suite la faiblesse de la définition: il n'y a guère de limites à ce qu'on pourrait s'imaginer. C'est peut-être pourquoi MM. Bloch et Trager² donnent la définition sous la forme suivante: «any fraction that can be spoken alone with meaning in normal speech».

M. Harris a fait remarquer que même si le critère de la prononciation isolée était valable, il ne serait applicable à aucune unité de la langue puisque toute unité sera inévitablement accompagnée d'une intonation. Il faudrait donc changer la définition de M. Bloomfield de la façon suivante: «a segmental form is free if it occurs alone, save for an intonation, as an utterance»³.

Les conséquences de la définition de forme libre minimum sont intéressantes. C'est par exemple en vertu de ce critérium que les linguistes américains ne veulent pas considérer l'*s* de génitif de l'anglais comme un mot dans des constructions telles que *the king of England's hat*. De même les articles français et certaines prépositions françaises comme *de*, *à* et *en* ne seraient pas des mots.

Les formes conjointes des pronoms personnels français soulèvent un problème particulièrement intéressant. Si on leur applique le critère en question, elles ne seront pas des mots indépendants, mais des affixes joints au verbe. De cette façon le verbe français présenterait une conjugaison hautement synthétique. C'est là une thèse déjà ancienne dans l'histoire de la linguistique. C'est la manière de voir de Bally⁴, de Meillet⁵, de Kalepky⁶, de M. Tesnière⁷, et de Polivanov⁸. Ce dernier dit: «Solche Gruppen wie *je te le dis, je te l'ai dit, je ne dis pas* etc. müssen unter dem synchronischen Gesichtspunkte als einheitliche Worte betrachtet werden». Il faut d'ailleurs ajouter que M. Bloomfield⁹ en conclut différem-

¹ *Language*, 1933, p. 179.

² *Outline of Linguistic Analysis*, 1942, 54.

³ voir Hockett, *Language* 1947, p. 277.

⁴ *Le Langage et la Vie*, 1913, p. 34.

⁵ *Remarques sur la théorie de la phrase* (1921). *Lingu. hist. et linguistique générale* II, 1936, p. 4.

⁶ *Neuaufbau der Grammatik*, 1928, p. 78-79.

⁷ *Synthétisme et analytisme. Charisteria Mathesio* 1932, p. 62-64.

⁸ *Travaux du Cercle linguistique de Prague* VI, 1936, p. 79.

⁹ *Language*, 1933, p. 179-80.

ment: «The conjunct forms, largely because of their parallelism with the absolute forms, have the status of words».

2° Séparabilité.

D'autres définitions du mot comme une unité de signes ont insisté sur l'ordre des signes, d'une part sur l'ordre des mots entre eux, de l'autre sur l'ordre des parties du mot.

Par rapport aux autres mots de la phrase on a défini le mot comme pouvant en être séparé, par opposition aux parties du mot qui ne sauraient être séparées. C'est la définition favorite de l'école de Prague. M. Vachek¹ l'a soutenue au Congrès de Copenhague en 1936 et M. Roman Jakobson² dans son rapport au Congrès de Paris en 1948: «minimal actually separable components of the phrase». Dans sa réponse à la question du même congrès, un élève français de l'école de Prague, M. Martinet³ a souligné la non-séparabilité des parties constituantes du mot. Cette forme de la définition se trouve d'ailleurs déjà chez M. Bloomfield⁴: «a word cannot be interrupted by other forms». Au Danemark elle a été défendue par M. Hammerich⁵ qui donne comme exemple des conséquences de la définition que l's de génitif suédois ne sera pas un mot puisqu'il ne saurait être séparé du mot auquel il appartient: *konungens af Danmark resa*, tandis que l's de génitif danois sera un mot étant donné qu'on pourra l'éloigner de son substantif: *kongen af Danmarks rejse*.

On constate que les conséquences de cette définition sont autres que celles de la forme libre minimum: l's de génitif anglais sera un mot, les pronoms conjoints français ne le seront pas puisqu'ils ne sauraient être séparés du verbe.

La plus grave objection à cette définition est l'existence de cas de tmèse comme celle du futur portugais *farei* en *far-lo-ei* 'je le ferai' où l'on place le pronom objet entre le radical et la désinence.

3° Permutabilité.

Cette objection est éliminée par une définition qui ne tient compte que de l'ordre mutuel des parties constituantes du mot. Elle a été le plus

¹ *Actes du IV^{me} Congrès de Linguistes*. 1938, p. 133-34.

² p. 7.

³ p. 23.

⁴ *Lang.* 1933, p. 180.

⁵ *Indledning til tysk grammatik*. 1935, p. 66.

clairement formulée par M. Hjelmslev¹: «les mots pourront tout simplement être définis comme les signes minima dont l'expression, et de même le contenu, sont réciproquement permutable», ce qui veut dire qu'un changement de l'ordre des mots pourra entraîner un changement de sens, tandis qu'un changement de l'ordre des parties du mots n'en sera pas capable. — On rencontre la même définition dans la linguistique américaine, chez M. Rulon S. Wells²: «Whether or not two orders of the same words have different meanings, they serve to emphasize words as shiftable units; whereas order within the word (excepting compounds) is meaningless precisely because it is automatic».

Quant à notre exemple portugais de tout à l'heure, *farei* restera un mot même en cas de tmèse puisque l'ordre de ses éléments est inaltérable. M. Wells a souligné que selon cette définition les mots composés ne seront pas des mots. L's de génitif anglais ne sera pas un mot puisque toujours postposé. Quant aux pronoms conjoints français, les conséquences sont curieuses: les formes de cas oblique ne seront pas des mots puisque, même postposées, elles n'entraînent pas de différence de sens. Au contraire les nominatifs seront des mots puisque leur postposition change le sens de la phrase (*je suis — suis je?*). Les mots composés ne seront pas des mots (*gris-bleu, bleu-gris*).

La seule objection sérieuse qui ait été formulée contre cette définition a été présentée par M. Knut Bergsland au Congrès des Linguistes à Paris où il a montré que le changement de l'ordre de deux suffixes d'un mot lapon peut entraîner une différence de sens du mot: *likkâstât'tet* 'faire bouger légèrement' — *likkâtâs'tet* 'être légèrement cause d'un mouvement'.

3. Comme unité syntaxique du contenu.

La seule possibilité de parer à cette dernière objection est d'abandonner complètement la conception du mot comme signe pour le regarder comme appartenant au contenu exclusivement: c'est une unité syntaxique. Pour trouver sa définition comme telle, il faut parcourir l'analyse syntaxique entière. On divise le texte du contenu dans ses parties constituantes immédiates (les «immediate constituents» selon la terminologie américaine), de préférence par des dichotomies, jusqu'à ce qu'on arrive aux éléments irréductibles. A certains niveaux de l'analyse on se trouvera en présence

¹ *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. 1943, p. 66.

² *Immediate Constituents*. *Language* 1947, p. 99.

d'éléments liés à certaines unités. Nous proposons de définir les différents degrés d'unités par les éléments liés qui peuvent en faire partie, en les présupposant.

Nous tenons à souligner tout de suite que notre emploi du terme «lié» est autre que celui de la glossématique qui appelle la forme présupposante liante (et la forme présupposée liée). Cette terminologie glossématique qui semble être née du désir d'un parallélisme grammatical entre les termes paraît être en contradiction malheureuse et peu nécessaire avec la terminologie traditionnelle en France et en Amérique.

En effet, de telles formes liées ou conjointes («bound forms») ont toujours joué un grand rôle dans la linguistique américaine (où il s'agit évidemment de signes, non d'éléments du contenu pur), par opposition aux formes libres, c'est-à-dire les mots. Chose curieuse, on a presque toujours regardé les formes conjointes comme liées à l'intérieur du mot, les éléments de dérivation et de flexion ayant surtout attiré l'attention. C'est ce qui a fait surgir une grande discussion à propos de la phrase *the king of England's hat* où l'*s* de génitif est manifestement lié à un groupe nominal de mots. Qu'une telle construction ait pu étonner la linguistique américaine est d'autant plus énigmatique que les langues exotiques qu'elle se plaît à étudier présentent une grande richesse de tels *clitica*, éléments liés à des unités plus grandes, des groupes nominaux ou des phrases entières. Dans beaucoup de langues plus connues, les articles, les prépositions et les conjonctions sont d'ailleurs des éléments de la même espèce.

C'est seulement en 1946 que M. Robert A. Hall dans un petit article d'une page¹ a proposé de distinguer des degrés de formes conjointes: «forms may be bound on more than one level in the structure of a language». Les langues européennes auraient 4 degrés: dérivation (angl. *-ize*, fr. *-ment*), flexion (angl. *-s*, fr. *-ons*), «phrase-structure» (angl. *the, 's*, fr. *le*), «clause-structure» (angl. *that*, fr. *que*).

En élargissant un peu le système de M. Hall, nous proposerions la hiérarchie suivante des formes liées et des unités syntaxiques qu'elles établissent:

formes liées	unités
1. premier degré: intonation	période
2. deuxième degré: conjonction	proposition
3. troisième degré: préposition	groupe prépositionnel

¹ *Journal of English and Germanic Philology* 1946, p. 450.

4. quatrième degré: article	groupe nominal
pronom	groupe verbal (français)
5. avant-dernier degré: flexif	mot
6. dernier degré: dérivatif	thème

Deux remarques sont nécessaires à propos de ce schéma. Les dérivatifs sont toujours d'un degré plus bas que les flexifs: un mot dérivé peut être décliné, mais un mot qui a déjà subi la flexion ne saurait être dérivé. Dans des exceptions apparentes telles que *légèrement*, *légère-* n'est pas le féminin, mais représente la racine, tout comme dans *légèreté* (cf. *bonté*), aucune commutation avec le masculin n'étant possible.

Les formes liées établissent les unités, mais ne sont pas solidaires avec elles (excepté l'intonation): les propositions peuvent exister sans les conjonctions, les groupes nominaux sans les articles, les mots sans les flexifs. Seulement, l'analyse commençant par les unités les plus grandes, ces unités moins complètes sont enregistrées parallèlement avec les autres.

En prenant pour base cette hiérarchie des formes liées, nous nous trouvons en face de deux possibilités de définir le mot, une méthode synthétique et une méthode analytique, selon la terminologie glossématique.

1. Synthétiquement on peut définir le mot comme l'unité minimum qui peut avoir une intonation comme forme liée, donc être période. C'est au fond la définition de M. Harris («minimum utterance»), seulement transposée du plan des signes à celui du contenu.

2. Analytiquement on peut définir le mot comme l'unité maximum renfermant une forme liée de l'avant-dernier degré, un flexif.

De la sorte, le mot devient une unité du contenu rigoureusement parallèle à l'unité de l'expression qu'est la syllabe. M. Hjelmslev a en effet proposé deux définitions de la syllabe: synthétiquement l'unité minimum qui peut former une période, analytiquement l'unité renfermant un accent.

Notre définition analytique semble à peu près identique à celle de M. Hjelmslev¹ d'un syntagme minimal: «Le syntagme minimal (qui se recouvre souvent avec le mot) consiste d'une base (exprimée par un thème) sémantématique et d'une caractéristique (exprimée souvent par une désinence) morphématique». Seulement M. Hjelmslev comprend autre chose par caracté-

¹ *La structure morphologique. Rapports du V^{me} Congrès de Linguistes. Bruxelles 1939*, p. 81.

téristique morphématique que nous ne comprenons par flexif. Nous définissons le flexif comme une forme liée de l'avant-dernier degré, tandis que le morphème de la glossématique se définit par sa faculté d'être membre régissant ou présupposant dans une détermination hétérosyntaxématique (d'un syntagme à l'autre). Selon cette dernière définition, des formes liées du 3^e ou 4^e degré de notre schéma peuvent devenir des morphèmes, par exemple des prépositions françaises comme *de* et *à* ou les articles.

Les définitions synthétique et analytique du mot que nous venons de donner ne sont pas également satisfaisantes. C'est surtout la définition synthétique qui se heurte à des difficultés pratiques et théoriques. Elle est aussi difficile à appliquer que celle de «forme libre» de la linguistique américaine. Mais il y a autre chose qui est plus grave encore: selon cette définition les formes liées du 2^e, 3^e et 4^e degré ne seront pas des mots puisqu'elles ne sauraient former période toutes seules.

C'est pourquoi nous lui préférons la définition analytique que nous formulons ainsi: *Un mot est une unité syntaxique dont un des constituants immédiats est une ou plusieurs formes liées de l'avant-dernier degré — ou une unité du même niveau.* Nous allons la parcourir pour en mesurer les conséquences:

1. *unité*: non pas élément, ni signe, ni racine, ni sémantème.

2. *syntaxique*: le mot n'est pas une unité sémantique de concepts, ni une unité phonétique de prononciation, ni une unité d'accent, ni une unité de signes dont l'ordre serait fixe.

3. *un des constituants immédiats*: il ne suffit pas que l'unité renferme une forme liée, il faut qu'elle en soit le constituant immédiat. Le groupe *grandes routes* comprend une forme liée, le morphème de pluriel, mais il est le constituant immédiat d'abord du premier mot, puis du second, par opposition à *grand-routes* où il l'est du groupe entier. C'est ainsi que des expressions anglaises telles que *artificial florist* et *old maidish* se trouvent être des mots puisque c'est *-ist* et *-ish* qui en sont les constituants immédiats. De même le français *jemenfichisme* et l'allemand *reitende Artilleriekaserne*.

4. *forme liée*: selon cette partie de la définition l'exemple portugais *far-lo-ei* sera un mot bien que la forme liée soit séparée du radical, et l'exemple lapon sera un mot quoiqu'il y ait permutation entre ses formes liées. D'autre part deux racines, par exemple dans un mot composé, ne formeront un mot qu'avec l'affixe.

5. *ou plusieurs*: comme par exemple dans le latin *mensarum* où *-arum* représente le pluriel, le féminin et le génitif.

6. *de l'avant-dernier degré*: donc les clitics n'appartiennent pas au mot auquel ils s'ajoutent, mais sont des mots indépendants: l's de génitif, les articles, etc. De même les pronoms personnels en français qui représentent seulement une couche de formes liées qu'on ne retrouve guère dans d'autres langues.

7. *ou une unité du même niveau*: comme les mots dérivés indéclinables: *grandement*, ou les *mots-racines*. La grande difficulté surgit quand ces mots forment des mots composés ensemble: anglais *insofar*, danois *også*, français *puisque*, etc. Alors on n'a pas de critère fonctionnel pour décider si l'on a affaire à un mot composé ou à un groupe de mots¹.

¹ Pendant l'élaboration de cet article, j'ai grandement profité des conseils de M^{lle} Eli Fischer-Jørgensen et de M. Paul Diderichsen.

L'ÉTUDE DES SYSTÈMES DE CAS

Par HANS VOGT (OSLO)

I

On peut dire, sans exagération, qu'avec la publication de l'ouvrage de Louis Hjelmslev sur la catégorie des cas, ouvrage immédiatement suivi du mémoire de Roman Jakobson sur le système des cas en russe¹, s'ouvre dans ce domaine, en l'année 1936, une nouvelle ère.

Le premier de ces ouvrages contient un exposé détaillé et une critique pénétrante des théories qui se sont succédé depuis les grammairiens grecs jusqu'à nos jours, puis une théorie générale de la catégorie des cas qui a pour but de fournir des cadres conceptuels pour la description de la structure de tout système possible des cas. A l'appui de ses thèses, l'auteur présente une suite d'analyses de systèmes concrets, tirées, à une exception près, des langues du Caucase du Nord-Est. Le deuxième ouvrage dont l'introduction présente un caractère général, contient un exposé du système des cas en russe, basé sur leurs significations générales. Dans l'introduction l'auteur signale sur quels points sa méthode se sépare de celle de son collègue danois.

Je voudrais ici comparer quelques aspects de ces deux ouvrages pour faire ressortir à la fois leurs affinités et leurs différences, et ajouter quelques mots sur les travaux plus récents dans ce domaine si important de la morphologie.

Quelques différents qu'ils soient, il est naturel, en effet, de les associer, car ils contiennent un fonds d'idées communes qui les distinguent nettement des travaux antérieurs.

L'ancienne distinction entre cas grammaticaux et cas locaux — distinction devenue classique dans la grammaire indo-européenne — est disparue sans laisser de traces. Il y a des cas qui, par leur signification générale,

¹ Louis Hjelmslev, *La catégorie des cas. Étude de grammaire générale*, I. Copenhague 1936, II. *ibid.* 1937.

Roman Jakobson, *Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre, Gesamtbedeutungen der russischen Kasus*. Dans *Travaux du Cercle Linguistique de Prague* 6. Prague 1936.

se prêtent mieux que d'autres à l'expression des relations abstraites, dites grammaticales, il y en a d'autres qui servent presque exclusivement à l'expression de relations spatiales plus ou moins concrètes, mais il n'y a aucune différence de principe entre eux. Même la notion très abstraite de la «*Bezugskorrelation*» entre nominatif et accusatif d'un côté, instrumental et datif de l'autre, dans l'exposé de Jakobson peut se prêter à une interprétation vaguement spatiale, comme on le voit d'ailleurs à la représentation graphique de la valeur des cas que l'auteur nous donne dans la partie finale du mémoire. Chez Hjelmslev, l'interprétation localiste domine tout le système. Il s'agit là d'une position de principe qui est formulée explicitement au cours de l'ouvrage. Toutes les notions spatiales et temporelles, mais aussi celles de cause et de fin, de concomitance et d'accompagnement, sont pour ainsi dire projetées dans un espace fictif — ce qui implique la possibilité de représenter les systèmes des cas par des tableaux schématiques sur le papier. Il serait intéressant, soit dit en passant, de savoir si le même principe localiste serait également applicable à l'étude d'autres parties de la langue. On pourrait le croire pour le système des prépositions (postpositions), peut-être aussi pour le système des conjonctions — mais vue l'absence totale de toute étude structurale de ces systèmes, il serait téméraire de se montrer trop affirmatif. Jakobson indique ainsi, en plusieurs endroits, des parallélismes frappants avec le système des aspects du verbe — idée qu'il serait intéressant de poursuivre en détail. Le rôle grandissant du principe localiste dans l'étude des catégories grammaticales devrait attirer l'attention, non seulement des linguistes, mais aussi des psychologues et des logiciens. Si l'application de ce principe d'interprétation s'avère féconde dans plusieurs parties du système linguistique, on voudrait savoir si l'on a le droit d'en tirer des conclusions sur la nature fondamentale de la pensée humaine, ou bien si elle ne tiendrait qu'à nos techniques descriptives. Quoi qu'il en soit, nous sommes en présence d'une tendance très nette vers l'unification des principes d'interprétation qui se remarque aussi dans des ouvrages plus récents.

Un autre trait, plus important encore, par lequel les deux ouvrages se ressemblent, c'est l'application consciente du principe que les phonologues de Prague ont mis en lumière : dans une opposition à deux termes, ceux-ci ne s'opposent pas comme contraires ou contradictoires, caractérisés chacun d'une façon positive. Il y a toujours opposition entre un terme marqué et un terme non-marqué. La distinction entre cas extensifs et cas intensifs, cas neutres et cas définis repose sur cette idée fondamen-

tales. Le principe des oppositions à deux termes, conçues de cette façon, domine l'analyse du russe que donne Jakobson. Les oppositions différentes s'organisent dans une hiérarchie entre les deux pôles extrêmes du système — le nominatif, cas indéfini, et le locatif, cas prépositionnel, marqué par excellence. L'application rigoureuse du principe des oppositions binaires donne à la présentation du système russe, en apparence si peu systématique, une élégance singulière qui ne laisse pas d'impressionner. Mais elle entraîne en même temps un assez grand nombre de corrélations indépendantes — Bezugs-, Umfangs-, Rand- et Gestaltkorrelation — pour les huit cas que pose l'auteur. Mais ce qui en fait la beauté dans ce cas particulier, peut être un obstacle à une présentation simple de systèmes beaucoup plus riches en cas, tel le tabassarani. Le nombre des corrélations, croissant en raison directe du nombre des cas, rendrait l'application du principe très compliquée dans la pratique.

Cette difficulté a été résolue par Hjelmslev d'une manière originale, qui lui permet d'opérer avec un maximum de trois dimensions — celle de la direction (rapprochement – éloignement), celle du contact (cohérence – incohérence) et celle, plus rare, de subjectivité – objectivité. En même temps, par une analyse purement logique de la nature des oppositions, il établit à l'intérieur d'une seule et même dimension une hiérarchie de termes allant jusqu'à six. Ainsi dans la dimension de la direction, on distingue facilement trois zones sémantiques, celle du rapprochement, celle de l'éloignement et celle du repos. Un seul cas intensif s'oppose à un cas neutre, et les autres cas se groupent autour du premier, pivot du système, dans des configurations diverses, ainsi dans le système à six termes, deux cas en opposition contraire et deux en opposition contradictoire. Ces cadres permettent, en théorie, de décrire tous les systèmes des cas, à une, deux ou trois dimensions, oscillant entre un minimum de deux cas et un maximum de 216 — maximum théorique qui se déduit des définitions mêmes de la nature des oppositions linguistiques. Ce maximum est loin d'être atteint dans les langues connues, mais pour les systèmes les plus riches que nous connaissons, Hjelmslev a pu donner des descriptions parfaitement cohérentes.

Les points de rapprochement des deux manières de procéder sont nets, la nature des oppositions est conçue de la même manière comme une opposition entre terme défini et terme indéfini, d'où la distinction entre cas intensifs et extensifs. La symétrie joue un rôle important et semble pour la description du système maximum, être un principe absolu. Mais il y a une différence frappante — chez l'un multiplicité des corrélations

jointe à la simplicité de l'opposition des deux termes, chez l'autre, économie extrême des dimensions jointe à la complexité des oppositions à l'intérieur de chacune d'elles.

D'un point de vue purement pratique on peut évidemment suspendre tout jugement sur la valeur respective des deux méthodes. On donnera sa préférence à celle qui se laisse le mieux vérifier. Il serait, en principe, facile de vérifier la théorie de Jakobson, parce que nous la voyons appliquée à une langue bien connue, le russe. Si le tableau des cas tel qu'il nous est présenté, rend compte des faits du russe, et de *tous* les faits, mieux que toute méthode connue, on l'acceptera jusqu'à nouvel ordre, quitte à la voir appliquée avec le même succès à la description de systèmes plus riches. La vérification des analyses de M. Hjelmslev est moins aisée. Les langues à systèmes très riches, comme le tabassarane et le lak avec leurs 52 et 48 cas, ne sont qu'imparfaitement connues. Pour plusieurs formes, considérées comme des cas, les matériaux dont nous disposons ne donnent que quelques exemples peu sûrs. On peut se demander si l'auteur a pu arriver à ses résultats sans se laisser guider par la forme extérieure des cas, par la substance — chose inadmissible si l'on accepte la théorie générale de l'auteur. Constatons avec regret que si l'attribut de lecteur intelligent des ouvrages de Hjelmslev et celui d'homme de langue tabassarane ou lak ne sont pas logiquement incompatibles, leur coexistence dans un seul et même individu se présente très rarement! Ce fait s'oppose à une vérification rigoureuse des analyses que Hjelmslev a données et on risque, en les acceptant ou en les rejetant, de se laisser guider par des critères tout subjectifs.

Mais une telle attitude purement pragmatique n'est pas entièrement satisfaisante. On voudrait savoir si, d'un point de vue théorique, les deux méthodes sont conciliables ou non. Il est vrai que leur synthèse est rendue difficile par le fait que la méthode de Hjelmslev fait partie intégrante d'une théorie générale de la langue, déduite d'une conception déterminée de la nature de tout système de signes. Elle est, par conséquent, à accepter en bloc, quitte à lui faire subir des modifications de moindre importance, ou à rejeter. Néanmoins il ne me semble pas impossible de les concilier. A l'intérieur d'une dimension du système hjelmslévien, il y a une hiérarchie nette entre les couples αA , βB et $\gamma \Gamma$ qui permettrait une comparaison avec les oppositions binaires de M. Jakobson. En même temps la plupart des corrélations posées par ce dernier pourraient probablement être conçues dans les dimensions de la direction et du contact.

Les deux auteurs ont un trait commun important, c'est la place qu'occupent les systèmes partiels, c.-à-d. les classes de thèmes qui ne font qu'une partie des distinctions casuelles possibles. Ainsi, le système du russe dans l'analyse de Jakobson comporte un système maximum de 8 cas, tandis qu'il n'y a en russe aucun thème qui nous donne des formes distinctes pour tous les huit. Pour chaque thème il y a au moins une opposition qui n'est pas réalisée. La constatation de ce fait n'a rien de nouveau ; ce qui est nouveau, c'est le désir d'expliquer à l'intérieur du système maximum les syncrétismes à la base des systèmes partiels plus pauvres.

L'existence des systèmes partiels nous donne la possibilité de classer tous les thèmes de la langue par des critères purement formels. Si un certain nombre de thèmes forment ensemble un système partiel, on peut penser que tous ces thèmes, par leur sens même, ont quelque chose de commun et que c'est précisément cette affinité sémantique qui rend impossibles ou peu naturelles certaines distinctions casuelles. Si cette hypothèse s'avérait féconde, on pourrait espérer donner une explication sémantique des syncrétismes. Le mémoire de Jakobson qui esquisse un tel classement des thèmes du russe, montre du moins qu'il est possible que l'existence des divers systèmes partiels ne soit pas due au hasard pur et simple. Mais l'établissement par une série de commutations de ces classes de thèmes peut aussi être d'une grande aide pratique pour le linguiste qui examine la structure. Dans des systèmes à plus d'une dimension — pour rester dans la terminologie de M. Hjelmslev — il arrive que certaines classes de thèmes nous donnent directement les termes d'une des dimensions. L'établissement du système d'un dialecte du lapon du Sud, que M. Bergsland a décrit¹, est basé pour une grande partie sur l'utilisation rigoureuse du principe des systèmes partiels et des classes de thèmes.

Il est vrai que les syncrétismes du latin et d'autres langues indo-européennes ont résisté jusqu'ici à toute explication. Les systèmes pauvres posent, semble-t-il, des problèmes particuliers, comme l'admet Hjelmslev lui-même.

II

Dans les années qui ont suivi ces deux travaux fondamentaux, on a vu paraître d'autres études sur les systèmes des cas. J'ai déjà mentionné

¹ Knut Bergsland, *Röros-lappisk grammatikk. Et forsök på strukturell språkbeskrivelse*. Oslo 1946.

la grammaire laponne de K. Bergsland qui rappelle, à plusieurs égards, les théories de Hjelmslev. Elle est un exemple frappant des résultats qu'on peut obtenir en appliquant avec souplesse ces théories à la description d'un système donné. J'ai essayé de donner moi-même des analyses du système de l'ossète et du géorgien ancien¹. J'y reviendrai sur un point particulier. Mais il serait peut-être plus intéressant de jeter un coup d'œil sur un système riche, qui a l'avantage d'appartenir à une langue bien connue, décrite par des linguistes qui la connaissent intimement, je veux dire le hongrois. La plupart des finno-ougriens se sont intéressés, il est vrai, presque exclusivement aux faits diachroniques et à la reconstruction d'états linguistiques plus anciens, de préférence le finno-ougrien commun. Mais nous possédons maintenant deux grammaires qui, de parti pris, veulent rester dans la synchronie, celles de Hall et de Lotz², et en outre un mémoire consacré spécialement à la catégorie des cas³. L'espace — et la compétence — me manque pour critiquer en détail la façon dont ces trois linguistes ont traité le sujet. Je voudrais dire quelques mots sur un ou deux aspects des problèmes soulevés.

La première question qui se pose, est celle de l'effectif casuel. C'est une question intéressante parce qu'il y a désaccord général parmi les spécialistes. Le problème de l'effectif est un aspect particulier du problème général du classement des éléments de la langue en sémantèmes et morphèmes. Pour le hongrois, la difficulté consiste surtout à délimiter à l'intérieur de la classe des morphèmes les désinences casuelles proprement dites d'un côté et suffixes de dérivation de l'autre, et à distinguer entre les formes casuelles d'une part et les composés nominaux de l'autre, en d'autres termes à décider si le dernier élément de la forme est un sémantème ou un morphème. Toutes ces questions doivent être résolues par des critères purement formels. On peut se demander si ces problèmes comportent une solution générale — si, par conséquent, les classes des sémantèmes et des morphèmes peuvent être définies d'une manière générale, valable pour toute langue possible, ou bien si ces définitions varient de langue à langue. Dans le dernier cas, on pourrait dire que seule l'opposition entre ces deux classes est universelle.

¹ *Le système des cas en ossète*, *Acta Linguistica*, IV, et *Le système des cas du géorgien ancien*, *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*, XIV.

² Robert A. Hall jr., *An Analytical Grammar of the Hungarian Language*, N.Y. 1938.

János Lotz, *Das ungarische Sprachsystem*. Stockholm 1939.

³ Thomas A. Sebeok, *Finnish and Hungarian Case Systems: Their Form and Function*. Stockholm 1946.

Quoiqu'il en soit, pour analyser le système des cas du hongrois, il faut avoir répondu à ces questions. M. Lotz pose tout simplement 26 cas — nombre plus grand que le nombre traditionnel. Les exemples sont excellents et font ressortir très bien quelques oppositions sémantiques qu'on a négligées jusqu'ici, mais il n'a pas examiné la question des groupements de ces cas, question qui justement retient l'attention de Hjelmslev et Jakobson. Les questions de structure ou en général les questions d'opposition et de corrélation sémantiques n'intéressent pas Hall pour qui les cas ne constituent pas de catégorie très nette. Il étudie tous les éléments qui peuvent suivre le sémantème dans une forme nominale pour les grouper selon l'ordre de ces éléments. Mais, comme le remarque Sebeok, la classe des éléments qu'il appelle «pure-relational suffixes», coïncide tout à fait avec les désinences casuelles de Lotz, de sorte que le problème reste entier. Cette classe présente-t-elle une structure particulière par laquelle elle se distingue nettement des autres classes suffixales? La classe en question n'est d'ailleurs pas bien nettement définie chez Hall — elle comprend les éléments *-kor* et *-kép* qui inspirent des doutes à l'auteur lui-même. Un trait strictement formel comme l'allongement de la voyelle finale du thème avant la désinence n'est pas pris en considération, bien que nous ayons là un trait qui nous permette d'écarter les composés nominaux qui ne le connaissent pas. Une forme telle que *négy órákor* 'à 4 heures' ne se distingue pas d'un composé nominal avec le sémantème *kor* et il n'y a aucune raison de la faire entrer dans la classe des cas. Il s'agit ici d'un emploi particulier du nominatif, dont doit tenir compte le linguiste dans sa définition de ce cas. La même position un peu vague se retrouve d'ailleurs dans le traitement de la classe des postpositions, dont plusieurs membres «sont en réalité des adverbes».

Ce n'est que dans le mémoire de Sebeok que nous trouvons une tentative cohérente de la délimitation formelle de la catégorie qui nous occupe. Par des critères purement formels, il distingue la classe des suffixes de cas, au nombre de 5, de la classe des postpositions proprement dites. Ces deux classes dont la structure et les rapports mutuels sont étudiés, constituent la classe des désinences des cas, selon la terminologie traditionnelle. Les deux classes sont définies par leurs rapports avec les suffixes possessifs personnels. Le point de départ est le fait que l'élément *-nél/nál*, p. ex. peut suivre ou précéder un suffixe personnel: *házaamnál* 'près de ma maison' vs. *nálam* 'près de moi', tandis que le suffixe *-ig* p. ex. peut suivre le suffixe personnel, mais jamais le précéder. Pour le besoin

de l'argumentation, je suppose que les 17 éléments énumérés épuisent la liste de ceux qui satisfont à ces définitions. Si l'on accepte le point de départ, l'effectif casuel est donc défini d'une façon formelle: il y a 17 cas, ni plus ni moins. Mais est-on forcé de choisir précisément ce point de départ? On pourrait peut-être choisir d'autres critères formels qui conduiraient à des résultats différents. Ce que je voudrais savoir, c'est, par conséquent, les raisons qui déterminent le choix des critères formels pour me convaincre que ce choix est préférable aux autres choix également possibles. On remarque, en effet, dans l'analyse de Sebeok, quelques faits qui inspirent des doutes. Le premier est la séparation de la désinence casuelle *-n* du superessif d'avec l'élément *rajta-* (dont le nom de «postposition suffixée» est évidemment malheureux vu que cet élément n'est ni un suffixe ni une postposition). Par suite de l'identité sémantique absolue entre *-n* et *rajta-* et par suite de leur distribution complémentaire parfaite, cette séparation est difficile à accepter. Cette scission d'une unité morphologique est en opposition formelle avec l'un des principes fondamentaux de toutes les théories sur la catégorie des cas que nous connaissons. Les définitions fondamentales entraînent une autre conséquence — elles écartent un certain nombre d'éléments dont la nature casuelle semblerait au moins une hypothèse probable. Je pense à *-stiül/stul* et *-ül/ul*, et aussi à *-leg/lag*. Si *például* 'par exemple' n'est pas une forme casuelle, qu'est-ce qu'elle représente alors? Elle ne peut pas bien être interprétée comme un dérivé nominal, car à la différence des autres dérivés nominaux, c'est une forme qui ne se décline pas. Ce n'est pas un composé, car le sémantème *-ul* est inconnu à l'état indépendant, et l'allongement de la finale de *példa* s'oppose à cette possibilité. Dire que c'est une formation adverbiale, ne veut rien dire. Il me paraît ensuite inadmissible de passer sous silence l'élément *-t/tt*, désinence de locatif, qui ne peut pas être identifié avec le suffixe *-t* de l'accusatif, pour des raisons de forme et de contenu. Le fait que cette désinence de locatif soit d'un emploi restreint, n'est pas décisif, pas plus que le fait qu'avec certains thèmes il fasse double emploi avec l'inessif *-ben*. Également inadmissible est l'absence de *-n* modal qui est évidemment à distinguer de *-n* superessif, pour des raisons de forme et de contenu, comme l'a bien vu Lotz. Il y a des oppositions parfaitement nettes en hongrois moderne, de *bátor* 'brave' nous avons le superessif *bátron* et le modal *bátran*, de *igaz* 'juste', *igazon* et *igazan* etc.¹. L'existence d'un cas modal en *-n* n'est pas sans conséquence pour l'inter-

¹ Pour l'ancien hongrois, voir Zs. Simonyi, *Die Ungarische Sprache*, p. 366.

prétation d'autres formes étudiées. Les soi-disant distributifs en *-nte/nta* et *-nként* pourraient alors être interprétés, non comme des cas particuliers, mais comme des élargissements en *-te/ta*, *-ként* du *-n* modal. De *nyár* 'été' nous avons le superessif *nyaron* duquel on ne peut dériver *nyaranként* et *nyaranla* distributifs, mais on pourrait voir dans ces dernières formes des élargissements d'un modal **nyaran*. L'élément *-te/ta* est le même que dans *sokkalta* de *sokkal*, cas en *-vel/val* de *sok*, dans *hatszorta* de *hatször*. L'élément *-ként* serait à comparer à l'élément final de *hajójaként* 'comme son bateau', *köveként* 'comme sa pierre' — formes citées par Lotz — où l'on remarque l'absence d'allongement dans les finales de *hajója*, *köve*.

Si la question de l'effectif casuel n'a pas, à mon avis, reçu de réponse définitive, le problème de la structure fondamentale du système reste encore sans solution. Il y a un groupe de cas dont le parallélisme a toujours frappé l'observateur, ce sont les neuf cas dit «locaux», exprimant d'une part le rapprochement, le repos et l'éloignement, de l'autre l'inhérence, l'adhérence et la proximité. On ne conçoit guère de description du hongrois qui ne fasse ressortir ce noyau de système, mais il est évident, d'après ce que nous avons dit sur la nature des oppositions casuelles, que la manière traditionnelle de représenter les rapports de ces neuf cas ne saurait être maintenue telle quelle. Il faudrait ici aussi appliquer le principe de l'opposition entre termes définis, marqués et termes indéfinis, non-marqués. L'étude des systèmes partiels pourrait peut-être nous mettre sur la bonne voie. Mais les autres cas sont le plus souvent simplement énumérés à la suite des neuf cas locaux, sans tentative de systématisation, sous le nom de cas «grammaticaux» et «adverbiaux». La confusion qui règne dans ce domaine, se reflète dans la confusion de la terminologie. Les noms par lesquels on désigne les neuf cas mentionnés sont partout les mêmes, il en est de même pour quelques cas qui ont des correspondants apparents en indo-européen, comme le nominatif, l'accusatif, le datif, mais il n'y a pas d'unanimité pour le reste. Le cas en *-vel* est appelé «sociatif» par Szinyei, mais «instrumental» par Lotz et «comitatif» par Sebeok, le cas en *-stül*, rejeté par Sebeok, est appelé «comitatif» par Szinyei, et «sociatif» par Lotz; le terme «modal» désigne le cas en *-kép* de Szinyei, le cas en *-n* de Lotz etc. C'est un détail sans importance réelle, mais il n'en est pas moins significatif.

On a ainsi l'impression d'un noyau fixe de cas locaux autour duquel flottent un nombre relativement fixe de cas «grammaticaux» et un

nombre indéfini et variable de cas «adverbiaux» et «modaux», sans que les limites entre cas et dérivés soient bien nettes. Il serait légitime de soutenir que cette indécision des descriptions correspond à quelque chose de fondamental dans le système même des cas du hongrois, mais personne ne semble avoir adopté une telle position pour en tirer toutes les conséquences.

Le tableau que donne Sebeok des valeurs sémantiques de ses cas et de ses postpositions suffixées, ne se distingue pas beaucoup, malgré les apparences, des vues traditionnelles. Ainsi les neuf cas «locaux» ont tous en commun «the feature of location», et s'opposent par ce trait aux trois autres cas de la classe, le datif, le final et le comitatif. C'est tout simplement une autre façon de dire que les neuf cas en question sont des cas «locaux», tandis que les autres ne le sont pas.

De quelque manière qu'on présente le système hongrois, il faut introduire au moins deux dimensions, celle de la direction et celle du contact, qui semblent irréductibles l'une à l'autre. On peut concevoir deux méthodes pour «caser» les autres formes définies comme des cas. On peut multiplier les corrélations, selon Jakobson, c'est la solution qu'adopte Sebeok. Mais la brièveté de son exposé rend bien difficile un jugement définitif sur la valeur de sa solution. Ainsi il n'est pas évident à la lecture du mémoire que la seule différence entre le datif et le final soit une opposition de contact — le datif désignant l'inhérence (?) et le final la proximité. Le contenu exact des corrélations de marginalité et de limitation ne ressort pas clairement des définitions données, ni des exemples cités. On pourrait choisir une autre manière de procéder, en s'inspirant de Hjelmlev, et supposer que les deux dimensions de la direction et du contact comportent chacune plus de trois termes, ce qui permettrait de faire entrer dans un système à deux dimensions plus de neuf cas.

Il est, en effet, frappant que dans la dimension de la direction, il y ait plus de trois cas qui expriment le rapprochement. A côté de *-be*, *-re* et *-hez* nous avons bien *-ig*, *-nek* et *-vé* (par ordre alphabétique), et il y a plus de trois cas qui expriment le repos. A côté de *-ben*, *-n*, *-nél* nous avons au moins le locatif *-t(t)*, et peut-être aussi des essifs comme *-ül* et *-leg* et le modal *-n*.

Prenons un exemple. Il y a certainement des affinités entre les formes en *-ig* et celles en *-re*. Les deux désignent un rapprochement aboutissant à un terme — il y a donc rapprochement et adhérence. Mais il me semble qu'avec la désinence *-re*, nous considérons le rapprochement par

rapport à ce terme, en insistant sur le terme, tandis qu'avec *-ig* le rapprochement, bien qu'aboutissant à un terme, est considéré dans son développement même jusqu'au terme. On pourrait dire que le premier cas est un cas ponctuel ou déterminé, le deuxième un cas linéaire ou indéterminé. L'opposition entre *végig vár* 'attendre jusqu'à la fin' et *végre hajt* 'accomplir, exécuter, mener à bout' est significative — dans la première expression, on insiste sur la durée même de l'action, dans la deuxième sur le terme atteint. Des oppositions de cette nature pourraient se retrouver pour d'autres cas et il serait peut-être possible de faire entrer dans une structure de nature «localiste» les autres cas qui expriment souvent des idées spatiales, comme *-nek*, *-vé* et *-t(t)* et d'autres. L'espace ne me permet pas ici de poursuivre ces idées en détail, ni de rechercher si l'opposition déterminé - indéterminé, ponctuel - linéaire, défini - distribué — peu important les noms — est réductible ou non à l'opposition de contact.

Si je mentionne cette hypothèse, à titre de suggestion, c'est pour plusieurs raisons. Dans sa description du lapon de Röros, M. Bergsland note que les termes de la dimension du contact s'opposent parfois comme des termes déterminés et indéterminés¹, et dans mes analyses de l'ossète et du géorgien ancien l'examen des faits m'a conduit au même résultat. Mais l'existence de ces oppositions serait intéressante aussi à un autre point de vue. Elle indique un parallélisme entre les dimensions du système des cas nominaux et celles du système des aspects verbaux, où les oppositions déterminé - indéterminé, linéaire - ponctuel sont bien connues — parallélisme qui a été signalé par Jakobson dans le mémoire cité.

Les problèmes que soulève l'étude des cas, dans les systèmes riches et les systèmes pauvres, sont parmi les plus intéressants de la linguistique. Pour tous ceux qui s'en occupent, l'ouvrage de Louis Hjelmslev restera une source d'inspiration incomparable.

¹ *Op. cit.*, p. 121.

CONTRIBUTION A LA DISCUSSION SUR LA THÉORIE DES CAS

Par HANS CHRISTIAN SØRENSEN (AARHUS)

1. Dans son travail *La catégorie des cas*, M. Louis Hjelmslev a établi une théorie générale pour la description des catégories casuelles de toutes les langues. Or, jusqu'ici, il n'a que dans une faible mesure fait application de cette théorie : pour commencer il s'est restreint à décrire les phénomènes casuels dans un nombre relativement réduit de langues, avant tout dans une série de langues non-indoeuropéennes dont l'inventaire casuel est assez riche. Selon M. Hjelmslev, de telles langues présentent les conditions les plus favorables à la vérification d'une théorie des cas, les phénomènes des langues indoeuropéennes étant moins clairs. Ce procédé est sans doute justifié. Mais si la théorie de M. Hjelmslev a été si peu discutée, c'est probablement aussi dû à ce procédé.

Nous ne connaissons qu'un seul savant qui d'une façon constructive a pris position par rapport à la théorie de M. Hjelmslev (considérée en particulier comme une théorie des cas), à savoir M. Roman Jakobson, et c'est même d'une manière plutôt indirecte que directe qu'il l'a fait. M. Jakobson a publié, on le sait, après la parution de la première partie du travail de M. Hjelmslev, un article *Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre (TCLP 6)* où il établit le système des cas russes de telle façon que sa discordance avec la description qu'on pourrait en faire à l'aide du système général de M. Hjelmslev, doit paraître évidente — en les comparant superficiellement en tous cas.

Dans l'article cité, M. Jakobson a donné une démonstration assez détaillée des phénomènes casuels russes, démonstration qui est — à en juger d'après ses propres principes — inattaquable. La question se pose alors de savoir si l'état de choses constaté par M. Jakobson et le système qu'il a établi, se laissent décrire au moyen du système général de M. Hjelmslev. — C'est cette question qui va nous occuper dans les pages suivantes, et nous espérons que nos réflexions sur ce problème pourront intéresser notre quinquagénaire.

2. Rappelons brièvement les traits essentiels de la théorie générale de M. Hjelmslev. Cette théorie consiste en un système déductif dans lequel il faut tenir compte de trois dimensions — en l'interprétant sur les phénomènes casuels. Chaque dimension couvre une zone sémantique. Les trois zones du système casuel sont 1° rapprochement-éloignement, 2° cohérence-incohérence, 3° subjectivité-objectivité. Chaque zone sémantique se divise en trois cases désignées respectivement $+$, o et \div (par exemple rapprochement $+$, éloignement \div). Parmi ces cases une est intensive, c'est-à-dire que sa signification a une tendance à se concentrer sur la case même. Le choix de cette case décide de l'orientation de la dimension comme positive, négative ou neutre. Les autres cases sont extensives, ce qui veut dire qu'elles ont une tendance à répandre leurs significations sur les autres cases de la zone. La case intensive est désignée par a . La case qui présente la signification contraire est désignée par b et la case neutre par c . Une dimension peut contenir jusqu'à 6 membres. Dans une dimension à deux membres, l'un sera intensif et concentré sur la case a . L'autre sera extensif et occupera la case contraire b ou la zone contradictoire $b + c$, mais en tendant à se répandre aussi sur a . Ce couple est désigné par α et A respectivement. Dans une dimension à trois ou quatre membres, il faut distinguer entre une opposition contraire et une opposition contradictoire. Le couple de membres contraires est désigné par β et B . Le premier insiste sur la case intensive a , l'autre sur la case extensive b . Le couple de membres contradictoires est désigné par γ et Γ . Le premier est intensif en insistant sur $a + b$, l'autre extensif en insistant sur c . Le système est donc soumis à ce qu'on appelle la loi de participation dont voici la formule d'oppositions :

$$A/A + non-A$$

La formule d'une opposition logico-mathématique serait $A/non-A$. Le système est enfin dominé par certaines lois de solidarité selon lesquelles les types de dimensions suivants seront possibles :

$$\begin{aligned} &\alpha A \\ &\beta B \gamma \\ &\beta B \Gamma \\ &\beta B \gamma \Gamma \\ &\alpha A \beta B \gamma \\ &\alpha A \beta B \Gamma \\ &\alpha A \beta B \gamma \Gamma \end{aligned}$$

3. Ensuite nous allons donner un aperçu du système établi par M. Jakobson pour la langue russe. D'après M. Jakobson il y a en russe 8 cas : nominatif, accusatif, datif, instrumental, génitif I, génitif II, locatif I et locatif II (selon la dénotation de M. Jakobson : N, A, I, D, GI, GII, LI, LII). M. Jakobson réunit ces 8 cas dans le système suivant :

$$\begin{array}{cccc} (N \sim A) & \sim & (GI \sim GII) & \\ \downarrow & & \downarrow & \\ (I \sim D) & \sim & (LI \sim LII) & \end{array}$$

C'est-à-dire que ces 8 cas entrent dans 4 oppositions binaires (corrélations) au sens de l'école de Prague. Les membres placés à droite dans les oppositions du schéma sont marqués par rapport à ceux placés à gauche, et ceux qui sont en bas sont marqués par rapport à ceux qui sont en haut. M. Jakobson appelle la corrélation $N \sim A$ et $I \sim D$ une corrélation de transitivité (*bezugskorrelation*). A et D ont la caractéristique commune qu'une action les vise. La corrélation entre les parenthèses est, selon M. Jakobson, une corrélation d'étendue. Les deux génitifs et les deux locatifs indiquent en quelle étendue les objets en question participent à un phénomène. La corrélation $GI \sim GII$ et $LI \sim LII$ est désignée comme une corrélation de formation. GII et LII indiquent que l'objet en question est quelque chose qui prend forme ou qui va prendre forme. La corrélation entre la série supérieure et la série inférieure est déterminée comme une corrélation de position. Les membres de la série inférieure sont caractérisés par leur position marginale.

Regardons maintenant cet état de choses des points de vue qui sont le résultat du système déductif de M. Hjelmslev, c'est-à-dire essayons d'interpréter par le système général de M. Hjelmslev le système particulier de M. Jakobson.

4. Selon la théorie de M. Hjelmslev, un système casuel de 8 membres arrangés en une seule dimension n'est pas possible. Il faut qu'une catégorie casuelle de 8 membres contienne nécessairement au moins deux dimensions. Est-ce possible de concevoir le système des cas russes, tel que M. Jakobson l'a établi, comme un système à deux dimensions ?

Ce système comprend, comme on peut s'en rendre compte, 4 rapports identiques, à représenter par les proportions que voici :

$$\frac{N}{I} = \frac{A}{D} = \frac{GI}{LI} = \frac{GII}{LII}$$

Par conséquent il est possible de regarder le système jakobsonien comme un système à deux dimensions. Chacun des 8 membres de ce système est composé de deux parties. Une de ces parties est le membre d'une dimension de quatre membres, l'autre le membre d'une dimension de deux membres. Désignons au préalable les membres de la première dimension a , b , c et d et les membres de la seconde dimension e et f . Nous pourrons alors donner le tableau schématique suivant du système :

	a	b	c	d
e	ea = N	eb = A	ec = GI	ed = GII
f	fa = I	fb = D	fc = LI	fd = LII

On pourrait se demander s'il serait possible de concevoir le système de M. Jakobson comme un système à trois dimensions. Cela n'est pas possible; les relations N/A et GI/GII ne sont pas identiques, pas plus que les relations I/D et LI/LII. Il n'y a donc, quant au nombre des dimensions, qu'une seule possibilité d'interprétation selon le système hjelmslévien.

5. Le système général de M. Hjelmslev contient, comme nous venons de le voir (ci-dessus paragraphe 2), trois dimensions. La deuxième dimension en présuppose la première, et la troisième en présuppose la première et la deuxième. Un système casuel à deux dimensions contient conséquemment la première et la deuxième dimensions du système de M. Hjelmslev.

Il nous faudra maintenant examiner comment ces deux dimensions du système hjelmslévien se répartiront sur les deux dimensions du système de M. Jakobson: faut-il interpréter la première dimension du système général comme la dimension à quatre membres du système particulier et la deuxième dimension du système général comme celle à deux membres du système particulier — ou inversement?

D'après la théorie de M. Hjelmslev, il faut définir une dimension à deux membres comme αA , et une dimension à quatre membres comme $\beta B\gamma\Gamma$. Il n'existe pas d'autres possibilités (voir ci-dessus au paragraphe 2). Le problème se pose donc comment il faut interpréter les termes de ces deux types de dimensions sur les membres des dimensions du système des cas en russe, c'est-à-dire sur ef et $abcd$.

Voilà les questions qui vont nous occuper dans les paragraphes suivants.

6. M. Jakobson commence par écrire sur la corrélation $N \sim A$: «Beim vergleich des russischen nominativs und akkusativs definiert man häufig den ersten als kasus, der das subjekt einer tätigkeit und den zweiten als kasus, der ihr objekt bezeichnet. Eine derartige bestimmung des A-s ist im grossen und ganzen richtig. Der A besagt stets, dass irgend eine handlung auf den bezeichneten gegenstand gewissermassen gerichtet ist, an ihm sich äussert, ihn ergreift.» (Voir p. 247). Sur le nominatif il dit plus loin: «Der N kann zwar in ein und derselben darstellenden aussage verschiedene syntaktische aufgaben erfüllen, und die bedeutungen dieser verschiedenen nominativen satzglieder können ihrem umfange nach ungleich sein, doch beziehen sich diese verschiedenen satzglieder notwendig auf einen und denselben gegenstand, und zwar auf denjenigen gegenstand, welcher durch das satzsubjekt bezeichnet ist.» (P. 250). Et chez M. Hjelmslev on lit: «Or qui dit... sujet dit éloignement, qui dit... objet dit rapprochement logique et syntagmatique» (voir *La catégorie des cas* II, p. 72).

En d'autres termes: il ne saurait y avoir de doute que la première dimension du système général ne soit à interpréter comme la dimension à quatre membres du système particulier, et la deuxième dimension générale comme la dimension particulière à deux membres. La première dimension du système général contiendra par conséquent les membres $\beta B \gamma I$. Étant donné que, parmi ces deux couples de membres, c'est le premier qui insiste sur les cases extrêmes de la zone sémantique, il faut que ce soit les membres de ce couple qu'on doit interpréter comme les membres a et b du système particulier. La question se pose alors de savoir s'il faut interpréter β comme a et B comme b — ou inversement, c'est-à-dire si l'orientation de la dimension est positive ou négative.

7. M. Jakobson définit le membre b comme le membre marqué de l'opposition a/b . Seulement la paire de notions marqué/non-marqué de la terminologie de l'école de Prague ne correspond pas entièrement à la paire de notions intensif/extensif de la terminologie de M. Hjelmslev. La différence consiste en ce que les définitions de l'école de Prague sont de nature intensionale, tandis que celles de M. Hjelmslev sont de nature extensionale (voir o. c. I, p. 102). C'est cette différence qui fait que M. Hjelmslev parle de «signification fondamentale» ou de «valeur», tandis que M. Jakobson préfère parler d'une signification générale (gesamtbedeutung) dont les différents sens particuliers seraient une sorte de variantes combinatoires. Selon M. Jakobson, il n'y a pas plus dans la

signification générale que dans l'ensemble des sens particuliers, bien qu'il ne conçoive pas le rapport entre les sens particuliers et la signification générale comme un rapport d'addition mécanique, puisqu'il parle d'une hiérarchie régulière de sens particuliers. M. Hjelmslev voit la chose autrement. Il écrit : « Pour fixer la signification fondamentale d'un élément il faut tenir compte de l'ensemble des emplois qu'il contracte dans l'usage, mais la valeur n'est pas identique à la somme de ces emplois : la valeur est une signification fondamentale (*grundbedeutung*), nullement une signification générale dans le sens d'une 'gesamtbedeutung'. » (Voir o. c. II, p. 45). Ailleurs il dit : « La valeur d'un cas est le minimum différentiel de signification qui rend possible les emplois constatés et très souvent certains autres emplois encore. » (Voir o. c. I, p. 88).

Cette différence entre les deux conceptions saute aussi aux yeux si nous comparons chez M. Hjelmslev la formule de la loi de participation (voir plus haut au paragraphe 2) avec la description jakobsonienne du rapport entre les membres (les catégories) d'une corrélation. On lit : « falls die kategorie I das vorhandensein von α ankündigt, so kündigt die kategorie II das vorhandensein von α nicht an, d. h. sie besagt nicht, ob α anwesend ist oder nicht. Die allgemeine bedeutung der kategorie II im vergleich zu der kategorie I beschränkt sich auf den mangel der ' α -signalisierung' » (P. 246).

M. Jakobson ne semble accorder aucune importance à la distinction fondamentale entre une définition de signification (définition intensionale) et une définition de valeur (définition extensionale). Il est d'avis que sous ce rapport il n'y a pas de différence entre la conception de M. Hjelmslev et la sienne (voir p. 246—247). Or, la différence que nous venons de souligner est de la plus grande importance pour la bonne compréhension de ce qui va suivre.

Malgré cette différence, les membres marqués du système casuel de M. Jakobson en particulier deviendront quand même les membres intensifs selon le système de M. Hjelmslev, et les membres non-marqués correspondront par conséquent à ceux qui sont extensifs. Il faudra définir le membre *b* comme β , et le membre *a* comme B. Qu'il en soit ainsi ressort nettement d'une comparaison du système casuel du russe avec celui du gothique dont M. Hjelmslev a donné une description provisoire (voir o. c. I, p. 116—117). S'il faut définir l'accusatif gothique comme B, c'est que l'accusatif avec l'infinitif existe dans cette langue. Or cette construction ne se trouve pas en russe. L'accusatif russe insiste nettement sur la face positive de l'opposition. Il n'est pas limité à la

case positive puisqu'il peut être neutre par rapport à la direction, ce qui est le cas quand il est employé dans des indications de temps. Mais il insiste sur la face positive de l'opposition plus que le nominatif ne le fait sur la face négative. Le nominatif russe qui insiste, il est vrai, sur la case négative puisqu'employé avant tout comme sujet, peut en effet se répandre sur la case positive aussi puisqu'il peut être cas de prédicat. Enfin, le nominatif peut être neutre quant à l'opposition en question : c'est le cas quand il joue le rôle de 'vocatif'.

Le rapport que nous avons constaté entre les membres *a* et *b*, regardés comme des parties constituantes du nominatif et de l'accusatif, se retrouve sous une forme absolument identique entre ces mêmes membres quand on les considère comme constituant une partie de l'instrumental et du datif respectivement — alors même qu'on tient compte du rapport de participation. Le datif indique toujours rapprochement, tandis que l'instrumental, tout en insistant sur la case négative de l'opposition parce qu'il désigne dans un sens large l'instrument avec lequel l'action est faite, n'indique pas exclusivement éloignement puisqu'il peut être le cas de l'attribut. La description de ces deux membres de la dimension à l'aide du couple de membres de M. Hjelmslev βB ne se heurte donc à aucune difficulté.

8. Si nous nous tournons au rapport entre les deux génitifs et les deux locatifs et au rapport des génitifs et des locatifs avec nominatif/accusatif et instrumental/datif respectivement, selon la description que le système de M. Jakobson en donne, alors une interprétation selon le système de M. Hjelmslev semble, au premier coup d'œil, reconstruire de très grandes difficultés.

Voici ce que M. Jakobson dit sur le rapport entre le génitif et l'opposition nominatif/accusatif : «Aus dem vergleiche des G-s mit dem N und dem A ergibt sich, dass der G stets die grenze der teilnahme des bezeichneten gegenstandes am sachverhalte der aussage ankündigt. Es wird auf diese weise der umfang des gegenstandes in den blick genommen, und wir können dementsprechend den gegensatz des G-s, der die umfangsverhältnisse anzeigt, und derjenigen kasus, die keine umfangsverhältnisse anzeigen (N, A), als eine umfangskorrelation bezeichnen.» (Voir o. c. p. 255). S'il faut prendre les paroles de M. Jakobson au pied de la lettre, il ne semble pas possible de définir les génitifs russes au moyen de membres appartenant à la première dimension du système de M. Hjelmslev, c'est-à-dire à l'aide du concept de direction au sens ci-dessus

mentionné. Il faut par conséquent se rendre compte comment M. Jakobson est arrivé à sa définition, comment il faut en réalité concevoir les phénomènes linguistiques dont il tient compte. M. Jakobson a pris son point de départ dans les constructions génitives suivantes, que nous reproduisons avec sa propre traduction :

begaj bluda (G) 'weiche der unzucht aus'

želaj bluda (G) 'wünsche unzucht'

ot zari (G) do zari (G) 'von (abend-)röte bis (morgen-)röte'.

M. Jakobson est d'avis que, quand dans des cas pareils on se trouve en présence d'une direction de rapprochement ou d'éloignement, elle est en réalité à chercher dans la signification des verbes ou des prépositions et non pas dans le génitif parce que, dit-il : « schon die möglichkeit einer verknüpfung mit dem G zweier entgegengesetzter richtungsbedeutungen bezeugt, dass der bedeutung des G-s an sich der begriff der einen oder der anderen richtung fremd bleibt. » (P. 255). M. Jakobson a certainement raison : le génitif ou les deux génitifs n'indiquent pas en eux-mêmes éloignement *ou* rapprochement. Mais il n'empêche qu'on pourra les concevoir comme désignant éloignement *et* rapprochement à la fois ou comme étant neutres par rapport à cette opposition. Les réalités linguistiques ne nous forcent pas à les définir comme M. Jakobson l'a proposé. Il sera permis, si d'autres arguments y invitent, de les définir autrement.

M. Jakobson a introduit, comme on le voit, une nouvelle zone sémantique en vue de définir les génitifs par rapport au nominatif et à l'accusatif. Il serait plus simple s'il était possible de les définir sur la base de la zone sémantique déjà utilisée. Cela n'est par conséquent pas seulement possible mais il est même préférable de les définir, ou plutôt d'en définir les parties dont nous nous occupons, à l'aide de membres de la première dimension du système de M. Hjelmslev, donc au moyen de γ et Γ . Il faut alors trouver des parties correspondantes dans les deux locatifs, ce qui ne fera pas naître de difficultés (voir l'exposé de M. Jakobson p. 274 ss.):

9. Le GII que M. Jakobson fait entrer en ligne de compte est le génitif particulier en *-u* qu'on trouve dans certains substantifs masculins au singulier à côté du génitif normal en *-a*, et LII est d'une part le locatif particulier en *-u* tonique qu'on trouve, partie dans les mêmes substantifs, partie dans d'autres de la même déclinaison, à côté du locatif normal en *-e*, d'autre part le locatif en *-i* tonique qui existe dans certains substantifs féminins à côté du locatif normal en *-i* atone. M. Jakobson a raison, sans

doute, que ces oppositions sont linguistiquement pertinentes, bien qu'elles ne soient pas généralement reconnues par la grammaire traditionnelle (d'ordinaire on ne tient compte que de 6 cas en russe). En appliquant l'épreuve de commutation de M. Hjelmslev, on constatera l'existence de ces oppositions.

M. Jakobson définit l'opposition entre les deux génitifs et entre les deux locatifs de la façon suivante: «Der GII und der LII sind im verhältnisse zu GI und LI merkmahlhaltige kategorien. Sie besagen im gegensatze zu den merkmahllosen GI und LI, dass der bezeichnete gegenstand nicht als gestalt, sondern als etwas gestaltendes oder zu gestaltendes im sachverhalte der aussage fungiert. Man kann dementsprechend den GII und LII als gestaltungskasus und ihr verhältnis zum GI und LI als gestaltungskorrelation bezeichnen.» (P. 278). On constate que M. Jakobson opère de la sorte avec une nouvelle zone sémantique à côté des deux qu'il a déjà établies. Par là, la description est rendue encore plus compliquée. Ce sera un avantage si l'on peut montrer que cette dernière complication est aussi peu nécessaire que celle traitée au paragraphe précédent. La question est par conséquent de savoir si l'opposition γ/Γ du système de M. Hjelmslev se laisse interpréter comme l'opposition constatée par M. Jakobson.

Le membre intensif γ insiste sur les cases extrêmes de la zone sémantique, donc sur le concept de direction, sur éloignement et rapprochement. Le membre extensif Γ insiste sur la case centrale de la zone sémantique: il est neutre par rapport au concept de direction, mais tend à se répandre sur la zone entière et est par conséquent capable d'indiquer les deux directions. M. Jakobson cite des exemples tels que:

r'umka konjaku (GII) 'ein gläschen cognac'
kačestvo konjaka (GI) 'die qualität von cognac'

Il nous paraît que le concept de *direction*, au sens abstrait de M. Hjelmslev, et mis en opposition à son pendant contradictoire *l'absence de direction*, est tout indiqué pour décrire le rapport entre ces deux génitifs, GII étant à définir par γ et GI par Γ .

Quant à l'emploi des deux génitifs en construction avec des prépositions, l'état des choses n'est pas moins net. M. Jakobson fait remarquer que GII ne se laisse pas employer avec les prépositions *u* et *vozle* «da diese präpositionen nicht zur bezeichnung einer gestaltenden funktion dienen.» (P. 279). Par contre on peut s'en servir avec les prépositions *iz*

et *s*, «so weit diese präpositionen sich auf das verhältnis der gestaltung (des enthaltens, des masses) beziehen.» (P. 280). Parmi ces dernières prépositions on aurait aussi pu citer *do* et *d'l'a* (voir Emmy Haertel: *Untersuchungen über kasusanwendungen in der sprache Turgenevs, Archiv für slavische philologie* 34, p. 79). Là encore on se trouve en présence d'une opposition entre la direction d'un côté et la neutralité quant à la direction de l'autre côté. Que GI se combine avec les mêmes prépositions n'est pas étonnant puisqu'il faut le décrire comme le membre extensif de l'opposition.

Les réflexions sur le rapport entre les deux génitifs peuvent se répéter à propos du rapport entre les deux locatifs. Du point de vue des principes de M. Hjelmslev il n'y a pas lieu d'hésiter à définir LII comme γ et LI comme Γ dans la première dimension, si l'on se rappelle seulement les remarques que nous venons de faire sur les définitions intensionale et extensionale (voir par. 7). M. Jakobson cite à preuve les exemples suivants :

skol'ko krasoty v lesu (LII) 'wieviel schönes es im walde gibt'
skol'ko krasoty v lese (LI) 'welche schönheit dem walde eigen ist'

et dit qu'au premier cas la forêt est regardée comme un récipient contenant des choses, tandis qu'au dernier cas on considère la forêt comme une chose ayant certaines qualités. Or il paraît naturel de rapprocher le concept de *récipient* de celui de *direction* — non pas une direction *ou* autre, mais l'une *et* l'autre direction. Ce n'est pas par hasard que LII ne se laisse combiner qu'avec *v* et *na*, les prépositions dont la signification est apparentée à celle de direction.

10. Que la dimension à deux membres du système de M. Jakobson puisse être définie au moyen de la deuxième dimension du système de M. Hjelmslev, saute tout de suite aux yeux. Nous avons vu que M. Jakobson regarde le rapport entre les deux membres comme une corrélation de position où I, D, LI et LII sont caractérisés par leur position périphérique (voir ci-dessus par. 3). Chez M. Hjelmslev on lit: «... par la deuxième dimension est indiquée une différence dans le *degré d'intimité* avec lequel deux objets envisagés par le rapport casuel sont liés ensemble.» (I, p. 96). A l'intérieur de cette dimension il faut définir le membre marqué chez M. Jakobson comme le membre intensif dans le système de M. Hjelmslev. Tandis que les quatre cas que nous venons de nommer sont nettement concentrés du côté négatif de l'opposition *cohérence-incohérence*, il faut

considérer leurs pendants comme participatifs: qu'on pense au nominatif employé comme 'vocatif', à l'accusatif comme indication de temps, etc. et à l'accusatif et au génitif en construction prépositionnelle.

L'interprétation d'ensemble du système de M. Hjelmslev sur celui de M. Jakobson peut donc être présentée dans le schéma suivant:

	+ β	B	γ	Γ
÷ α	D	I	LII	LI
A	A	N	GII	GI

Pour conclure nous tenons à souligner que, dans la recherche sommaire que nous venons de faire, nous avons, de propos délibéré, laissé hors de considération certains problèmes essentiels — avant tout le grand nombre de syncrétismes et la possibilité de l'existence d'un cas prédicatif dans la catégorie des cas en russe.

MORPHEME CATEGORIES IN MODERN DANISH

By PAUL DIDERICHSEN (COPENHAGEN)¹

1. *Traditional and glossematic analysis.* The basic unit of traditional grammar is the word (*dictio*), defined as *pars minima orationis constructae* (Priscian) or *vox articulata cum aliqua significatione ex qua instituitur oratio et in quam resolvitur* (Diomedes)². The word may, like other objects, be analysed in elements (*στοιχεῖα* or *elementa*), viz. letters³, and characterized with respect to certain *accidentia*, viz. features that may be altered without altering the essence of the entity⁴. The *accidentia* generally taken in consideration are: *qualitas* (i. e. different types of signification, e. g. *nomina propria* and *appellativa*), *species* (*principalis* or *derivata*), *genus* (*masculinum* or *femininum* etc., *activum* or *passivum* etc.), *figura* (*simplex* or *composita*), *numerus*, *casus*, *persona*, *modus*, *tempus*. Each word must necessarily be characterized by those *accidentia* by which its class is defined (nouns by means of case, verbs by means of tense etc.), but it is accidental whether the word is in the nominative or the dative, in the present or the past tense etc. — just as each human being must necessarily have some colour, though not necessarily any particular colour, like e. g. white or black.

1. 2. Obviously the ancient grammarians realized that linguistic analysis does not stop at the minimal sign unit (viz. the Greek or Latin word), and they saw that the *dictiones* could be described in two different ways, viz. with regard to elements and to *accidentia*. But as the sign was, to them, an audible or visible entity which *stat pro aliquo*⁵, they only investigated the elements of the outer form (viz. letters or sounds)

¹ I am indebted to Miss Eli Fischer-Jørgensen and Mr. Togeby for having read the manuscript of this paper and having discussed some of the problems with me.

² Cp. Ludw. Jeep, *Zur Geschichte der Lehre von den Redeteilen bei den lateinischen Grammatikern*, Leipzig 1893, p. 121.

³ *Ibd.* p. 109.

⁴ Cp. Lalande, *Vocabulaire de la Philosophie*, s. v. *Accident*.

⁵ Cp. the paper of Mr. Niels Ege in this volume p. 24, note ², and p. 25.

and regarded all other characteristics of the *dictiones*, not as elements but as *accidentia* or qualities.

This view was, indeed, corroborated by the fact that the constituents of *le signifiant* (viz. the letters or phonemes) present themselves to immediate observation, whereas the constituents of *le signifié* have so far defied all attempts at an exhaustive analysis, the flexional and derivational elements alone being amenable to classification.

1. 3. It is the principal object of the glossematic approach to grammar to interpret the *accidentia* or variations of words indicated by traditional grammar as elements of content ("plerematemes"), and it is the fundamental idea of Hjelmslev that this "plerematic" analysis can be performed in exactly the same way as the "cenematic" analysis of expression. This, however, is only possible when both proceed in a purely formal way, using exclusively operations and definitions that are not based on the particular manifestations of the two planes (sounds, written letters, significations etc.), but on purely functional or formal determinations, and it is the merit of Hjelmslev to have worked out an ingenious system of definitions and operational rules to make possible such a purely formal procedure.

1. 4. For the setting up of minimal invariants in both planes the principle of "commutation" is decisive: just as two sounds are variants if they cannot be used to distinguish two different significations, but invariants ("cenematemes") if they have this faculty, thus two elements of content can be considered as invariants ("plerematemes") only if they are able to cause a difference in the expression¹; we have no dative in Danish because the interchange of the 'accusative' and the 'dative' can never produce a difference in the expression, but we have a "collective" besides the plural because, by interchange of these plerematemes, we may produce two different expressions, as e. g. *stave* 'sticks' and *staver* 'barrel-staves'².

¹ As it has often been urged that traditional grammar has not comprehended this fundamental principle, I might quote a passage from the oldest Danish grammar by Eric Pontoppidan (1668) p. 192: "Tot autem casus in qvavis lingua constituendi, quot variationes terminationis à primâ impositione reperiuntur, ut docuit Finckius et Helvicus Gramm: p. 58. Idcirco statuitur, quòd duo tantum sint nostræ lingvæ casus, Rectus scilicet et Obliquus, per quos omnia Danica nomina, prout declinari possint, declinantur."

² Cp. Diderichsen: *Elementær dansk Grammatik*, Copenhagen 1946, § 43 (quoted below as *EDG*).

1. 5. From this point of view, the sign must be a unit of secondary importance, a fortuitous or arbitrary connection of a cenematy (unit of cenematemes) and a plerematy (unit of plerematemes), and the main task of glossematics is thus to set up plerematic and cenematic invariants and to examine their mutual relations. The primacy of the word has been lost beyond recall¹.

2. *Hjelmslev's theory of morphemes.* The most striking demonstration of the glossematic reinterpretation of traditional grammar is given by Louis Hjelmslev in his paper read before the Linguistic Congress in Copenhagen 1936². I do not know of any pages within the whole realm of grammar where such wide perspectives are so precisely formulated in so few words, and I believe that scarcely any of our fellow students have exhausted the rich store of ideas concentrated in this summary, which must be studied over and over again, if the full scope of this theory, so simple in its primary assumptions, is to be appreciated.

2. 1. Briefly, the plerematemes are here divided into two "species", viz. *morphemes*, i. e. plerematemes belonging to a paradigm, one or more members of which can contract "direction", and "*pleremes*", i. e. plerematemes belonging to a paradigm, no member of which can contract "direction".

By "direction" is understood any (unilateral or bilateral) dependence between single plerematemes or categories of plerematemes belonging to different "minimal syntagmes" (roughly: words), the phenomena of concord (*convenientia*) and government (*rectio*) being special types of this wider concept (cp. 12).

2. 2. According to the paper of 1936, two kinds of direction may be distinguished: 1° nexual direction, which "establishes a nexia"³, i. e. is contracted between the immediate constituents of a complex nexia (f. inst. a sentence and a clause) or between the immediate constituents of a simple nexia or nexus (f. inst. subject and predicate of a sentence or a clause); 2° junctional direction, which does not establish a nexia (f. inst. direction (concord) between a noun and an attributive adjective⁴).

Nexual direction may be homonexual (contracted by terms of the

¹ Cp. the paper of Mr. Tooby in this volume p. 97 sq.

² Printed in *Actes du IV^e congrès international de linguistes*, Copenhagen 1938, p. 140—51.

³ For want of a better term I have rendered the French *nexie* (coined by Hjelmslev as a derivate to Otto Jespersen's term *nexus*) by *nexia*.

⁴ Relations between the verb and its determinations may probably be nexual, when the sentence has no subject: f. inst. *uenitur Athenas*.

same nexus), or heteronexual (contracted by terms of two different nexus within the same nexia), and the morphemes may accordingly be distributed in four categories: 1° having exclusively homonexual direction, 2° having exclusively heteronexual direction, 3° having at the same time homo- and heteronexual direction, 4° having homonexual and heteronexual direction alternatively. Somewhat inconsistently, Hjelmslev does not take any account of junctional direction in setting up this system of morphemes, and the reader therefore asks in vain, where to put a category (by definition morphematic) the members of which contract junctional direction only (cp. 10 and 13.7). In a later version of the theory (not yet published), Hjelmslev has restricted the concept of direction so that it comprehends nexual dependence alone, but in my opinion it would be more convenient to preserve the wider concept, and extend the system of definitions accordingly.

2. 3. Experience has shown, however, that many languages have more than one category of morphemes contracting the same kind of nexual direction, and it has therefore been necessary to establish two "types" of morphemes, viz. 1° extense and 2° intense morphemes, in the 1936 paper vaguely defined as characterizing 1° the whole of a nexus, 2° part of a nexus only. The "extense" morphemes roughly correspond to the verbal inflexions, the "intense" ones to the nominal inflexions.

It is well known to traditional grammar that it is the sentence and not the verb only that "is in the indicative, the present tense, and the active", and I have shown that this fact is more or less clearly expressed in Danish by the position of the finite verb (the auxiliary in particular)¹. In a paper published in 1948² Hjelmslev has tried to give a highly sophisticated functional proof of this view: in a nominal phrase like *omnia praeclara rara*, he argues, we have a morphematic "characteristic" expressed by zero, but containing the elements 'infectum', 'present', 'indicative' and a syncretism³ 'active/passive'. This may be shown by introducing other members of the categories in question, e. g. 'past tense'; the zero expression must then be replaced by *erant*, etc. The zero, he further argues, does not express any verbal "base" (stem). This assertion is

¹ EDG § 71.

² *Le verbe et la phrase nominale* in *Mélanges .. J. Marouzeau*, Paris 1948, p. 253-281.

³ The glossematical view on syncretism and overlapping has been expounded in Hjelmslev's paper *Note sur les oppositions supprimables* in *Travaux du Cercle Linguistique de Prague, VIII* (1939) and in *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, 1943, p. 79.

certainly not empirically verifiable by commutation; it is based on a purely theoretical argument: the interpolation of a verbal base would be highly conjectural, "parce qu'elle reposerait sur une catalyse¹ où l'on part d'une grandeur introduite par catalyse: l'interpolation d'une base verbale se justifierait par l'existence d'une caractéristique "verbale"; or, cette caractéristique "verbale" a, à son tour, été introduite *en tant que telle* par une catalyse. Une telle catalyse au deuxième degré ne nous semble pas recommandable: elle complique au lieu de simplifier". According to the previous argument it is, however, only one member of the characteristic (viz. the syncretism active/passive) that has been interpolated by "catalysis", and I therefore do not feel convinced of the validity of this argument. I believe it to be much more in accordance with "the principle of simplicity" to maintain the solidarity between verbal base and verbal characteristic on the following grounds: we never find a verbal characteristic expressed by zero when the base has a positive expression (except for cases where the normal formant of *f.* inst. the imperative is zero), and conversely no base expressed by zero when the characteristic has a positive expression. In Hjelmslev's terms (cp. 6 below) one may say that there is mutual dependence of the "relief" of the base and the characteristic. Further, there are certain rules, varying with the different languages and usages, as to the possibility of using the "relief zéro", this being admissible exclusively 1°, when *both* base *and* characteristic may be inferred from the context or the situation, and/or 2°, when it is indifferent in the given situation, which of several (psychologically or ontologically) possible morphemes *and* bases are chosen.

This discussion, however, is not of decisive importance for the functional distinction between extense and intense morphemes, since Hjelmslev (in papers not yet published) has proposed to define the two types by means of "selection" (unilateral dependence), the extense morphemes being always "selected" (i. e. presupposed) by the intense ones.

As far as I understand, this definition is based upon the theory that a verbal characteristic may be interpolated by catalysis wherever a nominal syntagm alone represents a non-catalysed nexus, and this assertion in its turn is claimed to be a general law, according to the theorem that under circumstances where no definite morpheme may be empirically indicated by the commutation test, a total syncretism of verbal

¹ Cp. *Actes* ... p. 141.

morphemes, expressed by zero, may be interpolated by catalysis into any nominal syntagm forming a nominal phrase (*Mélanges* ... p. 270).

But this purely theoretical device appears to be a rather hazardous operation, which might call for the prudent reservation quoted above (p. 138). For such a super-abstract entity, admitting of no empirical verification or confutation, may be interpolated anywhere. Consequently it would be possible to interpolate a similar syncretism of nominal morphemes (plus base) into any verbal expression, *uenitur* e. g. being interpreted as "relief zéro" of *hic/ibi/nunc* ... *uenitur* etc.

The two morpheme categories appear in this respect to be functionally on all fours: If the interpolation of a total syncretism is consistently carried through, they have "solidarity" (mutual dependence), while if we do not catalyse, they have "combination" (no dependence).

Instead, I venture to make the suggestion, that the two "types" of morphemes might be defined in terms of their faculty of contracting junctional direction. The details of this theory would however take us too far (cp. 12—13).

2. 4. When a morpheme may occur as directed (presupposed) it is called a fundamental morpheme; if not, it is called a converted or thematized morpheme.

2. 5. The 2×4 categories thus predicted as logical possibilities have proved to be extant in some well-known European languages (Hjelmslev cites examples from Latin, French, and Greek). It is the object of the present paper to investigate which of the categories in question are to be found in Danish, and by what semantic categories the functional categories are manifested.

For the convenience of the reader, we will start from the inflexional categories of traditional grammar, subjecting these semantically established categories to a functional analysis. The order followed is the same as in Hjelmslev's paper of 1936.

3. *Case*. When we attempt a functional analysis of what is called case in Danish, we labour under the difficulty that the versions of Hjelmslev's morphematic theory as yet published do not give any hint of how one is to determine the syntactic conditions under which direction may be registered. Thus it is not easy to see how the concord between the case of the "subject" and the "predicate" (e. g. in Latin), being used as evidence for homonexual direction, is to be explained without reference to the particular semantic relation between the two terms in question (in contradistinction to the subject-object relation): apart from this relation,

there cannot be said to be any kind of direction between the nominative of the subject and the case of the verbal complement. It is therefore uncertain, too, whether the fact that in Danish both object and predicate (*Det er mig* 'It is me') are in the accusative, may be taken as evidence for homonexual direction. Nor do I see how the alleged direction between case and the active/passive category (5) may be formulated in terms of glossematic relations. Nevertheless, case may probably be regarded as a category of fundamental morphemes, the sub-category of past and present (9) presupposing either a subject in the nominative or a "locative adverb" which may, according to glossematics, be regarded as a case: *Her danses* literally: 'Here is danced'.

The genitive contracts junctional direction with the nominative, the latter being the directed term: *faders hat* 'father's hat'.

It should be noticed that the formative of the genitive, in contradistinction to the accusative (*jeg: mig* 'I: me') and number/gender, is not inseparable from the nominal theme (expression of the base), but is placed at the end of the whole junction: *Knud den stores søn* literally: 'Canute the Great's son'. This difference, however, probably concerns the expression only, all nominal morphemes characterizing the whole of the junction, and not the nominal base alone.

In the category of case some forms otherwise regarded as adverbs may probably be included. The noun *hjem* 'home' has an ordinary genitive *hjems*, but there seems to be no reason why one should not regard the "adverbs" *hjemme* 'at home' and *hjem* '(go) home' as cases of the same word, otherwise excluded by a defectivation of the category "dominated" by the bases (cp. 8). The same cases seem to be extant in some pronouns and in some paradigms where the nominative/accusative and the genitive are missing:

nominative:

hjem 'home' *den* 'that' *denne* 'this' *hin* 'yon' ÷

genitive:

hjems *dens* *dennes* *hins* ÷

locative:

hjemme 'at home' *der* 'there' *her* 'here' *hist* 'yonder' *nede* 'down'

ablative:

hjemmen- 'from *deden* 'from there' *heden* 'from here' — *neden* 'from below'
(*fra*) home'

allative:

hjem '(go) home' *did* 'thither' *hid* 'hither' — *ned* 'down'

(cp. *ind, inde, inden(fra)* 'in, within, from within', *ud, ude, uden(dørs)* 'out, outside, out (door)' etc., *øst* 'east', *østen(vind)* 'east(wind)' etc.

Probably more adverbs may be adduced.

4. *Person*. Modern Danish has lost the personal endings of the verb, which formerly expressed fundamental morphemes (2.4) directed by a personal pronoun in the subject¹. Nevertheless it may be suggested that person is still a fundamental morpheme, provided that it is possible to formulate the circumstances conditioning the dominance (cp. 8, 12). In purely reflexive verbs (admitting exclusively a reflexive object) there is always concord in person between the subject and the reflexive pronoun: *Jeg befinder mig godt* 'I am very well', *Du befinder dig godt* 'You are very well', *Han/de befinder sig godt* 'He/they . . .

Person may hardly contract junctional direction.

5. *Diathesis* (i. e. the category of active-passive-medium)². According to Hjelmslev, the diathesis generally contracts direction with case. But the fact that the active takes the "patient" in the accusative, whereas in the passive the same entity becomes a subject in the nominative, seems to be a purely semantic affair which can hardly be interpreted in functional terms. We may say that, given three bases like *negro*, *eat* and *lion*, and given the same *ontological* relation between them, the active causes the term of the relation which is eaten to be in the accusative, whereas the passive causes it to be in the nominative. Here again we meet the same uncertainty as in 3. Apart from this, there seems to be no particular dependence between single members of the two categories.

But Hjelmslev hints at another type of direction between case and diathesis, adducing the Latin sentence *uenitur* as evidence for the diathesis (as a total category) being directed by case (and consequently being fundamental). To this argument it may be objected that the relation is contracted between the total nominal characteristic and the total verbal characteristic (cp. 2.3), and that there is no reason why we should limit the relation to case and diathesis in particular. Moreover, a locative in "relief zéro" (6) (*uenitur*) may be interpolated into the sentence, since by commutation of "relief" we must disintegrate the syncretism between *ibi/hic* and introduce one item of these locatives (*hic uenitur*, *ibi uenitur* etc.). Finally the principle of registering direction

¹ Thus Hjelmslev in *Actes* . . . p. 144. But *ib.* p. 146 number is said to be converted in the verb, and fundamental in the subject. According to the argument 8 cp. 12-13 below, both number and person are directed in the subject (this being presupposed by the verb) but dominated in the verb (the number/person of the subject defectivating the corresponding category in the verb so that all other members are excluded).

² Concerning the medium cp. *EDG* § 48.

between total categories is an extension of the basic concepts of concord and government that seems to have inconvenient consequences. Provided that the extense characteristic is selected (presupposed) by the intense one (2. 3) all members of the former must at the outset prove to be fundamental morphemes (2. 4) with (at least) homonexual direction, and the three principles of classification (extense : intense ; fundamental : converted ; homonexual : heteronexual) are thrown into confusion (see further 12).

In Danish, not even this kind of dependence is found, as (the vocative variants of) the nominative may presumably occur without connexion with any verbal morpheme, viz. in exclamations like *Peter!* | *Ærede forsamling!* 'Honoured assembly!' | *Dit fæ!* literally: 'Your fool!' | *Skat!* 'Darling!'. If so, the extense morphemes in Danish select (presuppose) the intense ones, provided that we interpolate a *du/I* in "relief zéro" into any imperative. Otherwise, the two characteristics are independent.

It might be suggested that the accusative and the genitive select a verbal characteristic (and consequently the category of diathesis), but the relations between these cases and the verb are not necessarily of a direct kind, both cases often immediately presupposing a noun (*en ven af mig*; literally: 'a friend of me' | *min broders kone* 'my brother's wife').

To sum up: the diathesis may only under the dubious semantic conditions indicated above be regarded as a morpheme category.

6. *Emphasis* may admittedly have a kind of heteronexual direction, in Danish as well as in French (*Han'synger ikke, han'skriger*, 'He does not sing, he screams'). But there seems to be reason to doubt whether this phenomenon is on all fours with the other categories. This doubt is confirmed by the more explicit exposition given by Hjelmslev in *Mélanges* .. 1948 p. 266. The category is there summed up in the following table:

	α : relief haut	A : relief bas
α : degré normal	expression énergique ou renforcée	expression normale
A : degré excessif	expression très éner- gique ou particulière- ment renforcée	expression zéro

Obviously the two degrees of *relief haut* are quite arbitrary, provided that they cannot be distinguished by particular structural features. But between the normal expression and the zero, a term "reduced expression" is missing. We therefore propose the following arrangement:

	α : relief haut	A : relief bas
α : degré normal	expression normale	expression réduite
A : degré excessif	expression renforcée	expression zéro

Now, these suggested morphemes are defined in terms of their expressions, and these expressions are distinguished as to degree only. Further, on closer examination it appears that here we have the exceptional phenomenon that there is full harmony between entities having otherwise arbitrary connexion only, viz. 1) the manifestations of expression and of content (both being manifestations of the same degree), and 2) the "forms" of expression and content (both having exactly identical functions).

This conformity between expression and content we also find in the so-called modulations (final and non-final intonations, by Hjelmslev analysed as extense characters of expression), pauses, and other rhythmic-melodical features of speech. All these phenomena, belonging equally to both planes of the language, must, in my opinion, be excluded from the treatment of monoplane elements, and analysed in a separate investigation.

7. *Comparison.* According to the somewhat metaphorical expression of Hjelmslev's, in a sentence like *Pierre chante mieux que Paul (ne chante)*, "c'est la présence du nexus voisin, comportant la conjonction *que*, qui est responsable de la présence du comparatif", and the comparative is therefore the directed term. It would appear, however, that this argument does not hold true: we may very well have a similar clause introduced by *que* without any comparative.

It is true that in Danish a clause introduced by *end* 'than' presupposes a comparative (or the word *anden* 'other' which may perhaps be said to contain a comparative element), and we may accordingly register comparison as a category of fundamental morphemes with heteronexual direction. But if this is so, we may with just as much truth maintain that *end* + the accusative directs the comparative in homonexual direction: *Han har flere venner end dig* 'He has more friends than you', i. e.: 'You are not his only friend' (colloquially this may also mean: 'He has more friends than you have')¹. If so, the comparison is functionally defined in the same way as the article in Hjelmslev's table.

¹ I owe this argument to a letter from Mr. Togeby with whom I have discussed some of the problems of this paper. — Cp. also the discussion *Actes* . . p. 165.

In terms of "rection", we should probably obtain a different result, see 13. 4.

8. *Number/gender*. As number and gender have in most of the Indo-European languages exactly the same directional relations, Hjelmslev regards them as two different "dimensions"¹ of the same category, defined by combined homonexual and heteronexual direction, as is shown by the Latin example: *Cum Caesar ad Gallos uenisset, ii se ei tradiderunt* (admittedly the distinction of gender is suspended in the verbal inflexion).

In modern Danish the verb is not inflected as to number², but the predicate has concord with the subject in number and gender (*Busken er grøn* 'The bush is green'|*Træet er grønt* 'The tree is green'|*Buskene er grønne* 'The bushes are green'), the category thus being fundamental (directed) in the subject, converted (directing) in the predicate³.

The heteronexual direction is evidenced by the fact that we say: *Han havde en brækket arm. Den gjorde ondt* 'He had a broken arm. It gave him pain', but: *Han havde et brækket ben. Det gjorde ondt* '... a broken leg. It ...', although there is no ontological difference between the denoted objects corresponding to the difference between the common gender (*den*) and the neuter (*det*).

Within a junction we find direction between number/gender in the noun and in the attributive adjective and pronoun: *en gammel* by 'an old town', but: *et gammelt hus* 'an old house'.

In Latin and Greek the three genders are distinguished both in the singular and the plural, and number and gender may consequently be regarded as two distinct dimensions within the category. In Danish, on the other hand, gender is not distinguished in the plural, and it is therefore sufficient to characterize each morpheme by one term, e. g. *grøn*: common gender, *grønt*: neuter, *grønne*: plural ("singular", then, is only a superfluous term for a syncretism common/neuter)⁴.

The behaviour of this category in connexion with the noun is puzzling. The "particular system" of the noun has three members: the "singular" (*stav*, 'stick, stave'), the plural (*stave* 'sticks'), and the collective (*staver*,

¹ As to the term "dimension" cp. Hjelmslev, *La Catégorie des Cas I* p. 95, 127 (in *Acta Jutlandica VII*, 1, Aarhus 1935) and *Actes* . . . p. 147.

² Cp. the paper of Mr. A. Bjerrum in this volume p. 156 sq.

³ Cp. above p. 141, footnote 1.

⁴ This view has been expounded by Hjelmslev in a paper read before the Linguistic Circle of Copenhagen.

'barrel-staves')¹. As the neuter and the common gender have no separate expressions in the nouns themselves, the noun cannot, in terms of traditional grammar, be said to be "inflected as to gender". Nevertheless, every noun is said to "belong to, or to have a certain gender", while an adjective or pronoun (or article) is said to conform to the noun it is attached to as to gender: *armen* 'the arm', *benet* 'the leg', *et langt ben* 'a long leg', *en lang arm* 'a long arm'.

Functionally, this feature seems to be a case of what is traditionally called "defectivation": a certain base (stem) "dominates (i. e. is presupposed by) a defectivation of" (briefly: "defectivates") a category, so that one or more members are excluded. A base like *adel* 'nobility' defectivates the homosyntagmatical category of number/(gender) so that the plural is excluded, and it defectivates the heterosyntagmatical paradigms of number/gender so that the plural and the neuter are excluded (*den danske adel* 'the Danish nobility').

Moreover, by a slight widening of the perspective, it may be urged that morphemes, too, under given circumstances dominate defectivations of a paradigm; thus a plural in the subject defectivates the paradigm of number/gender in the predicate so that all members except the plural are excluded, and similarly all types of direction corresponding to traditional government and concord may be considered as cases of heterosyntagmatical (syntactically conditioned) dominance (or defectivation).

Now, the articles, pronouns, and adjectives (or the predicates and attributes) presuppose a noun (a subject, a primary), and accordingly number/gender must be fundamental (directed) in the the noun, and converted (directing) in the articles, pronouns, and adjectives. But the directed paradigms, must conversely, in terms of dominance, dominate or defectivate the directing paradigms (the subject dominates the defectivation of number/gender in the predicate)².

¹ In most nouns we have two forms only, the collective and the plural being syncretized, cp. *EDG* § 43.

² The definition of dominance given *Actes* . . 1936 p. 150 has later on been altered, see Hjelmslev, *Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse*, Copenhagen 1943, p. 79. In his paper *La Notion de Rectio*n in *Acta Linguistica I*, p. 19 Hjelmslev does not distinguish direction and dominance (defectivation), which seems to lead to some confusion (cp. 4 footnote 1 above). The above application of the concept has been approved by Hjelmslev in a private discussion. — In 12 below I have proposed to regard the dominating (directed) category as converted or thematized, but I do not find this solution quite convincing either, and the whole problem of fundamental and converted morphemes seems to call for further investigation.

In consequence of this theory every nominal paradigm of number/gender contains a syncretism (expressed by zero) of all genders, and this syncretism may be dissolved when the noun is accompanied by an article or an adjective, or when it is referred to by a pronoun. By this dissolution it may be shown that the syncretism comprehends four genders: *en mand ... han* 'a man ... he', *en kvinde ... hun* 'a woman ... she', *en stol ... den* 'a chair ... it', *et bord ... det* 'a table ... it'. The total category accordingly contains 6 members, viz. the masculine, the feminine, the common gender, the neuter, the plural and the collective. But the four genders are only distinguished in the "converted" paradigm¹.

9. *Aspect/tense/mood*. As the extense counterpart of number/gender Hjelmslev cites "aspect (temps y compris)", this category being distinguished from mood by its faculty of contracting at the same time heteronexual and homonexual direction, whereas mood has homonexual and heteronexual direction alternatively. The so-called *tempora* and *modi* of Latin are adduced as instances of these logical possibilities. I do not feel convinced, however, that the difference indicated by Hjelmslev can really be proved to exist: both mood and aspect/tense may depend upon a conjunction (thus *dum* generally takes the present², *utinam* the optative or subjunctive); both may (according to Hj.) be directed heteronexually by the tense or mood of the sentence to which a clause belongs; and it is by no means clear why aspect/tense only should have the faculty of contracting at the same time homonexual and heteronexual direction.

It is not my task to find a functional distinction between the two Latin categories, but I would venture the assertion that neither functionally nor semantically can two similar categories be distinguished in modern Danish. Hjelmslev has suggested³ that the tenses are not fundamental morphemes in most of the modern West-European languages, because the *consecutio temporum* is not compulsory there, but it will apparently be possible to register a heteronexual direction in certain types of clauses, e. g. *Hvis jeg vidste det, sagde jeg det*, literally: 'If I knew it, I said it'. This may

¹ Perhaps number/gender in the pronoun may be considered as fundamental, since the pronoun may be the subject of a sentence, and thus presupposed by the predicate.

² When *dum* means 'until', it may be connected with the perfect: *hoc feci, dum licuit*. It is therefore questionable whether it is possible to regard the relation as a compulsory dependence. — The *consecutio temporum*, too, quoted by Hj. as instance of heteronexual direction, is only completely rigid under certain strictly limited conditions.

³ *Mélanges* ... 1948 p. 274.

be regarded as a dependence (concord) between tense and mood equally. Besides this heteronexual direction, both categories seem to contract homonexual direction. At any rate the interrogative particle *mon* and all subordinative conjunctions direct the indicative, and the optative particle *gid* in modern Danish is used exclusively with the past tense: *Gid jeg vidste, hvor hun er* 'O, that I knew, where she is', except with auxiliaries: *Gid han vil skynde sig*, literally: 'O, that he will hurry' (In former times also the present tense and the optative were used, cp. *Ordbog over det danske Sprog*, s. v. *gid*). Thus both the semantic categories of tense and mood have alternatively hetero- and homonexual direction, and cannot be functionally distinguished¹.

It might be assumed, then, that tense and mood were at least separated as two "dimensions" (see 8) within the same category, but since Danish has lost the past optative (or subjunctive), it has become superfluous to define a verbal morpheme both by tense and mood; for only one tense (the present) has different moods, and only one mood (the indicative) has different tenses — just as gender in Danish is only distinguished in one number (the singular) and consequently cannot be maintained as a dimension within the category of number/gender (8).

Thus the defective semantic table of traditional grammar, viz.:

	present	past
indicative	<i>giver</i>	<i>gav</i>
infinitive/optative	<i>give</i>	÷
imperative	<i>giv</i>	÷

must be reduced to a quadruplex functional table:

	α	A
1. dimension		
2. dimension	α	A
	past	present
	imperat.	inf./opt.

There are syncretisms of the present/infinitive/opt. in the passive:

¹ Tense, to be sure, differs functionally from mood, contracting also bilateral homonexual direction with a sub-category consisting of the nominative and the locative (see above p. 140). But this is, according to the theory, not enough to establish a separate category (cp. also 12).

gives 'is given, be given', between the imperative/infinite/opt. in verbs ending in a vowel: *se* 'to see, see!', between the imperative/past in irregular verbs: *sov* 'slept, sleep!', *græd* 'wept, weep!', between the present/imperative in the medium: *skændes* '(they) quarrel, quarrel!', and between the past and the infinitive/optative of some auxiliary verbs, f. inst. *måtte* — but not between the past and the present.

This functional view seems to be in accordance with some facts of the semantic "substance" that have hitherto been rather enigmatic. It is well known that the so-called past tense in the indicative may be used to express the so-called *modus irrealis*, formerly expressed by the past tense in the subjunctive (optative): *Hvis jeg vidste det, sagde jeg det*, literally: 'If I knew it, I said it (but I do not know it)'. This morpheme is consequently neither a pure semantic tense, nor a pure semantic mood, but a morpheme insisting on distance¹.

10. *Article*. When trying to distinguish the categories of number/gender and article we meet with the same difficulty as we met with in the analysis of aspect and mood. According to Hjelmslev the number/gender (as shown above) may have homo- and heteronexual directions at the same time, whereas the article may only contract the two types of direction alternatively. Nevertheless I do not find any reason for denying that the article too may contract the two types simultaneously, e. g. when a subject contracts a heteronexual direction with an element in the preceding sentence, and a homonexual direction with the predicate (in the following example the necessary catalysis is added in square brackets): *Hans søster er gift [med en mand]. Manden er slagter* 'His sister is married [to a husband]. The husband is a butcher'. The zero article in *slagter* (according to Hjelmslev) directs the total category of articles in the subject, and this, in turn, directs the noun in the preceding sentence.

If this is true, we are according to our theory obliged to combine the articles and number/gender into one category, the morphemes of which, determined semantically as gender, number, and article respectively, may form one, or two, or three "dimensions". In Danish we have two dimensions, as every noun must be characterized both as to number and to article, but not necessarily as to gender (in the plural we have no distinction of gender (8)). But in the particular system of adjectives there is only one dimension, as neither number nor gender can be distinguished

¹ Cp. Diderichsen: *Realitet som grammatisk Kategori* (in *Nysvenska Studier* 1939 p. 69 ff.).

in connection with the "definite article": *den grønne busk* 'the green bush', *det grønne træ* 'the green tree', *de grønne træer* 'the green trees'.

Incidentally, Hjelmslev has expressed his views concerning the entity directed by the definite article with more caution than explicitness. His starting-point is the statement in *Principes de Grammaire Générale* (1928) p. 337: "L'article dit défini est un morphème de *concrétisation* qui indique que l'objet ou sa qualité est supposé *connu* à l'interlocuteur (à celui à qui on parle). L'article dit indéfini est un morphème de *concrétisation* qui indique que l'objet ou sa qualité est supposé *inconnu* à l'interlocuteur. L'article zéro est, par opposition aux deux autres articles, un morphème d'*abstraction*." This semantic definition (obviously inspired by Guillaume's famous book, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris 1919) has now been changed into a functional one, the entity "known by the partner" being regarded as an entity "mentioned before", and the definite article thus directing (presupposing) something in a preceding sentence. It goes without saying that this directed something must to a great extent be supplied by "catalysis". When e.g. a fairy-tale of Hans Andersen's has the title *Toppen og Bolden* 'The Top and the Ball' one must supply something like "A child had a top and a ball", etc. But this catalysis is apt in many cases to be somewhat forced, and I doubt whether it is possible everywhere. Thus, when the definite article means that not the object in question, but its qualities (cf. the above quotation) are known (and known not to the person addressed in particular, but in general), the entity may scarcely be regarded as "mentioned before" (e.g. *Løven er et pattedyr* 'The lion is a mammal'; this "generic article" may be used exclusively in connection with rather special concepts; it is not possible to say e.g. *Fuglen er et dyr* 'The bird is an animal')¹.

But even if we accept the assumption that catalysis is possible everywhere, we must ask what then is the category of fundamental morphemes directed by the definite article. For it can hardly be the indefinite article connected with the first mention of the entity in question (we may have the definite article, also if the word occurs with the definite article in the preceding sentence), nor the whole category of articles. The directed entity may not be identified exclusively with the article in particular but with the total previous mention of the concept in

¹ Mr. Bodelsen has called attention to another case, where catalysis is hardly possible, e.g. *We heard the roar of a tiger*.

question, and this may hardly be considered as a fundamental morpheme. The functional situation urged by Hjelmslev, I therefore presume, might be more adequately expressed by saying that the definite article is a "signal" or "connective" indicating repetition.

But to the homonexual direction, too, serious objections may be raised: "dans le rapport", Hjelmslev urges, "entre sujet et prédicat . . . c'est . . . l'article de prédicat qui dirige l'article (d'ordinaire c'est l'ensemble de la catégorie des articles) dans le sujet; p. ex. danois *manden er gammel-O* 'l'homme est vieux', *en-mand er gammel-O* 'un homme est vieux', avec "article zéro" dans le prédicat. (Si au contraire on dit *mand-en er den gamle* 'l'homme est le vieux, l'ancien', l'article "défini" du prédicat doit son existence à la force dirigeante d'un terme hétéronexuel qui peut le plus souvent être révélé par la catalyse.)" — If Hjelmslev is right in maintaining that the definite article in the latter case is due to a heteronexual entity, the zero article in the first case must be due to the fact that there is no such heteronexual entity, and indeed the existence of an article in the subject seems to be quite irrelevant for the article of the predicate. What is presupposed, is not exclusively the articles, but the base and the other morphemes as well. (Moreover it has been shown (5) that it is inconvenient to regard dependence between total categories as direction).

Thus it is questionable whether the articles, after all, may contract any homo- or heteronexual direction, or if they have exclusively junctional direction (cp. 13.7).

The main difficulty, however, is how to limit the category concerned. Whereas English *the* and *a* are words of the same type, having exclusively the function of articles, a whole series of heterogeneous elements must be taken in consideration in the investigation of the Danish articles: 1) the nominal "termination" *-en/-et/-ene* that is "inflected" as to number/gender: *stolen* 'the chair', *bordet* 'the table', *bordene* 'the tables'; 2) the word *den/det/de* used instead of *-en* when the noun is connected with an attributive adjective (except *hel* 'whole', *al* 'all', *begge* 'both'): *den grønne stol* 'the green chair'. This word may also be used emphatically in connection with a noun without an adjective: '*den mand* 'that man', and absolutely, as an anaphoric pronoun: *Jeg har glemt det* 'I have forgotten it'. In the latter function it seems to belong to the same paradigm as *han/hun* (cp. 8); 3) the adjectival termination *-e* (which is not inflected as to number/gender): (*en*) *grøn stol* 'a green chair', *den grønne stol* 'the green chair'; 4) the word *en/et/O* which is used

partly as an indefinite article (*en grøn stol* 'a green chair', *et grønt bord* 'a green table', *grønne stole* 'green chairs'), partly as an indefinite pronoun or a numeral ('one').

Now the question is 1° whether the items 1-3) may be taken as variants of the same pleremateme, by chance represented by various formatives; 2° whether the category concerned is a category of fundamental morphemes (articles), or a category of converted morphemes (pronouns), or whether the items must be distributed in two or more separate categories.

I have not succeeded in finding a satisfactory answer to these questions.

II. *Negation* and *ja—jo*. The pleremateme semantically characterized as 'negation', and contained in words like *ikke*, *ej* 'not', *aldrig* 'never', *ingen* 'no(body)', seems to satisfy the glossematic definition of a fundamental (extensive) morpheme with heteronexual direction only, and may thus take the place of emphasis (6).

In Scandinavian the affirmative interjection corresponding to *yes* has a double form: *ja—jo* (apparently adopted in the 15th century from Low German). The latter form is used when giving a positive answer to a negative question. When asked: *Er Peter hjemme?* 'Is Peter at home?', we answer: *Ja (han er)* 'Yes (he is)'; but if I ask (wondering that I do not find P. in his room): *Er P. ikke hjemme?* 'Is P. not at home?', his mother (knowing that he is in the dining-room) answers: *Jo (han er)* 'Yes (he is)'. The same answer must be used if the question contains other negative words (cf. above). Thus *jo* may be said to "direct" the pleremateme 'negation', *ja* the pleremateme 'assertion' generally expressed by zero, since negation and assertion may be used without *ja—jo*, but *jo* (the stressed word with the glottal stop as distinguished from the unstressed word without the glottal stop) not without negation. Negation/assertion must thus according to the glossematical definitions be fundamental morphemes, whereas *ja/jo* contain converted morphemes. If we define morphemes by means of dominance or "rejection" (cp. 12), *ja/jo* should conversely be fundamental.

As a negation may characterize a whole nexus, it is defined as an extense morpheme (2.2), but it differs from the other extense morphemes by its faculty of being connected with other bases than the verb. I do not therefore believe that it may belong to the category of (aspect)/mood (cp. Hjelmslev in *Actes* . . . p. 148).

This tiny *nova stella* on the morphematic firmament is offered to the creator of glossematics in humble homage.

12. *Government — Direction — Dominance.* The traditional concepts of government and concord¹ are the germs of glossematics², and "direction" is intended to be a preciser and more convenient reinterpretation of these ancient terms³. In the above investigations we have made an attempt at demonstrating how this new tool is working in practical linguistic research. There is no denying that this task has met with difficulties and left many questions unanswered. This may, of course, be due to the author's insufficient knowledge and practice in glossematic method, but I am inclined to believe that it is possible, by a slight modification of the hierarchic order of definitions, to avoid some of the most troublesome inconveniences.

In my opinion, most of the difficulties are due to the extreme broadening of the basic concepts represented by the definition of direction, this definition comprehending any type of "nexia-establishing" dependence (2. 2). In 5 and 10 (cp. 2. 3) we have demonstrated the confusion that may arise when the dependence between total categories (or characteristics) is taken into account, and by the analysis of e. g. comparison (7) and the articles (10), one of the terms contracting direction seems to be of a questionable character (a nexus or a denomination of the same entity respectively).

On the other hand, I do not see what is to be gained by excluding government and concord contracted by terms of a junction (cp. 10) or by members of mutually independent paradigms.

Now, it has been shown that in most of the clear and certain cases direction is a kind of "dominance", some members of one category dominating a defectivation of another (8), and this function of dominance or defectivation no doubt corresponds much more closely to the functions of government and concord than does the vaguer concept of direction.

I might, therefore, suggest that morphemes may be defined in terms of dominance, according to the subsequent provisional definitions (for the sake of convenience I recommend some particular terms for the types of dominance that we are concerned with in this matter).

1°. *Rection* is a heterosyntagmatical dependence between single members of two or more paradigms that takes place whenever the

¹ It was Petrus Ramus who introduced the division of syntax in *Syntaxis convenientiae* and *Syntaxis rectionis* (Grammatica, Paris 1564).

² Cp. Hjelmslev, *Principes* . . . p.127-63.

³ Hjelmslev, *La notion de rection*, in *Acta Linguistica I*, 1939, 10 ff.

paradigms in question occur in a relation that may be stated in functional terms.

2°. *Concord* is a type of rection in which a certain member of one item of a given category is always accompanied by the same member of another item of the same category :

$$\begin{array}{l} a^1 \longleftrightarrow a^2 \\ b^1 \longleftrightarrow b^2 \\ c^1 \longleftrightarrow c^2 \end{array}$$

3°. *Government* is a type of rection in which a certain member of a paradigm is always accompanied by a certain, different member of another paradigm. If the two paradigms contracting government belong to the same category, the government is homocategorial :

$$\begin{array}{l} a^1 \longleftrightarrow c^2 \\ b^1 \longleftrightarrow a^2 \\ c^1 \longleftrightarrow b^2 \end{array}$$

If government is contracted by members of different categories it is heterocategorial :

$$\begin{array}{l} a \longleftrightarrow X \\ b \longleftrightarrow Y \\ c \longleftrightarrow Z \end{array}$$

4°. In rection between plerematemes that belong to "syntactical terms" contracting selection (unilateral dependence) the pleremateme belonging to the selected (presupposed) term is said to *govern* the member of the selecting (subordinate) term. If the two terms are solidary or independent, it may perhaps be convenient to regard the pleremateme expressed by a "free" cenematy as governing ; but this problem can only be discussed in connexion with the principles of "syntactic" analysis.

5°. A *morpheme* is a pleremateme belonging to a category one or more members of which may contract rection. If a category of morphemes only contains morphemes that can contract heterocategorial government as governing terms only, it is called a category of *thematized* (converted) morphemes, otherwise the morphemes are called *fundamental*.

Whether we use this set of definitions, or we accept the definitions suggested by Hjelmslev, three other sets of definitions are necessary for any complete morphematic analysis: 1) a method must be indicated

for deciding which plerematemes belong to the same category (this is questionable for the Danish articles in particular: 10), 2) the syntactical concepts of traditional grammar, provisionally used both in Hjelmslev's *Essai* and in the present paper, must be reinterpreted in functional terms¹, 3) definitions of the single members within a category must be set up².

Until the parts of the glossematical theory concerned with these problems are published, if only in a tentative and provisional form, morphemematical investigations on glossematical principles will be a somewhat hazardous task, subject to all kinds of uncertainty and misunderstanding.

13. *Summary*. When basing the classification of morphemes on the above definitions, we may summarize the facts relevant for setting up Danish morphemematics as follows:

13. 1. *Case* (cp. 3). Given in a nexus a verb and one nominal term only: if the verb is in the present or the past, the nominal term is in the nominative or the locative (*her, der* etc.). Given in a junction a nominal term and a prepositional term, the nominal term is in the accusative (or — in certain connexions — in the genitive). Given in a junction two (not coordinate) nominal terms with level stress, the subordinate term is in the genitive.

Case is thus defined by homonexual and junctional, hetero- or homo-categorial government.

13. 2. *Person* (cp. 4). Given in a nexus a verb that can only take a reflexive object, and two nominal terms, both are in the same person. Person is thus defined by homonexual concord.

13. 3. *Diathesis* (cp. 5). As it seems impossible to formulate the dependence between case and diathesis without recurring to semantic (ontological) concepts like "the agent" and "the patient", diathesis can hardly be maintained as a morphemematic category (unless it is urged that a category that has solidarity with a morphemematic category, is morphemematic itself).

14. 4. *Comparison* (cp. 7). Given two nexuses introduced by *jo — des(to)* or *jo — jo*, we have the comparative in both: *Jo mere hunden gøede, des højere skreg barnet* 'The more the dog was barking, the louder the child was shrieking'. Comparison is thus defined by heteronexual concord.

(If *som* and *end* belong to the same category, they may probably be considered as fundamental morphemes, since the comparative governs

¹ Cp. the attempt in my *EDG* § 53 ff.

² Cp. Hjelmslev, *La Catégorie des Cas* I, p. 111 ff.

end, whereas the positive (or the adverb *så* 'so') governs *som*: *Du er ikke så stor som jeg/mig* 'You are not so big as I/me'.

13. 5. *Number/gender* (cp. 8). Given in a nexus a verb in the present or the past, a nominal term, and a "predicative" adjective, the nominal term and the adjective are in the same number/gender. The same holds true of a junction containing a noun and an "attributive" adjective. Given in a nexus a pronoun, and, in a previous nexus, a noun to which it refers, the pronoun is in the same number/gender as the noun.

Number/gender is thus defined by heteronexual, homonexual, and junctional concord.

13. 6. *Aspect/tense/mood* (cp. 9). Given a nexia containing a nexus introduced by *hvis* 'if' or *når* 'when', the verbs of the clause and the sentence are both in the same aspect/mood. Given a nexus introduced by *hvem*, *hvor*, *mon* etc., the verb is in the present or the past. Given a nexus introduced by *gid*, the verb is in the past.

The category of aspect/tense/mood is thus defined by heteronexual concord and homonexual government.

13. 7. *Article* (cp. 10). Given a junction containing a noun and an attributive adjective, both terms have the same article (provided that the article of the noun is not regarded as a pronoun; if so, the article is thematized in the pronoun): *en grøn busk* 'a green bush', *den grønne busk* 'the green bush'. Heteronexual, homocategorial government might be supposed according to a statement like this: Given two nexus, each of which contains a nominal denomination of the same ontological entity, the last has the definite article. But as this statement cannot be given in purely functional terms it is perhaps hardly relevant.

Article is thus defined by junctional concord.

13. 8. *Ja—Jo* (cp. 11). Given a question, and the paradigm of affirmative particles, if the question contains a negation, the affirmative must be *Jo*. — Since the negation is the governing term, *ja—jo* must be the fundamental category, negation the thematized morpheme.

Ja—jo is thus defined by heteronexual, heterocategorial government.

VERBAL NUMBER IN THE JUTLANDIC LAW

BY ANDERS BJERRUM (COPENHAGEN)

I. Introduction.

1. 1. Among students of Scandinavian philology it is, presumably, the general opinion that the spoken dialects of Jutland abandoned numerical inflection of verbs already in the Middle Ages. This opinion is founded upon the fact that we find finite verbs in the singular instead of the plural in cases when the latter is to be expected (but practically never in the plural when the singular is to be expected) in the Jutlandic Law — the oldest mss of which date from about 1300 — and in other texts from Jutland more frequently than in the other Old Danish texts.

The origin and growth of this view will become apparent through an examination of the following treatments of the subject: K. J. Lyngby, *Udsagnsordenes böjning i jyske lov og i den jyske sprogart* (1863) p. 38 seq. (the instances of the singular instead of expected plural forms found in the Jutlandic Law are explained away); Edvin Jessen in *Tidsskrift for Philologi og Pædagogik V* (1865) pp. 200—205 (the singular form of the verbs gradually ousted the plural form, and in the spoken language of Jutland and the Danish islands the numerical inflection disappeared altogether before 1600, but later than 1500, whereas the written language retained it till the modern period); Oluf Nielsen, *Gamle jydsk Tingsvidner* (1882), intr. p. XXIII ("the verbs have lost all plural inflection" in the Jutlandic dialects of the 15th century); Hjalmar Falk and Alf Torp, *Dansk-Norskens Syntax* (1900) p. 13 (several dialects, particularly those of Jutland, abandoned the plural forms of the verbs in the 14th century); Verner Dahlerup, *Forelæsninger over første bog af jyske lov* (1920) p. 54 (the plural of the verbs may have been "a dying form" in the spoken language of Jutland about 1300); Peter Skautrup, *Dansk Sproghistorie I* (1944) p. 273 (the singular form had

undoubtedly become the only one used in the spoken language of Jutland already about 1300).

The answers offered by these writers to this question depend upon their attitude to the general problem of the relation between the language of the Old Danish mss and the spoken language of the same period. Lyngby was of opinion that the difference between them must have been negligible at the time of the oldest mss of the Law (*Udsagnsordenes böjning* p. 3). By way of protest against this assumption, Jessen pointed out the quite considerable difference between the language of the oldest mss of the Jutlandic Law and the language of the contemporary ms of the Flensborg By-Laws. The latter difference can only be explained on the assumption that already by ab. 1300 a difference existed between the spoken Jutlandic dialects and a traditionally evolved written standard which the individual scribes tried to observe with varying success. Jessen's opinion prevailed. It was supported, among others, by V. Såby (*Arbøger for nordisk Oldkyndighed* 1872) and especially by Oluf Nielsen in his important edition of Jutlandic assize-records from the 15th and 16th centuries, a collection of texts the language of which can only be explained as a fusion of the dialects spoken by the scribes with a written standard. During the subsequent period investigators of the language of the Danish medieval mss have shown a singularly strong tendency to explain peculiarities in the text by means of hypotheses concerning the contemporary spoken language.

1. 2. Thus the question we are dealing with, — viz. whether the Jutlandic dialects abandoned the numerical inflection of verbs about 1300 — gives rise to two other questions, one of a special nature, the other of a general nature: 1°. Does the description of the numerical inflection of verbs in the Jutlandic Law necessitate the establishment of two sets of rules, one applicable to a standard of written language, the other to the Jutlandic dialect spoken by the scribes, or is it possible to describe the text by means of a single set of rules? 2°. Under what circumstances is it possible to substantiate the thesis that the description of a text requires more than one set of rules, that is, under what circumstances is it possible to maintain that there are more than one linguistic structure behind a given text?

1. 3. We shall try to answer the former of these questions first. For our textual material we choose the ms NkS 295 8°, which has been printed as the main text (A¹) in *Danmarks gamle Landskabslove*, vol. II. In addition, attention is given to the mss A², A¹³, B¹, D¹, E, and G,

i. e. all old mss up to ab. 1350 except those mss that belong — entirely or in part — to the I-group, the language of which is influenced by Scanic (cf. the list of signatures in *Danmarks gamle Landskabslove*, vol. II p. CXXV seq.). Besides, a Latin translation made from a ms of the A-group (ab. 1300) and printed in *Danmarks gamle Landskabslove* vol. IV is taken into consideration. The main ms lacks the preface and the concluding (and younger) chapters on witchcraft, and these two parts, as well as the textually dubious headings, are therefore left out of consideration.

Whenever a quotation is cited it is accompanied by the corresponding passage of the Latin text mentioned above whenever the latter seems to be called for; when the Latin translation is too free it is replaced by a literal English translation.

1. 4. There is no difference between the singular and the plural of verbs in the Jutlandic Law, subject to the following conditions: 1°. When the verb is in the subjunctive (*han, the galdæ* 'he, they pay'); 2°. When the verb is in the passive voice (*han, the finnæs* 'he is found, they are found'); 3°. When a verb of the weak conjugation is in the preterite tense (*han, the gørthæ* 'he, they did'). Consequently, the investigation may be confined to those sentences in which the verb is in the indicative mood, the active voice, and the present tense, and to such sentences as contain a strongly conjugated verb in the preterite indicative active. In these cases the plural ends in *-æ* or zero (the latter only in the present tense of verbs the roots of which end in double vowels, e. g. *mæn boō* 'men dwell'), and the singular form ends in either *-ar* or zero (the latter only in the preterite of strong verbs, in the present tense of preterite-presential verbs, and in the present tense of certain verbs the roots of which end in *l, n, r, or s*, e. g. *dyl han* 'if he denies').

2. Sentences without Subjects.

2. 1. In the first place we shall try to answer the question whether the endings mentioned above are to be regarded as expressions of the numerical content found in the subject (i. e. whether the numerical content of the subject is simply expressed twice, both in the formant of the subject and in that of the verb). If this question is answered in the affirmative, the task in hand will be an examination of the relation between an expression and its content. If the answer is in the negative, the numbers of the verbs must be conceived of as elements of content, and then we are confronted with the much more difficult task of defining

the relations between these elements of content and other elements of content.

The question, however, can only be answered in the affirmative on condition that all sentences of the text in question have a subject. Accordingly, at the outset we shall have to find out whether it is possible to interpolate by catalysis a subject in all those sentences in which an explicit subject is missing¹.

2. 2. With regard to the occurrence of sentences with a subject and of sentences without one in the Jutlandic Law the following three rules may be established:

1°. When *terminus a quo* for the action of the finite verb is indefinite there is no subject, e. g. *of thæm skil um ...* 'si discordant ...', literally: 'if (it) separates them about ...'; *hwænnær swo timær at ...* 'if so happens that ...'; *skifta mællæ aruing* 'then you must distribute (it) among the heirs'.

2°. When it is clearly indicated by the context what is the agent of the action implied by the verb, the subject may be lacking. Thus e. g. in a great many subjunctive sentences preceded by conditional sentences, cf. *hauær bondæ hafth kirkins iorth fughærtivghæ wintær i hæfth. wær æ logh lþøs for kirki. æn hauær kirkin hafth bondæns iorth thretvghwintær i hæfth vkarth, wær æ logh lþøs for bondæn* (102³) 'si aliquis habuerat terram xl annis in possessione, debet eam absque omni lege tamquam iusto titulo possidere. Set si ecclesia triginta annis fuerat in possessione absque querela. optinebit terram absque omni lege'; all the old mss lack subjects in the two subjunctive sentences. *finnæ thæ at hun ær mæth barn. sit æ fram i æghæn til barn wrthær fød* (24²) 'et si cognouerint eam impregnata, resideat sicut prius in bonis usque ad partum'; G has *tha sitæ hun*².

3°. When *terminus a quo* is not indefinite, and when it is not indicated unambiguously by the context what is the agent of the action implied by the verb, the sentence always has a subject in cases where it is necessary for the proper understanding of the statutory provision in question to know what the agent is; cf. *æn sæl bondæ siin kunæ iorth. oc kþpær annæn iorth. takæ hun af kþpær iorth fulling e mæthæn til ær* (86⁰) 'item si maritus uendiderit terram uxoris et emerit aliam, ipsa recipiet

¹ On catalysis v. Hjelmlev, *Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse* p. 83 seq.

² Subjunctive sentences headed by *tha* or a similar conjunction almost always have subjects. (Cf. Diderichsen, *Sætningsbygningen i Skaanske Lov* p. 22).

plenum restaurum de terra empticia, quam diu terra illa suffecerit'. G has *tha takæ hun*. But the subject may be lacking in this type of sentence, too, when the proper understanding of the text does not necessitate knowledge of the identity of the agent. The following example is illuminating: *hwa sum hauær slækæfrith i garth mæth sik. oc gangær opænbarlich mæth at souæ. oc hauær laas oc lykki. oc sþkær atæ oc dryk mæth opænbarlich i thre wintær. hwn skal wære athælkunæ oc ræt hwsfrø¹ (68^o)* 'whoever has a concubine in the house with him, and goes openly to sleep with, and has lock and key, and seeks openly food and drink with for three years, she shall be wedded wife and lawful mistress of the house'¹. It is seen that there are no subjects for the three verbs *gangær*, *hauær*, and *sþkær* ('goes', 'has', and 'seeks'). Only as regards the second verb it is possible to infer the identity of the agent, seeing that the supervision of lock and key belonged to the women by rights. But it is quite uncertain who is the agent in the two other sentences. Some of the mss, and the Latin translation as well, have tried to find it out, but they have arrived at different results (which constitutes a proof that the original ms had the same construction, without subjects, as A¹). The Latin translation has: 'quicumque habuerit secum concubinam in curia et uadit *cum ea* manifeste dormitum, et *ipsa* habet seras et claues, et comedit *cum ea* et bibit manifeste in tribus annis, hiis elapsis ipsa debet esse legitima'. Corresponding to the 'cum ea' of the first sentence some (younger) mss have *mæth hænnæ* ('with her'), others have *mæth hanum* ('with him'); corresponding to the 'ipsa' of the second sentence E and some younger mss have *hwn* ('she'); in contradistinction to the 'cum ea' of the last sentence, E and a good many younger mss have *mæth hanum*.

A similar uncertainty is in evidence with regard to *hauæ hemæ giald* (80²). Here some younger mss have (*tha*) *hauæ hun*, but the Latin translation has 'ambo dampnum sustineant'. Neither in this nor in the preceding quotation does the understanding of the provision necessitate exact knowledge of the identity of the agent in the sentences in question.

Accordingly, the last sentences cited must be considered ambiguous as regards the identity of the agent. In the first quotation the phrase *oc*

¹ The construction *hwa sum... hwn skal* is not necessarily to be regarded as an anacoluthon. The following constructions are frequent in the Jutlandic Law: *Hwa sum... han scal* (e.g. 430³), *hwa sum... tha scal han* (e.g. 108⁵, 237⁴), *hwa sum... kunnæ han ath hans both* (59¹), *hwa sum sæl... lata wt warth in ær sulda* (95⁴). (Cf. Diderichsen, *Sætningsbygningen i Skaanske Lov* p. 120 with notes).

hauær laas oc lykki. is neutral in relation to the identity of the agent¹, whereas *oc hun hauær las oc lykki* (the phrase used in E) decides in favour of one possibility. Presumably, the other sentences without subjects ought to be subjected to a similar interpretation: in a state of isolation they remain neutral in relation to several possibilities; it is only by their being placed in a context that they choose one of them.

Consequently, it is permissible to state for certain that sentences without a subject change their meanings when a personal pronoun is added as a subject. But this implies that it is impossible to interpolate a personal pronoun as a subject in this kind of sentence.

2. 3. It might be objected, however, that it is not a personal pronoun pure and simple that ought to be interpolated, but one — or a number — of the constituent parts of the content of a personal pronoun. The content of *hun*, 'she', might be divided up into the following constituent parts: "nominative" (as distinct from all other cases) + "the third person" (as distinct from the first person and the second person) + "the singular" (as distinct from the plural) + "definiteness" (as distinct from "indefiniteness" in a pronoun like e.g. *annæn*, 'some one') + "the feminine gender" (as distinct from the masculine gender and the neuter). Thus the three first of the constituent parts mentioned (i. e. "nominative" + "third person" + "singular") might be interpolated in the sentence *oc hauær*, and yet it would remain different from *oc hun hauær*, which contains the additional constituent parts of "definiteness" + "feminine gender"².

If, however, we consider sentences of the type *of thæm skil vm...*, and if we assume that the interpolation of a pronominal subject (in this instance *that* 'it', 'that'³) would bring about a change in the content of this type of sentence, we find that here it would be precarious to catalyse by means of a subject consisting of "nominative case" + "the third person" +

¹ From the point of view of the linguistic structure it is quite accidental that we know from external information that the agent must be a woman.

² A similar analysis would seem to be applicable to verbs in the imperative, with or without pronouns. As there are no imperative forms at all in the Laws we may cite the Old Norse texts as a case in point. According to M. Nygaard (*Arkiv for Nord. Filologi* X (1894) p. 3) the difference between *bið* and *bið þú* is this: in the latter sentence "the person addressed is emphasized". Probably, a preciser way of putting it is this: *bið* may be addressed both to a definite person and to an indefinite one, whereas *bið þú* can only be addressed to a definite person. This implies that a subject consisting of "nominative case" + "the second person" + "the singular" might be interpolated, whereas *bið þú* contains the additional concept of "definiteness".

³ There are no examples of *that* being used as a subject in this kind of sentence.

“the singular” + “indefiniteness” (i. e. a subject different from *that*, which contains “definiteness” instead of “indefiniteness”). For in contradistinction to the type of sentence discussed in the preceding paragraphs, the latter type of sentence does not involve any clear notion whatever of an agent, whether in the singular or in the plural. If we are to interpolate a subject in this type of sentence we have to infer its number from the formant of the verb, and in all these cases the formant is a singular-formant. So, the relevant question will be whether the existence of a singular-formant in the verb warrants the conclusion that the subject is in the singular. The following examination of the relation between the number of the verb and the number of the subject will show that such a conclusion is not permissible: the singular of the verb may be combined with both the plural and the singular of the subject.

Hence it may be stated that it is impossible to interpolate a subject with a numerical content expressed by the number-formant of the verb in all sentences without a subject. Consequently, the numbers of the verb must be dealt with as elements of content.

It will thus be our task to define the correlation between these elements of content, and on the other hand their relations to other elements of content, in order to be able to determine their proper place in the system of language.

3. *Verbal Number in Sentences with Subjects in the Jutlandic Law*¹.

3. 1. Generally, there is concord between the number of the subject and the number of the verb in such sentences². When the cases mentioned in 3.3 below are left out of consideration, there are the following modifications of this main rule:

When a subject in the singular is placed *before* the verb the latter is

¹ Some of the following rules have been outlined quite briefly by Edvin Jessen (*Tidskrift for Philologi og Pædagogik V* p. 201).

² The number of the verb is never determined by the number of the predicate: *klostær mæn. oc lærthæ mæn. thæt ær præstæ. oc diacon. oc subdiacon* (79⁰) ‘monastic men and learned men, that is priest and deacon and subdeacon’. — When the subject is an integer higher than 1 the verb is in the plural: *æn swaræ sex ent. oc sæx ant* (123²) ‘set si sex unum iurauerint. et alii sex aliud’; here, presumably, a subject in the nominative case of the plural ought to be interpolated after the numeral, e. g. *mæn* ‘men’.

invariably in the singular¹, but when a subject in the plural is placed before the verb the latter is in the singular in the following four cases: *hoor bõrn tak æ r æftær fathær ækki . . . vtæn han saldæ th æ m nokæt i hænder fõrræ æn han døthæ* (65⁶) 'filii adulterini nichil post patrem recipiunt . . . nisi ante mortem suam assignauerit eis aliquid'; this is the reading of 2 old mss, 3 others have *hoor bõrn takæ* (i. e. plur.+plur.), and two have *hoor barn takær* (i. e. sing.+sing.); only one of the latter mss has *thæt* 'it' instead of *thæm* 'them' in the next sentence. *alt thæt the æ r laghlik til kraft* (148⁴) 'ad que fuerint laghlik til krafth'; 3 old mss have the plural form *æræ*. *ængi andræ raan ma wææ minnæ æn half marks costæ* (218⁵) 'pro minori non potest adiurari raan quam pro re ualente dimidiam marcham denariorum', literally: 'no other robberies may be less than . . .'; 5 mss have the plural form *mughæ*. *thar han wæntær at hans costæ æ r til kummen* (309⁸) 'ad quam credit res suas uenisse'; 2 old mss have *æræ*. To this may be added an example found in two other old mss: *sum limæ lutæ oc røtær rinnær* 'quantum frondes et radices extenduntur'; most of the mss have *root rænnær* 'radix extenditur'.

3. 2. When a subject in the singular is placed *after* the verb the latter is never in the plural². On the other hand the verb is in the singular when placed before a subject in the plural in 7 cases (out of ab. 200), e. g. *til hwar by a mæth rattæ fivghær wæghæ at gangæ* (130⁴) 'to every village has by rights four roads to go'; a few younger mss have the plural *aghæ*. *for thy at thæræ s c a l thry thing til* (146⁵) 'quia ad hoc debent esse tria placita'. *thæ s c a l skyrthæs mæn* (379³) 'tunc debent styræsmen'; only A¹ and A² have the singular *scal*³.

3. 3. In the Jutlandic Law one noun has the plural form, but acts as a word in the singular, viz. *logh* 'law, legal case'. After some prepositions it appears in the dative plural, *loghum*, e. g. *mæth loghum* (72², 212¹, 342⁶, 370², 410²); *at loghum* (172³, 243², 319², 425⁴), but otherwise the word

¹ The noun *aghæ* 'fear' is followed by a verb in the singular in some mss, in others by a verb in the plural. It is a masculine *an*-stem, and in the language of the Jutlandic Law its form in the singular is therefore identical with that of the plural. (Cf. Brøndum-Nielsen, *Gammeldansk Grammatik III* 209).

² In the sentence *oc willæ hans withær saak æi boot takæ* (182⁴) *withær saak* is an apocopal form of *withærsakæ* (thus most of the mss). This form may with equal justification be taken to be either the singular or the plural of a masculine *an*-stem *withærsaki*, v. Brøndum-Nielsen, *Gammeldansk Grammatik III* 209. In G it is taken to be the singular, in the other old mss the plural; thus also the Latin translation: 'et aduersarii sui emendam habere noluerint'.

³ The other 4 cases are: 49², 55¹, 117², and 246¹. 209¹ is dubious.

is in the singular: *þan samæ logh ær um fiskæ garth* (136³) 'eadem lex est de sepibus, qui dicuntur fiskægarthæ'. *for thy at meræ logh takær e þan minnæ burt* (171²) 'quia maior iusticia semper preiudicabit minori'.

A special case is the noun *man* 'man', which displays an exceptional freedom with regard to concord. Thus *man* (sing.) + a verb in the plural occurs three times¹, and *mæn* (plur.) + a verb in the singular occurs three times². It is a moot point whether *man*, *mæn* is used as an indefinite pronoun of the same denotation as the Modern Danish *man* 'one' in the main text of the Jutlandic Law; one tolerably certain example of this use of the word is found in the preface: *tha thyrfæt men ekki logh with* 'then one did not need any law'; other old mss have *man*³. In any case it may be justifiable to attribute a content including both an element of the plural and one of the singular to *man* and to *mæn* as well.

Similarly, the noun *folk* 'people' has a verb in the singular in some mss, in others a verb in the plural in the sentence *oc ær æ folk a* (489²) 'and if there are people on (the ship)'⁴.

3. 4. Finally, mention has to be made of the cases in which the subject consists of two or more nouns connected by means of *oc* 'and' or *æth* 'or'. In these cases there are two possibilities: the number of the verb may either be in concord with the number of the word closest to it, or the verb may be in the plural; the former possibility is most frequently chosen when the verb is placed before the subject, the latter when the verb is placed after the subject. Cf. 1°. *sittær bondæ oc husfrø samæn i fælagh* (31⁴) 'if a farmer and his wife sits together in community'; 2 old mss have the plural *sitæ. oc ær stivpmothær oc stivpbørn æftær* (34¹) 'and is the stepmother and the stepchildren left'; 2 old mss have the plural *æræ. tha ær fathær brothær. æth mothær brothær. brothær børn. æth systær børn. allæ æm nær* (28³) 'then is the father's brother or the mother's brother, the brother's children or the sister's children all equally near'. *mæthæn han liu ær oc mothær* (47³) 'as long as he lives and his mother'. — 2°. *thær theræ fathær oc mothær d ø ø* (48¹) 'et pater et mater postea moriuntur'; 2 old mss have the singular form *døør. klostær man. oc flæt-førth man. oc thræl. mu gh æ æi wæri wæra* (66⁴) 'item seruus na-

¹ 120¹, 244⁴, 321^a.

² 147¹, 303¹, 485⁴.

³ The question has been treated by Wimmer in *Nærncordenes Bøjning* p. 86 seq., Dahlerup, *op. cit.* p. 43, Diderichsen, *op. cit.* p. 25.

⁴ Besides, the word *folk* occurs in 490³ (in the singular) and in 491¹ (the number is dubious). — The noun *fæ*, on the other hand, is always a neuter in the singular.

turaliter et flætføring et claustralis non possunt esse tutores'; one old ms has the singular *ma. an bondæ sun æth dottar i fællagh mæth theræ fathær m u g h æ ækki af hændæ* (446¹) 'quod nec filius bondonis nec filia existentes in communitate cum patre eorum nichil possunt alienare'¹.

3.5. An examination of the sentences with subjects thus yields the following results: 1°. When the subject is in the singular the verb may be either in the singular or in the plural, the latter however only when the subject is a collective (*man, folk*) and when the subject consists of two or more nouns connected by means of *oc* or *æth*. Perhaps it is justifiable to say that in these two cases the subject contains both an element of "plurality" and one of "unity"; if that is the case a subject in the singular can only be combined with a verb in the plural provided that it contains an element of "plurality". 2°. When the subject is in the plural the verb may be either in the plural or in the singular, the latter not only when the subject is a collective (*mæn*) or consists of two or more nouns connected by means of *oc* or *æth*, but also in cases where it is impossible to maintain that the subject contains an element of "unity". Consequently, the relation between the number of the verb and the content of the subject with regard to "plurality" and "unity" may be shown in the following diagram (provided that the interpretation of the collective and complex subjects suggested above proves valid).

When the subject contains:

	the number of the verb may be	
	plur.	sing.
"plurality" only	×	×
both "plurality" and "unity"	×	×
"unity" only		×

From this it is seen that the presence of an element of "plurality" in the subject does not imply the presence of the plural in the verb, and that the presence of "unity" in the subject does not imply the presence of the singular in the verb (under certain circumstances "unity" may be combined with the plural in the verb). Furthermore, the presence of the singular in the verb does not imply the presence of "unity" in the subject; but the presence of the plural in the verb does imply the presence of "plurality" in the subject.

¹ Additional examples are found in 80¹, 316^B, and 440³.

This last relation of dependence ("selection", in Hjeltslev's terminology¹) is sufficient demonstration that there is no confusion between the singular and the plural of verbs in the text under discussion. Indeed, the correlation between the singular and the plural of verbs is not that of mutual exclusion, but that of participation² so that, everywhere, the singular can act as a substitute for the plural, but not vice versa.

4. *Verbal Number in Sentences without Subjects in the Jutlandic Law.*

4. 1. In "impersonal constructions" into which it is impossible to interpolate any subject (cf. p. 161 above) the verb is invariably in the singular, e.g. *skil børn with mothær* (51^b) 'si mater et pueri discordant', literally: 'if (it) separates the children from the mother'. *æn worthær oc swo at.* (247²) 'if so happens that...'. *for draap of dræpat waar. for saar of særth war* (402¹) 'for homicide if killed was, for wound if wounded was'. *swo sum foor wrthær mælt* (395⁵) 'as is agreed previously'.

4. 2. In a few cases, a subject whose content is of an indefinite nature similar to that of *man, mæn* (p. 164 above) may be interpolated in the sentence, that is, a subject containing both "unity" and "plurality". In these cases the verb may be both in the singular and in the plural: *af the a grøthæ thær taknæ æræ. oc æi af the thær liggæ a iorthæn æth sa s cal* (386³) 'from the crops which have been taken, and not from those that lay on the ground and sow shall (sing.)', *ɔ*: 'and which you must sow, which are to be sown'; 3 old mss have the plural *sculæ. til scapæth clæthæ oc gørth andboth oc til wapnæ... sculæ win til hauæ* (308⁴) 'for (the purchase of) cut cloth and manufactured tool and weapon... must (plur.) have a witness' *ɔ*: 'you have to have a witness'; 2 old mss have *sculæ* without a subject, 5 old mss *sculæ mæn* 'must men'.

4. 3. Finally, there are a great number of cases in which the agent has been mentioned previously. If there are more than one agent the verb is in the plural, no matter whether the agents in question are in the plural or in the singular in the preceding sentences³: *sittær bondæ oc hwsfrø samæn i fælagh oc k ø p æ iorth oc hauæ [æi] børn samæn*

¹ v. *Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse* p. 31—37.

² On exclusion and participation v. Hjeltslev, *La catégorie des cas I* p. 102.

³ If there is only one agent the verb is in the singular; there is only one exception to this rule, viz. *rættæ* (plur.) instead of *rættær* (sing.) in a single ms. As, however, the scribe of this very ms has forgotten the next word it is probable that this form may be dismissed as a scribal mistake.

(31⁴) 'if a farmer and his wife *sits*¹ together in community and buy (plur.) land and have (plur.) no children together'. *brytær man sküþ oc æra folk a. oc kummaæ liuænd til landz* (489²) 'if a man is shipwrecked and people are on board, and come (plur.) alive to shore'; 3 old mss have *ær folk* 'people is' (cf. p. 164), but these mss also use the verb *kummaæ* in the plural in the next sentence, which is in agreement with the fact that subsequently the shipwrecked persons are referred to by means of a pronoun in the plural. In one case the agent is a collective ('money'); although it has been referred to previously by means of a noun in the plural, the verb is in the plural only in some of the mss; in others it is in the singular: *sal man sinæ iorth for rethæ þanning og wrthæ æi lauth i iorth* (93⁶) 'if a man sells his land for cash money (*rethæ þanning* is the plural form) and *are* not laid in land'; 2 old mss have the plural *wrthæ*, one ms has *worth the* ('they are'), 4 old mss have the singular *warthær*.

By far the greater number of cases coming under this heading are constituted by relative clauses without relative pronouns². Generally speaking, the verb is in the singular when the word to which the clause refers is in the singular, and in the plural when the word in question is in the plural. There are, however, cases without concord.

In three cases the verb is in the plural, although the clause refers to a noun in the singular. In two of these cases the plural form may be explained by reference to the influence of a numeral in the next sentence: *æn æra æi tolf mæn i by. tha sculaæ mæn takæ af thæn by thær thæm æra næst e til tolf æra* (122³) 'et si in uilla non sunt xij, recipientur tot de uilla proxima, donec xij fiant', literally: 'from the village which are nearest to them'. Only A¹ has the plural *æra*, the other mss have the singular *ær*. Undoubtedly the plural form is a scribal mistake caused by the fact that the scribe has been thinking of the men who were to be appointed. *win ær that witnæ thær with waræ at that kþp kþftæs. thæt ær æi minnæ æn twa mæn* (308⁵) 'amicus est testimonium alicuius fidedigni, qui affuit et uidit quando illud emebatur, et ad hoc sufficient duo boni homines'. Most mss — and among them 4 of the

¹ Here the text has the singular in conformity with the rule in 3.4. above.

² Usually, these clauses are headed by the adverb *thær*, rarely by the conjunction *sum*, and still more rarely there is no introductory word at all (*the eghær a thæn mark boo* (504⁵) 'the owners (who) dwell on that field'). In the old Danish legal texts no relative pronouns, properly so called, are to be found. Cf. Diderichsen, *Sætningsbygningen i Skaanske Lov* p. 121.

old mss dealt with in the investigation — have the singular *war*, but 3 old mss have the plural *waræ*, which may be explained by the fact that in this case the collective *witnæ* refers to two men, as appears from the subsequent sentence. The plural form is also explicable in the third case: *that ær thre mæn af hwar farthing thær i that hæræth ær æ* (492⁴) 'that is, three men of every farthing (which) are in that hundred'; the A-B-group and the ms G (including 4 old mss) have the plural *æræ*, the other mss have the singular *ær*. In the A-B-group (and G) there may be confusion with the phrases *hwar theræ farthing* 'each of the farthings', and *allæ the farthing* 'all the farthings', the noun *farthing* having no plural ending in the Jutlandic Law.

In about 80 cases the relative clause refers to a noun or a pronoun in the plural. In these cases the verb is generally in the plural. The singular is found in 12 cases. 3 of these cases may be explained away, whereas 9 cases cannot possibly be explained away¹; cf. *til hwar by a mæth rættæ fiughær wæghæ at gangæ. thær af æræld ær til gangæn* (130⁴) 'to every village has by rights four roads to go, (which) has gone there from olden times'; only A¹ and A² have the singular *ær*, the other mss have the plural *hauæ*, 'have'; *ængi man ma swornæ wægh lukkæ æth menæ thær til kœping. æth things æth strand æth til scogh ær lauth* (132⁴) 'nullus potest uias ex antiquo iuratas impedire uel claudere, que ducunt ad uillas forenses uel ad placitum uel ad siluas uel ad litus maris'; all the old mss have the singular *ær*; 2 old mss have the singular *sworæn wægh* 'via iurata'. *the samæ thing hœring thær thæm took wt* (312⁵) 'the same thing-hearers (who) took (sing.) them out'; of the old mss only A¹ and A² have the singular *took*, the others have the plural *tokæ*. *tha sculæ the sannænd mæn til. thær theræ ær i bygd* (450²) 'then those true men must assist who is in that district'; 2 old mss have the plural *æræ*². *the costæ thær [i] hws wrth ær funnæn* (320⁵) '(pro) rebus furatis, que inuente fuerint in domo'; one old ms

¹ The phrase *thær sauth ær* (186³, 398³, 399³) may be translated: 'of which has been spoken'; yet 344⁴ has *thær fyrræ ær æ sauth* 'that have been mentioned before'. — In the following case the relation between the clause and the noun is ambiguous: *rættæ saar bœtær. thær æi ben hoggæt ær oc æi gœman stungæn* (415²) 'pro omni uulnere, quod non est benhogæt nec perforatum'.

² *ær* and *took* might be interpreted as plural forms, seeing that a few examples of apocope of final *-æ* in dissyllabic words are to be found in the Jutlandic Law (cf. *swornæ wægh* instead of *swornæ wæghæ*, above); that is how they are explained by Lyngby, *op. cit.* p. 38. But as such monosyllabic forms with apocope of *-æ* are rare, it is hardly probable that all the cases mentioned above can be explained in this way.

has the plural *warthæ*, 2 old mss have the passive form *finnæs* (in the passive voice there is no distinction between the singular and the plural, cf. p. 158). *vtæn the thær hanum sæctær* (354⁴) 'exceptis illis qui eum impetunt'; 3 old mss (A¹, A², G) have the singular *sæctær*, the others have the plural *sæctæ*¹. The following example from other mss may be cited: *æn hauær hin two brøthær thær frith løps ær flytth. thær sialf ha u æ gotz* (185³) 'item si ille habuerit duos fratres, qui pace priuatus est, qui per se *habent* bona'; 3 old mss have the singular *hauær*.

4. 4. The results of this examination of verbal number in sentences without subjects are in exact agreement with the results achieved by the previous examination of sentences with subjects: 1°. When a sentence without a subject is related to a noun or a pronoun in the singular the verb may be either in the singular or in the plural; yet the plural only occurs when the sentence in question refers to a collective (*folk*, *vitnæ*), that is, only when it is possible to interpolate a subject which contains both "plurality" and "unity" (according to our assumption on p. 165 above)². 2°. When a sentence without a subject is related to a noun or a pronoun in the plural the verb may be either in the plural or in the singular, the latter not only when the sentence refers to a collective (*costæ*, *rethæ pænning*), but also in other cases. 3°. When a sentence without a subject is not related to any noun or pronoun the verb may be either in the singular or the plural if it is possible to interpolate a subject containing both "plurality" and "unity" (*scal*, *sculæ (mæn)*). But if it is impossible to interpolate any subject in the sentence the verb can only be in the singular (*skil børn*). This affords corroboration of the thesis of participation arrived at on p. 166: the verb can only be in the plural when a subject containing the element of "plurality" may be interpolated, but the singular may act as a substitute for the plural in any case.

4. 5. With these considerations in mind it should be possible to determine the proper place of the category of number within the system of the language³.

¹ Moreover, there are two examples with *gialdær* (219⁶ and 220⁶).

² As already stated, *fiarthing* (492⁴) may be regarded as the plural form, and *æræ* (122³) may be considered a scribal error.

³ The following attempt is based upon Hjelmslev's *Essai d'une théorie des morphèmes* (Actes du IV^{me} Congrès International de Linguistes, Copenhagen 1938, p. 140 seq.) and (especially as regards the latter part) on the same author's '*Sprogteori. Résumé*' (1943—46, not yet in print). Cf. also the paper of Diderichsen in this volume p. 134 seq.

For our starting-point we may take the unit which Hjelmslev has named a "nexia" (i.e. roughly a sentence or a sentence + the clauses belonging to it). We are now in a position to define the category of number as a category of *morphemes*. For a category of morphemes is defined as a category one item of which, at least, is capable of *direction*; direction is a unilateral or bilateral dependence that implies the presence of a "nexia". The very selection we found between the verbal plural and a certain element within the subject is a direction, because it selects a "nexia". Furthermore, morphemes may be divided up into *fundamental morphemes* and *converted morphemes*: a category of morphemes is a fundamental category if at least one of its items may be directed. As the plural of the subject is directed by the plural of a verb, the plural is a fundamental morpheme, and by virtue of this fact the entire category of number is a category of fundamental morphemes¹.

We may now proceed to subdivide the categories of fundamental morphemes according to their mutual dependences. A category of selecting morphemes is called a *marginal category*, a category of selected morphemes is called a *central category*, a category of selecting *and* selected morphemes is called a *semi-central category*. In exact correspondence with this a division can be made of the minimal elements of expression within the theme of the syllable (i.e. the syllable without its accent); the result of such a division is a distinction between marginal units (consonants), central units (vowels), and semi-central units (semi-vowels): the presence of a consonant implies the presence of a vowel, but not vice versa; a semi-vowel may act as a consonant and as a vowel as well. The division of the fundamental morphemes yields a similar result; thus, in the language which is the subject of the present analysis, case is a category of marginal morphemes, mood and tense are categories of central morphemes (the presence of a case implies the presence of a mood and a tense, but not vice versa); and number is a category of semi-central morphemes, that is to say, it is a category containing both selecting

¹ In his recent paper *Le verbe et la phrase nominale* (*Mélanges J. Marouzeau* p. 263) Hjelmslev maintains that the numbers of the Latin verb are *converted* morphemes, i.e. unities forming parts of the verbal themes. This may be true of Old Danish too. If we keep the number of the noun and the number of the verb apart (because they constitute not one, but two paradigms), we may registrate the former as a category of fundamental morphemes, but not the latter: the singular of the verb can neither be directing nor directed, and the plural can only be directing, hence none of them can be directed. According to this view, the number of the nouns is a category of *marginal* morphemes. (Added in the proofs).

and selected variants, the former forming part of the characteristic of the nouns and pronouns, the latter forming part of the characteristic of the verbs.

4.6. After this we are able to answer the first of the questions asked on p. 157: it has proved possible to describe verbal number in the Jutlandic Law by means of a single set of rules. Thus nothing has been found to necessitate an explanation of the text by means of the hypothesis of two systems of language, one including numerical inflection of the verb, the other without numerical inflection, the former being the standard of a written language, the latter the Jutlandic dialect spoken by the scribes. It might be asked whether any features of the rules arrived at might make it logically desirable to assume two linguistic structures behind the text. Presumably, the answer is that such an assumption is desirable if it can be demonstrated that the correlation between the singular and the plural of the verbs ought to be one of exclusion, not one of participation. For if that were the case, the description of the text might be based upon the hypothesis of a written language which upholds the state of exclusion on one hand and a spoken language which lacks distinction of verbal number entirely on the other hand.

The question, then, is whether such an assumption concerning a "normal" correlation between the singular and the plural of verbs can be substantiated. This leads to the second problem outlined on p. 157, viz.: under what circumstances does the description of a text require the setting up of more than one linguistic system?

The general answer to this question is bound to be this: a given text can never contain features which make it *necessary* to explain the text on a basis of more than one linguistic structure unless universal rules can be established as to what a linguistic structure ought to look like. Such universal rules, however, would have to be made out inductively, that is, by means of an examination of all existing linguistic structures. Our knowledge of these structures must needs be fragmentary and accidental and it will therefore never become possible to formulate structural rules which, strictly speaking, may be called universal.

(To be sure, criteria can — and ought to — be set up as to what we want to call language and what we want to call non-language. But that kind of general criteria ought not to be mistaken for universal rules. Within the field of such objects as have been defined as language the general theory of language must make it possible to describe any structure whatever. One of the chief advantages of Hjelmslev's theory of language

is the very fact that its creator is consistent in his endeavour to make it so general that it is suitable not only for describing known linguistic structures, but also for dealing with all logical possibilities. Among the possibilities thus taken into consideration is the very possibility — which, by the way, is very often realized — that the items within a category are interrelated participatively, not exclusively).

While it is impossible, as we have seen, to set up really universal rules concerning linguistic structures, it is at any time possible to establish rules concerning such linguistic structures *as have already been analysed*. And from such rules it might be possible to produce evidence which — in a given situation — might make it desirable to explain a given text by two systems of language, each of which contains only such features as are known from elsewhere.

This kind of situation is present whenever a given text complies with the following two conditions: 1°. In some respects the text differs from other texts originating from the same region and the same period. 2°. The text in question can be explained by means of two linguistic structures of which one, at least, is found in other texts from the same region and period.

We therefore have to find out whether there exists an Old Danish written language in which the correlation between the singular and the plural of verbs is one of exclusion, and whether other texts necessitate the hypothesis of the existence of an Old Danish spoken language which lacks verbal number altogether.

In order to elucidate this question we shall proceed to describe briefly the language of other Old Danish texts, foremost among which we take the Scanic Law (together with the Scanic Ecclesiastical Law), a text in which most investigators, so far, have found "concord" between the number of the verbs and the number of the subjects.

5. *Verbal Number in the Scanic Law and other Old Danish Texts.*

5. 1. For our starting-point we take the ms B. 69 which has been printed in *Danmarks gamle Landskabslove*, vol. I. 1. and I. 2. as text II, but at every turn we intend to make comparisons with other mss.

5. 2. The Scanic Law differs from the Jutlandic Law in that the difference between the singular and the plural is only abandoned in the subjunctive (*han, the gialdi* 'he, they pay'), whereas the passive voice (*gifs* 'is given' *gifvas* 'are given') and, normally, also the preterite of

weak verbs (*han wildi* 'he would', *the wildu* 'they would') retain the difference.

On the whole, this text is on a par with the Jutlandic Law as regards sentences containing grammatical subjects. If a subject is placed *before* the verb there is almost always concord between the number of the subject and the number of the verb. The only exception is found on p. 244³¹: *tolf hors ær stoth* 'twelve horse is a stoud'; most mss have the singular *ær*; A¹ has the plural *gøræ* 'make'¹. When a subject is placed *after* the verb the plural is never found instead of the expected singular; but the opposite situation is in evidence four times, e.g. *æn um that wil dylia arfwa hans* (869²⁷) 'but if that will (sing.) deny his heirs' ∴ 'if his heirs will deny that'².

When a subject consisting of more than one noun connected by means of *oc* is placed *after* the verb, the number of the latter is dependent upon the number of the noun closest to it, e.g. *oc sigir hun oc hænnæ frændær* (203²) 'and says she and her kinsmen'³. When a verb is placed *after* this type of subject, the Scanic Law may have the singular in the verb (a feature never found in the Jutlandic Law), e.g. *ælli oc siukdom gar them a hændær* (211¹⁷) 'age and illness attacks them'⁴.

With regard to sentences *without* a subject the Scanic Law also displays the same characteristics as the Jutlandic Law. There are no examples of the plural instead of the singular when the latter is to be

¹ In one case (241¹) the verb is in the plural instead of the singular as expected (*calla* instead of *callar*); as all other good mss, however, have *callar*, the form *calla* is most likely to be classed as a scribal error.

² Some of the mss have the plural, A¹ has the singular. The other cases are 238¹¹, 262²¹ (A¹ has the plural *takæs*, BCD have the singular *taks*), 872¹⁶.

³ Other examples are 203¹⁰, 206²², 208⁶, 210¹⁶.

⁴ The runic inscriptions from Skåne and Bornholm provide several examples of the plural in sentences of this type: *þulfR uk ulfR risþu stina* 'Tholf and Ulf raised (plur.) the stones', (v. Jacobsen-Moltke, *Danmarks Runicinskrifter*, nos. 271, 321, 329, 337, 339, 343 (Skåne) and nos. 371, 384, 392, 403 (Bornholm)). Yet in Bornholm there is one doubtful example of the singular, viz. no. 387: *trëbimv syni auk skogi suëk saklausan*, which ought, perhaps, to be translated 'Træbene-Sønne and Skoge (personal names) deceived (sing.) the guiltless'. A couple of other rather artificial translations have been suggested, apparently on account of the supposed difficulty presented by a verb in the singular being placed after a subject consisting of more than one noun (cf. Moltke in *Danske Studier* 1934, p. 13: "otherwise the runic inscriptions are very meticulous in observing the numerical inflection of verbs", "as, however, *suëk* is in the singular, it can only have one subject." The latter statement requires some qualification).

expected, but there are two¹ certain examples (and one doubtful one) of the singular used instead of the plural²: *ware the nest witu ær allum wil wita til handa* (208¹³) 'be those next to proof who will (sing.) prove it at disposal of all' ɔ: 'then those are to have a priority of proving their case who want to prove that it belongs to everybody'³. *oc hini ær eig wil d i til cumma oc skifta fa æncti skifti* (218²⁰) 'and those (who) would (sing.) not come and partition, shall have no partition'⁴.

In conclusion of this examination we may state that verbal number is subject to the same rules in the Scanic Law as in the Jutlandic Law.

5. 3. An examination of other Old Danish mss from the 14th century yields the same result. Not a single text from this period could be explained by means of an assumed linguistic structure with an exclusive correlation between the singular and the plural of verbs. Nor does any text make it desirable to suggest the establishment of a linguistic structure without numerical inflection of the verbs. Special attention ought to be given to the fact that two Jutlandic texts from this period, the Leech-Book of Harpestræng, and the Flensborg By-Laws, are exactly on all fours with the Jutlandic Law in this respect, also from a statistical point of view.

Not till we come to texts from the 15th century do we find a language that differs from the one described above. And here the texts fall into two groups, clearly distinguished from each other. One group is repre-

¹ For statistical reasons it ought to be kept in mind that the Scanic Law (together with the Scanic Ecclesiastical Law) is only half the length of the Jutlandic Law: it contains about 35 relative clauses referring to a noun or a pronoun in the plural, as against about 80 in the Jutlandic Law.

² The doubtful example is *bøte hinum ær sak s þ k æ r* (206⁶) 'pay to those (who) sues'; all the old mss have the singular in the verb; *hinum* might be the dative singular, but it is made clear by the subsequent sentence that there are more than one sutor.

³ A¹ and several other mss have the plural *wilia*, A² and D¹ have the singular *wil*.

⁴ The other mss have the plural. — Presumably, the oldest Scanic example of this construction is found on a runic stone from Norra Åsum (ab. 1200) in the eastern part of Skåne, where the numerical inflection of verbs has been retained till the present day. The inscription ought probably to be read in the following way: *krist mario sun hiapi þem ær kirku þe . . . [g]erþi absalon ærki biskup ok æsbiornmuli* 'Christ, Mary's son, help those (who) made (sing.) this church, Absalon the archbishop, and Æsbiorn Muli'. Though expressing some doubt as to the correctness of their conjecture Wimmer (*De danske Runemindesmærker* I 2 p. 162) and Jacobsen-Moltke (*Danmarks Runcindskrifter* no. 347) read *[g]erþo*, probably only because they take it for granted that the verb ought to be in the plural. As far as I can see, only | i, not | o can be read on the stone (cf. the photograph in Jacobsen-Moltke, *Atlas*, nr. 800).

sented by diplomas written in the royal chancellery, the other group is that of assize-records written by Jutlandic county clerks. But as I see it, the difference is not one of structure, but one of usage. In the Jutlandic assize-records we find more examples of verbs in the singular after subjects in the plural than in the Jutlandic Law, but also very frequent examples of verbs in the plural. A verb in the plural is however never found in connexion with a subject in the singular (with the exception of collectives). Consequently, the text cannot be explained on the basis of a language devoid of numerical inflection of verbs. In the royal letters we find a tendency towards a correlation of mutual exclusion between the plural and the singular of verbs. During the subsequent period this tendency, which is presumably caused by influence from Latin, becomes more and more pronounced in written Danish. But in the 15th century we still find a few examples of singular verbs in connexion with subjects in the plural, so that there is still a participative correlation between the singular and the plural. Accordingly, the difference between the two groups is not due to a difference of linguistic structure, but solely to a difference in usage.

5.4. It has thus become apparent that the Old Danish texts certainly do not differ so much from each other that the situation mentioned on p. 172 above can be said to exist. Accordingly, no logical advantage whatever is gained by the assumption that the spoken language of Jutland abandoned the numerical inflection of verbs already in the Middle Ages¹.

¹ The participative correlation between the two numbers may give rise to misunderstandings in the usage. An example of this is provided by the sentence cited on p. 169 above: *an hauær hin two brøthær thær frith løps ær flytth. thær sialf hauær gotz*; the second clause is unambiguous: the plural form of the verb makes it clear that the clause must refer to a noun in the plural (i. e. *brøthær*), but many mss have the singular form *hauær* which makes the sentence ambiguous, so that it is only by means of the context and factual knowledge that we can infer that the clause refers to *brøthær*, not to *hin* (outlaws have no property). The first clause is ambiguous: we can only assume that it refers to *hin*, not to *brøthær*, because we know that the paragraph in question deals with the relations between an escaped outlaw and his family. The ambiguity of the clause has caused a misunderstanding in 3 younger mss (from 1450—1500). In these mss *ær* has been corrected into *ærc* which makes the clause refer unambiguously to *brøthær*. This and other examples might, perhaps, give rise to the assertion that, in a certain sense, the participative correlation is unpractical, and that it might be expected to survive only for a short period, quickly to be replaced by an exclusive correlation, or perhaps even by a complete abolition of verbal number. Such an assertion would, however, be premature. In answer to my inquiry concerning verbal number in the dialect of Bornholm, Mr. Rohmann, M. A., who spoke this dialect as a child, about 1910, has supplied information showing a striking conformity with the rules applying to the Scanic Law mss of about 1300.

Of course, this does not imply evidence of the contrary hypothesis, viz. that the medieval Jutlandic spoken language had a numerical inflection of the verbs. Our knowledge of this spoken language derives only from conclusions from discrepancies between the texts; and, as we have seen, a word of warning against hasty conclusions is called for here. An adequate analysis of the texts may make the supposed discrepancies disappear.

LE SYSTÈME SUBLOGIQUE DES PRÉPOSITIONS EN LATIN

Par E. BENVENISTE (PARIS)

Dans son important ouvrage sur *La catégorie des cas* (I, p. 127 sq.), M. Louis Hjelmslev a posé les grandes lignes du «système sublogique» qui sous-tend la distinction des cas en général et qui permet de construire l'ensemble des relations casuelles d'un état idiosynchronique. Ce système sublogique comporte trois dimensions, chacune d'elles étant susceptible de plusieurs modalités: 1) direction (rapprochement-éloignement); 2) cohérence-incohérence; 3) subjectivité-objectivité. Dans son analyse, M. Hjelmslev, quoiqu'occupé uniquement des cas, n'a pu se dispenser de considérer en même temps, au moins d'une manière latérale, les prépositions; et à bon droit, si étroit est le rapport fonctionnel entre les deux catégories. Il faut insister sur ce point que chaque préposition d'un idiomme donné dessine, dans ses emplois divers, une certaine figure où se coordonnent son sens et ses fonctions et qu'il importe de restituer si l'on veut donner de l'ensemble de ses particularités sémantiques et grammaticales une définition cohérente. Cette figure est commandée par le même système sublogique qui gouverne les fonctions casuelles. Il va de soi qu'une description guidée par ce principe doit embrasser, pour prendre sa force démonstrative, la totalité des prépositions et la totalité des relations casuelles d'un état de langue. On peut néanmoins l'amorcer sur quelques faits particuliers, en résumant ici une recherche indépendante qui vise avant tout à montrer qu'une telle description permet de résoudre les problèmes concrets que pose l'emploi d'une préposition¹.

Pour indiquer la position «devant», le latin a deux prépositions, *pro* et *prae*. Les latinistes² leur donnent un sens à peu près pareil, qui pour les besoins immédiats de la traduction peut suffire, mais qui dissimule leur véritable relation linguistique. La différence profonde qui les sépare se

¹ Nous ne distinguons pas ici entre prépositions et préverbes.

² Voir en particulier Bruno Kranz, *De particularum «pro» et «prae» in prisca latinitate vi atque usu*, Diss. Breslau, 1907, et J. B. Hofmann, *Lat. Synt.*, p. 532 sq.

trouve par là effacée. Il faut délimiter exactement cette différence pour définir leur configuration respective.

1) *Pro* ne signifie pas tant «devant» que «au dehors, à l'extérieur»; c'est un «en avant» réalisé par un mouvement de sortie ou d'expulsion hors d'un lieu supposé intérieur ou couvert (cf. *prodeo*, *progenies*); 2) ce mouvement crée séparation entre la position initiale et la position *pro*; c'est pourquoi *pro*, indiquant ce qui vient se mettre «devant» le point de départ, peut marquer, selon le cas, couverture, protection, défense, ou équivalence, permutation, substitution; 3) le sens même de ce mouvement crée entre le point de départ et le point *pro* une relation objective, qui n'est pas exposée à s'inverser si la position de l'observateur change.

Par tous ces traits, *pro* se distingue de *prae*, qu'il faut considérer de plus près. On discerne dans *prae* les caractères suivants: 1) il indique la position non pas «devant», mais «à l'avant» d'un objet; 2) cet objet est toujours conçu comme *continu*, en sorte que *prae* spécifie la portion antérieure de l'objet par rapport à celle qui est postérieure; 3) la relation posée par *prae* implique que le sujet est censé constituer ou occuper la partie postérieure; de là part le mouvement *prae*, vers ce qui est à l'avant, en pointe, en anticipation ou en excès, mais toujours sans solution de continuité de l'arrière. position «normale», vers l'avant, position «extrême».

Il est aisé de vérifier cette définition dans les emplois les plus communs. Dans des expressions telles *i prae, iam ego te sequar* (Pl. *Cist.* 773) ou *praefert cautas subsequiturque manus* «avec précaution il porte en avant ses mains qu'il suit» (Ov. *Fast.* II 336), c'est en quelque sorte une nécessité interne qui fait surgir *sequi* à la suite de *prae*: une fois énoncé *prae*, l'objet est figuré comme continu, et le reste doit «suivre», ne peut pas ne pas suivre, étant continu. Il suffira de passer en revue quelques composés nominaux et verbaux pour s'assurer que cette relation est constante: *praeco* «être à la tête» (à condition que la troupe suive), *praecire verbis* «précéder par la parole consacrée, dire d'abord la formule qu'un autre doit répéter»; *praecipio* «prendre à l'avance des dispositions (qui seront suivies)»; *praecingo* «ceindre par devant»; *praecido -seco -trunco* «trancher l'extrémité»; *praefringere brachium* «se casser le bras (à l'extrémité du corps dans un accident qui implique le corps entier)»; *praecuo* «aiguiser la pointe»; *praerupta saxa* «rochers rompus à l'extrémité (et s'achevant sur un précipice)»; *praehendo* «saisir à l'extrémité» (*praehendere pallio, auriculis*, avec continuité entre la partie saisie et le reste de l'objet); *praedico -divino -sagio -scio* «... à l'avance» (en

anticipant l'événement ou en devançant les autres); *praeripio* «enlever de l'extrémité de . . .»; *huc mihi venisti sponsam praeriptum meam* «pour me l'enlever sous le nez» (Pl. *Cas.* 102); *praescribo* «écrire le premier (ce qu'un autre doit écrire)», d'où «prescrire»; *praebeo* litt. «tenir à l'extrémité de soi-même» (cf. *prae se gerere*), offrir (quelque chose qui tient au corps), *praebere collum*; de là *praebia* «amulettes au cou des enfants», litt. «choses qu'on tient à l'avant de soi (pour détourner le mauvais sort)»; *praefari carmen* «préluder par un *carmen* (à la cérémonie qui suit)»; et aussi *praefari* «lancer une parole (d'excuse) avant ce qu'on va dire (d'inconvenant)»; parmi les composés nominaux: *praenomen* «ce qui vient avant le *nomen* (lequel doit nécessairement suivre)»; *praefurnium* «ce qui précède le *furnus*, entrée du four»; *praecox*, *-maturus* «qui est mûr en avance, qui devance l'heure (normale) de la maturité»; *praeceps* «la tête la première (et le reste suit)»; *praegnas* litt. «dans l'état qui précède la parturition, dont la parturition est assurée par avance et doit suivre», c.-à-d. «enceinte»; *praepes* litt. «qui devance son propre vol, (oiseau) qui fond d'un vol rapide», etc.

Un adjectif mérite qu'on le considère à part: c'est *praesens*. Il pose un problème de sens dont la solution a échappé à de bons philologues. *Praesens* est évidemment indépendant de *praesum*. Pour parer à l'absence de participe tiré de *esse* et répondant à gr. *ἔν*, le latin a forgé en composition des formes en *-scns*, comme *absens* de *absum*. Donc auprès de *adsum* on attendrait **adsens*. Mais c'est seulement *praesens* que l'on trouve, doté du sens qui aurait dû revenir à **adsens*. Pourquoi? J. Wackernagel, ne pouvant découvrir à cette anomalie de raison interne, a pensé que *praesens* aurait été créé pour calquer gr. *παρών*¹. Mais outre que *prae* n'est pas symétrique de gr. *παρά*, cela laisse sans réponse la question essentielle: alors que **adsens* était appelé par la proportion *absum* : *absens* / *adsum* : x, quelle raison a fait choisir *prae*-? La solution ne peut se trouver que dans le sens même de *prae*. Mais il faut commencer par restaurer la signification exacte de *praesens* qui n'est pas celle de l'usage classique. On le voit dans un passage tel que Pl. *Pseud.* 502, où deux maux sont comparés: *illud malum aderat, istuc aberat longius; illud erat praesens, huic erant diculae*. La liaison de *adesse* et de *praesens* ressort clairement, mais aussi leur différence. Par *praesens* on entend non pas proprement «ce qui est là», mais «ce qui est

¹ Wackernagel, *Jahrb. d. Schweizer Gymnasiallehrervereins XLVII* (1919), p. 166 sq. suivi par Hofmann, l. c.

à l'avant de moi», donc «imminent, urgent», à peu près avec l'image de l'angl. *ahead*; ce qui est *praesens* ne souffre pas de délai (*dieculae*), n'est pas séparé par un intervalle du moment où l'on parle. Citons encore : *iam praesentior res erat* «la chose devenait plus urgente» (Liv. II 36,5); *praesens pecunia* «argent comptant», litt. «qui est au bout, qui est donné sans délai, immédiat»; *praesens poena* «châtiment immédiat» (Cic. *Nat. Deor.* II 59), *praesens (tempus), in praesenti* «moment qui doit venir immédiatement». Dès lors *praesens* s'applique à ce qui est «sous les yeux, visible, immédiatement présent» et peut sans pléonasme s'adjoindre à *adesse*, comme dans le texte cité de Plaute ou dans : *praesens adsum* (Pl., Cic.); *lupus praesens esuriens adest* (Pl. *Stich.* 577); *belua ad id solum quod adest quodque praesens est se accommodat* «ce qui est présent et sous ses yeux» (Cic. *Off.* I 4). On a donc pu, et très tôt, transposer cette valeur étymologique forte dans des locutions *praesente testibus, praesente amicis* (Pompon. *Com.* 47,168) où *praesente*, devenu presque une préposition, ne signifie pas seulement «qui adest, παρών», mais «qui est sous les yeux, immédiatement actuel». On voit comment *praesens*, de par ses emplois, rendait inutile la création de **adsens* sans en avoir été l'équivalent exact et comment il s'est de bonne heure associé à *adesse*. Surtout, la signification propre de *praesens* confirme la définition de *prae*, et c'est ce qui importe ici.

Jusqu'à ce point, il a été relativement facile de vérifier dans les composés le sens général conféré à *prae*. La véritable difficulté commence quand on veut rendre compte des emplois causal et comparatif de la préposition. Ce sont deux catégories indépendantes l'une de l'autre et représentées toutes les deux dès le plus ancien latin. On sait que *prae* est apte à indiquer la cause : *cor Ulixi frixit prae pavore* «son cœur se glaça d'épouvante» (Liv. Andr. *Od.* 16). Il peut en outre marquer une comparaison : *videbant omnes prae illo parvi futuros* (Nep. *Eum.* 10). Nous avons ici des emplois de *prae* que *pro* ne présente pas et dont on ne saurait chercher l'origine ailleurs que dans le sens même de *prae*. Mais la genèse n'en apparaît pas au premier regard et il faut bien dire qu'aucune des interprétations fournies jusqu'ici n'aide si peu que ce soit à les comprendre. B. Kranz croit se tirer d'affaire en imaginant que le *prae* causal serait pour *prae(sente)*, ce qui est l'in vraisemblance même. Selon Brugmann, il faut partir du sens local : «Etwas stellt sich vor etwas und wird dadurch Anlass und Motiv für etwas»¹. Ne voit-on pas

¹ Brugmann, *Grundr.*², II, 2, p. 881, § 692 B.

ici l'erreur où conduit une définition ambiguë? Que veut dire «*vor etwas*»? On croirait que *prae* peut signifier l'antériorité d'un événement par rapport à un autre et donc la cause, mais cela est impossible. Le vice du raisonnement se montre dès qu'on l'applique à la traduction d'un exemple concret. Voici chez Plaute: *prae laetitia lacrimae prosiliunt mihi* «de joie mes larmes jaillissent». Dira-t-on que «quelque chose» se place «devant» la joie? C'est pourtant ce que demanderait l'explication de Brugmann. Elle supposerait en latin «je pleure devant la joie» pour dire «je pleure de joie». En quelle langue s'est-on jamais exprimé ainsi? C'est non seulement une étrangeté, mais une contradiction logique, car si *prae gaudio* signifie «devant la joie», il faudrait admettre que «devant la joie» équivaut à «par suite de la joie», et qu'une préposition énonçant la cause sert à marquer la conséquence. En d'autres mots, si *prae gaudio* veut dire «devant la joie» et que *prae* indique ce qui vient avant et ce qui est cause, il s'ensuit que dans *prae gaudio lacrimae prosiliunt mihi*, les larmes viennent avant la joie et la provoquent. Voilà le résultat d'une explication qui procède d'une vue erronée et s'achève dans la confusion. Il est donc impossible de juger, avec J. B. Hofmann, que le sens causal de *prae* s'est développé «aus lokaler-temporaler Grundlage». — On n'a pas résolu davantage la question du *prae* de comparaison en supposant que *prae* «devant» a pu aboutir à «vis-à-vis de, en comparaison de». Une fois encore l'erreur s'installe dans le raisonnement à la faveur de cette traduction ambiguë «devant». Répétons que *prae* ne signifie jamais «devant» au sens de «en face» et impliquant comparaison d'un objet avec un autre, pour cette raison majeure que, dessinant la continuité et donc l'unicité de l'objet, il ne saurait confronter deux objets distincts. Toute interprétation qui néglige cette donnée fondamentale passe à côté du problème.

Ces pseudo-solutions écartées, la solution doit découler des conditions posées à la signification générale de la préposition. Le *prae* causal et le *prae* comparatif doivent s'expliquer ensemble par le même schème sublogique qui est à la base des emplois communs de *prae*. Considérons d'abord le sens causal. Dans quelles limites *prae* est-il susceptible d'énoncer une cause? Tout latiniste sait que *prae* ne peut suppléer *ob*, *erga* ou *causā* en leurs fonctions ordinaires. Il serait impossible de remplacer *ob eam causam* par **prae ea causa*. Comment alors se spécifie la fonction de *prae*? Lisons au complet les exemples que Plaute en offre:

prae laetitia lacrimae prosiliunt mihi (Stich. 466)
neque miser me commovere possum prae formidine (Amph. 337)
ego miser vix asto prae formidine (Capt. 637)
prae lassitudine opus est ut lavem (Truc. 328)
prae maerore adeo miser atque aegritudine consenui (Stich. 215)
terrore meo occidistis prae metu (Amph. 1066)
prae metu ubi sim nescio (Cas. 413)
prae timore in genua in undas concidit (Rud. 174)
omnia corusca prae tremore fabulor (Rud. 526)

Il apparaît aussitôt que cet emploi obéit à des conditions étroites : 1) *Prae* causal a toujours pour complément un terme de sentiment (*laetitia, formido, lassitudo, maeror, metus, terror, tremor, timor*) ; 2) ce terme de sentiment affecte toujours le sujet du verbe, en sorte que la condition énoncée par *prae* est en relation interne et « subjective » avec le procès verbal, le sujet du procès étant toujours le possesseur du sentiment. Quand *prae* marque une cause, cette cause n'est pas objectivement posée hors du sujet et rapportée à un facteur extérieur, mais elle réside dans un certain sentiment propre au sujet et, plus exactement, elle tient à un certain degré de ce sentiment. En effet tous les exemples font ressortir le degré extrême du sentiment éprouvé par le sujet. Là est l'explication de *prae*, qui signifie littéralement « à l'avancée, à la pointe » de l'affection envisagée, donc « à l'extrême ». Et c'est bien le sens qui convient partout : *prae laetitia lacrimae prosiliunt mihi* « à l'extrême de ma joie, mes larmes jaillissent » ; *cor Ulixi frixit prae pavore* « le cœur d'Ulysse se glaça, à l'extrême de l'épouvante », etc. On peut aligner autant d'exemples qu'il s'en trouve chez les auteurs, aucun ne fait exception : *vivere non quit prae macie* (Lucr. IV 1160) ; *prae iracundia non sum apud me* « à l'extrême de ma colère, je ne me possède plus » (Ter. *Heaut.* 920) ; *prae amore exclusti hunc foras* « par excès d'amour tu l'as mis dehors » (Eun. 98) ; *oblitae prae gaudio decoris* « oubliant les convenances à l'extrême de leur joie » (Liv. IV 40) ; *in proelio prae ignavia tubae sonitum perferre non potes* (Auct. ad Her. IV 21) ; *ex imis pulmonibus prae cura spiritus ducebat* (id. IV 45) ; *nec divini humanive iuris quicquam prae impotenti ira est servatum* (Liv. XXXI 24) ; *vix sibimet ipsi prae necopinato gaudio credentes* (id. XXXIX 49), etc. Partout se montre la même valeur « paroxystique » et celle-ci n'est qu'un cas particulier du sens général de *prae*. Indiquant le mouvement vers la partie antérieure et avancée d'un continu, *prae*

laisse en quelque sorte le reste de l'objet en position d'infériorité; c'est pourquoi prédominent les expressions négatives: *non me commovere possum prae formidine* «à l'extrême de ma frayeur je ne puis bouger». C'est donc à tort qu'on parle ici d'un sens «causal». *Prae* ne fait pas intervenir une cause objective; il marque seulement une pointe extrême, un excès, qui a pour conséquence une certaine disposition, généralement négative, du sujet.

Du même coup est donnée la possibilité d'expliquer *prae* comparatif. Il importe seulement de faire valoir au préalable — ce que Riemann est à notre connaissance seul à observer¹ — que «en règle générale, le complément de *prae* désigne celui des deux termes qui est supérieur à l'autre». Procédant d'ici, on ressaisit aisément la relation entre cet emploi et le précédent, par exemple dans cette phrase de César: *Gallis prae magnitudine corporum suorum brevitats nostra contemptui est* «aux yeux des Gaulois, notre petite taille à côté de leur haute stature est un objet de mépris» (BG II 30,4). C'est ici aussi de la notion d'«extrême» que résulte la fonction comparative de *prae*, car *prae magnitudine* signifie «à l'extrême de leur grandeur = si haute est leur taille (que nous leur semblons petits)». Étendant son emploi, *prae* pourra alors se joindre à n'importe quel genre de nom et même de pronom pour mettre en relief une supériorité: *omnium unguentum prae tuo nauteast* (Pl. *Curc.* 99); *sol occaecatust prae huius corporis candoribus* (Pl. *Men.* 181); *pithecium est prae illa* (Pl. *Mil.* 989); *te ... volo adsimulare prae illius forma quasi spernas tuam* (id. 1170); *solem prae multitudine iaculorum non videbitis* (Cic.); *omnia prae divitiis humana spernunt* (Liv. III 26,7). Et enfin on atteint la réalisation de l'expression comparative: *non sum dignus prae te* (Pl. *Mil.* 1140). Tout cela sort de la condition propre à *prae* et ne diffère en réalité du (prétendu) *prae* causal que par un trait: alors que dans la catégorie précédente, *prae* gouvernait un mot abstrait dénotant la situation du sujet, ici par un élargissement d'emploi, *prae* se rapporte à un objet extérieur au sujet. Dès lors deux termes sont mis en parallèle. En partant de *prae gaudio loqui nequit* «à l'extrême de sa joie il ne peut parler», on aboutit à *prae candoribus tuis sol occaecatust* «à l'extrême de ton éclat, le soleil est offusqué» et finalement à *prae te pitheciumst* «auprès de toi, elle est une guenon».

Tous les emplois de *prae* se tiennent ainsi dans une définition constante. Nous avons voulu montrer sur un exemple que, dans l'étude des

¹ Riemann, *Synt. lat.*, p. 195, n. I.

prépositions, quels que soient l'idiome et l'époque considérés, une nouvelle technique de la description est nécessaire et devient possible, pour restituer la structure de chacune des prépositions et intégrer ces structures dans un système général. La tâche entraîne l'obligation de réinterpréter toutes les données acquises et de refondre les catégories établies.

THE SEMANTIC ANALYSIS OF THE NOMINAL BASES IN HUNGARIAN

By JOHN LOTZ (COLUMBIA UNIVERSITY)

This paper presents ideas developed in lectures on Hungarian grammar since 1940 at the University of Stockholm and at Columbia University. The analysis given here differs considerably from the description in the author's *Das ungarische Sprachsystem* (Stockholm, 1939). The changes consist mainly in: (1) integrating more explicitly into a unit the various shades of references within the meaning; (2) opposing each unit to all other units of the paradigm; and (3) using these oppositions to define the unit as a bundle (simultaneous configuration) of the terms of these oppositions. The new approach utilizes concepts of mathematical logic. The results obtained can be most adequately symbolized by a structural graph. The article is intended to be a sample of a new description of the Hungarian language in preparation; it is restricted in the discussion of marginal problems.

A normal nominal paradigm in standard Hungarian contains 14 bases formed by adding the following 14 suffixes to the stem:

- | | |
|-------------------|-----------------|
| 1. -O (zero) | 8. -k |
| 2. -m | 9. -im |
| 3. -d | 10. -id |
| 4. -a/-e | 11. -i |
| 5. -(u)nk -(y)nk | 12. -ink |
| 6. -tok -tek -tök | 13. -itok -itek |
| 7. -uk -yk | 14. -ik |

/ indicates vocalic alternants determined according to the rules of vowel harmony;
() indicates suffix-determined connective; the examples will be quoted in the usual orthography.

E. g., *ház* 'house'; *házam* 'my house'; *házad* 'your (sg.) house'; *háza* 'his, etc., house'; *házunk* 'our house'; *házatok* 'your (pl.) house'; *házuk* 'their house'; *házak* 'houses'; *házaim* 'my houses'; *házaid* 'your (sg.) houses'; *házai* 'his, etc., houses'; *házaink* 'our houses'; *házaitok* 'your (pl.) houses'; *házaik* 'their houses'.

The concept "normal" as used above is a statistical notion which indicates the frequency of the paradigm versus that of other paradigms; the 14 suffixes listed here are the usual ones in Hungarian. Deviations are two kinds: *abundant* and *defective*.

Abundant paradigms are established by the addition of the following elements to the paradigm:

(a) Base suffixal variations in *-okl-øk* of 7., *-ukl-yk* (an archaic, regional alternant, though often heard);

(b) Stem variations, as in *bírók/bírak* 'judges'; *aranyaim/aranyim* 'my gold (coins)'; *virágja/virága* 'his, etc., flower'; *írások/írások* 'your (pl.) writing'; *szám/számam* 'my mouth' (also archaic, regional, etc., alternants); or, as in *borjúja* 'his knapsack' / *borja* 'her (the cow's) calf' from *borju* 'calf, knapsack' (inorganic/organic), *fiúk* 'boys, sons' / *fiak* 'sons (generation)' from *fiu* 'boy, son' (general usage/specialized).

Defective paradigms occur in cases like *Appenninek* 'the Appenines' (pl. only); *Péterék* 'Peter's (the family of)' (pl. only); *nyugtom* 'my repose' (poss. sg. only); *sodra* 'its current' (poss. sg. 3rd pers. only); the cardinal numerals also belong to this group (usually only sg.).

For the sake of brevity, the analysis of these deviating paradigms will not be discussed here; this restriction does not affect the validity of the method, nor would their inclusion cause any difficulty.

I. The elements (1.—7.) versus (8.—14.) are characterized by the differences between the numerical qualification of the entities denoted by the stem. (1.—7.) have either no numerical reference, *e. g.*, *a vízbe esett* 'it fell into the water'; or a general reference to a class, *e. g.*, *ember tervez* 'man plans'; or a reference to a unique thing, *Petőfi* 'Petőfi'; or to one individual of a class, *e. g.*, *ház* 'house'; or to an organic duality of the parts of the body and the clothing covering them, *e. g.*, *kéz* '(both) hands'; or to a correlation to each element of a plural group, *e. g.*, *levették kalapjukat* 'they took off their hats'; or to any element of a class, *e. g.*, *házközt* 'per house'; or to a specially expressed plurality, *e. g.*, *sok ember* 'many people'; *öt rózsza* 'five roses'. (8.—14.) refer to a group which is always lacking numerical qualification, *e. g.*, *vannak házaim* 'I have houses'; *nincsenek boszorkányok* 'there are no witches'; *jók* 'they are good'; *többek közt* 'among other things'; *az emberek* 'people' (the latter example comes close to the general use of *ember* 'man', but in it individual multiplicity is emphasized); *Alpok* 'the Alps'. In traditional descriptions, the two numerical classes are interpreted as "*singular*" and "*plural*", and the obvious deviation in the use of singular after numerals is regarded as an irregularity, as an exception. This view is clearly affected by an Indoeuropean-metaphysical preconception, and it leads to an inadequate analysis, since the difference between the classes does not

depend on their cardinal numbers being more than one, or not more than one. In Hungarian, an undefined group consisting of an unqualified plurality, of an aggregate, is opposed to a more general class in which the numerical reference ranges from no numerical implication to a qualified plurality. This relation will be called *aggregation*, and symbolized by R_1 . Of the two terms, one restricted and specified term refers exclusively to an unqualified group; this will be the final term of the relation, called *aggregate*, and symbolized by ω_1 ; the other term is more general in reference; it will be the initial term of the relation, called *nonaggregate*, and symbolized by α_1 . A term which belongs to this relation but is not specified as either α_1 or ω_1 will be symbolized by ξ_1 .

In the formal expression, there is a phonemic correlate to this semantic distinction (\leftrightarrow indicates this correlation):

α , \leftrightarrow no *k* or *i* following immediately after the stem.

ω , \leftrightarrow either *k* or *i* following immediately after the stem.

(It cannot be certain, of course, that this distinction will be retained unmodified after the whole analysis has been carried out.)

II. The elements (1., 8.) versus (2.—7., 9.—14.) are characterized by the difference in the reference of the entities denoted by the stem to an entity outside of it. (1., 8.) do not explicitly indicate any reference to some other thing, e. g., *ház* 'house'; *házak* 'houses'; but they might refer to something: *a ház Péteré* 'the house belongs to Peter'. The elements (2.—7., 9.—14.) explicitly refer the entity denoted in the stem to something else which can either be expressed in the text or remain unexpressed, e. g., *házatok* 'your (pl.) house'; *van háza (Péternek)* 'he (Peter) has a house' ('there is a house in relation to him', as opposed to *van ház* 'there is [exists] a house'); *nincsenek háza* 'he has no houses'; *az egyetem háza* 'the house of the university'; *az egyetem házának kapuja* 'the gate of the house of the university' (double reference); *három éve* 'for the (last) three years' (this expression refers the temporal entity expressed in the stem to another event; it stands in stylistic variation with the expressed deictic phrase *három éve annak, hogy . . .* 'it is three years since . . .'; this reference distinguishes it from other temporal expressions as *vasárnap* 'on Sunday', *kedden* 'on Tuesday' in which the reference is lacking). In the traditional analysis, this second class of elements was called "possessive", while the first class usually had no special name. The "referring to something" is, however, by no means limited to possession (if we care to conform to the usual meaning of the word), but assumes the most various shades of meaning, like *az apám képe* 'the picture of my father'; *Stock-*

holm városa 'the city of Stockholm'; *március tizedike* 'the tenth of March'; *az anyák legjobbika* 'the best of mothers'; *kettőnk* 'two of us'; *százával* 'by hundreds of them' (as compared with *százzal* 'with [at] a hundred'). This relation will be called *dependence*, and symbolized by R_2 . Of the two terms, one restricted and specified term refers to an entity other than that indicated by the stem; this will be the final term of the relation, called *dependent*, and symbolized by ω_2 ; the other term is more general in usage and lacks positive reference; it will be the initial term of the relation, called *nondependent*, and symbolized by α_2 . A term which belongs to this relation but is not specified as either α_2 or ω_2 will be symbolized ξ_2 .

In the formal expression, the following phonemic correlate is found: the dependent term is expressed, in the nonaggregate term by adding a nasal (m, n), a dental (d, t), or a vowel ($a/e, u/y$) to the stem (symbolized by \checkmark), in the aggregate term by opposing k to i .

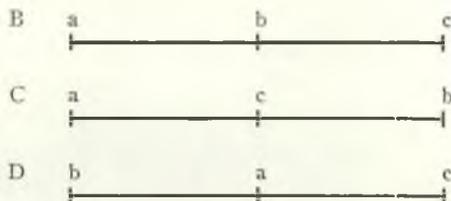
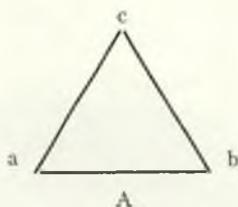
Each phonemic symbol is determined by two terms of the semantic relations:

$$\begin{aligned} O &\leftrightarrow \alpha_1 \alpha_2 \\ k &\leftrightarrow \omega_1 \alpha_2 \\ \checkmark &\leftrightarrow \alpha_1 \omega_2 \\ i &\leftrightarrow \omega_1 \omega_2 \end{aligned}$$

III. The elements (2., 5., 9., 12.) versus (3., 6., 10., 13.) versus (4., 7., 11., 14.) are characterized by the difference in the role the entities to which the entities denoted by the stem are referred play in the act of traditional analysis.

We can proceed here in various directions (the three classes will be symbolized by a, b, c , in the above order):

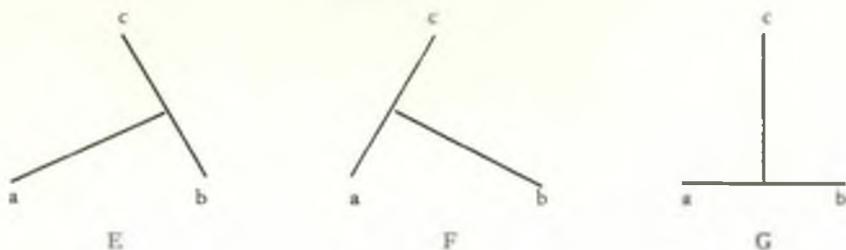
(1) The relation can be regarded as a triadic relation, either so that the three terms are regarded as independent (circular arrangement), or so that one of them is regarded as a middle term (linear arrangement). The latter possibility would allow us to introduce a dyadic relation and define the middle term as a complex class of terms. Graphically, these possibilities can be symbolized:



(2) The relation can be broken down into two independent relations so that one element is opposed to a dyadic relation:

$$x R_{\mu} (y R_{\nu} z)$$

Graphically, the three possibilities can be symbolized:



In the order of their presentation these graphs would correspond to the following interpretations (bearing in mind that *a* is "first person", *b* "intimate (thou) second person", *c* "third person"):

(1) A: Of the three persons, no two belong closer together as opposed to the third; they are on the same level;

B: The second person is a complex (of distance) between the speaker and the third person;

C: The third person is a complex (of exclusiveness) between the speaker and the addressee;

D: The first person is a complex (of intimacy) between the second and third persons.

(2) E: The addressee (thou) and the third person belong together as nonspeakers versus the speaker;

F: The speaker and the third person belong closer together as the minimum necessary personal distinction (even in monologue and thinking) versus the second person which expressly presupposes communication;

G: The persons expressly involved in communications are opposed as speech participants versus the third person which does not indicate this.

These seven interpretations are ontological. If one of them is to be selected for the present analysis, it must be corroborated by language data of Hungarian. (This does not exclude, of course, the possibility that some of them are absurd, others acceptable.)

For Hungarian, of the two "rational" possibilities of regarding all three "persons" on the same level, or of grouping two of them versus a third, we choose to group the classes (2., 5., 9., 12.) and (3., 6., 10., 13.) closer together versus the class (4., 7., 11., 14.). This analysis can be justified by correlation with the personal pronouns. (The "first" and "second" persons form their accusative by adding the "personal" dependent suffixes to the stem, in the aggregate category they end in *i*, they have an unemphasized aggregate "accusative" alternant with the stem *benn-*, while the third person is regular in all these cases; semantically, the plural of

pronouns in Hungarian must use qualitative notions, such as including speaker, excluding speaker, whereas the third person is a simple plurality of the elements expressed in the singular (see below, under IV.); and, the pronominal attributes are not differentiated numerically in the third person, *az ő háza* 'his house' and *az ő házuk* 'their house', while the first and second persons are differentiated, *az én házam* 'my house'; *a mi házunk* 'our house'. Thus, we achieve maximum conformity with other Hungarian language data if we accept the above solution.)

The elements (4., 7., 11., 14.) have either no reference to the speech situation or a reference which is understandable only from the situation, *e. g.*, *háza* 'his, your (sg.) house'; *házuk* 'their, your (pl.) house'. The elements (2., 5., 9., 12., 3., 6., 10., 13.) indicate positive reference to the speech situation. This relation will be called *participation* (this word seems to be less worn out than "communication" or "person"), and symbolized by R_3 . Of the two terms, one has a positive reference to the speech situation; this will be the final term of the relation, called *participant*, and symbolized by ω_3 ; the other term is more general; it will be the initial term of the relation, called *nonparticipant*, and symbolized by α_3 . A term which belongs to this relation but is not specified as either α_3 or ω_3 will be symbolized by ξ_3 . R_3 does not refer to the entities expressed in the stem, but to entities outside of it.

The elements (2., 5., 9., 12.) versus (3., 6., 10., 13.) are characterized by the difference in their role in the communicative aspect of the speech act. (2., 5., 9., 12.) always refer to the speaker (alone or with a group), *e. g.*, *házaim* 'my houses'; *házunk* 'our house'; (3., 6., 10., 13.) refer to the intimate addressee, (to friends, close official colleagues, to children, rarely to the opposite sex; the usage varies widely), *e. g.*, *házad* 'your (sg.) house'; *házaitok* 'your (pl.) houses'. This relation will be called *address*, and symbolized by R_4 . Of the two terms, one is not always present in the participation (in monologue and thinking; it is often omitted in textbooks of Hungarian for pedagogical reasons); this will be the final term, called *addressee*, and symbolized by ω_4 ; the other will be the initial term, called *nonaddressee*, and symbolized by α_4 . A term which belongs to this relation but is not specified as either α_4 or ω_4 will be symbolized by ξ_4 . R_4 does not refer to the entities expressed in the stem, but to entities outside of it.

In the formal expression of R_3 , the nonparticipant is expressed by a vowel (*a/e, u/y*) after the stem, or by *O* (zero) after *i*; the participant by a consonant. In R_4 , the nonaddressee is expressed by a nasal (*m* or *N*),

the addressee by a dental stop (*d* or *t*), after the stem or the dependent aggregate suffix. Thus, the correlation between semantic content and formal expression is clear.

IV. The elements (2.—4., 9.—11.) versus (5.—7., 12.—14.) are characterized by the difference in the number of the entities to which the entity expressed in the stem is referred. The references vary with the terms of the relations address and participation.

(2.—4., 9.—11.) refer to one single person in the relation of address, *e. g.*, *házam* 'my house'; *házad* 'your (sg.) house'. In the nonparticipant term, the number of references is either one, if it stands alone, or general, if it stands in a close possessive syntactic phrase: *e. g.*, *háza* 'his, etc., your (sg.) house', *az ember háza* 'the house of the man'; *az emberek háza* 'the house of the men'.

In (5.—7., 12.—14.) the number of the entities referred to are as follows: in (5., 12.) the plurality indicates the speaker and at least one other person; this addition can be fictitious, as in majestic and modest plural, *e. g.*, *házunk* 'our house'. In (6., 13.) the referred group includes the addressee and at least one additional person who is not the speaker, *e. g.*, *házaitok* 'your (pl.) houses'. (7., 14.) refer to at least two non-participants without further reference to any specific entity, *e. g.*, *házuk* 'their, your (pl.) house' (but *az emberek háza* 'the house of the men'). Thus all three terms show a special feature: the nonaddressee a fictitious plural, the addressee an exclusive plural; the nonparticipant an incompatibility with another expressed entity. All three, however, can be subsumed under the invariant feature of an explicit plurality versus the lack of this which can be either always a singularity (in the terms of the address), or it can be undetermined (in the nonparticipant). This relation does not refer to the number of entities expressed in the stem, but to the entities contained in the terms of participation and address.

In the formal expression, the correlate to this semantic content is a final *-k* not immediately following the stem (it can follow a nasal, a dental stop, or a base suffix vowel (*-a/-e*, *-u/-y* or *-i*) versus lack of the *k*. (Another *k* element versus *O* (zero) has already been established in I., but in another position; this latter *k* follows immediately after the stem.)

Before establishing this relation as an independent relation R_5 , we must investigate whether or not it can be identified with another relation, that of R_1 , aggregation; if this is the case, we have to restrain from multiplying the entities.

On the one hand, the identification can be done without difficulty. The

elements referring to an explicit plurality of the persons and things referred to correspond to the aggregate term, the other elements to the nonaggregate term. This is corroborated by the phonemic correlate in the expression where we find the phoneme *k*, although in another distribution (see above). On the other hand, the references in the "number" relation established in I. refer to entities expressed by the stem, while the "number" relation in IV. refers to accessory entities contained in the relations denoted by the suffixes.

It is possible at this point to proceed in one of the two directions: (1) Regard the two relations as different and set up a new relation for the last one. — Against this solution can be pointed out the obvious identity in the numerical reference in both cases (which for a consequent method would impose the necessity of not imputing a complex distinction to one of its terms) and the phoneme *k* in the expression of both; (2) Regard the relations as identical and operate with one single relation *aggregation*. Since this relation — the only one — can occur twice in a nominal base a new distinction has to be introduced in order to be able to distinguish elements with double numerical references. It could be decided arbitrarily that the first term refers to the entities denoted by the stem and the second to entities contained in the relations *participation* and *address*, e. g., *házunk* 'our house' would be $\alpha_1 \omega_1$, *házaim* 'my houses' $\omega_1 \alpha_1$. This symbolization requires the introduction of the order in the enumeration of the terms of *aggregation*. Or, a special sign, e. g. a second index, could be introduced to indicate whether or not the relation is referring to entities denoted by the stem or not. (The distinction could also be carried over to the other relations). This second view is in conformity with the language data and, consequently, only one relation *aggregation* will be used; it will be symbolized by the addition of a second index. The relation referring to entities denoted by the stem, called *primary*, will receive the second index₁; the relation referring to additional entities denoted by the suffix, called *secondary*, will receive the second index₂. This distinction will also be carried over to the other three relations, where it is not distinctive. Thus the relations established can have double indices, the first referring to the semantic content of the relation itself, the second to their reference to other semantic terms in the complex. In the nondistinctive case the second index, when used, will be put in parenthesis.

Thus, the relation R_1 *aggregation* will be split up into R_{11} with *primary* reference and with the initial term α_{11} , final term ω_{11} , and the general term ξ_{11} ; and, into R_{12} with *secondary* reference and with the initial

term α_{12} , final term ω_{12} , and the general term ξ_{12} R_1 with single index will symbolize a nonspecified relation *aggregation*.

The following scheme presents the phonemic correlate to the terms of the duplicated relation of aggregation:

		α_{11}	ω_{11}
$\alpha_{2(1)}$		— O	— k
$\omega_{2(1)}$	α_{12}	— □	— i □
	ω_{12}	— □ k	— i □ k

(□ symbolizes a nasal (*m, n*), a dental stop (*d, t*), a vowel *a/e, u/y* or lack of vowel.)

i corresponds to ω_{11} and $\omega_{2(1)}$, i.e., it refers to both a *primary aggregate* term and a (*primary*) *dependent* term; *k* corresponds to either ω_{11} and $\alpha_{2(1)}$ or to ω_{12} and $\omega_{2(1)}$, i.e., either to a *primary aggregate* term and a (*primary*) *nondependent* term, or to a *secondary aggregate* term and a (*primary*) *dependent* term. The difference between the two references consists in the fact that *i* corresponds to ω -terms in both primary relations, while *k* corresponds explicitly to one α -term and one ω -term in the two primary relations. □ corresponds to $\omega_{2(1)}$, i.e., to a *primary dependent* term. O (zero) corresponds to α_{11} and $\alpha_{2(1)}$, i.e., to both a *primary nonaggregate* term and a (*primary*) *nondependent* term. Thus, the revised and final list of the correlation between formal expression and semantic term in the relation *aggregation*, is as follows:

- i* ↔ both primary terms are ω
- k* ↔ one, and only one, primary term is necessarily ω
- O ↔ no primary term is ω

(The implications of this fact will not be discussed further here.)

To this internal breakdown of the formal expression correspond certain facts of the external distribution:

- (1) *-nként*, etc., can be added only to 1. (α_{11} $\alpha_{2(1)}$);
- (2) Morphemes like *két* 'two' and *sok* 'many' can never be combined with (8.—14.), morphemes as *jók* 'good (pl.)' and *vannak* 'they are' can never be combined with (1.—7.). This sets off (1.—7.) versus (8.—14.) (α_{11} versus ω_{11}).

(3) The following restricted combinations occur:

- én* 'I, my' only with 2. and 9.
- te* 'you, your (sg.)' only with 3. and 10.
- mi* 'we, our' only with 5. and 12.
- ti* 'you, your (pl.)' only with 6. and 13.
- ő* 'he, his, etc., their' only with 4., 7., and 11., 14.

The relations can be tabulated in the following manner:

	primary	secondary
R ₁ aggregation	R ₁₁	R ₁₂
R ₂ dependence	R ₂₍₁₎	—
R ₃ participation	—	R ₃₍₂₎
R ₄ address	—	R ₄₍₂₎

(A further reduction of the number of relations, *e.g.*, as by identifying R₂₍₁₎ and R₃₍₂₎, would be "artificial").

The four relations established for the nominal bases (leaving aside the problems connected with differentiation among nouns, adjectives, and numerals) occur in other paradigmatic classes also. *E.g.*, R₄₍₁₎ dependence in the adverb (*hamar* 'soon'; *hamarjában* 'in (its) haste'); all the secondary relations in the pronouns and the finite conjugation; all the above relations except primary aggregation in the infinitive. (Moreover, the relation definite (objective)/indefinite (subjective) in the finite conjugation seems to correspond to dependent/nondependent in the list above).

Now it is possible to list the semantic terms of each element of the Hungarian nominal paradigm given in the beginning of the article:

1. -O (zero)	α_{11} $\alpha_{2(1)}$
2. -m	α_{11} $\omega_{2(1)}$ α_{12} $\omega_{3(2)}$ $\alpha_{4(2)}$
3. -d	α_{11} $\omega_{2(1)}$ α_{12} $\omega_{3(2)}$ $\omega_{4(2)}$
4. -a/-e	α_{11} $\omega_{2(1)}$ α_{12} $\alpha_{3(2)}$
5. -(u)nk/-(y)nk	α_{11} $\omega_{2(1)}$ ω_{12} $\omega_{3(2)}$ $\alpha_{4(2)}$
6. -tok/-tek/-tök	α_{11} $\omega_{2(1)}$ ω_{12} $\omega_{3(2)}$ $\omega_{4(2)}$
7. -uk/-yk	α_{11} $\omega_{2(1)}$ ω_{12} $\alpha_{3(2)}$
8. -k	ω_{11} $\alpha_{2(1)}$
9. -im	ω_{11} $\omega_{2(1)}$ α_{12} $\omega_{3(2)}$ $\alpha_{4(2)}$
10. -id	ω_{11} $\omega_{2(1)}$ α_{12} $\omega_{3(2)}$ $\omega_{4(2)}$
11. -i	ω_{11} $\omega_{2(1)}$ α_{12} $\alpha_{3(2)}$
12. -ink	ω_{11} $\omega_{2(1)}$ ω_{12} $\omega_{3(2)}$ $\alpha_{4(2)}$
13. -itok/-itek	ω_{11} $\omega_{2(1)}$ ω_{12} $\omega_{3(2)}$ $\omega_{4(2)}$
14. -ik	ω_{11} $\omega_{2(1)}$ ω_{12} $\alpha_{3(2)}$

From this list we can describe the affinities of the relations and their terms. (See Hjelmslev, *Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse*, Copenhagen, 1943). A term: (1) either always implies the occurrence of another relation or term (symbolized by +); or (2) excludes the occurrence of another relation or term (symbolized by -); or (3) allows the occurrence of another relation or term without implying it (symbolized by O). All the cases can be tabulated in the following chart (the relation goes from the term listed in the left column to the term listed in the upper row):

		primary		secondary		
		ξ_{11}	$\xi_{2(1)}$	ξ_{12}	$\xi_{3(2)}$	$\xi_{4(2)}$
primary	α_{11}		+	O	O	O
	ω_{11}					
primary	$\alpha_{2(1)}$	+		-	-	-
	$\omega_{2(1)}$			+	+	O
secondary	α_{12}	+	+		+	O
	ω_{12}					
	$\alpha_{3(2)}$	+	+	+		-
	$\omega_{3(2)}$					+
	$\alpha_{4(2)}$	+	+	+	+	
	$\omega_{4(2)}$					

It is possible to construct a simple calculus of five dyadic relations which would be a model of the Hungarian nominal bases. For the sake of simplicity, let us replace R_{11} by R_1 , $R_{2(1)}$ by R_2 , R_{12} by R_3 , $R_{3(2)}$ by R_4 , $R_{4(2)}$ by R_5 . The terms of the relations will be indicated as before α , ω , and ξ . The operations will be defined by the following matrix (1 indicates occurrence, 0 nonoccurrence):

	1	0
&	all terms 1	at least one term 0
≡	all terms 1	at least one term 1
≡	or all terms 0	and at least one term 0
∖	one and only one term 1	at least two elements 1
		or, at least two elements 0

If we symbolize an element by x , then

$$\begin{aligned}
 x &= \sum_1^{r+3} \xi_r \\
 &= \& (\xi_1 \xi_2) \& \\
 &= \equiv (\omega_2 \xi_3 \xi_4) \& \\
 &= \backslash (\xi_5 \alpha_4 \alpha_2) \\
 &= 1
 \end{aligned}$$

The calculus could, of course, be further analyzed (reduction to one operation, question of consistency, simplicity, etc.). It would also be possible to set up a corresponding calculus for the expression.

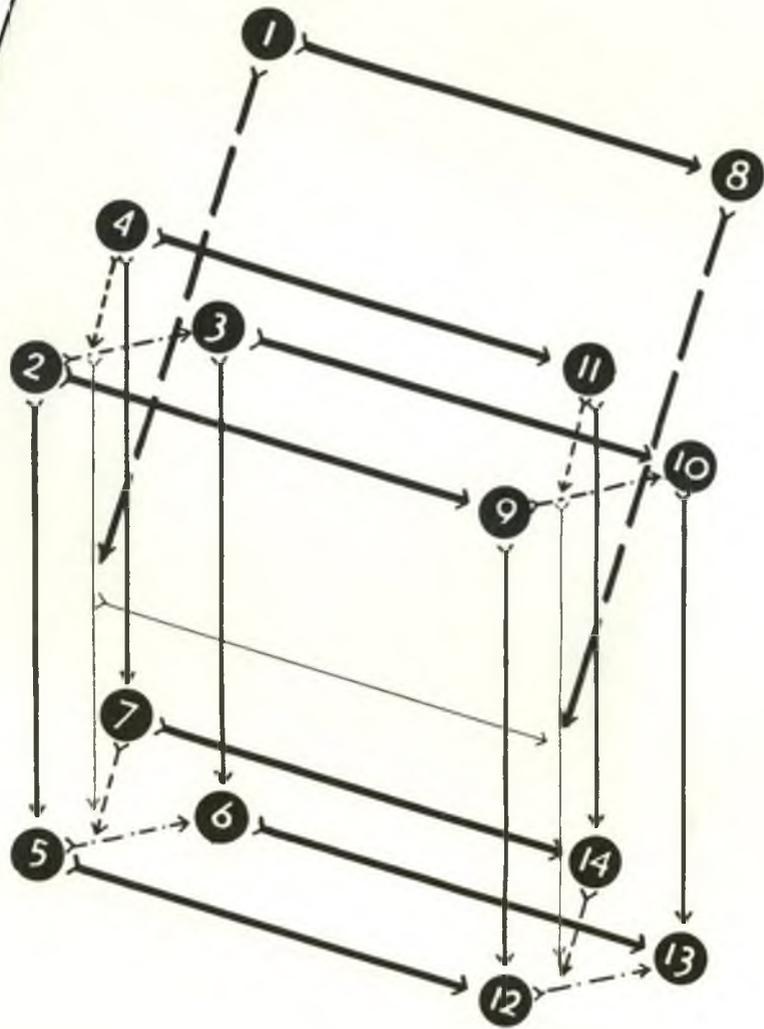
The results of this analysis can be symbolized by the attached graph.

Heavy line primary relation
 Medium line secondary relation
 Thin line to make clear the junction to the prism

Arrow-notch >— initial term of a relation
 Arrow-head →— final term of a relation

————— (unbroken line) R_1 = aggregation
 - - - - - (dash line) R_2 = dependence
 - . - . - (hyphen line) R_3 = participation
 (dotted line) R_4 = address

Heavy dot an element of the paradigm
 Number order in the list at the beginning of the article



ON THE SO-CALLED INDIRECT OBJECT IN DANISH

By AAGE HANSEN (COPENHAGEN)

According to the analysis adopted by Otto Jespersen and others, a sentence is built up of elements (words or combinations of words) which complement each other. In *I gave him the book*, *him* and *the book* are complements of the verb *gave*. We have become used to concentrating our attention on what is regarded as the most necessary or dominating word of the sentence, looking upon the rest as governed, subsidiary or less important (from a syntactical point of view). Louis Hjelmslev adopts the opposite view. According to him, we have selecting and selected elements. In *he wrote a book* it is *a book* which selects *wrote* and not the other way round. In *he loved her*, it is the form *her* which selects *loved*, because we may have full sentence ("he loved") without that word, whereas "her" has no syntactical existence in itself.

There are not a few cases where the selected part is not a single word, but a combination of words, of which again one is selecting, and the other selected. These cases have generally been overlooked or have not been treated in what I regard as the right way. Danish examples are given below. Many of them have counterparts in English.

As mentioned by Hjelmslev (*La catégorie des cas*. I. 115) the substantives in Danish have only two morphologically characterised cases: a genitive (with the morpheme -s) and a non-genitive without case-ending. In the personal pronouns we have three such cases: a nominative, a casus obliquus and a genitive (*han : ham : hans*). We have thus nowhere a dative with morphological characteristics. The so-called indirect object (or dative-object) is denoted by word-order only: *han gav ham bogen* 'he gave him the book', *gav han ham bogen?* 'did he give him the book?', the place of the indirect object being between the verb and the direct object. By permutation it is shown that if we make the two objects change place, a corresponding change will take place in what Hjelmslev

calls the plane of contents: *han skænkede legatet malerisamlingen* 'he (bequeathed) the art-gallery to the legacy': *han skænkede malerisamlingen legatet* 'he bequeathed the legacy to the art-gallery'; *han overlod kirken godset* 'he handed the estate over to the church': *han overlod godset kirken* 'he handed the church over to the estate'.

It is only when the normal word-order is disarranged in order to express emphasis (as it is generally called, with a not very satisfactory term), that we do not find the indirect object in this position: *legatet skænkede han malerisamlingen*: *malerisamlingen skænkede han legatet*. Here there is nothing in the word-order to show which is the direct and which the indirect object. As in the other cases where misunderstanding might result, it is possible to resort to paraphrase, in this case by means of the preposition *til* before what is meant to be the indirect object, but there is also a more or less strong tendency to use phonetic stress as a substitute for the normal word-order: (')*legatet* (legacy) (obj.) *skænkede han* "malerisamlingen (indir. obj.) or: "malerisamlingen (indir. obj.) *skænkede han* (')*legatet* (obj.), but: "*legatet* (indir. obj.) *skænkede han* (')*malerisamlingen* (obj.) or: (')*malerisamlingen skænkede han* "*legatet* (indir. obj.); but this often depends upon the whole connection.

It is a little surprising that the object which is closest to the verb in the chain of speech should be called "indirect", and that which is farthest away from it "direct". This terminology is based on the fact that the so-called indirect object may generally be omitted, while this is not the case with the direct object: *he gave her a kiss*: *he gave a kiss* (but not: *he gave her*). It is however better to adopt a different analysis (cf. the author's "Sætningen og dens led", p. 149): *a kiss* in the example selects the verb, these two words build up a new verbal entity, which in its turn may be selected by forms like *her*. The relation between *give* and *kiss* is functionally identical with that between *give kiss* and *her* (popularly: she is the object of the kiss-giving), and the indirect object (in languages of the Danish and English type) may provisionally be defined as the object of a verbal collocation or phrase which already contains an object. In the languages mentioned this sort of object is characterised by being placed inside the collocation which it selects (in English with a single exception: the type *give it me*). When a verbal collocation does not contain an object, a word of the type capable of selecting it must be the direct object: *han kørte sin vogn i stykker* 'he "drove" (i. e. smashed) his car to pieces'; *han slog ham ihjel* 'he killed

him', literally 'knocked him to death' (: *han ihjelslog ham*). A special case is where we have concord: *han malede bordet hvidt* 'he painted the table white' (: *han hvidmalede bordet*); here *bordet* (the table) selects the combination of *male* 'paint' and *hvid* 'white', but at the same time the form of the adjective selects the form of the selected word.

In such examples as: *han spyttede ham i ansigtet* 'he spat in his face', literally: 'he spat him into the face', where languages with a dative use this case for the word *ham*, we must not hesitate to analyse as above: *ham* selects the connection *spytte i ansigtet* 'spit into the face' and is the direct object (a word like *ham* 'him' cannot select a verb like *spytte* 'spit' but it can select a prepositional phrase like *spytte i ansigtet*).

We now come to the difficult cases where we have a predicate to the subject: *hun er ham huld* 'she is faithful to him'; *han er mig uvenlig (stemt)* 'he is hostile to me'; *det faldt mig vanskeligt* 'it was difficult for me'; *han er mig en snurrig patron* 'he seems to me to be a queer fish'; *han har været ham (som) en fader* 'he has been like a father to him'. Here we have a verb that cannot be selected by an object and a sentence-element (the predicate) that selects the subject, and another that selects the predicate, or the verb + the predicate. In contradistinction to the cases explained above, we here have the situation that one unit is entirely or mainly selected by the unit that we try to classify (*huld* in relation to *ham* in the first example), and this unit (the predicate) is of such a kind that it cannot otherwise be selected by an object. This among other things leads us to the conclusion that *ham* in the first example is no direct object of the ordinary kind. To describe it as indirect object, as is generally done, is however not an acceptable solution either, as we have seen above that the indirect object is an object of the same kind as the direct, only differing as to selection. We notice the place of the selecting unit: before the selected unit (or inside the selected connection with *være* 'be'). If the selected unit is an infinitive, it is placed after the selecting unit: *det er værd at overveje* 'it is worth (our, your, my etc. while) to think about it', but: *det er overvejelse værd* 'it is worth thinking about', 'worth consideration'.

It is well known that there is a similarity between the prepositional phrase and the so-called indirect object: *han leverede mig bogen* 'he supplied me with the book': *han leverede bogen til mig*; *han var ham som en fader* 'he was like a father to him': *han var som en fader for ham*; *han er mig til megen nytte* (or: *mig meget nyttig*) 'he is very useful to me': *han er til megen nytte for mig* (or: *meget nyttig for mig*), a circumstance which

is sometimes used as a test to distinguish the indirect object from the direct object. Here the preposition is a substitute for the word-order position, these being respectively indirect and direct means of expressing one and the same thing, but it goes without saying that the meaning need not be exactly the same, seeing that the preposition is not only a case substitute, but also a word with a meaning of its own. There is only a difference of degree between these cases and such cases as: *de kastede sten efter ham* 'they threw stones after him' and *de kastede med (with) sten efter ham; ryge en pipe* 'smoke a pipe': *ryge på en pipe* 'smoke (cf. puff) "at" a pipe', where we have a prepositional phrase corresponding to a direct object. The intimate relation between a verb and its object on one hand and a preposition and the word "governed" by it on the other, is among other things shown by the fact that a participle can be used with the same force as a preposition (several so-called prepositions being originally participles); *angående ham* 'concerning him'; *undtagen hende* 'except her'; *uanset disse forhold (dem)* 'regardless of these circumstances (them)' etc.

Further, we have correspondences like: *rundt i (or om) byen* 'round about the town': *byen rundt*; *op og ned ad gaderne* 'up and down the streets': *gade op og gade ned* 'street up and street down', where again the position of the adverb (after the substantive) corresponds to a preposition (connecting the adverb with the substantive), with more or less differing senses. The same phenomenon we find with prepositions placed before and after the substantive: *over landet* 'over or across the country': *landet over* 'throughout the country'.

A more complicated case we meet with where we have a compound verb with a preposition as the first component: *danskerne underlagde sig England* 'the Danes conquered (reil. vb.) England'; this looks very much like *han gav ham en bog* 'he gave him a book', that is: an instance of the indirect object. It is, however, really different from the latter, because the two components of the verb are objects of different selections: the first part being selected by *sig* 'themselves', the second by *England* (cf. the sentence: *han lagde England under sig*, literally: 'he subjected England to himself'). On the other hand — in: *idømme ham straf* 'sentence him to punishment' the first part is selected by *straf* 'punishment', the second by *ham* 'him'.

The question is now if it would not be better in all the cases reviewed above to postulate the existence of the same sort of relation, which might be termed an object-relation. The selecting word in this sort of

relation is characterised by a certain form in the case-system, a form which in the substantives is the non-genitive, while in some of the pronouns it is a form which is opposed to the nominative and the genitive. (In the substantives we may say that we have a syncretism between the nominative and the oblique form, but that the word-order takes the place of the vanished morphological differences). As in the pronouns we have only one form (*mig, dig, sig, ham, hende, os, jer (eder), dem*) corresponding to all these syntactical relations, we would, by reducing the relations to one, reach an accordance between the plane of expression and the plane of content in this field. The forms *mig, dig* etc. are however "extensive" (or "expansive") in relation to the nominative, so that they occur in some well-defined uses where we should expect the nominative: *det er mig* 'it is me'; *der er dem der mener . . .* 'some people think, there are 'those' who . . .'; *ham skrædderen har været her* "that' tailor's been here', (colloq.), literally 'him the tailor'; vulgar: *Petersen og mig* (and me) or: *mig og Petersen fulgtes ad* 'went along together' (but never (outside child language): *mig fulgtes med Petersen*). In these cases we have a use of the forms otherwise employed as the object-form which may be described as emphatic and/or demonstrative.

These considerations may be summarized as follows: we have in Danish only one syntactic relation characterised by the forms *mig, ham* etc. (where a substantive is involved in the relation we may substitute a personal pronoun in our analysis), but the forms *mig* etc. have in addition a function of a non-syntactic character.

If subdivisions are wanted they may be established, not, as far as I can see, by trying to distinguish different functions of this relation, but only with reference to the character of the selecting and selected words or their mutual position.

We have in Danish only one case-form corresponding to the accusative and dative of other languages (like e.g. German), and the word-order characteristics will not allow us to draw clear lines between an accusative-object and a dative-object. I therefore believe that an analysis in terms of one and only one relation, as proposed above, will best fit the system of our language.

C

PROBLÈMES DE L'EXPRESSION

ON THE IDENTIFICATION OF PHONEMIC ENTITIES

By ROMAN JAKOBSON (HARVARD UNIVERSITY)

As phonemes are linguistic elements, it follows that no phoneme can be correctly defined except by linguistic criteria, i. e. by means of its function in the language. No extra-lingual criteria can be relevant, i. e. neither physical nor physiological nor psychological criteria.

This motto extracted from Louis Hjelmslev's address to the Second International Congress of Phonetic Sciences (London, 1935)¹ is one of the most stimulating of the many ideas which he contributed to the development of structural linguistics. May I briefly trace here the corollaries of this sagacious methodological requirement, as I, for my part, realize them.

"Both phonematic, grammatical and lexical elements — the cited paper insists — are at the same time inner and outer phenomena." As a matter of fact, this twofold nature of any phonemic entity uniting it with all the superordinated linguistic constituents was ascertained at the very outset of phonemic inquiry. Since the early eighties Baudouin de Courtenay repeatedly stated that from the semantic point of view "the utterance breaks up into sentences, sentences into significative words, words into morphological components or morphemes and morphemes into phonemes." For "a morpheme is divisible only into components which are of the same nature as itself: they, too, must be significative." Thus a dissociation of the morpheme into physical or physiological elements, i.e. into sounds, would be, according to Baudouin de Courtenay, "an unjustified and paralogical skip in division."

Likewise for Ferdinand de Saussure any linguistic constituent is necessarily a "twofold entity" ("entité à deux faces"). "Une unité matérielle n'existe que par le sens, la fonction dont elle est revêtue; ce principe est

¹ *The Proceedings of the Second International Congress of Phonetic Sciences* (Cambridge, 1936), p. 49.

particulièrement important pour la connaissance des unités restreintes, parce qu'on est tenté de croire qu'elles existent en vertu de leur pure matérialité . . . Inversement . . . un sens, une fonction n'existent que par le support de quelque forme matérielle."

The lesson taught by both great discoverers of the primary concepts of structural linguistics is quite unequivocal. But when the time came for linguistics to utilize these concepts and to build up the whole view of language far removed from tradition both in theory and in descriptive technique, then it proved much more difficult to carry out the cited methodological warnings than merely to admit them.

Therefore, at the time of an impetuous and promising international development of phonemic studies, Hjelmslev's polemic fervor in focusing and vindicating the strictly *linguistic criteria* was most appropriate and expedient.

However various were the definitions of the phoneme offered by different scholars and schools, all of these formulations aim at essentially one and the same thing, and in broad outline the practical task of enumerating the stock of phonemes for any given language found its approximate solution. The troublesome situation began only with the inward characterization of any of these phonemes. And two diverse attitudes are most indicative for the whole initial period of phonemic investigation. Either the student limited himself to registering the number of distinct phonemes in the given language and to symbolizing graphically the mere fact of this distinctness, or he made the obviously paralogical jump from a purely linguistic analysis to the raw sound-matter: he defined, e.g., the French phoneme *g* as a postpalatal stop, *ɲ* as an antepalatal nasal, and *ʒ* as a palato-alveolar spirant, without asking himself whether, *ceteris paribus*, the difference between the articulation toward these three regions of the palate could be of some autonomous relevancy for the phonemic distinction of French consonants.

It seems to me that the consistent application of linguistic criteria as required by Hjelmslev does not allow the discontinuation of the phonemic analysis neither through a kind of agnosticism toward the proper essence of the phonemes nor through a substitution of sound-physiology and physics for a thoroughly linguistic procedure.

Overcoming the one-track mind of the neogrammarian bias, F. de Saussure pointed out that beside the *axis of successiveness*, linguistics, as any science dealing with *values*, has to tackle also the other coordinate — the *axis of simultaneity* "concerning relations between coexistent things,"

whereas for the traditional approach there was no science of language outside questions of succession. The neogrammarians were entirely taken up with the axis of successiveness, as if it would be possible to comprehend the sequence without catching the consecutive modes of being.

The two axes underlie not only language as a whole, but also any single linguistic form. On this level, however, the neogrammarian attitude eliminating the axis of simultaneity has survived in the Saussurian doctrine which postulates "the linear character of the signifier (*signifiant*)". The attempt to warrant this "fundamental principle" by a reference to the impossibility of rendering two phonemes at the same time is nothing but a vicious circle, since the phoneme is defined by the impossibility of rendering two such units simultaneously. This arbitrary thesis prevented both its author, and the phonemicists following in his tracks, from solving the pivotal problem he himself astutely foresaw: the task "to determine the distinctive features (*éléments différentiels*) of the phonemes". The grouping relations were still examined only in terms of sequences, and not at all in terms of bundles. Long ago the neurologists distinguished two kinds of complexes (*Simultankomplexe* und *Sukzessivkomplexe* in K. Kleist's terminology) which underlie our speech-ability, which are differently located in the brain and which may be respectively compared with musical chords and sequences. Meanwhile the science of language continued to treat the phoneme as the minutest (further indivisible) linguistic unit.

However, as the phonemes of a given language form a system of sequences, so the system of phonemes, in turn, is formed by their constituents, i. e. by distinctive features. And the breaking up of the phonemes into distinctive features follows precisely the same tested devices as the division of the morphemes into phonemes. "By studying the possible *commutations*" we obtain, e. g., a French phonemic "paradigm" /bu/ 'boue' : /mu/ 'mou' : /pu/ 'pou' : /vu/ 'vous' : /du/ 'doux' : /gu/ 'goût', and thus we find out that the phoneme *b* in /bu/ can be decomposed into five commutable elements: *b/m*, *b/p*, *b/v*, *b/d*, *b/g*. In examining the same phoneme in other environments we confirm this scheme. Cf. /bo/ 'beau' : /mo/ 'mot' : /vo/ 'veau' : /po/ 'peau' : /do/ 'dos' : /go/ 'gau', etc. Having ascertained a set of "micro-features", as we could call them after the model of Twaddell's "micro-phonemes", we may broach the question of the "macro-features" and we easily detect a set of proportions, as for instance — /bu/ : /mu/ = /du/ : /nu/ 'nous'; /bu/ : /pu/ = /du/ : /tu/ 'tout' = /gu/ : /ku/ 'cou' =

/vu/ : /fu/ 'fou' = /zuzu/ 'zouzou' : /su/ 'sou' = /zu/ 'joue' : /fu/ 'chou'; /bu/ : /du/ = /pu/ : /tu/ = /vu/ : /zuzu/ = /fu/ : /su/ = /mu/ : /nu/; and finally /bu/ : /gu/ = /pu/ : /ku/ = /vu/ : /zu/ = /fu/ : /fu/, — cf. /bō/ 'bon' : /gō/ 'gond' = /vō/ 'vont' : /zō/ 'jonc' = /mō/ 'mon' : /pō/ 'gnon'. In this way the distinctive features constituting the French consonantal phonemes come to light: nasality vs. the absence of nasal resonance; tenseness vs. laxity; continuousness vs. brokenness; gravity (due to a vaster and more unified resonator with a contracted orifice) vs. acuteness; higher vs. lower saturation (respectively due to a back and a front articulation)¹. *Entia non sunt multiplicanda*: higher saturation (correspondingly, back articulation) presents one single indivisible feature in the pattern of French consonants, and it is phonemically irrelevant, toward what part of the palate this back articulation is produced; the variants are due to the environment: the articulation is antepalatal when combined with nasality, palato-alveolar in combination with continuousness, and postpalatal elsewhere. Thus for bundles the question of contextual variance is quite as pertinent as for sequences.

Only when brought up to the level of distinctive features, the linguistic analysis enables us to verify Saussure's cardinal statement on phonemic units as first and foremost "*entités oppositives*". The phoneme by itself is not a term of opposition. E. g., the phoneme *b* does not call univocally, reversibly and necessarily for a definite opposite, while any distinctive feature does. There is no possible distinctive tenseness without laxity, no gravity without acuteness, no higher without lower saturation, or, as Saussure already pointed out, no presence without absence of nasal resonance, and *vice versa*. The dichotomous principle applies here in full force.

Let us exemplify the results of dissolving phonemes into bundles of distinctive features. The inventory of Standard Serbocroatian totals 29 qualitatively distinct phonemes, and if we add the phonemes distinguished by prosodic features the amount of phonemes swells to 47. The whole pattern is based on eight dichotomous properties; among them six *inherent* (or *qualitative*) features concerning the axis of simultaneity only (vocality, nasality, saturation, gravity, continuousness, and voicing), and two *prosodic* features involving also the axis of successiveness (length, and high-tone). We mark by a plus sign only the presence of

¹ Cf. R. Jakobson and J. Lotz, *Notes on the French Phonemic Pattern*. *Word*, V (1949).

the feature in question; the absence (as its opposite) is indicated by a minus sign only there, where no plus sign occurs at all. A complex combining both opposite terms is represented by the \pm sign. To avoid longer comments, the current spelling form is used for denoting the Serbocroatian phonemes.

	t	d	e	s	z	p	b	f	v	č	đ	ǣ	ǧ	š	ž	k	g	x	n	m	ń	r	l	l'	i	e	o	a
Vocality																												
Nasality																				+	+	+						
Saturation											+	+	+	+	+	+	+	+										
Gravity								+	+	+	+										+							
Continuousness			\pm	+	+								\pm	\pm	+	+								+	+			
Voicing	+	+				+																						

Prosodic features divide any vowel as well as *r* into four distinctive varieties: high-toned long, high-toned short, low-toned long, and low-toned short¹.

Thus there must be added to the analytic records of *r* and of any vowel the following four commutable characteristics:

	1	2	3	4
High-tone			+	+
Length		+		+

This analytic phonemic transcription, when applied to connected speech-utterances, exhibits the distribution of the different distinctive features throughout the sequences.

On the level of phonemes there are 1081 “significant differentiations” in Serbocroatian, according to W. F. Twaddell’s formula: “If *x* is the maximum number of significant phonological differentiations within a given articulatory range in a language, then $2x = n(n - 1)$, where *n* is the maximum number of phonemes in that range, and (*n* - 1) is the number of consecutive phonological relations within that range²”.

In dissociating the phoneme into distinctive features we isolate the ultimate linguistic constituents charged with semiotic value. When deter-

¹ Without an adjacent vowel, *r* is syllabic. Without an adjacent consonant, *r* is non-syllabic. When *r* adjoins both a vowel and a consonant, the phonemic opposition long/short is in force and is rendered as syllabic/non-syllabic. The non-syllabic *r* is prosodically undifferentiated.

² *On Defining the Phoneme* (Baltimore 1935), p. 53.

mining their specific essence do we slip from the linguistic level into physical or physiological criteria and sin thereby against the epigraph of this paper? One would recognize that language obviously pertains to the domain of culture and that even the minutest element charged with semiotic value is a manifestation of culture, for instance, the "functional role" played by the opposition of voiced and unvoiced consonants in Serbocroatian. But as far as the phonic essence of this opposition is concerned, one would be tempted to assign it not to culture but to nature as a purely material phenomenon.

Certainly the existence of sound production with or without glottal vibrations is conditioned by the structure of our vocal apparatus, and the subsequent difference of both the acoustic effects is a physical phenomenon. The phoneticians have ascertained that the emission of consonants as to the participation of voice presents an infinity of degrees and shades: the glottis can be closed more or less; the vibrations of the vocal cords can be of different amplitude; and the phase at which they begin or cease can vary. Thus the glottis is capable of producing diverse nuances in the matter of consonantal voicing but only the opposition of its presence and absence is utilized to differentiate word meanings.

Since the sound matter of language is a matter organized and formed to serve as a semiotic instrument, consequently, not only the significative function of the distinctive features but even their phonic essence is a cultural artifact. Of course it reckons with the data of nature; it is, to use Saussure's apt expression "*en quelque sorte imposé par la nature*" but at the same time our organizing activity superimposes its own rules. Phonemic entities draw on the gross sound matter but readjust this extrinsic stuff, dissecting, and classifying it along their own lines. Above all, it is a procedure of selection. Among a multitude of acoustico-motor possibilities, there is a restricted number upon which language chooses to set a value.

Where nature presents nothing but an indefinite number of contingent varieties, the intervention of culture extracts pairs of opposite terms. The gross sound matter knows no oppositions. It is the human thought, conscious or unconscious, which draws from it the binary oppositions. It abstracts them by eliminating the rest. The term *opposition* (or correspondingly, *contrast*) is currently used in modern linguistic literature, but it is still opportune to recall the vital implications of this concept as, for instance, H. J. Pos neatly formulated them: "L'opposition n'est pas un fait isolé: c'est un principe de structure. Elle réunit toujours

deux choses distinctes, mais qui sont liées de telle façon, que la pensée ne puisse poser l'une sans poser l'autre. L'unité des opposés est toujours formée par un concept, qui, implicitement, contient les opposés en lui et se divise en opposition explicite quand il est appliqué à la réalité concrète L'opposition dans les faits linguistiques n'est pas un schéma que la science introduit pour maîtriser les faits, et qui resterait extérieur à ceux-ci. Son importance dépasse l'ordre épistémologique: quand la pensée linguistique range les faits d'après les principes d'opposition et de système, elle rencontre une pensée qui crée ces faits mêmes¹”.

As music lays upon sound matter a graduated scale, similarly language lays upon it the dichotomal scale which is simply a corollary of the purely differential role played by phonemic entities. The consonantal opposition of strong and weak is achieved by varying degrees of air output (*débit* in Rousselot's terminology). Speech sounds present an ample progression in output: the latter is higher in aspirated than in non-aspirated consonants, in fortes than in lenes, in voiced than in unvoiced, in stops than in corresponding spirants. In different positions the relation strong/weak can be rendered by different variants, for instance, in a strong (stressed, initial, etc.) position, by an aspirated fortis stop vs. a lenis stop (voiced or unvoiced), and in a weak position by matching two non-aspirated stops — a fortis and a lenis one, or two spirants — an unvoiced and a voiced. In Danish this opposition strong/weak is rendered, for example, by *t* vs. *d* in strong position, and by *d* vs. *ð* in weak position, so that the weak phoneme in the strong position *materially* coincides with the strong phoneme in the weak position. The relation strong/weak in any position is perfectly measurable both physically and physiologically, as in general every phonemic opposition presents, in all its manifestations, a common denominator both on the acoustic and the articulatory level. But if one should measure the sound matter without reference to the rule of dichotomy imposed upon it by language, the conclusion would be that there are “overlapping” phonemes, in the same way as a physicist, with his acoustic instruments, according to H. Frei's felicitous comparison, fails to explain why, in a given piece of music, F-flat and E represent two different values². The dichotomy of distinctive features is, in essence, a logical operation, one of the primary logical operations of a child and

¹ *La notion d'opposition en linguistique. Onzième Congrès International de Psychologie* (Paris, 1938), p. 245.

² *Monosyllabisme et polysyllabisme dans les emprunts linguistiques. Bulletin de la Maison Franco-Japonaise VIII*, No. 1 (Tokio, 1936), p. 146.

— if we pass from ontogeny to phylogeny — of mankind. The question arises of whether it is justifiable to admit a kind of logical operation which escapes the attention of the speech-community and which unfolds outside our consciousness. But it is sufficient to recall Ribot's focal thesis: "the reasoning whether conscious, subconscious or unconscious remains identical, save in differing degrees of clarity in representation¹".

And now to return to our starting point: since phonemes are linguistic elements, they undergo a strictly linguistic analysis which must *specify* all the underlying oppositions and their interrelations. The specific property of any opposition, the phonic nucleus utilized semiotically, must be exactly identified. Otherwise even a rudimentary listing of the phonemes of a given language becomes a *scientifically* insoluble problem. What enables us to treat two units appearing each in different environment ("microphonemes" in Twaddell's conception), e. g., the Spanish initial stop *d* and the intervocalic spirant *ð*, as pertaining to the same phoneme (Twaddell's "macrophoneme")? If we did not submit the phonemes to the analysis drawn above, what authorizes us to acknowledge both these units equivalent? Their identification is then, patently or latently, based on the precarious criterion of outer (physical or physiological) "resemblance", or on an even more wavering criterion of subjective feeling for "sameness".

But these difficulties, particularly striking on the "macrophoneme" level, begin already with the "method of commutation", i. e. on the "microphoneme" level. Without the advocated internal analysis of the phoneme one can scarcely know which of the three contiguous variations is a phonemic distinction in such a set of Russian words as [*v'êra*] 'belief' (Nom.) — [*v'êr'æ*] 'believing', [*v'êra*] 'belief' (Acc.) — [*v'êr'y*] 'I believe', [*v'êruc*] 'belief' (Gen.) — [*v'êr'i*] 'belief' (Dat.)². A reference to the *r* in final position would help somewhat ([*zár*] 'heat' — [*zár'*] 'roast!') but the matching of the intervocalic trill *r* and the more flap-like final *r* returns us to the embarrassing "macrophoneme" problem, and in such a set as [*sláva*] 'glory' (Nom.) — [*sláv'æ*] 'glorifying', [*slávu*] 'glory' (Gen.) — [*sláv'i*] 'glory' (Dat.), no reference to other positions is of assistance since the opposition *v/v'* is always prevocalic.

¹ See also E. Sapir, *The Unconscious Patterning of Behavior in Society. The Unconscious* (New York, 1928).

² The phonetic transcription used is approximate (and without special signs for reduced vowels). The same series as transcribed phonemically: /*v'êra*/ — /*v'êr'af*/, /*v'êruc*/ — /*v'êr'uf*/, /*v'êrif*/ — /*v'êr'if*/.

Only in resolving the phonemes into their constituents and in identifying the ultimate entities obtained, phonemics arrives at its basic concept (which insures the consistent use of linguistic criteria sought by Hjelmslev) and thereby definitely breaks with the extrinsic picture of speech vividly summarized by L. Bloomfield: a *continuum* which can be viewed as consisting of any desired, and, through still finer analysis, infinitely increasable number of successive parts¹.

Linguistic analysis with its concept of ultimate phonemic entities signally converges with modern physics which revealed the granular structure of matter as composed of elementary particles.

¹ *Language* (New York, 1933), p. 76.

REMARQUES SUR LES PRINCIPES DE L'ANALYSE PHONÉMIQUE¹

Par ELI FISCHER-JØRGENSEN (COPENHAGUE)

Le premier problème qui se pose pour l'analyse phonémique² est celui de dresser l'inventaire des phonèmes, c.-à-d. de réduire le nombre infini des sons à un nombre restreint de phonèmes. Pour ce faire, il faut d'abord considérer la distribution des sons dans la chaîne parlée. On se voit là devant deux possibilités qu'on peut traiter séparément et décrire de cette façon simplifiée : 1° les sons se trouvent dans la même position, 2° ils ne se trouvent pas dans la même position.

1° Dans le premier cas tous les phonémiciens se servent dans la pratique de la même méthode : on distingue autant d'éléments qu'il y a de quantités phoniques qui en se substituant l'une à l'autre peuvent entraîner un changement de sens. (C'est ce que M. Hjelmslev a appelé l'épreuve de la commutation). Mais dans la théorie il y a des divergences qui ne sont pas négligeables et qui peuvent influencer sur la décision dans les cas limites.

Pour les linguistes structuralistes du continent européen, qui sont

¹ Pour la rédaction définitive de cet article j'ai pu profiter des remarques critiques de MM. Diderichsen et Tøgeby.

² Sous le terme de «phonémique» nous comprenons ici toute analyse fonctionnelle (au sens le plus large du mot) du plan de l'expression. Les doctrines des Praguais et de M. Daniel Jones, la cénématique de M. Hjelmslev et les différentes écoles américaines présentent donc des aspects divers de «la phonémique», ou de la méthode «phonémique». Ce n'est qu'après une certaine hésitation que nous osons proposer cette innovation terminologique, mais elle nous semble utile. Dans son article «Où en est la phonologie» (*Lingua* I, p. 34—58) M. Martinet se sert des termes «phonologie» et «phonologique» dans ce sens. Mais le mot «phonologie» ne nous semble pas de répondre bien à ce but, parce qu'il est déjà surchargé de sens très différents, p. ex. : phonétique physiologique (F. de Saussure), l'étude des sons du langage et de leurs combinaisons indépendamment des langues dans lesquelles ils peuvent entrer (Grammont), et, en particulier : la théorie de l'école de Prague ; en anglais «phonology» est très souvent employé dans le sens de l'histoire des sons, et beaucoup de linguistes américains emploient «phonology» dans un sens très large embrassant «phonetics» et «phonemics» à la fois. — Le mot «phonémique» d'autre part est libre et commode, sa formation est parallèle à «phonétique», et il correspond à l'usage américain.

presque tous influencés, plus ou moins, par Ferdinand de Saussure, la fonction différenciatrice est quelque chose de fondamental.

On sait que selon la conception saussurienne la langue est un système de signes. Et le signe est une entité à double face, composé d'une image acoustique (le signifiant) et d'un concept (le signifié) ; et ce n'est que grâce à cette combinaison, en principe arbitraire, entre le signifiant et le signifié qu'on peut délimiter les unités linguistiques. La langue sert d'intermédiaire entre la pensée et le son, et leur combinaison produit «une forme, non une substance». — Il n'y a donc dans la langue que des différences, et bien entendu des différences sans terme positif. Les unités linguistiques sont avant tout des entités oppositives, relatives et négatives¹.

C'est sur cette conception du langage que les phonologues de Prague ont bâti leur théorie de l'opposition phonologique comme une différence phonique susceptible de servir dans une langue donnée à la différenciation des significations intellectuelles².

L'idée saussurienne du caractère bilatérale du signe a été approfondie et précisée dans la glossématique. Selon cette théorie la langue se compose de deux plans: le plan de l'expression et celui du contenu. Ces deux plans sont les termes de la fonction dite sémiologique et n'existent que grâce à cette fonction qui est une interdépendance. Chaque signe linguistique — qu'il s'agisse d'un texte entier, d'une phrase ou d'un signe minimum — se compose d'une expression et d'un contenu. Ceci est en plein accord avec F. de Saussure. Mais tandis que F. de Saussure ne parle que d'une seule forme qui se constitue entre deux masses amorphes, on distingue dans la glossématique entre deux formes, la forme du contenu et celle de l'expression. Ce sont ces deux formes qui sont les termes de la fonction sémiologique³.

La forme se manifeste dans une substance qui sur les deux plans peut être considérée soit comme un phénomène physique (sons ou graphèmes sur le plan de l'expression, choses sur le plan du contenu) soit comme un phénomène psychologique (la conception du sujet parlant des sons et des choses). La forme est indépendante de la substance dans ce sens qu'elle peut se manifester dans des substances différentes

¹ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, 4 1949, pp. 99 sv., 156 sv., 164. Cp. aussi l'article de M. Niels Ege ici-même p. 11 sv.

² *Travaux du Cercle linguistique de Prague (TCLP) IV*, 1931, p. 311.

³ Louis Hjelmslev, *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (abrégé dans la suite comme *OSG*), p. 52, voir aussi l'article de M. Niels Ege p. 21 sv.

tout en restant la même forme. Et les éléments de la forme sont définis par leurs relations mutuelles.

La nécessité d'opérer avec deux formes différentes ressort du fait que les deux plans ne sont pas conformes. La désinence *-us* du latin se compose du point de vue de l'expression de deux éléments: *u* et *s*, du point de vue du contenu de trois: 'singulier', 'masculin', et 'nominatif', et ces éléments contractent des relations très différentes sur le plan respectif. Ce manque de conformité entre les deux plans est selon M. Hjeltslev ce qui distingue les langues des jeux¹.

La fonction sémiologique entre les deux plans permet de dresser l'inventaire des éléments au moyen de l'épreuve de la commutation. A l'intérieur d'un paradigme² il y a *commutation* entre deux termes dont l'échange peut entraîner un échange de deux termes sur l'autre plan. Il y a, par contre, *substitution* entre deux termes d'un paradigme qui ne remplissent pas cette condition³. S'il y a commutation, les deux termes sont des «invariantes», s'il y a substitution, ils sont des variantes d'une même invariante. L'épreuve se fait donc de la même manière sur les deux plans, et la description du contenu et celle de l'expression se pré-supposent mutuellement.

Or cette conception du signe n'est pas acceptée par tous les linguistes. M. Daniel Jones, p. ex., considère la fonction sémiologique comme secondaire et n'en tient pas compte dans sa définition du phonème⁴. Mais ce que nous tenons à souligner ici, c'est avant tout la différence entre le structuralisme du continent européen et celui de beaucoup de linguistes américains. Pour Bloomfield, la langue n'a qu'un seul plan. Il est vrai qu'il distingue entre «form» et «meaning», et qu'il reconnaît que ce n'est que par rapport au «meaning» qu'on pourra décider si deux «formes linguistiques» sont différentes ou identiques⁵. Il va

¹ *OSG*, p. 98 sv.

² Un paradigme est une classe à l'intérieur d'un système linguistique (*OSG*, p. 28). Elle est constituée par ses possibilités de relations syntagmatiques avec d'autres classes du même système. (Voyelles et consonnes, consonnes initiales et finales etc., constituent des paradigmes différents). Cette formule correspond donc à peu près à ce qu'on désigne d'une manière plus vague comme des éléments qui se trouvent «dans la même position».

³ *Langue et parole, Cahiers Ferdinand de Saussure 2*, p. 32, *La structure morphologique, V^e Congrès intern. de ling., Rapports*, Bruxelles 1939, p. 77 sv., *OSG*, p. 66 sv.

⁴ Voir la critique de la définition de M. Jones, *OSG* p. 58 et *Trubetzkoy, Grundzüge der Phonologie, TCLP 7*, 1939, p. 38.

⁵ L. Bloomfield, *Language*, 1933, p. 77.

même jusqu'à définir le phonème comme «a minimum unit of distinctive sound-feature»¹. Mais «meaning» est quelque chose d'extérieur à la langue. «We have defined the meaning of a linguistic form as the situation in which the speaker utters it and the response which it calls forth in the hearer»². «The meanings cannot be defined in terms of our sciences»³. Ce ne sont que les «formes» qui appartiennent à la langue, et elles sont de nature phonétique⁴. Elles consistent en un certain nombre de phonèmes dans un ordre donné⁵, et les formes minimum peuvent se combiner en formes plus complexes à l'aide de différents moyens d'«arrangement» (l'ordre des formes, la modulation, les modifications phonétiques et la «selection») ⁶. La sélection comprend une grande partie de ce que la glossématique traite comme forme du contenu. Du point de vue de la glossématique, la «forme» de Bloomfield est donc composée d'éléments assez incohérents, relevant de la substance de l'expression, de la forme de l'expression et de la forme du contenu, tandis que le «meaning» est en partie identique à la substance du contenu.

On retrouve des points de vue analogues chez d'autres linguistes américains⁷.

La fonction sémiologique, qui est pour les linguistes européens une fonction interne de la langue, est donc pour les linguistes américains une fonction externe, et il est par conséquent logique qu'ils s'efforcent de restreindre son rôle dans la description des faits linguistiques.

Dans un article récent⁸ M. Bernard Bloch a cherché à éliminer tout à fait de l'analyse phonémique. «The basic assumptions which underlie phonemics, we believe, can be stated without any mention of mind and meaning. . . . A linguist could probably work out the phonemic system without knowing what any part of the sample meant, or even whether any two parts meant the same thing or different things»⁹. C'est un rac-

¹ *l. c.*, p. 79.

² *l. c.*, p. 139.

³ *l. c.*, p. 167.

⁴ *l. c.*, pp. 162, 168.

⁵ *l. c.*, p. 162.

⁶ *l. c.*, p. 163—64.

⁷ p. ex. B. Bloch et G. L. Trager, *Outline of Linguistic Analysis, Special Publications of the Linguistic Society of America*, 1942, pp. 5 et 7. Ce point de vue est d'ailleurs en accord avec l'usage ordinaire du mot signe au sens du signifiant saussurien.

⁸ Bernard Bloch, *A Set of Postulates for Phonemic Analysis, Language* 24, 1948, p. 3—47.

⁹ *l. c.*, p. 5.

courci pratique d'utiliser le sens des mots, mais ce n'est pas nécessaire. Les 57 postulats qui suivent, autant que les définitions qui en dépendent, sont donc formulés sans égard à la fonction sémiologique. Il ne nous est pas possible d'entrer ici dans une discussion détaillée de ce système compliqué. Signalons seulement le point crucial, qui est la distinction entre «contrast» et «free variation»¹. Cette distinction ne nous semble pas tout à fait claire, mais l'essentiel semble être ceci : Les sons en variation libre ont «all their environments in common», tandis que ceci n'est pas le cas pour les sons en contraste. La raison de cette différence est expliquée comme suit : «If a given word is pronounced indifferently with X and with Y, then provided we take a sufficiently large sample of the idiolect under investigation (par «idiolect» l'auteur comprend le langage d'un seul individu parlant en un seul style) — any phrase containing the word in its X variant will be matched somewhere in the record by an otherwise identical phrase containing the word in its Y variant, and conversely»². Donc «all their environments» veut dire : les mêmes phrases (à la page précédente³ l'auteur parle de «an otherwise phonetically same phrase»). Donc si pour chaque phrase contenant le son X on trouve une phrase par ailleurs phonétiquement identique contenant le son Y, on peut conclure qu'ils sont en variation libre, sans qu'il soit nécessaire de savoir par d'autres moyens (par le contenu) qu'il s'agit des «mêmes mots». — Il faut avouer que, étant donné p. ex. un certain nombre de phrases françaises contenant le phonème *r*, on ne trouverait pas un nombre égal de phrases autrement identiques contenant le phonème *l*. On peut trouver la phrase «l'air est doux», mais pas «l'aile est doux». La raison en est que les mots contenant les différents phonèmes ont un contenu différent et pour cette raison ils ne peuvent pas entrer dans les mêmes relations dans la chaîne parlée. On se demande donc si en introduisant le terme de «phrase» (au sens de construction syntaxique⁴) l'auteur n'a pas introduit le contenu dans l'argumentation (voir ce qui a été dit plus haut au sujet de la «selection»).

Mais il y a plus : même s'il est vrai qu'on pourrait prétendre que les phonèmes différents ne se trouvent pas dans des phrases exactement identiques et que, pour les variantes libres d'un même phonème, il n'y a pas les mêmes raisons pour exclure cette possibilité (puisque les

¹ *l. c.*, p. 24-26.

² *l. c.*, p. 25.

³ *l. c.*, p. 24.

⁴ *Outline of Linguistic Analysis*, p. 71.

variantes ne sont pas accompagnées d'une différence de contenu), on ne peut tout de même pas prétendre que cette possibilité soit toujours réalisée dans un texte suffisamment compréhensif. On peut plutôt dire qu'elle ne le sera jamais. Car pour qu'elle soit réalisée, il faut supposer que le sujet parlant répète tôt ou tard toutes les phrases qu'il a prononcées et qu'il les répète de façon qu'elles soient phonétiquement identiques sauf la variation d'un seul phonème. Même si par «variante libre» on ne comprend que les variantes dont la différence phonique est perceptible pour tout le monde, cela est peu vraisemblable; mais il faut reconnaître qu'en réalité un phonème n'est jamais prononcé d'une manière absolument identique, qu'il y a autant de variantes libres qu'il y a de manifestations, et cela est vrai pour tous les phonèmes de la phrase. On voit donc que la supposition de M. Bloch est absolument impossible. Et s'il se limitait à l'assertion qu'on pourra toujours *construire* des phrases identiques, il faudrait ajouter cette restriction: des phrases donnant un sens dans la langue en question, et alors le critère du contenu serait revenu.

Nous concluons donc que M. Bloch n'a pas réussi à établir un procédé d'analyse phonémique qui fasse abstraction de la fonction sémiologique. En plus nous ne voyons pas la nécessité de cet effort. Comme il ressort de l'expression «without any mention of mind and meaning», M. Bloch espère d'abord éviter de cette manière les critères mentalistes. Mais comme M. Hjelmslev l'a très bien dit¹, ce n'est pas seulement la substance du contenu qui est «mentale» ni la substance de l'expression seule qui est physique. Toutes les deux se laissent concevoir de deux façons. Et d'ailleurs M. Bloch ne voit apparemment pas d'inconvénient à opérer avec la perceptibilité des différences phoniques dans ses définitions². Un autre motif est certainement la conception du signe déjà mentionnée selon laquelle le «sens» (mais non pas les sons) est quelque chose d'extérieur à la langue. Mais la conception bilatérale du signe, surtout sous la forme claire et logique qu'elle a revêtue dans la glossématique, rend certainement mieux compte des faits du langage. La fonction sémiologique est une fonction fondamentale et interne du langage, et il est indispensable de s'en servir pour établir l'inventaire des invariables.

2°. Or par l'épreuve de la commutation on peut seulement établir le

¹ voir p. 215 ci-dessus.

² p. ex. *A Set of Postulates for Phonemic Analysis*, p. 12 et 20.

nombre des invariante pour chaque position prise à part. On peut donc seulement arriver à ce que M. Twaddell nomme les microphonèmes¹. Mais pour mener l'analyse à bout il faut faire des identifications entre les différents «microphonèmes», il faut les réduire à être des variantes conditionnées d'une même invariante. Pour faire cette réduction, on ne peut pas en principe se servir de l'épreuve de commutation, parce que ces quantités n'ont ni commutation ni substitution. Il faut d'autres critères. Et le critère principal employé par presque toutes les écoles phonémiques est celui de la parenté phonique.

Troubetzkoy le formule de la manière suivante: «Wenn zwei akustisch bzw. artikulatorisch miteinander verwandte Laute einer Sprache niemals in derselben Lautumgebung vorkommen, so werden sie als kombinatorische Varianten desselben Phonems gewertet»². Donc si on trouve dans une position donnée *a* et *o*, et dans une autre *ä* et *ö*, il faut considérer *ä* et *a* comme des variantes d'un seul phonème et *o* et *ö* comme des variantes d'un autre. Mais il ne donne pas d'indications précises sur les principes d'analyse phonétique qui constitue la base de ces identifications. C'est seulement pour le cas où l'identification s'exclut qu'il donne une formule plus précise: «Unvertauschbare Laute, die keine gemeinsamen Schalleigenschaften besitzen, durch die sie sich von allen übrigen Lauten desselben Systems unterscheiden würden, bilden dennoch distinktive Oppositionen»³. Outre ce critère principal il en introduit un autre (mais seulement pour l'interprétation des diphtongues et des affriquées): celui du parallélisme du système.

En s'inspirant de la critique de M. Twaddell⁴ (qui a souligné qu'il s'agit de différences phoniques et non de ressemblances) M. Martinet a essayé, dans l'article déjà mentionné⁵, de préciser la méthode de Troubetzkoy. «La véritable solution consiste à identifier les unités dégagées par commutation, non pas du fait de l'analogie de leur structure phonique qui frappe du fait de leur comparaison deux à deux d'une série commutative à une autre, mais sur la base des traits différenciatifs qui les distinguent des autres phonèmes d'une même série: ainsi donc si nous identifions le *b* de *banc* et celui de *bout*, ce n'est pas parce qu'en les com-

¹ W. F. Twaddell, *On Defining the Phoneme, Language Monographs, nr. 16, 1935, p. 38.*

² *Grundzüge* p. 44.

³ *Grundzüge* p. 32.

⁴ *l. c.*

⁵ *Où en est la phonologie? Lingua I, p. 43 sv.*

parant l'un à l'autre, nous jugeons qu'ils sont trop analogues pour ne pas représenter la même unité différenciative, ni exactement parce que le *b* de *banc* nous paraît plus près du *b* de *bout* que du *p* de *pou*, mais uniquement et exactement parce que nous constatons que le *b* de *banc* se distingue des autres consonnes de la série *banc, pan, van*, etc. par les mêmes traits phoniques qui assurent la distinction entre le *b* de *bout* et le *p* de *pou*, le *v* de *vous*, le *f* de *fou* etc.» D'autres critères ne sont pas mentionnés. Il faut reconnaître que M. Martinet a établi à l'aide de ces précisions une méthode conséquente et ne prêtant à l'équivoque que dans des cas rares. Elle est basée sur la conception de la phonémique comme «un principe de classement des faits phoniques envisagés d'un point de vue proprement linguistique»¹; en d'autres termes: c'est la délimitation réciproque des unités substantielles produite par la forme, qui constitue l'objet principal de la linguistique. C'est là d'ailleurs une interprétation toute légitime des pensées de F. de Saussure², mais ce n'est pas la seule interprétation possible³.

Entre les phonologues de Prague et les phonémiciens américains il n'y a sur ce point aucune différence de principe, mais il y a tout de même des nuances. Pour les Américains, comme pour M. Martinet, il s'agit d'une classification des faits phoniques⁴. Pour Bloomfield il est tellement évident qu'il ne le mentionne même pas. Il dit seulement: «a little practice will enable the observer to recognize a phoneme even when it appears in different parts of words, as *pin, apple, mop*»⁵. Ses successeurs sont beaucoup plus explicites. Ils ont reconnu que cette conception présuppose des principes d'analyse phonique⁶. Outre le critère de la parenté phonique on trouve très souvent le critère du parallélisme («pattern congruity»). Mais il n'y a pas d'accord quant au champ d'application de ce critère. M. Pike va très loin. Il dit même⁷ que deux sons qui sont phonétiquement apparentés et se trouvent en distribution complémentaire ne sont les variantes d'un même phonème que si «the total distribution of the submembers united into a single phoneme does not give a heavily

¹ *l. c.*, p. 46.

² cp. l'approbation que donne A. Sechehaye de la méthode de Troubetzkoy, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 2, 1942, p. 48 et p. 53.

³ cp. Louis Hjelmslev, *Langue et parole, Cahiers F. de Saussure* 2, p. 29-44.

⁴ Tel est le cas aussi pour M. D. Jones, cp. *An Outline of English Phonetics*, 1947, p. 48 «A phoneme is a family of sounds...».

⁵ *Language*, p. 79.

⁶ p. ex. B. Bloch, *A Set of Postulates...*, *Language* 24. K. L. Pike, *Phonemics, A Technique for Reducing Languages to Writing*, 1947.

⁷ *l. c.*, p. 137.

nonsymmetrical result out of balance with the pressures of nonsuspicious sequences in the language». Si l'on a p. ex. trouvé que toutes les syllabes d'une langue donnée sont des types CV et CVC, et les signes minimum du type CVCVC à l'exception des mots contenant un *i* (*satui*, *puias*), alors il faut interpréter *i* dans ces positions comme une consonne et ne pas l'identifier à l'*i* des mots comme *timuf*¹. Le critère est mentionné aussi par M. Swadesh², et utilisé par MM. Bloch et Trager, qui donnent la formulation suivante: «The sound types constituting a phoneme must be phonetically similar, complementarily distributed and congruently patternd»³. Mais MM. Haugen et Twaddell ont critiqué sévèrement l'utilisation que font MM. Bloch et Trager de ce critère⁴; et dans son dernier article où il établit les postulats de l'analyse phonémique, M. Bloch est devenu très prudent. Il ne se risque pas à formuler des postulats concernant cette question: «The assumptions underlying our use of pattern congruity are likely to be more difficult than any others to state simply and clearly»⁵. C'est donc un principe encore très mal défini. Nous y reviendrons plus bas.

On peut donc constater que toutes les doctrines considérées jusqu'ici sont d'accord pour reconnaître la parenté phonique comme le critère principal sinon unique pour l'identification des éléments en distribution complémentaire. Mais sur ce point, la glossématique prend une position à part, puisqu'elle rejette par principe tout recours à la substance dans l'analyse de la forme. «La forme ne peut être reconnue et définie qu'en faisant abstraction de la substance et en se plaçant sur le terrain de la fonction»⁶. L'étude de l'expression ne sera donc pas une phonétique, mais une sorte d'algèbre opérant avec des grandeurs arbitrairement désignées⁷. Et ce n'est qu'après avoir mené à bout l'analyse de la forme qu'on procède au rattachement de la substance à la forme⁸. L'analyse consiste en une division du texte entier dans des parties de plus en plus petites constituées par leurs relations mutuelles. Les derniers éléments auxquels on aboutit par cette division sont les «taxèmes»⁹. La ma-

¹ *l. c.*, p. 128.

² *The Phonemic Principle, Language* 10, 1934, p. 117-29.

³ *The Syllabic Phonemes of English, Language* 17, 1941, p. 223.

⁴ *Language* 18, 1942, p. 232.

⁵ *Language* 24, p. 43.

⁶ *Bulletin du Cercle Linguistique de Copenhague IV*, 1939, p. 3, cp. *Neue Wege der Experimentalphonetik, Nordisk Tidsskrift for Tale og Stemme* 2, 1938, p. 158. OSG, p. 71.

⁷ OSG, p. 71. ⁸ OSG, p. 109. ⁹ OSG, p. 88.

nifestation substantielle des taxèmes sur le plan de l'expression sont les phonèmes. L'analyse du plan de l'expression est appelée cénématique. — Il ressort de cette esquisse sommaire que les problèmes se posent pour la glossématique sous un autre jour que pour les autres doctrines structuralistes, et qu'on ne peut pas comparer directement les contributions faites par ces doctrines et par la glossématique à la solution des «mêmes» problèmes sans fausser dans une certaine mesure la perspective. C'est tout de même ce que nous essayons ici, mais nous tenons à faire cette réserve.

Comment la glossématique fait-elle donc l'identification (ou, comme M. Hjelmslev préfère dire pour éviter les implications métaphysiques: comment fait-elle la réduction) entre les différentes séries commutables, sinon par la substance?

Il semble qu'au début M. Hjelmslev ait cru pouvoir utiliser l'épreuve de la commutation dans tous les cas. (Cette épreuve n'est naturellement pas indépendante du fait qu'il y a des différences de substance — ce n'est que par cette épreuve qu'on arrive à distinguer forme et substance — mais elle est indépendante de la substance particulière.) Ce serait donc pour les unités qui ne se trouvent pas dans le même paradigme une commutation «expérimentale». On met p. ex. en allemand un [ç] à la place d'un [x] après une voyelle postérieure pour examiner si cela amène des changements dans le contenu¹. Mais nous pouvons souscrire sans réserve à l'excellente critique qu'a donnée M. Martinet de cette méthode². On ne peut pas savoir ce qui se passe quand on construit des mots qui n'existent pas dans la langue et qui sont même en contradiction avec les règles sur la distribution des variantes, et en plus on risque de faire des identifications fausses quand il y a intersection de la manifestation des invariants dans les positions différentes. Car cette méthode reviendrait simplement à faire les identifications d'après la parenté de substance. En danois, p. ex., les voyelles /ε/ et /a/ sont plus ouvertes après *r* qu'après les autres consonnes, et si l'on mettait par commutation expérimentale la voyelle de /ret/ entre *m* et *t*, on aurait certainement quelque chose qu'on interpréterait comme /mat/ au lieu de /met/.

Mais dans ses écrits plus récents, M. Hjelmslev semble avoir abandonné cette idée. Dans son livre *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*,

¹ *Neue Wege der Experimentalphonetik*, Nord. Tidsskr. for Tale og Stemme 2, 1938, p. 156.

² *Au sujet des Fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev*, BSL 42, 1946, p. 37, et *Lingua* I, p. 42 sv. Cp. aussi nos remarques critiques, *Archiv f. vergleichende Phonetik* V, 1941, p. 200.

on trouve une argumentation différente. M. Hjelmslev mentionne que M. Daniel Jones ne veut pas regarder la fonction sémiologique comme fondamentale pour les phonèmes parce qu'il y a des phonèmes qui ne peuvent pas être échangés dans la même position, p. ex. *h* et *ɣ* en anglais, et il ajoute: «Cette difficulté surgit parce qu'il n'est pas reconnu dans la théorie de M. Jones que deux phonèmes peuvent être différents par le seul fait d'appartenir à des catégories différentes»¹. Cette argumentation est en accord avec ce qu'il a dit ailleurs², à savoir que la commutation doit toujours s'accomplir à l'intérieur d'une même catégorie, et qu'on ne peut pas l'appliquer d'une façon mécanique et établir par là p. ex., dans le contenu, une commutation entre un cas et une préposition. — Cela pourrait se comprendre si M. Hjelmslev ne faisait jamais de réductions entre les membres de catégories différentes, s'il dressait p. ex. un inventaire pour les consonnes initiales et un autre pour les consonnes finales. Mais le problème est justement de savoir pourquoi p. ex. un *p* initial et un *p* final sont réduits à être des variantes d'une même invariante (appartenant à la catégorie des consonnes qui peuvent être autant finales qu'initiales), tandis que cette réduction n'est pas faite pour des cas comme *h* et *ɣ*. Cette argumentation ne nous dit donc rien.

Mais cela ne veut pas dire que ces problèmes de réduction ne soient pas prévus dans l'analyse glossématique sous sa forme actuelle³. D'abord on a parfois la possibilité d'utiliser l'épreuve de la commutation en montrant qu'il y a substitution entre les membres de deux catégories différentes considérés à l'intérieur d'une unité plus large. En danois on trouve p. ex. comme des consonnes commutables *t*, *d*, *k*, *g* au commencement du mot et *d* (en variation libre avec *t*), *ð*, *g* (en variation libre avec *k*), *ɣ* en fin de mot, donc en chaque position quatre unités commutables. Par généralisation on peut dire qu'à l'intérieur du mot la frontière syllabique se trouve toujours après *ð* et *ɣ*. Il faut donc essayer de faire des réductions deux par deux entre *t*, *d*, *k*, *g* (initiales) et *d*, *ð*, *g*, *ɣ* (finales). Or il existe quelques mots où il y a variation libre entre *d* et *ð* (*medicin*), et *g* et *ɣ* (*psykologisk*). Selon l'interprétation donnée, cela veut dire que la place de la frontière syllabique peut dans ces cas varier

¹ OSG, p. 58. Une catégorie est une sorte de paradigme. Pour la définition voir OSG, p. 76.

² *La structure morphologique, V^e Congrès int. de ling., Rapports*, Bruxelles, p. 71.

³ Les indications suivantes se fondent en partie sur les communications récentes de M. Hjelmslev, surtout au Cercle linguistique de Copenhague, dont les résumés ne sont pas encore publiés.

librement, et on voit par là que c'est *d* et *ð*, *g* et *ɣ* qu'il faut réunir comme des variantes conditionnées d'un même taxème¹.

Mais ces cas sont assez rares. Dans la plupart des cas il y a plusieurs possibilités de réduction. Il faut alors choisir celle qui sera la plus conforme aux principes généraux de l'analyse: La description doit être non-contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible. De ces trois exigences la première l'emporte sur la seconde, et celle-ci sur la troisième². Le principe de simplicité implique qu'on choisira le procédé qui donne le résultat le plus simple, c.-à-d., d'après M. Hjelmslev, en première ligne: l'inventaire le plus simple des éléments. Si différents procédés aboutissent à des résultats également simples, celui-là sera choisi qui est en lui-même le plus simple³. Cette conception de la simplicité a certaines conséquences pour le détail de l'analyse.

D'abord on sera enclin à simplifier l'inventaire des éléments plus que ne le font p. ex. les phonologues de Prague (mais certains linguistes américains vont souvent aussi loin que M. Hjelmslev). Cela ressort p. ex. d'une comparaison entre l'analyse phonologique du danois de M. Martinet⁴ et l'analyse glossématique⁵. On en a vu un exemple ci-dessus. M. Martinet se voit obligé de garder *t*, *d* et *ð* comme des phonèmes à part, parce que les traits phoniques pertinents distinguant *t* et *d* ne sont pas les mêmes que ceux qui servent à distinguer *d* et *ð*⁶. Pour la glossématique, l'égard à la substance ne joue pas ce rôle décisif. Dans l'exemple cité, on peut d'ailleurs, d'après la glossématique, faire encore une réduction: on peut considérer *p*, *t*, *k* comme des combinaisons de *b*, *d*, *g* avec *h* (ce qui est d'ailleurs en plein accord avec la substance).

D'une façon générale, les réductions ultérieures de la glossématique consistent souvent à réduire un son unique à un complexe d'unités déjà enregistrées. Cela donne plus d'éléments dans la chaîne, mais moins dans le système. S'il n'y avait pas de limites à ce procédé on pourrait ainsi réduire tout système à un seul élément répété une certaine quantité de fois⁷. Mais cela se défend par le principe de généralisation: «Si

¹ Conférence de M. Hjelmslev sur le système cénématique du danois, Selskab for nordisk filologi 23/11 et 30/11 1948.

² OSG, p. 12.

³ OSG, pp. 18 et 55.

⁴ A. Martinet, *La phonologie du mot en danois*, BSL 38, 2, 1937.

⁵ La conférence mentionnée ci-dessus, note 1.

⁶ cp. cependant M. Roman Jakobson, ici-même p. 211.

⁷ Voir l'article de M. Spang-Hanssen, ici-même p. 65.

un objet permet, de façon univoque, une solution et qu'un autre objet admette, de façon multivoque, cette même solution, on généralisera cette solution de façon à s'appliquer aussi à l'objet multivoque»¹. Sous sa forme actuelle, ce principe est vraisemblablement trop vague pour pouvoir empêcher les réductions arbitraires; mais en tout cas il semble être l'intention de l'auteur de l'utiliser pour ce but: Il faut avoir un point de départ univoque pour les généralisations. Si par exemple *y* est conçu en danois comme une variante de *n* devant *g* (et *k*) c'est qu'on le trouve parfois comme variante libre de *n* (*man kan* peut se prononcer [*maykan*]). Et si en français les voyelles nasales sont interprétées comme des combinaisons d'une voyelle orale avec une consonne nasale suivante² c'est qu'on obtient par cette interprétation non seulement une réduction de l'inventaire des taxèmes, mais aussi une réduction de l'inventaire des signifiants combinés avec le même signifié: *bon* – *bonne* [*bɔ̃* – *bɔ̃n*] est analysé comme /*bɔ̃n* – *bɔ̃nə*/, *plein* – *pleine* [*plē* – *plēn*] comme /*plēn* – *plēnə*/, c.-à-d. le signifiant du thème reste le même, et la désinence est toujours /*ə*/.

Ce souci de réduire l'inventaire des signifiants constitue un trait caractéristique de la glossématique et il a des conséquences sur différents points de l'analyse cénématique. C'est par ex. une des raisons principales de l'enregistrement d'éléments latents, c.-à-d. des éléments qui se manifestent (sous certaines conditions) par zéro³. Mais il va sans dire qu'une telle réduction n'est permmissible que si la variation des signifiants se laisse formuler comme la conséquence d'une règle cénématique. On ne peut pas utiliser les alternances proprement dites, comme *sec* – *seche*, parce qu'on ne peut pas formuler une règle cénématique d'après laquelle tout *k* devient *f* devant *ə*.

L'établissement de l'inventaire des signifiants joue un rôle décisif pour le traitement du phénomène de syncrétisme⁴, et aussi parfois directement

¹ *OSG*, p. 63.

² Conférence faite au Cercle linguistique de Copenhague, 1949, sur le système cénématique du français.

³ *OSG*, p. 83, cp. l'article de M. Spang-Hanssen, p. 69. Dans l'article de M. Y. R. Chao, *The Non-uniqueness of Phonemic Solutions of Phonetic Systems*, *Bulletin of the Institute of History and Philology, Academia Sinica*, IV, 4, Shanghai 1934, p. 363-98, on trouve (p. 377-81) un traitement des phonèmes latents qui a beaucoup de commun avec les points de vue de M. Hjelmslev. Cet article suggestif qui jusqu'à ces jours n'était pas accessible ici, vient de nous arriver grâce à la bienveillance de M. Roman Jakobson.

⁴ *OSG*, p. 78 sv., *Note sur les oppositions supprimables*, *TCLP VI*, 1939, p. 51-57.

pour la réduction des variantes en distribution complémentaire. Pour décider si *v* et *u* sont des variantes d'un même taxème en danois, on doit p. ex. aussi tenir compte des cas comme *hav* – *have* [hau – ha:və], 'mer – mers' et *lov* – *love* [lou – lɔ:və], 'loi – lois', qui fournissent un indice pour les réunir (mais d'autres faits peuvent s'opposer à la réduction en question).

Il nous semble qu'on pourrait utiliser ce critère encore plus qu'on ne le fait. En s'en servant on pourrait réunir les éléments que la flexion ou la dérivation font apparaître dans des positions syllabiques différentes du même mot, par exemple *k* final et initial dans les mots anglais *public* – *publication* (en tenant, bien entendu, l'alternance à part (*publicity*)).

Mais strictement on ne pourrait pas conclure d'un signe à un autre (du *k* de *public* au *k* de *lock*). Il y aura donc toujours un grand nombre de cas, où la règle de l'inventaire le plus simple (des taxèmes et des signifiants) ne suffit pas. Il faut alors choisir le procédé qui est en lui-même le plus simple¹. Et c'est ici que la substance entre en jeu. Car — toutes choses égales d'ailleurs — on choisit la solution permettant le rattachement le plus simple de la substance à la forme (c'est une règle générale que toutes les opérations sont parcourues tentativement avant qu'on ne fixe l'analyse définitive). Il faut par conséquent faire les réductions qui sont conformes aux exigences de la substance. Si on a trouvé par l'épreuve de la commutation 8 consonnes initiales et 8 consonnes finales, il faut chercher à les réunir deux par deux, et s'il n'y a pas de critères formels, on fait cette réduction d'après la parenté phonique.

Nous tenons à souligner ici qu'il ne s'agit pas seulement de décider à quel taxème appartient tel son d'un mot particulier; il s'agit de réductions qui auront souvent des conséquences pour la définition relationnelle des taxèmes.

Mais en outre il faut se demander si la subordination du critère du procédé le plus simple à l'exigence de l'inventaire minimum se laisse vraiment maintenir. Si tel était le cas, on devrait constater par l'épreuve de la commutation le nombre des commutables dans chaque position et puis faire des réductions entre toutes les positions en ne reconnaissant pas plus de taxèmes qu'il n'y aurait de commutables dans la série maximale. L'existence de consonnes exclusivement initiales et exclusivement finales dans une même langue serait donc exclue par définition parce qu'on les réduirait deux par deux. En outre il serait possible de réunir les voyelles et les con-

¹ cp. ci-dessus p. 225.

sonnes deux par deux en indiquant la fonction syllabique¹. Mais cela ne se fait pas dans l'analyse glossématique. La raison n'en est en première ligne, il nous semble, le respect du procédé le plus simple, car on pourrait donner des règles très simples pour la manifestation des taxèmes, même en réunissant voyelles et consonnes deux par deux, seulement cette réduction serait complètement arbitraire. S'il y a parenté de substance, elle sera possible (comme c'est souvent le cas pour *i-j* et *u-v*). Cela veut donc probablement dire que s'il n'y a pas de critères formels indiquant la réduction, il faut des critères de substance, et si ces critères font également défaut — donc si plusieurs réductions sont de tous les points de vue également possibles — on ne fait pas de réduction, bien qu'il soit possible d'obtenir par là un inventaire plus restreint. La réduction se défend dans ce cas par le principe de généralisation.

Mais considérons maintenant un cas différent, où il s'agit selon nous plutôt du procédé le plus simple: Il arrive souvent que toutes les séries commutables trouvées dans une langue sont assez pauvres. Supposons d'abord qu'on trouve les séries suivantes:

<i>mit</i>	<i>kit</i>			<i>lit</i>		
<i>met</i>	<i>ket</i>	<i>mep</i>	<i>kep</i>	<i>let</i>	<i>lep</i>	
		<i>mɛp</i>	<i>kɛp</i>		<i>lɛp</i>	
<i>mät</i>	<i>kät</i>			<i>lät</i>		
		<i>map</i>	<i>kap</i>		<i>lap</i>	

Dans ce cas, on peut dire qu'il y a 3 taxèmes vocaliques, no. 1 se manifestant comme [i] devant *t* et comme [e] devant *p*, no. 2 comme [e] devant *t* et comme [ɛ] devant *p*, no. 3 comme [ä] devant *t*, et comme [a] devant *p*.

Cela donne un inventaire simple, et les manifestations se laissent formuler à l'aide de règles simples. Mais supposons qu'il en soit un peu différent:

<i>mit</i>	<i>kit</i>		<i>kip</i>		<i>lip</i>
<i>met</i>	<i>ket</i>	<i>mep</i>			<i>lep</i>
		<i>mɛp</i>	<i>kɛp</i>	<i>let</i>	
<i>mäs</i>			<i>käp</i>	<i>lät</i>	<i>läp</i>
	<i>kas</i>	<i>map</i>		<i>lat</i>	

Dans ce cas il est aussi théoriquement possible de se tenir à la distinction maximum de trois commutables, et de dire par suite qu'il y a trois taxèmes vocaliques; mais les règles qui en gouvernent la manifestation seront

très compliquées: no. 1 se manifeste comme [i] dans les positions *m-t*, *k-t*, *k-p* et *l-p*, comme [e] dans la position *m-p*, comme [ɛ] dans la position *l-t* etc. Il faut énumérer tous les mots. Et comme il y a intersection des manifestations, ces règles sont aussi nécessaires pour pouvoir conclure de la forme à la manifestation qu'inversement. Mais on pourrait aussi interpréter les faits d'une autre manière. On pourrait dire qu'il

¹ On trouve un exemple intéressant de ce procédé dans l'analyse des syllabes du dialecte de Peiping par Liu Fu, cité par M. Chao p. 383.

y a cinq taxèmes différents, dont no. 1 se manifeste comme [i], no. 2 comme [e], etc., tous les signes possibles n'étant seulement pas réalisés. — La plupart des linguistes choisiraient vraisemblablement la dernière solution, et c'est à celle-ci que nous donnerions aussi la préférence. La glossématique devrait, il nous semble, choisir la première, si le critère de l'inventaire simple est considéré comme supérieur à celui du procédé le plus simple, mais nous ne savons pas ce qu'on ferait dans la pratique. Il peut donc y avoir conflit entre les deux aspects de la simplicité: 1° l'inventaire le plus simple, 2° le procédé le plus simple — ou plutôt: les fonctions les plus simples, dans ce cas les fonctions entre forme et substance; car il ne s'agit pas seulement d'une complication du procédé de l'analyse, mais aussi d'une complication de la description des faits dégagés par l'analyse.

Si on laisse de côté le mot *lat*, il n'y aura pas d'intersection entre [ã] et [a]. Dans ce cas, il est possible, en identifiant [ã] et [a], de conclure univoquement de la manifestation à la forme, mais non vice versa. Il faut toujours des règles compliquées pour indiquer la manifestation des taxèmes.

Nos exemples artificiels présentent un nombre de faits restreints. Quand il s'agit de langues véritables, les conséquences de la réduction seront souvent encore plus compliquées; et dans les cas où il sera nécessaire pour l'indication de la manifestation de faire une énumération de tous les mots de la langue où se trouve le taxème en question, il nous semble évident qu'il ne faut pas faire la réduction.

Nous avons choisi à dessein un exemple où la description purement phonique ne présenterait pas de grandes difficultés, pour montrer que ce n'est pas là le problème qui nous occupe ici. Même en faisant la réduction à trois taxèmes, on pourrait décrire les différences phoniques comme trois degrés d'ouverture. La réduction n'est donc pas arbitraire du point de vue de la substance. — Mais on peut facilement trouver des cas où il y a aussi des difficultés de cette sorte, c'est même un cas très fréquent. Le dégagement des consonnes à l'aide de séries comme *pu*, *tu*, *mu*, — *ti*, *si*, *mi*, — *to*, *so*, *ro* présenteraient les deux difficultés à la fois. (On ne pourrait pas établir 3 taxèmes distingués partout par les mêmes traits phoniques). Il y aurait ici intersection des manifestations. Un cas sans intersection serait celui-ci: On arrive à dégager par commutation dans certaines séries: *i*, *e*, *ε*, *u*, dans d'autres *e*, *ε*, *o*, *u*, (sous des conditions pareilles à celles de notre second exemple artificiel). L'identification de *i* et *o* fait des difficultés, partie parce qu'il n'y a pas

de parenté phonique, partie parce qu'on ne peut pas (tels que nous supposons les faits) donner de règles simples pour la manifestation du taxème /i-o/.

Pour décrire d'une manière simple les variations de la manifestation, il faut chercher à les formuler comme résultant d'un complexe de facteurs particuliers, dont chacun a toujours le même effet, et parmi lesquels il faut chercher un facteur décisif (p. ex. le taxème immédiatement suivant ou précédant). Dans notre premier exemple construit, on peut dire que /i/ se manifeste comme [e] devant *p*, dans le second exemple on ne voit pas pourquoi on ne trouve pas [i] entre *m* et *p*, étant donné que les autres mots montrent que ni un *m* précédent ni un *p* suivant ne l'empêchent. On pourrait donc en un certain sens dire que le mot /**mip*/* est possible et qu'il y a commutation potentielle entre /**mip*/* et /**mep*/*. Le problème est en partie dû au fait que la commutation ne peut pas se faire à l'intérieur d'une unité plus petite que le signe (puisque le contenu est fonction du signifiant total), tandis que le signifiant peut contenir des taxèmes qu'on ne peut pas considérer comme responsables de la manifestation du taxème en question, et qui sont donc, de ce point de vue, négligeables.

Il y a un rapport intime entre cette question et la question de savoir s'il est possible de distinguer les lacunes dues aux règles sur la distribution des taxèmes et les lacunes fortuites dont l'existence est due au fait qu'on n'a pas réalisé tous les signes possibles. Mais il est bien possible que ce ne soit là qu'une différence statistique: les règles qui rendent compte d'un grand nombre de faits, sont conçues comme appartenant à la structure de la langue, tandis qu'une règle qui ne rend compte que d'un seul fait, n'appartient pas à la structure, et le fait est considéré comme particulier et fortuit. Il s'agit donc de fixer une limite arbitraire, limite qui permettra en même temps de trouver un point de balance entre les deux exigences souvent incompatibles: la réduction de l'inventaire et la description simple de la manifestation. Pour une langue particulière ceci n'est pas toujours difficile. M. Twaddell, qui s'est occupé de cette question, propose la solution suivante pour l'anglais de l'Amérique: «We find, in American English, that all fundamental characteristics involving the absence of (presumably potential) distinctive forms can be correlated with immediately preceding or following phonetic fractions, including the omnipresent factor of stress»¹. Il serait tentant de

¹ *On Defining the Phoneme*, p. 50.

fixer une telle limite par définition pour l'analyse de toute langue possible, mais une règle générale devrait être très vague pour ne pas risquer de fausser les faits. La règle de M. Twaddell ne serait p. ex. pas adéquate pour des langues à harmonie vocalique. La question difficile est de savoir s'il est possible de mesurer et de comparer, d'une manière exacte, les deux sortes de simplicité.

Revenons maintenant à l'assertion de la glossématique à savoir qu'il faut exclure la substance de l'analyse de la forme: Il paraît qu'il y a en tout cas cette différence de principe entre la glossématique et les autres doctrines, que, pour la glossématique, l'analyse n'a pas pour but de donner une classification des faits phoniques, mais d'aboutir à une description de la langue comme un réseau de fonctions. Les taxèmes ne sont que les points de croisement de ces fonctions, et ils sont définis par les fonctions qu'ils peuvent contracter sans égard à la substance dans laquelle ils se manifestent (il y a ici un accord partiel avec Bloomfield). Il est donc sans influence pour les définitions que la substance soit phonique ou graphique ou d'une autre nature. — Mais ce n'est qu'à travers une manifestation quelconque que l'on peut dégager la forme. Pour qu'on puisse faire l'épreuve de la commutation, il est nécessaire de constater que les manifestations sont différentes, mais il n'est pas nécessaire de savoir en quoi consistent ces différences. Pour les réductions ultérieures entre les commutables trouvés dans des positions différentes, on a la possibilité théorique de ne plus tenir compte de la substance. Mais vu que ces réductions doivent se faire à toutes les étapes de l'analyse et que, du point de vue de la forme, il y aura en chaque cas plusieurs possibilités de réduction, il s'ensuit que l'analyse de la forme consistera en un calcul des différentes solutions possibles, dont le chiffre sera sans doute énorme. On peut alors après coup choisir celle des solutions qui donnera la description la plus simple de la manifestation. C'est ce que M. Hjelmslev prétend faire en théorie, et c'est ce qui lui permet de dire que l'analyse est indépendante de la substance. Mais dans la pratique on tient compte de la substance à toute étape de l'analyse, et il ne s'agit pas, comme pour l'épreuve de la commutation, des seules différences, mais de la constatation d'une certaine hiérarchie de différences et de ressemblances qui rendent une identification plus ou moins arbitraire qu'une autre.

Cette distinction de la théorie et de la pratique est assez subtile. Et en tout cas il faut donner pour l'analyse pratique des indications exactes sur l'importance des critères substantiels par rapport aux autres critères.

La difficulté nous semble surtout être celle-ci: il ne ressort pas d'une manière tout à fait claire des exposés des principes de l'analyse glossématique jusqu'ici accessibles¹, dans quelle mesure le principe de généralisation est supérieur au principe qui exige l'inventaire le plus simple des taxèmes; et on se demande en outre si ce principe de généralisation n'implique pas des égards à la substance. Si l'on constate, p. ex., que η peut en danois se trouver en variation libre avec π devant g et k (l'exemple *man kan* ci-dessus), et si l'on interprète alors par une généralisation de cette observation tout η devant g et k comme une variante de π (p. ex. *tanke* [taŋkə]), cette solution se présente non seulement parce qu'elle est non-contradictoire et simple, mais parce que du point de vue de la substance il s'agit du «même» η . La même question se soulève quand on considère la possibilité d'une réduction entre voyelles et consonnes.

Il ressort des exposés de M. Hjelmslev que la possibilité de substitution occasionnelle (l'exemple *psykologisk* ci-dessus) et le souci de maintenir l'invariabilité des signifiants constituent des critères supérieurs à ceux de la substance. Mais on se demande s'il n'y a pas d'autres critères formels. Dans son rapport sur la structure morphologique M. Hjelmslev dit qu'en vertu du principe de simplicité il est superflu de décrire à part les dépendances dont l'existence est la conséquence logique ou mécanique d'autres dépendances et qui n'existent qu'en vertu de ces autres dépendances. Il faut donc ramener la structure à un réseau de dépendances qui ne sont pas purement dépendantes, et c'est à ces dépendances directes qu'il donne le nom de fonctions². Ceci nous semble important. Il faut donc décrire les faits à l'aide d'une hiérarchie de dépendances où les dépendances particulières se laissent déduire des dépendances plus générales, ce qui doit impliquer que le nombre des dépendances directes doit être aussi petit que possible, c.-à-d. il faut réduire l'inventaire des fonctions. (Il ne s'agit pas ici du procédé, mais du résultat de l'analyse).

C'est vraisemblablement en première ligne ce but qu'ont en vue les linguistes américains quand ils parlent de «pattern congruity»³ ou «structural pressure»⁴ (mais parfois il s'agit aussi de symétrie phonétique).

¹ P. ex. *OSG*, p. 63 sv.

² Cp. *Structure morphologique*, p. 67 sv.

³ G. L. Trager et B. Bloch, *Language* 17, 1941, p. 223 sv.

⁴ K. L. Pike, *Phonemics* 1947, p. 128-49.

Ils s'efforcent de faire les réductions d'une manière qui leur permettra de rendre compte par des formules assez simples de la structure syllabique et par là des possibilités de combinaison des phonèmes. Ceci peut donc aussi amener une réduction des catégories des phonèmes, définies fonctionnellement, puisqu'il y aura plus de phonèmes contractant les mêmes fonctions.

Probablement on pourra souvent suivre le principe de la description simple des fonctions et le principe de la réduction du nombre des éléments sans qu'il y ait conflit. Mais le désaccord sera aussi possible, surtout dans les cas où il s'agit de l'interprétation d'un son (ou d'un groupe de sons) comme manifestation d'un groupe de taxèmes ou d'un taxème unique. (La réduction de l'allemand *ts* en /t/ + /s/ compliquera p. ex. les règles sur la combinaison des taxèmes). M. Hjelmslev ne discute pas ce problème. Il nous semble que la description la plus simple des fonctions est un but très important auquel il faut souvent sacrifier la réduction de l'inventaire des éléments. Mais ici, comme dans le cas de la description la plus simple des manifestations, il sera difficile de mesurer les différents aspects de la simplicité d'une manière exacte.

Il y aura certainement souvent conflit entre les critères formels d'un côté et les critères de substance, la considération de la parenté phonique et la simple description de la manifestation, de l'autre. De ces deux critères de substance c'est le dernier qui nous semble le plus important; et c'est vraisemblablement le premier qui sera le plus souvent en contradiction avec les critères formels. C'est ce qui ressort p. ex. de la méthode de Liu Fu pour transcrire les syllabes du dialecte de Peiping citée par M. Chao. L'article de M. Chao est d'ailleurs fort intéressant du point de vue qui nous occupe ici. Il mentionne¹ toute une série de critères dont on peut se servir pour la réduction. Il ne se prononce pas d'une manière définitive sur leur importance relative (il admet plutôt que cela peut dépendre du but particulier de la description), mais il ressort tout de même de son exposé qu'il ne les considère pas tous comme également essentiels. Les critères les plus importants sont selon lui «parsimony of entities», c.-à-d. simplicité de l'inventaire des taxèmes, et «simplicity or symmetry of phonetic patterns», c.-à-d. «pattern congruity». Un autre critère important est «symbolic reversibility», c.-à-d. la possibilité de conclure d'un taxème donné à sa manifestation et d'un son donné au taxème auquel il appartient. Ceci est possible quand on

¹ P. 380-88.

n'admet d'intersection des manifestations que sous des conditions mutuellement exclusives (ce problème a un rapport intime avec le problème que nous avons discuté dans ce qui précède à l'aide des exemples artificiels). Mais M. Chao considère la possibilité d'y renoncer pour obtenir l'invariabilité des signifiants. Si p. ex. on reconnaît un *r* (parfois latent) dans des mots anglais comme *poker*, on ne peut pas, dans un contexte où on trouve un [ɔ] devant consonne, savoir si on a affaire à un /ɔ/, p. ex. [maikɔ] ou au groupe /ər/, p. ex. [poukə]. — D'ailleurs «mutual exclusiveness between phonemes», c.-à-d. absence d'intersection des manifestations, lui semble désirable là où il n'y a pas de critères contradictoires plus importants. «Smallness of range of phonemes» (ce qui est une bonne manière de formuler le critère de la parenté phonique) lui semble aussi désirable, mais non nécessaire. — Enfin, toutes autres choses égales, on peut choisir une solution qui soit approuvée par la conscience linguistique.

Il ressort de l'exposé précédent que nous sommes d'accord avec M. Chao sur beaucoup de points. Mais il nous semble que la priorité d'une sorte de simplicité sur une autre n'est pas simplement une question de buts différents (établissement d'un orthographe, description utilisable pour la comparaison historique etc.), mais que le problème se soulève aussi quand le but est seulement celui de donner une description scientifique des faits linguistiques. — Nous ne prétendons pas pouvoir donner une solution définitive à ces questions délicates. Nous avons seulement voulu signaler quelques problèmes fondamentaux et contribuer si possible à préciser leurs rapports mutuels.

La place nous défend d'aborder le problème fondamental de la définition des éléments dégagés par l'analyse, et il nous faut aussi renoncer à une discussion de la réduction ultérieure des phonèmes en traits pertinents traitée dans les ouvrages récents de M. Martinet¹ et de M. Roman Jakobson² et du problème intéressant des rapports entre cette réduction et l'opération glossématique par laquelle les taxèmes sont divisés en glossèmes. Signalons seulement que si l'on réduit les phonèmes en traits pertinents, la question de l'identification et du recours à la substance se posera pour ces derniers. On n'échappe pas à ce problème fondamental. Espérons que la glossématique qui l'a formulé d'une manière si précise et si rigoureuse en trouvera aussi une solution satisfaisante.

¹ *Lingua* I.

² *Actes du VI^e congrès int. de ling., Rapports*, Paris 1948, p. 8; voir aussi l'article de M. Jakobson ici-même p. 205 sv.

AN OUTLINE OF THE FAROE VOWEL SYSTEM

By MARIE BJERRUM (COPENHAGEN)

In a given Faroe text printed as Faroese is usually spelt in books and newspapers the following different vowels and diphthongs or — to take the two terms under one — the following central units of the syllable can be registered: *a, e, i, o, u, y, æ, ø, ei, ey*, and *oy*, of which *a, i, o, u*, and *y* can occur with or without a macron (*a* and *á*, *i* and *í*, *o* and *ó*, *u* and *ú*, *y* and *ý*), while *e, æ, ø, ei, ey* and *oy* only occur without a macron. It is a set of central units which is like that known from the normalised language of Old Norse literature, with the only exception that in normalised written Old Norse *e* and *ø* (Faroese *ø*) can occur with and without the macron and a unit *au* is found, but not the unit *oy*.

If one tries to pronounce the Faroese central units just mentioned as the corresponding units are pronounced according to conventionally fixed rules in written Old Norse one is not understood by the inhabitants of the Faroe Islands, and in Faroese dictionaries the pronunciation of all headwords is added in brackets. It appears from these phonetic transcriptions that written *a* and *æ* have the same pronunciation; similarly written *i* and *y* as also *í* and *ý*. Written *a/æ* are sometimes pronounced in one way (in the transcription rendered by *a*), sometimes in a different way (in the transcription *æa*), and so on. It is possible to formulate fixed rules for the pronunciation of the written units.

What then are the central units of the syllable in spoken Faroese? The question will be answered on the basis of the South-Strømø pronunciation in V. U. Hammershaimb, *Færøsk Anthologi* and M. A. Jacobsen and Chr. Matras, *Føroysk-Donsk Orðabók*, and, by way of experiment, the elements of the central units of spoken Faroese will be arranged into a paradigm. In the following investigation it is taken for granted that there are in Faroese — by which term from now on the spoken language is understood — two stresses: strong stress and weak stress, so that there are strongly stressed syllables and weakly

stressed ones. In the syllable itself a distinction must be made between the central unit and one or two marginal units. The latter, either one or more, presuppose the central unit but not vice versa, since a central unit by itself may form a syllable, e.g. *ða* 'on, upon'; *eə* 'I', etc. Both the central unit and the marginal units can be reduced to elements. This reduction will not be made at this stage as far as the central units are concerned, while with respect to the marginal units a reduction to elements called consonants is presupposed. For the present the material is confined to monosyllabics only and within this group a distinction is made between two types, 1) words in which the central unit is followed by zero or one consonant; 2) words in which two or more consonants follow after the central unit.

A registration of the central units occurring in the pronunciations of monosyllabics of type 1 will result in the following thirteen different units which here are rendered in the phonetic transcription of the dictionaries: *ɪ*, *u*, *eə*, *øə*, *oə*, *æa*, *ða*, *ai*, *æi*, *oi*, *di*, *ɔu*, *uu*¹. By a successive commutation of each of them with all the others in words which are alike apart from the differing central units it is possible to effect a semantic change by each commutation. *bɪl* means 'point of time', *būl* means 'trunk', *lɪn* means 'soft', *løən* means 'reward', etc. The commutation of each of the thirteen central units with all the others is possible by means of the following words:

- ɪ*: *bɪl* 'point of time'; *lɪn* 'soft'; *rɪn* 'whine'; *rɪm* 'cross-bar, rail';
sɪ 'custom'; *ʃɪn* 'sheen'; *sɪ* 'step'.
u: *būl* 'trunk'; *flūs* 'peel, outer coating of fruit'; *rūn* 'wave breaking
on shore'; *ūr* 'clock, watch'.
eə: *eər* 'is'; *fleəs* 'half-submerged rock'; *meər* 'mare'; *reək* 'drifting with
the current'; *seə* (refl. pronoun) 'him- her- itself'.
øə: *løən* 'reward'; *røə* 'sharp edge'; *støə* 'places' (pl.); *tøə* 'manure';
øər 'scar, cicatrice'.
oə: *loən* 'long building'; *oər* 'word'; *roə* 'sheepskin with the wool re-
moved'; *soə* 'soup'.
æa: *fræa* 'seed'; *ræa* 'row'; *sæa* 'saw' (cutting tool); *æar* 'ewe'.
ða: *rðan* 'rape, plunder'; *sða* 'seed-corn'; *sðal* 'soul'; *tða* 'then'.
ai: *lain* 'loom' (machine for weaving); *rai* 'ride' (subst.); *rain* 'ridge
left unploughed'; *sai* 'sank' (pret. of 'sink'); *skai* 'happen'.

¹ *a* = IPA [ɛ], *ð* = [ɔ], *ɔ* = [v], *ö* = [ɑ], and *u* = [w].

- æi*: *ræin* 'stony hill'; *sæi* 'sheep'; *tæi* (nom. pl.) 'they'.
oi: *flois* 'splint'; *loin* 'flax'; *roi* 'setting in of snowy weather'; *roim* 'hoar-frost'; *skoi* 'board'; *soil* 'trout'; *toi* 'time'.
ði: *frði* 'foam'; *ldin* 'hide!' (vb. imper.); *mðir* (adj. fein.) 'tender' (of meat and other eatables); *rðin* 'try!' (vb. imper.).
ou: *boul* 'couch, lair'; *frou* 'wise'; *rouk* 'ledge of rock frequented by birds'; *ðoun* 'sight'; *skou* 'wood, forest'; *tou* 'yet, nevertheless'.
úu: *frúu* 'wife'; *súu* 'current of water surging to and fro'; *túu* 'thou'; *úur* 'out of'.

If we exchange each of the mentioned central units within the words registered above with all the others in words which are identical in other respects we effect a semantic change by each commutation, and each of the thirteen units may be registered as an invariant in a paradigm of thirteen items.

In monosyllabics of type 2 the pronunciations of the dictionaries give the following central units: *ɪ*, *æ*, *ø*, *ö*, *o*, *ð*, *a*, the commutation of which may be shown by means of these words:

- ɪ*: *ɪlt* (adj. neut.) 'bad'; *lind* 'linne-tree'; *list* 'art'.
æ: *ald* (sb. acc.) 'fire'; *ælt* 'kneaded' (vb. pret. part.); *ælv* (sb. acc.) 'river'; *ært* (vb. pret. part.) 'teased, vexed'.
ø: *følt* (adj. neut.) 'ugly'; *ølt* (adj. neut.) 'fermented'; *ølv* (sb. acc.) 'wolf'.
ö: *fölt* (vb. pret. part.) 'felt'; *ögn* (sb. pl.) 'baits'; *öld* 'age, era'; *löst* 'defect, fault'.
o: *folt* (adj. neut.) 'full'; *lond* 'mind'; *ort* 'herb, plant'.
ð: *ðgn* 'possession'; *ðlv* (sb. acc.) 'giant'; *lðnd* (sb. pl.) 'countries'.
a: *agn* 'bait'; *alt* (adj. neut.) 'all'; *land* 'country'.

If we exchange each of the mentioned central units within the above words with all the others a semantic change is effected by each commutation, and the seven units may be registered as invariants in a paradigm of seven items.

Thus there are in Faroese in monosyllabics two sets of commutable central units dependent on the number of the following consonants. By observing what happens to the central and marginal units in the inflexion of words it will be possible to state that there is a certain relationship between the two sets. To each of the seven central units before two or more consonants, namely *ɪ*, *æ*, *ø*, *ö*, *o*, *ð*, *a*, correspond one or several

clearly defined central units of the thirteen mentioned before. For the present the following four of these thirteen units are excluded: *ai*, *ai*, *oi*, *di*, which seem to stand in a special relationship to the set of seven units, compared with the other nine. These nine, namely *i*, *ü*, *eə*, *øe*, *oe*, *æa*, *ða*, *ju*, *üu*, correspond to the above-mentioned seven in this way (: = corresponding to):

- i*: *i*, e.g. *lin* fem. : *li'nt* neut. of the adj. *linör* 'soft'.
ü: *o*, e.g. *gül* fem. : *go'lt* neut. of the adj. *gülör* 'yellow'.
eə: *æ*, e.g. *veər* fem. : *væ'rt* neut. of the adj. *veərör* 'worthy, worth'.
æa: *a*, e.g. *dæal* fem. : *da'lt* neut. of the adj. *dæalör* 'pleasant, agreeable'.
üu: *ø*, e.g. *süur* fem. : *sø'rt* neut. of the adj. *süurör* 'sour'.
øə & *ju*: *ö*, e.g. *søər* fem. : *sö'rt* neut. of the adj. *søərör* 'bared', and *stjur* fem. : *stö'rt* neut. of the adj. *stjurör* 'large'.
oə & *ða*: *ð*, e.g. *loət* fem. : *lð't* neut. of the adj. *loətor* 'ashamed' (about *lð't* cf. infra) and *sðar* fem. : *sð'rt* neut. of the adj. *sðarör* 'wounded'.

The inflexion, in this case that of adjectives in the feminine and neuter genders thus shows that *i*, *ü*, *eə*, *æa*, *üu*, *øə* & *ju*, *oə* & *ða* under certain conditions, i.e. when followed by two or more consonants, are replaced by *i*, *o*, *æ*, *a*, *ø*, *ö*, *ð*. *ö* and *ð* must be regarded as a form of syncretism of *øə/ju* and *oə/ða* respectively, a syncretism which is determined by the fact that two or more consonants follow. Instances of the stated relation between the two sets of central units may also be adduced from the case inflexion of substantives with the genitival ending *-s*, e.g.:

- i*: *i*, e.g. *fīl* nom. : *fī'ls* gen. of *fīl* 'foal'.
ü: *o*, e.g. *dül* acc. : *do'ls* gen. of *dülör* 'secret'.
eə: *æ*, e.g. *feæn* nom. : *fæ'ns* gen. of *feæn* 'fen, swamp'.
æa: *a*, e.g. *mæak* nom. : *maks* gen. of *mæak* 'leisure, rest'.
üu: *ø*, e.g. *müur* acc. : *mø'rs* gen. of *müurör* 'wall'.
øə & *ju*: *ö*, e.g. *fløət* nom. : *flöts* gen. of *fløət* 'cooking fat', and *gūl* nom. : *gö'ls* gen. of *gūl* 'cry, roar'.
oə & *ða*: *ð*, e.g. *fløat* nom. : *flåts* gen. of *fløat* 'floating' and *fðar* nom. : *fð'rs* gen. of *fðar* 'sheep'.

The vowel units that, followed by two or more consonants, can form central units may provisionally be called 'short vowels'. Wherever we have one of the seven 'short vowels' we find two or more consonants following. *˚p*, *˚t*, *˚k* (i.e. aspiration + *p*, aspiration + *t*, and aspiration + *k*,

‘ being the symbol for aspiration) after a short vowel may therefore be regarded as *pp*, *tt*, *kk*, for which reason the above-mentioned instance *låt*, the neuter of the adjective *loatar* ‘ashamed’, might be spelt *lått*, parallel with the spelling *dádd*, acc. of *dáddor* ‘knot of hair’. Similarly *úor* ‘bow, bend’ e.g. might be spelt *bokk*, and *knö^op*, the feminine of the adjective *kna^opör* ‘harrow’, might be spelt *knöpp* (parallel with *bigg* ‘rye’ and *drabb* ‘choppy sea’ respectively). *pp*, *tt*, as well as *kk* have preceding aspiration after a ‘short vowel’. This aspiration concerns exclusively usage¹ and should not be registered in the pattern material, for which reason the three mentioned instances can from the point of view of the pattern be spelt *lått*, *bokk*, *knöpp*. Besides the just mentioned rule the two following usage rules are in force for the aspiration in Faroese: 1) *l*, *m*, *n*, *ng*, and *r* are aspirated before a voiceless consonant, e.g. *ílt* ‘bad’; 2) aspiration occurs always before a voiceless consonant after *ai*, *ai*, *oi*, *di*, *ju*, and *úu*, e.g. *floi^s* ‘splint’. Thus fixed rules for aspiration in Faroese can be given, since aspiration only occurs in connexion with voiceless consonants in clearly defined positions. The Faroese aspiration is a nuance of pronunciation determined by environment; it belongs to usage, not to the pattern of the language.

The four items *ai*, *ai*, *oi*, and *di*, which can form the central unit of a syllable and which were left out when the two sets of central units were arranged, are normally not replaced by a ‘short vowel’ before two or more consonants in the same syllable. Faroese has e.g. *braidd* ‘breadth’, *bai^sk* ‘bitter’, *aimd* ‘misery’, *hai^sks* gen. of *hai^skör* ‘hawk’, *gnoi^st* ‘whine, cry’, *doibd* ‘depth’, *brái^sk* ‘brittle’, *frái^st* ‘respite’. But optionally they may be replaced by *a*, *æ*, *o*, *å* respectively, which appears from the gen. pl. *ægna* of *aija* ‘eye’, the derivative *tšæpsla* ‘trade’ from *tšai^opa* ‘to buy’, etc. This optional replacement of *ai*, *ai*, *oi*, and *di* by *a*, *æ*, *o*, and *å* has the effect that *a*, besides being registered as replacing *æa* in a certain position, i.e. before two or more consonants, must also be registered as an optional replacement of *ai*; *æ*, *o*, and *å* must be registered as optional replacements of *ai*, *oi*, and *di*, besides being registered as replacements of *eæ*, *ū*, and *oa/da* respectively in the position before two or more consonants.

This compensatory relationship between the two sets of central units in

¹ The terms ‘usage’ and ‘pattern’ are used according to Hjelmslev’s terminology (cf. *Langue et Parole, Cahiers Ferdinand de Saussure* 2, 1942, p. 43, note) meaning ‘substantial manifestation’ and ‘formal structure’.

Faroese may be expressed thus: the 'short vowels' that form one set are conditional variants of the units in the other set. They take the place of these under one fixed condition, i.e. when the central unit is followed by two or more consonants; in other words they are conditioned by the combination in which they occur. They always occur as far as the first mentioned nine units are concerned, if the condition is fulfilled. As to the last mentioned four units, they are only optional when the condition is fulfilled. If it is true that the 'short vowels' are nothing but variants of the units in the other set of central units in a given combination, they may be considered as belonging to usage. Therefore they are not to be registered in the pattern material; they do not belong to the formal structure of the language, just as the aspiration in Faroese was no part of it. Only the following thirteen commutable central units can be registered as structural central units: \bar{i} , \bar{u} , $e\partial$, $\partial\partial$, $o\partial$, αa , $\bar{d}a$, ai , αi , oi , $\bar{d}i$, \bar{u} , \bar{u} .

It is suggested that these thirteen be reduced to elements, i.e. vowels, in the following way: $\bar{i} = i + i$; $\bar{u} = u + u$; $e\partial = e + \alpha$; $\partial\partial = \partial + \ddot{o}$; $o\partial = o + \bar{d}$; $\alpha a = \alpha + a$; $\bar{d}a = \bar{d} + a$; $ai = a + i$; $\alpha i = \alpha + i$; $oi = o + i$; $\bar{d}i = \bar{d} + i$; $\bar{u} = \bar{d} + u$; $\bar{u} = \partial + u$. In this way the number of items is reduced to the following nine: i , u , e , α , ∂ , \ddot{o} , o , \bar{d} , a . The reason for this reduction of the number of units is that the analysis is to be carried out as far as possible so that the resulting number of registered items becomes as small as possible. \bar{i} and \bar{u} , i.e. long i and long u , are reduced to short $i +$ short i and short $u +$ short u . The three units $e\partial$, $\partial\partial$, and $o\partial$ are, on the basis of their phonetic description in *Føroysk-Donsk Ordabók* p. 470 f., reduced to $e + \alpha$, $\partial + \ddot{o}$, $o + \bar{d}$ respectively. α and \bar{d} have already been registered as Faroese vowels, but the reduction of $\partial\partial$ to $\partial + \ddot{o}$ produces in \ddot{o} a vowel not registered elsewhere. As $e\partial$, $\partial\partial$ and $o\partial$, however, occur under the same conditions, and since $e\partial$ and $o\partial$ may very well, in accordance with the phonetic description, be reduced to $e + \alpha$ and $o + \bar{d}$, the reduction of $\partial\partial$ to $\partial + \ddot{o}$ — given in accordance with the phonetic description — has been retained, for it is hardly possible to identify ∂ in $\partial\partial$ with any of the occurring vowels, and \ddot{o} is therefore registered as a vowel in the Faroese vowel system. $e\partial$ preceding heterosyllabic a is pronounced as \bar{e} , $\partial\partial$ as $\bar{\partial}$, and $o\partial$ as \bar{o} , e.g. *gl̄ea* 'joy', *ḡøa* 'fatten', *b̄ða* 'announce', just as αa and $\bar{d}a$ before heterosyllabic a are pronounced $\bar{\alpha}$ and \bar{d} , e.g. *b̄æa* 'bathe', *b̄ða* acc. of *b̄ðavør* 'impediment'. \bar{e} , $\bar{\partial}$, \bar{o} , $\bar{\alpha}$, \bar{d} must be regarded as special pronunciation variants of $e\partial$, $\partial\partial$, $o\partial$, αa , $\bar{d}a$ before heterosyllabic a . αa is reduced to $\alpha + a$ and $\bar{d}a$ to

$\bar{a} + a$; ai , αi , oi , $\bar{d}i$ are reduced to $a + i$, $\alpha + i$, $o + i$, $\bar{d} + i$; \bar{u} in $\bar{u}u$ is regarded as a special variant of \bar{d} before u , for which reason $\bar{u}u$ is reduced to $\bar{d} + u$. As regards $\bar{u}u$ the reduction $\phi + u$ has been chosen, since \bar{u} must be regarded as a symbol of a special variant of ϕ before u . Judging by the phonetic description it might be possible to regard y , or u , or ϕ as the first element of $\bar{u}u$; but against the supposition of y or u as the first element of $\bar{u}u$ tells the fact that y is not registered as a vowel in Faroese, and $u + u$ would result in \bar{u} , not $\bar{u}u$. Only ϕ remains, which previously had been registered as a vowel. Thus a Faroe vowel system consisting of the following nine vowels has been set up: i , u , e , α , ϕ , \bar{o} , o , \bar{d} , a .

Up to this point the material has been confined to monosyllabics. As regards disyllabic and polysyllabic simplex words, the two sets of central units described above occur in these in strongly stressed syllables after the same rules as to the following consonants as previously described in the investigation of monosyllabics. In weakly stressed syllables of disyllabic and polysyllabic simplex words the following three commutable central units occur: i , \bar{o} , and a , which appears from the nominative *fondør* : gen. *fondar* : pl. *fondur* of *fondør* 'seeking, find' (subst.). It is natural to identify these three with units in the set of nine, which is easy with regard to i and a , while it is open to doubt to which of the nine — one or more items — \bar{o} should be reduced. According to the phonetic description of \bar{o} it may be considered as a syncretism of α , \bar{o} and \bar{d} , since the pronunciation of \bar{o} can approach now one now another of these three in various positions. α , \bar{o} , \bar{d} are already registered in the vowel system of nine items, and there is therefore no difficulty in considering o as a case of syncretism of these three. In strongly stressed syllables two vowels always occur, as the reduction of the thirteen central units carried out above shows. In weakly stressed syllables only one vowel occurs, i.e. i , a or a syncretism of α , \bar{o} , \bar{d} .

In compounds no other central units occur than those registered in simplex words. The result of the investigation is thus that Faroese has nine vowels. These nine, however, can be reduced to six by arranging them in a two-dimensional system, in which the dimensions are formant 1 and formant 2 respectively¹. With regard to the formants of the individual vowels the reader is referred to the diagram (fig. 9) in Svend Smith's

¹ formant 1 = the lowest resonance of the vowel; formant 2 = the higher resonance of the vowel, the first above nr. 1.

Analysis of Vowel Sounds by Ear (*Archives Néerlandaises de Phonétique Expérimentale XX*, 1947), with the reservation that the following arrangement must be changed, if an investigation of the formants in the Faroese vowel system should give other results than those arrived at by Smith with regard to the Danish vowels.

The arrangement of the nine vowels in the two-dimensional system is carried out in such a manner as to present the greatest possible agreement with the phonetic manifestation of the vowels as they are described in *Føroyisk-Donsk Ordabók* p. 470 f. The acoustic definition of the vowels has been made the basis of their arrangement, since that seems to be more adequate than their physiological definition. As to the symbols β , B, and Γ the reader is referred to Hjelmlev, *La catégorie des cas*, 1935, p. 111-126.

	β	B	Γ	
β	<i>ɔ̄</i>	<i>æ</i>	<i>a</i>	formant 1
B	<i>u</i>	<i>i</i>	<i>ø</i>	
Γ	<i>o</i>	<i>e</i>	<i>ö</i>	
	← formant 2 →			

In the vertical squares, β stands for the vowels whose formant 1 is comparatively high, B stands for the vowels whose formant 1 is comparatively low, and Γ for those whose formant 1 is neither markedly high nor markedly low. In the horizontal squares, β stands for the vowels whose formant 2 is comparatively low, B for the vowels whose formant 2 is comparatively high, and Γ for those whose formant 2 is neither markedly low nor markedly high. That is to say that *i* e.g. is a vowel whose formant 1 is comparatively low and whose formant 2 is comparatively high; *a* is a vowel whose formant 1 is comparatively high and whose formant 2 is neither markedly high nor markedly low; *u* is a vowel whose formant 1 is comparatively low and whose formant 2 is comparatively low, etc. If it is borne in mind what β , B, and Γ stand for in each dimension and if the vertical squares are called β_1 , B_1 , Γ_1 , and the horizontal squares are called β_2 , B_2 , Γ_2 , it is possible to reduce *ɔ̄* to $\beta_1\beta_2$, *u* to β_1B_2 , *o* to $\beta_1\Gamma_2$, *æ* to $B_1\beta_2$, *i* to B_1B_2 , *e* to $B_1\Gamma_2$, *a* to $\Gamma_1\beta_2$, *ø* to Γ_1B_2 , *ö* to $\Gamma_1\Gamma_2$. Thus the system is made up of only six items.

Normally, however, it will be unpractical to carry the analysis to such a length when it is a question of such phonetic units as vowels; in \hat{a} , α , etc. we have, indeed, the simplest mode of indicating $\beta_1\beta_2$, $B_1\beta_2$, etc.

The analysis of the central units of spoken Faroese has shown that the language has nine vowels, by means of which all possible central units can be formed, and which, further, can be reduced to six elements by arranging them in two dimensions. The written Faroese language has altogether sixteen graphic signs as symbols for the different central units of the language (cf. the beginning of this paper). Written Faroese is a young language formed by Hammershaimb about the year 1840. In order to avoid the difficulty of having to choose one of the dialects when he was about to edit songs and sagas, and write a Faroese grammar, Hammershaimb preferred the 'etymologizing spelling' as he calls it in the introduction to *Færøsk Anthologi*. By this means the intimate contact with the West Norse area of civilisation was preserved and Faroese could be read by other Scandinavians. But, in order to be understood orally, the language so written must be accompanied by a number of rules for pronunciation, and even for Faroe Islanders who, though they speak the language, want to read and write it, a similar number of rules is necessary. Attempts have been made to create a more phonetic spelling for Faroese, especially by Jakob Jacobsen, but the 'etymologizing spelling' has not been given up. If according to the above analysis a spelling was to be introduced consonant with the spoken language it might consist of the following vowels: i , u , e , α , ϕ , \ddot{o} , \hat{a} , o , a and the diphthongs ai , αi , oi , $\hat{d}i$. It will be possible to pronounce these thirteen graphic symbols correctly if the speaker knows that they are pronounced \bar{i} , \bar{u} , $e\alpha$, $\alpha\alpha$, $\hat{u}u$, $\phi\alpha$, ou , $o\alpha$, $\hat{d}a$, αi , αi , oi , $\hat{d}i$ respectively before zero or one consonant; before two or more consonants they are pronounced ι , o , α , a , ϕ , \ddot{o} , \bar{o} , \hat{d} , \bar{d} respectively, the four diphthongs optionally a , α , o , \hat{d} . Further, before heterosyllabic u the graphic symbols e , α , \ddot{o} , o , a are pronounced \acute{e} , $\acute{\alpha}$, $\bar{\phi}$, \bar{o} , \bar{a} respectively. In any case these are pronunciations phonetically not too far removed from the written symbols as they are usually pronounced in the Scandinavian languages, which might be of some mnemotechnic importance. This, however, should not be regarded as more than a suggestion made for the sake of experiment: there can be no doubt that Faroese is better served by the 'etymologizing spelling'.

THE VOWEL SYSTEM IN THE FLENSBORG BY-LAWS

By ELLA JENSEN (COPENHAGEN)

The aim of the present paper is a structural analysis of the vowel system in the Flensborg By-Laws. It should be added that more importance is attached to showing the conditions under which this task must be carried out in applying the structural point of view to a text of limited extent and with an imperfect system of designation than to giving an exhaustive description of the vowels in the By-Laws.

The subject of the analysis is the text of the Flensborg By-Laws printed in P. K. Thorsen's *De med Jydske Lov beslægtede gamle slesvigske Stadsretter*, where it has been edited from a ms from about 1300. Only the By-Laws themselves, together with the introduction, are examined, whereas the two appendices have been left out of consideration, seeing that the language of at any rate the last of them (from 1321) differs considerably from that of the By-Laws proper. It would, however, be futile to examine this text with its imperfect system of notation without due attention being paid to earlier and later phases of the language. Throughout the examination comparisons will therefore be made with Western Norse and with modern Jutlandic dialects, so that, in fact, the subject of the examination is not the actual text of the Flensborg By-Laws, but the language which this text may be assumed imperfectly to represent, as far as it is possible to ascertain the latter by means of the above-mentioned comparisons.

The text contains approximately 900 different words and inflected forms of words. Many of these words, especially particles and similar short words, recur extremely often. On the whole, the spelling is consistent, but for the purposes of the present investigation it is unsatisfactory in the following respects: 1. Dynamic accent is not indicated. 2. In some 100 words a long vowel is indicated by means of a double letter, but otherwise length in vowels is not indicated at all. 3. The apocope, which has

now become established everywhere in Jutlandic, is indicated in the text in some cases, while in others it is not, the difference between monosyllabic and disyllabic words being e.g. slurred over. It seems evident that such a difference existed at the time when the ms was written, even if the apocope had become established by then. Otherwise it would be inexplicable that modern Jutlandic dialects should maintain this difference, whether by means of the glottal stop or by means of the musical accent. 4. The diphthongization of *ɛ* and *ō* is reflected in the spelling in some cases, while in others it is not.

As there is no indication of stress whatever, it is impossible to define the nature of the syllable by the presence or absence of stress (cf. Hjelmslev, *The Syllable as a Structural Unit, Proceedings of the Third International Congress of Phonetic Sciences*, Ghent 1938, p. 266). The syllable has therefore to be defined by the presence of a vowel, and thus becomes what is called, in Hjelmslev's terminology, a pseudo-syllable. Occasionally, the text betrays vacillation between the form with a vowel in the last part of a word and the form without a vowel: *hauæn* 'harbour' 89, 90, 92 line 1; *hafn* 92 line 2, 93¹.

Before applying the commutation-test to the extant material it is necessary to utilize our knowledge of earlier phases of the language and of the modern Jutlandic dialects, in order to reduce the text to a state in which it may safely be assumed to provide a true reproduction of the phase of the language which it represents. In many cases it is, of course, difficult to determine the quantity of a given vowel and to decide whether diphthongization has taken place or not, whereas it will usually be possible to find out whether a given word belongs to the group of the originally monosyllabic words or to that of the originally disyllabic words.

If a word never occurs without the double-letter spelling of the vowel it has to be taken for granted that the vowel in question is long. The following words are cases in point: *striith* (v.) 'fight', 'quarrel' 117, *iistær* 'fat' (n.) Toln B, *liispund* 'stone' (i. e. the measure of weight) 42, *gründ quærn sten* 'grindstone' Toln C, *liim* 'lime' Toln E, *liimstien* 'limestone' Toln E, *flyyr* 'flies', 'escapes' 117, *grecp* 'seized' 112, *reep* 'rope' 35, *iet*, *ient* 'one' (num.) Toln A, 40, *giet* 'goat' Toln A, *gietær* 'feels inclined

¹ The figures placed after the words refer to chapters. The paragraphs on customs duties inserted between chapters 93 and 94 are designated by means of *Toln A, B, C, D*, and *E*.

to' 34, *weet* 'knows' 115, *ieth* 'oath' 12 and passim, *skiethæ* 'happened' 123, *mees* 'basket' Toln B and C, *heem* 87 and *hiem* Toln D 'home' (adv.), *niem* 'at home' 63, *bien* 'bone' 74 (twice), *ien* 'one' (num.) 1 and passim, *gien* 'against' 16 and passim, *at gienst* 'as soon as possible' 47, *mien* 'harm', 'injury' 48, 108, *Mien ieth* 'perjury' 21, *steen* 'stone' 89, Toln C, *skeer* 'happens' 24, *see* 'see' 35, *sees* 'is seen' 85, *tee* 'show' (v.) 69, *boot* 'damages', 'compensation' 59 and passim, *foot* 'foot' 71, *swørz klood* 'pommel' (sc. on a sword) 75, *blooth* 'blood' 69, *hwos* 'with' 90, 93, 95, *hælighdoom* 'shrine' 60, *sighal boon* 'ready to sail' 94, *woon* 'wont' (n.) 'custom', 'habit' 66, *hool saar* 'wound inflicted so as to cause injury to internal organs' 74, *boor* 'dwells' 17, *foor* 'went', 'travelled' 16, 39, *a boorth* 'on board' 85, *boorth* 'plank' Toln E, *quorn* 'corn' Toln B (twice), *søøk* (pres. pl.) 'seek', *bøøn* 'beans' Toln B, *døør* 'dies' 1 and passim, *høør* 'flax' 37, Toln C, *mææt* 'weight' (i.e. a piece of metal used in a pair of scales) 11, *fæær* 'gets' 2, 33, 80, *læær* 'lends' 115, *slæær* 'beats', 'strikes', *æært* 'peas' Toln B, *faat* 'dish' Toln B and C, *maat* 'measure' 53, *naath* 'mercy' Introd., *thraath* 'thread' Toln C (twice), *aaz* 'mast' 85, *laaz* 'lock' (n.) 116, 118, *staang* 'pole', 'staff', 'rod' 75, *Ættæ saal* 'fines imposed upon the family of a person found guilty of manslaughter' 68 (twice), *staal* 'steel' Toln C, *aar* 'year(s)' Introd. and passim, *faar* 'sheep' Toln A, *saar* 'wound' (n.) 44 and passim, *saar* 'wounded' (p.p.) 69. When a word is written with a double vowel in some cases and with a single one in others we also have to conclude that the vowel must be long: *siit* 'his', 'her', 'its' 2, 33, 64, 69, 84, Toln D, but *sit* 88, 99, 116 (three times), 118, *siin* 'his', 'her', 'its' 93, but otherwise — and many times — *sin*, *swiin* 'pig' Toln A, but in the same chapter: *iet swins flæsk* 'the pork of one pig', *wiin man* 'vintner', 'wine merchant' 53, but *win* 'wine' Toln B, *tiim* 'hour' 64, but in the same chapter and in 51: *tim*, *giild* 'guild' 69 (twice), but *gild* 78 and passim, and *gildæ* 113, *thing* 'assize', 'assembly' 7, but otherwise — and many times — *thing*, *Byys fræls* 'the liberty of the town' 18, *byys ræt* 'the rights of the town', but *bysins frælsæ* 14, *bysins logh* 23, and *by* 1 and passim, *huus* 'house' 28, 102 (twice), 110 (twice), 111 (twice), but *hus* 102, and *hws* 41, 59, and passim, *hietær* 'is called' 66, 116, but *hetær* 11, *leegh* 'rent', 'payment' 110, but *legh* 84 (twice), *brunznees* (Brunsnaes, place-name) 88, but *brunznes* 22, 24, *ien* 'own' (adj.) 33, 38 and *ieen* 75, but *eghan* 31, *fleer* 'more' 113, but *fleræ* 34, *mier* 'more' 83, *mieræ* 64, 83, 86, but *meræ* 40, *ie* 'eternal', 'ever' 5, 14, and *ee* 60, 79, 107, but *e* 2 and passim, *gooz* 'goods', 'property' 3, 4, and passim

(i.e. more than twenty times), *gwos* 2 (twice), but *goz* 95 and *passim* (especially in the latter half of the text), *Roof* 122 and *roof* 123 'robbery', but *rof* 123 (twice), *gwoth* 'good' 4, but *gothmens rath* 'the advice of good men' 103, *toom* 'empty' Toln E line 6, but *tom* in line 7 of the same chapter, *hoor* 'adultery' 78, 81, 82, but *horkunæ* 78, and *horsæng* 82, *øøl* 'ale', 'beer' 75, Toln B line 12, but farther on in that very line: *øl* and *ølkun* 'ale-wife' 53, 54, *ølkunæ* 54, *ølmata* 'measure for beer' 54, *øør* 'groat' Toln B, but otherwise — and many times — *øræ*, *rææt* 'right' (n.) 61, 64, but *ræt* 2, 17, 18, 89, 90, 100, *gæær* 'goes' 64, 74, but *gær* 101, 115 (and *gaar* 32), *swæær* 'swear' 8, but *swøra* 113, *aat* 'eight' 67, but *atæ* 23 and *passim*, *gaat* 'street' 29 line 2, but *gatæ* 29 line 1, 28, 47, 48, *a baak* 'behind', 'at the back', 'at the rear' 112, but *bakbundæn* 114 and *bak* 'behind' 28, *saak* 'case' 14, 20, and *passim* (i.e. more than ten times), but *sak* 14, 20, and *passim* (i.e. 7 times, all told) and *sakæ* (pl.) 123, *scaath* 'injury', 'mischief' 59, 80 (twice), but *scathæ* 15, 80, 100, *skathæ* 3, 59 (twice), and *scath* 45, *faangær* 'gets' 1, 59 line 6, but *fangær* 59 line 7 and *fangæt* (p.p.) 32, *aaldærløz* 'orphan' 7, but *aldærløz* 103, *maal* 'case', 'affair' 59, but *mal* 109 (twice), *saald* 'sold', 'conveyed' (pret.) 111, but *sald* 38 (twice), 41, *haar* 'hair' 70, 75, but *harklæth* 'haircloth' (i.e. for drying malt) 57, *aa* 'owns', 'possesses' 40, 41 (three times), 58, 59, but *a* 43, 45, 46, *maa* 'may' 14, 41, 68, Toln A, but otherwise — and many times — *ma*, *naabur* 'neighbours' 60 but *nabur* 126.

With regard to the cases in which the length of the vowel is not indicated it may be assumed that if the older stages of the language and modern Jutlandic dialects agree then the text represents the same quantity which they have. Thus long vowels may safely be inferred in such words as *wrethæ* 'anger' 14, *køp* 'purchase' (n.) 35 and a great number of words of a similar kind. Moreover, the doubling of the consonants in words like *attan* 'eighteen' 51 (but *atan* 66) warrants the assumption that there is a short vowel in this word. This also applies to e.g. *gømmeæ* 'hide' (pres. pl.), and it is presumably also permissible to infer from this that there is a short vowel in *gløner* 'forgets' 2, even if the consonant has not been doubled here. It must be kept in mind, however, that there is always a danger of erroneous determinations of quantities: if the forms *saak* 'case' and *faat* 'dish' of the text did not exist, the knowledge of older phases of the language and of modern dialects would lead one to assume that these words had short vowels. And only in one Jutlandic dialect, viz. the 'Fjoldemål' do we find forms corresponding

to the long-vowel forms of the words 'ale' and 'flax' (*þol* 75, Toln B, *høðr* 37, Toln C) (see Anders Bjerrum, *Fjoldemålets Lydsystem*, Copenhagen 1944).

When the quantities have been determined as far as it is possible to do so, it remains to classify the words of the text as original monosyllables and disyllables. As mentioned above, the apocope of original disyllables is indicated in some cases, but not in others. In the text, words like *striiþ* 'fight', 'quarrel' (v.) 117 and *tiim* 'hour' 64, both original disyllables subjected to the apocope, are on an equal footing with e. g. *liim* 'lime' Toln E, which is an original monosyllable and consequently has suffered no alteration by apocope. Similarly in *leegh* 'rent' 110, *fleer* 'more' 113 as against *gweep* 'seized' 112, *reep* 'rope' 35, *weet* 'knows' 115, and *swæar* 'swear' 8 as against *slæar* 'beats', 'strikes' and *gæar* 'goes' 74. In most of these cases our historical knowledge enables us to state fairly correctly to which of the two groups a given word belongs. What is the true nature of the phonetic difference, how far the apocope was carried through in the spoken language, these things are matter for conjecture. But it seems obvious that there was really a difference between the two groups — original disyllables which had undergone apocope on one hand and original monosyllables on the other hand — even if this difference is not indicated in the text. For we know that the modern Jutlandic dialects make a distinction between the two groups, either by means of the musical accent or by means of the glottal stop.

The fact that there is a doubling of the letter *a* both in words like *gaat* 'street' 29, *scaath* 'injury', 'mischief' 80, *saald* 'sold' 111, all of them original disyllables with an originally short *a* which underwent lengthening later on, and in words like *thraath* 'thread' Toln C, *laaz* 'lock' (n.) 116, *staal* 'steel' Toln C, *aar* 'year(s)' 95, *faar* 'sheep' Toln A, all of them original monosyllables retaining an originally long *a*, makes it apparent that not only does the text lack means of indicating the difference between original monosyllables and original disyllables, but it also uses the same designation for two vowels which must have been phonetically different. If this was not the case, if the vowel of the former group was qualitatively identical with that of the latter group, as might be inferred from the way in which they are designated, it would be inexplicable that all modern Jutlandic dialects should make a distinction between the originally short *a* and the originally long *a*, though in different ways. We therefore have to conclude that in the language which lies behind our text — and which is thus the real object of our investiga-

tion — the *aa* in *gaat* and the *aa* in *thraath* manifested themselves in two different ways; yet, nevertheless, we are not in a position to state what was the actual nature of these manifestations. Incidentally, the vowel in original monosyllables with an originally short *a* which has been lengthened is also occasionally spelt with the *aa*: *faat* 'dish' Toln B and C, *saak* 'case' 14 and *passim*, just as both the originally short *a* and the originally long *a* are now and then spelt with an *a*.

Some of the words with a lengthened, originally short *a* have interchangeable forms: *gata* 'street' 29 and *passim* beside *gaat*, *scathæ* 'injury' 15 and *passim* beside *scaath*, *sald* 'sold' 38 and *passim* beside *saald*, etc. (cf. above), but in this respect the words with an originally short *a* do not differ from those which contain an originally long *a*. For the latter may also have interchangeable forms: *ma* 'may' as against *maa*, *a* 'owns' as against *aa*, etc.

It appears from the material that *e* (*ee*) and *ie* are interchangeable in a number of words: *hietær* 'is called' 66, 116 : *hetær* 11, *hiem* 'home' (adv.) Toln D : *heem* 87, *mier* 'more' 83, *mieræ* 64, 83, 86 : *meræ* 40, *ie* 'eternal', 'ever' 14 and *passim* : *ee* 107 and *passim*. We conclude from this that, wherever it may be found, the diphthong *ie* is a variant of *ee*, also in such words as are only found with the spelling *ie* : *ieth* 'oath' 21 and *passim*, *mien* 'injury' 48 and *passim*. On the other hand, we cannot draw the converse conclusion: that every *ee* has the variant *ie*, seeing that in modern North Jutlandic dialects this *ie* is not found in combination with every kind of consonant nor in all types of words, and with regard to diphthongization the Flensburg By-Laws would seem to be more closely related to North Jutlandic than to the South Jutlandic dialects (i. e. those of Als, Angel, and Fjølde), which have the diphthongization in question. In the following cases the Flensburg By-Laws have the *e*(*e*) without any *ie*-variant: *greet* 'seized' 112, *reep* 'rope' 35, *leta* 'search', 'seek' 41, *netær* 'denies' 69, 77, 115, 116 (*notær* 32), *weet* 'knows' 115, *blekungsærn* 'iron from Blekinge' Toln C, *bethæs* 'is asked' 116, *lethar* 'leads', 'guides' 112, *lethæ* (the pres. sg. subjunctive of the same verb) 112, *rethar* 'unravels', 'tidies up' Toln C, *rethæ* 'ready' (sc. money) 102, *wrethæ* 'anger' 14, *eghar* 'owner' 60 and *passim*, *leg hæ* 125, *leegh* 'rent', 'payment' 111 (twice), *leg hæ* 'hires', 'rents' 84, 111, *leght* 'hired', 'rented' (pret.), *bref* 'letter' 100, *mecs* 'basket' Toln B and C, *mest* 'most' 1, Toln E, *them* 'them' 11 and *passim*, *steen* 'stone' 89, Toln C, *delæ* (inf. and pres. sg. subjunctive) 'divide', 'share' 8, 40, 68, 80, *eldiærn* 'fire-steel' 91, *fleræ* 34, *fleer* 113 'more', *skeer* 'happens' 24,

theræ 'their' 1 and passim, *see* 'see' (pres. sg. subjunctive) 35, *sees* 'is seen' 85, *tee* 'show' 69, *the* 'they' 33 and passim, *thre* 'three' 1 and passim. — The diphthongization of *ō* or *o* is found in few words: *worth* 'word' 111, *gwoš* 'goods' 2 (twice), but *gooz* 3, 4, and in more than 20 cases, all told, and *goz* 95 and passim, *gwoth* 'good' 4, *quorn* 'corn' Toln B. The text has no examples of the diphthongization of *ø*. As *i* and *w* are used for both vowels and consonants in this text, it is impossible to decide which of the two possibilities is realized in the examples cited; nor do the dialects provide any clues in this matter.

When we have determined the forms of the individual words in such a way as is justified and necessitated by our knowledge of the preceding and subsequent phases of the language, the commutation-test may be carried out. The text has the following signs for vowels: *i*, *y*, *u* (interchangeable with *v* : *um* 'about' 14, 77 : *vm* 77, or with *w* : *hus* 'house' 102 : *hws* 60), *e*, *ø*, *o*, *a*, *a*.

We have seen above that in the text the letters *aa* must be assumed to cover two different manifestations. The question is now whether there exists a linguistic unit corresponding to each of these manifestations. The material is not particularly large, nor do we find any pair of words which can be used for commutation. And as the designation is identical for both of them we cannot make a distinction between the two groups unless we can adduce very weighty arguments for it. The fact that later stages of the language have adopted an additional linguistic unit (viz. *ā*) does not justify the assumption that the Flensburg By-Laws had adopted this unit as well. We have to presuppose that the *aa* (*ā*) of the text has two different phonetic variants which appear as mutually independent linguistic units at a later stage of the language.

For the rest, the commutation-test yields the following results:

- a* : *æ* (*withstag*) *wath* 'ford' 24 : *wæth* 'pledge' (n.). On the whole, the two vowels are kept apart; only the following interchangeable forms are found : (*i the*) *stath* 'place' 80 : *stæth* 14, 60, 94 and (*i then*) *stæth* 120, *hauær* 'has' 9 (twice), 11 and passim : *hæuær* 15, *aruig* 'heir' 1, 13, 67, 117 : *æruig* 95.
- a* : *ø* *barn* 'child' 5 : *børn* 'children' 5. The two vowels are always kept apart.
- a* : *o* *faat* 'dish' Toln B : *foot* 'foot' 71. There are interchangeable forms in the following cases: in chapter 24 and passim we find *swō* 'then' (equally frequently *so*, though, e. g. chapter 28), but in chapter 10 we find *swa*. Besides: *mandrap* 'manslaughter' 66 : *mandrop*

23, *warthæ* 'defended' (pret.) 113 : *worth* 'defended' (p. p.) 78, 113, *war* 'was' 59 : *wor* 25, 32, 38, 59, *all* 'all' 84, *alt* 'everything', 'all' 32 and passim, *all* 11, *allæ* 4 and passim 'all' (pl.) : *oll* 1 and passim, *olt* 32 and passim, *oll* 3, *ollæ*, Introd. and passim, *gaghin* 'gain', 'benefit' (n.) 3 : *goghæn* 124.

a:e *man* 'man' frequently, e. g. 100 : *men* 'men' frequently, e. g. 113. The two vowels are always kept apart.

a:u *hand* 'hand' 11 and passim : *hwnd* 'dog', 'hound' 44. The two vowels are always kept apart.

a:y *drap* 'killed' (pret.) : *dryp* 'drip' (n.) 28. The two vowels are always kept apart.

a:i *annæn* 'other' (pron.) 2 and passim : *innæn* 'before' 31 and passim. These two vowels are always kept apart too.

a:ø *fæær* 'gets' 2 : *før* 'leads' 120. The two vowels are interchangeable in the following cases: *swæær* 'swear' 8 (according to the editor's note this chapter is a late insertion in the text) : *swøræ* 113 (but *swerænd* 'swearing' 60), *læp* 'run' (inf.) 112 : *løpær* 'runs' 79, *mæthærn* 'maternal inheritance' 1, 2 : *møthærn* 8 (the chapter is a late insertion), *swæn* 'swain', 'lad', 'young man' 79 : *swøn* 18.

a:o *fær* 'goes', 'travels' : *for* 'for' (adv. prep.). The two vowels are always kept apart.

a:e With regard to *a:e* in Old Danish it is a well-known fact that *æ* and *ē*, and *ǣ* as well, occur, but not — or at any rate only rarely — *ē*. On this point see Bennike & Mar. Kristensen, *Kort over de danske Folkemål* p. 67, Brøndum-Nielsen, *Gammeldansk Grammatik I* in the designations of the sounds of the textual sources p. 62, where, apparently, *ē* is assumed to exist only in unstressed positions or in unstressed syllables; further: Paul Diderichsen, *Fragmenter af Gammeldanske Haandskrifter*, Introd. p. XLVII. In the Flensburg By-Laws *e* presumably represents a short *e* in the following cases : *ekki* in the sense of 'nothing' 1, 116 (Chapter 105 has *ek* in the sense of 'not', but according to the editor's commentary something, probably an *i*, seems to have been removed at the end of the word), *engi* 'nobody' 1 and passim (on the other hand we find *ænik* 90 and passim, *ænigh* 83), *berææs* 'fights' (v.) 97, *weri* 'defend' 113 and passim, *weri* 'defend' (pres. sg. & pl. subjunctive) 16, 30, 113, and passim, *weriær* 'defends' 116, *weriløs* 'defenceless' 7, *hwerki* 'neither' 64, *net* 'net' 22 (original *ja*-stem), *lag theghæn kunæ* 'lawfully received wife' 78, 81, *theghæn giald*

'fine paid to the king by a murderer' 66, *leg* 'lay' (inf.) 44, *leg* 'lay' (pres. subj.) 44, 45, *leggæ* (the same) 113 (twice), *leggær* 'lays' 27, *leggæs* 'is laid' 17, 64 (twice); *men* 'men' 12 and *menz* 'men's', the word occurs many times in the text and always with the *e*-vowel except in chapter 38 which has *mænz*, the introduction has *bymæn*; *hendær* 'hands' (n. pl.) 112, *penning* 'penny' 1 and passim, *penningh* 11 and in two or three other places (the appendix from 1321 has *pænnig*); *then* 'it' (common gender) everywhere in the text except in 115 (*thæn*); *thet* 'it' (neuter) everywhere in the text except in 95 (*that*). The editor makes the following comment on the last line of the latter chapter: 'Immediately before and after this line a certain amount of correction of the Codex has taken place, but this is quite likely to have been an original correction'. As *thet* is the sole form in all other cases, whereas the appendix from 1321 has *that*, it may reasonably be concluded that the correction is not original; in one case the word is written *the* 80, and in another *tha* 7; *brennær* 'burns' 56, *Kennæ syn* 'illegitimate son' 13; *fyr en(n)* 'before' (conj.) 41, 100, and passim, *En(n)* (heading a sentence) 1, 40, and passim (the appendix from 1321 has *Æn*); *en tha* 'even' (adv.) 11, 40, *men* 'while' (adv.) 79; *fellær* 'falls' 25, *mell* 'between', 'among' 3, 8 (twice), *eldær* 'or' 14, and, incidentally, in all other places where the word occurs, except in chapter 2 (twice) and chapter 3, which have *ellær*. The appendix from 1321 has *aldær*, and this form also occurs in chapter 14, but there it is found in a passage which, according to the editor, has been inserted at a later date; *sielf* 'self' 96, 100, *gieck, gick* 'went' 59; *eldiærn* 'freesteele' 91, but *climp iern* 'pig-iron' Toln C, *rat skiel* 'judicial decision' 16; according to the editor this word has been added in the margin, possibly not originally. Chapter 104 has *skiel*; *sæx* 'six' 70, 31, but *sæx* in chapter 8 (which also has *sææx*), 40 and a little less than twenty times, all told; *neua* 'fist' 75; *ey* 'not' 95 and passim, *ei* 76 and passim. Chapter 8 has *æi*, but according to the editor this chapter is a late insertion. The appendix from 1321 has *æi*. It is doubtful whether the *e* in *them* 'them' is short or long. Everywhere the word is written with the *e*-vowel except in chapter 8, but this chapter is a late insertion.

The modern North Jutlandic or South Jutlandic dialects have forms with *e*, or even *i*, corresponding to a great number of the

words mentioned above, so that it may be taken for granted that an *e* in the text represents a vowel differing qualitatively from *æ*, and is not simply a scribal habit. This applies to the following forms: *ekki*, *engi*, *weri* (on tense vowels in Jutlandic words with an *i* in the unstressed syllable, see Kr. Hald, *De danske Stednavne på -um* p. 24), *net*, *leg* (together with its inflected forms), *men* (sb.), *brennær*, *hendær*, *Kennæ-*, *fyr en(n)*, *en tha*, *mell*, *eldær*, *thet*, *gieck*, *sielf*, *-skiel*.

The text is far more consistent in its use of *e* and *æ* than e.g. the Flensburg ms of the Jutlandic Law in which there is a continual interchange of forms like *mæn* : *men* 'men', *ækki* : *ekki* 'not', *thæt* : *thet* 'it' (neuter), *than* : *then* 'it' (common gender), *thær* : *ther* 'there', *mæth* : *meth* 'with', *æn* : *en* (heading a sentence), *thæræ* : *theræ* 'their'.

The Flensburg By-Laws do not provide sufficient material for the commutation of *æ* : *e*, and this fact applies to both long and short vowels. Perhaps we are justified in believing that additional material might provide what is lacking, so that we may regard *æ* and *e*, whether short or long, as linguistic units.

With regard to the short *e*, it occurs in a number of cases in combinative variants, thus e.g. the words with a final *i* (*ekki*, *engi*, etc.). On the other hand, this does not hold good with regard to all words containing a short *e*, e.g. not words like *net*, *neuæ*, *sex*, and though the text has an *e* before *gh* in *theghæn* (cf. above), yet it has an *æ* before *gh* in *væghæ scalæ* 'scale' (i. e. one of a pair of scales) 11 and in *wæghæn* 'direction' 24.

æ:*u* *æm* (-*sum*) 'as (-as)' 107 : *vm* 'about' 3. The two vowels are always kept apart.

æ:*y* The text contains no pair of words capable of showing the phonemic function of the two vowels. *tharf* 'dare', 'may' 102 : *thyrf* 'needs' might be supposed to constitute such a pair, but seeing that the former is a singular form and the latter a plural, i. e. an original disyllable with apocope, the difference between the two words is not due simply to the vowels, but to accent or word-type factors. As the two vowels are always kept apart, the absence of a pair of words capable of commutation must be regarded as due to the comparatively small extent of the text.

æ:*i* *wath* 'pledge' (n.) 83 : *with* 'at', 'by'. The two vowels are always kept apart. (In *diæruas* 'ventures' (v.) 90, transformed on the

- analogy of the adjective *diærvær*, see Brøndum-Nielsen, *Gammeldansk Grammatik II* 385.2 : *diruæs* 117 it is *iæ*, not *æ*, which alternates with *i*).
- o:ø* *brothar* 'brother' 6 : *brøthar* 'brothers' 78. The two vowels are always kept apart.
- o:e* *tho* 'though', 'yet' 1 : *the* 'they' 9. The two vowels are always kept apart, except in *follær* 'falls' 39 (inf. *foll* 25) : *fellær* 25 (twice), 45.
- o:u* *foll* 'fall' (inf.) : *fullæ* 'full' (adj.) in the phrase *tha standæ the ei til fullæ* 7. *foll* is an original disyllable with apocope. There is interchange of *o* and *u* in the following pairs of words : *flansborgh* 'Flensborg' Introd. (twice), 11, 14, 49, 50, 100, 108, 117 : *flansburgh* 15, 49; *-borgh* corresponds to the modern North Jutlandic pronunciation of this element in the names of towns, *-burgh* to the modern South Jutlandic one; *hærscop* 'the authorities' 28, 56, and passim : *hærscup* 59 and passim. *hog* 'stroke' (n.) 75 : *hug* 59, *foghæt* 'bailiff' 26 and altogether of frequent occurrence throughout the text; with regard to the consonants this word shows a great variety of forms, but the vowel is always *o*, except in *fughæt* 61. *houæth löt* 'main lot' 79, 82 (twice), 113, 116 : *huuæth* 70. (The two forms are not entirely on the same footing, seeing that the former is the first element of a compound, whereas the latter is a simplex). *worhær* 'becomes' 37, 60 : *wurhær* 44 (but most frequently *wrthær* 16, 56, and passim).
- o:y* *bo* (pres. pl.) 'dwell' 113 : *by* 'town' 120 and passim. The two vowels are always kept apart.
- o:i* *louær* 'promises' 62 : *liuær* 'lives' 1 and passim. The two vowels are always kept apart.
- ø:e* *øghæn* 'eyes' 23 : *eghæn* 'own' (adj.) 31. There is interchange of the two vowels in *notær* 'denies' 32 : *netær* 68, 77, 115, 116. (Besides, in chapter 113 we find *swøra* 'swear' and in chapter 60 *swerænd* 'swearing').
- ø:u* The text has the pair *øx* 'axe' 75, 119 : *vx* 119, *uxæ* Toln A 'ox', but in Western Norse the word 'axe' is a monosyllable, whereas it is found in Jutlandic dialects both as a monosyllable and as a disyllable. We therefore cannot assume without further proof that the *øx* of the text is an original disyllable with apocope admitting of commutation with *uxæ*. Consequently, we have no pair of words showing the difference between *ø* and *u*, but as *ø* and *u* are otherwise kept apart, we must conclude that the absence of examples

- is due to the comparatively small extent of the text. Only a single word has the interchange : *husfrø* 'wife' 1 (twice), 4, 60, 83 (twice), 116, 118 (twice) : *husfrugh* 1.
- \emptyset : *y* *brøtæ* 'fault', 'guilt' 87 : *brytæ* 'break' (pres. subj.) 29. The two vowels are always kept apart.
- \emptyset : *i* *røuær* 'robs' 87 : *riuær* 'tears', 'rends' 75. Also these two vowels are always kept apart.
- e* : *u* *tu* 'two' (neuter) : *tee* 'display' (v.) 69. The two vowels are always kept apart.
- e* : *y* *thre* 'three' (common gender) 1 : *thry* 'three' (neuter) 1. The two vowels are always kept apart.
- e* : *i* *ee* 'ever' 60 : *i* 'in' (adv.) 49. Only in one word do we find the interchange: *innæn* 'within' (prep.) 24 and *passim* : *ennæn* 93.
- u* : *y* *dughær* 'is fit', 'is useful' 105 : *dyghær* 'stout', 'big' Toln B and C. Interchangeable forms are only found in the combinations *iu* : *iy* : *thiuf* 'thief' 112, 114 (twice), 113 (twice), 115 (four times), 116, 119, 120 (three times), 121 : *thiyf* 112 (twice) and *thiyfligh* 16; *thiufnæth* 'theft', 'stolen goods' 112, 113 (three times), 114, 116 (twice), 118 (three times), 121, 123 (twice) : *thiyfnæth* 83.
- u* : *i* *tu* 'two' (neuter) 4 : *ti* 'ten' 86. The two vowels are always kept apart.
- y* : *i* As is the case with regard to α : *e*, α : *y*, and \emptyset : *u* the fact that there is not material for the application of the commutation-test to *i* : *y* must be imputed to the insufficient extent of the text. And in view of the fact that the two vowels are otherwise kept apart we have to regard them as mutually independent linguistic units. Only one word has the interchange of *i* and *y*, viz. *for thy at* 'because' 35, 41, 100, *for thy* 63, *two thær thy næst bo* 'the two persons who live closest to that place' 113 as against *for thi at*, *Introd.*, 41, 116, 119.

From the above it may be concluded that the Flensburg By-Laws have the following eight vowels: *i*, *y*, *u*, *e*, \emptyset , *o*, α , *a*, which all of them can be long and short. There is good reason to believe that this also applies to *e*. It is to be supposed that behind the designation *aa* there are two phonetic variants, but only one linguistic unit (*ā*).

LA FRONTIÈRE SYLLABIQUE EN DANOIS

Par JENS HOLT (AARHUS)

Selon l'avis de M. L. Hjelmslev — qui a sur ce point renouvelé la doctrine des grammairiens de l'antiquité classique — les voyelles et les consonnes se distinguent les unes des autres par la fonction qu'elles contractent avec la syllabe, dont les voyelles sont les éléments centraux, les consonnes les éléments marginaux, parce que l'existence d'une consonne présuppose l'existence d'une voyelle, mais non pas inversement¹. C'est ainsi qu'une seule voyelle peut constituer un texte, p. ex. fr. *eau*, dan. *ø* 'île'. Si d'autre part on trouvait un texte constitué d'une seule consonne, il faudrait procéder à la catalyse et ajouter une voyelle quelconque pour que ce texte puisse posséder un sens et devenir ainsi un texte réel. Il s'ensuit de cette définition qu'une chaîne linguistique se divise en autant de syllabes qu'il y existe de voyelles ou, en cas de diphtongues, de complexes de voyelles. Cependant cette constatation ne suffira pas. Pour définir, d'après la méthode glossématique, les catégories de consonnes différentes, il sera nécessaire d'en délimiter les fonctions mutuelles, c.-à-d. d'enregistrer les groupes initiaux et finals dans lesquels elles peuvent entrer, et de montrer les places des différentes catégories à l'intérieur des groupes. Et puisque les consonnes sont définies par leur fonction syllabique, une description de la frontière syllabique sera indispensable. Il en est de même pour les voyelles. Leur fonction syllabique décidera, en cas de voyelles voisines, s'il s'agit d'une diphtongue ou de deux syllabes différentes. Et ensuite, pour décrire les prosodèmes syllabiques² et montrer que certains prosodèmes apparaissent dans certaines structures syllabiques, il faudra également avoir une méthode de délimiter les syllabes les unes des autres dans la chaîne linguistique. C'est là une question assez délicate.

¹ L. Hjelmslev, *Omkring sprogteoriens grundlæggelse* (1943), p. 26.

² Les prosodèmes syllabiques sont des catégories d'accents. Voir L. Hjelmslev dans *Actes du IV^e Congrès international de linguistes* (1938), p. 142. L. Hjelmslev, *Accent. Intonation. Quantité* (dans *Studi Baltici VI* (1937)).

M. J. Kuryłowicz vient de traiter de ce problème dans un article substantiel¹. Ce savant s'est fait, lui aussi, adhérent du principe que les phonèmes se définissent par leur fonction syllabique². Dans l'article cité il a esquissé la structure syllabique des langues indo-européennes les plus importantes. M. Kuryłowicz prend son point de départ dans la supposition qu'une consonne qui se trouve entre deux voyelles appartient toujours à la syllabe suivante, p.ex. *a-ta*, et que l'existence d'une consonne finale dans la syllabe précédente présuppose l'existence d'une consonne initiale dans la syllabe suivante. Cette idée, semble-t-il, est regardée par M. Kuryłowicz comme un fait, et pour cette raison qu'il n'existe pas de langue où les syllabes à consonne initiale sont exclues. En fait, cette idée n'est qu'une hypothèse. On pourrait bien imaginer une langue d'un tel type, en tout cas il est possible de la créer artificiellement.

Donc, il faut prouver que l'existence de la frontière syllabique est un fait de langue. Dans de telles recherches il faut se fonder sur la fonction du signe, et ceci se fait par l'épreuve de la commutation³. Celle-ci montrera, en ce qui concerne le danois, qu'en cas de consonne intervocalique la coupe syllabique se trouve ordinairement devant la consonne. Il est impossible d'obtenir, il est vrai, ce résultat en employant l'épreuve de commutation à l'intérieur des mots. Mais ceci est sans importance pour notre recherche, étant donné que la frontière syllabique est un élément de l'expression linguistique, tandis que le mot est une unité du contenu, et que l'analyse des deux plans linguistiques se fait indépendamment l'une de l'autre. L'analyse en syllabes d'un exemple français comme [*lezā*]⁴ 'les uns' ne diffère pas de celle de [*mɛz*] 'maison'; mais il en est tout autrement si nous analysons ces chaînes du point de vue du contenu linguistique, comme il est évident que, dans le premier cas, il s'agit de deux mots, *les* et *uns*, mais d'un mot seulement dans l'autre, *maison*. Par l'analyse de l'expression nous obtenons ainsi deux unités, tandis que l'analyse du contenu ne fait apparaître qu'une seule unité.

En danois, comme dans les autres langues germaniques, il existe le phénomène du coup de glotte. Et ceci est un fait de la langue, ce qui

¹ J. Kuryłowicz, *Contribution à la théorie de la syllabe* (Bull. de la Soc. Polonaise de Ling. VIII (1948), pp. 80 suivv.).

² *o. c.*, p. 107.

³ Pour l'épreuve de la commutation voir L. Hjelmslev, *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, p. 60 suiv. et p. 67.

⁴ C'est là une transcription phonétique. Pour la transcription phonématique nous la mettons entre deux barres obliques.

est montré par la commutation entre [[?]e'nɔ'rm] (*enorm*) 'énorme' et [[?]en'[?]o'rm] (*en orm*) 'un ver'¹, et entre ['redar] (*retter*), 'mets, tribunaux', '(il) corrige' et ['red[?]ar] (*ret er*) 'est droit'², et de même entre [di'dansgəs'[?]ø'ar] (*de danskes øer*) 'les îles des Danois' et [di'dansgə'spø'ar] (*de danske søer*) 'les lacs danois' ou 'les truies danoises'. Les exemples cités nous montrent qu'on peut en danois, par la présence ou l'absence du coup de glotte, distinguer les signes les uns d'avec les autres. Le coup de glotte n'est pas à regarder comme un phonème. Cependant, phonétiquement, on pourrait le comparer à l'aleph des langues sémitiques. Mais, dans ces langues, l'aleph est une consonne ordinaire susceptible d'une position quelconque dans la syllabe. Et puis, il n'existe en sémitique aucun mot commençant par une voyelle, et pour cette raison il est impossible de distinguer, par l'épreuve de commutation, un mot à aleph initial d'avec un mot à voyelle initiale. Le procédé moins compliqué sera alors de constater comme une particularité du sémitique l'inexistence des mots commençant par une voyelle. Et l'existence de l'aleph au commencement des mots est montrée par la voyelle 'accessoire' qui est ajoutée dans les cas où le substantif ou l'adjectif présente l'article défini, p.ex. arabe classique *al'amru* 'l'ordre' est traité comme *uqtul* 'tue!'. Cette voyelle est ajoutée pour éviter des syllabes commençant par plus d'une consonne. En danois, et également dans les autres langues germaniques, le coup de glotte n'existe qu'au commencement des mots, à savoir des mots à voyelle initiale. Par conséquent, il est possible d'enregistrer en danois des mots commençant par une voyelle, étant donné que la présence ou l'absence du coup de glotte dans l'inventaire des phonèmes n'augmente d'aucune unité l'inventaire des signes. L'introduction du coup de glotte dans la catégorie des consonnes rendrait plus compliqué qu'il n'est nécessaire le système consonantique du danois.

Comme il est impossible d'introduire le coup de glotte dans la catégorie des phonèmes, il faut le regarder comme un accent. Nous établissons ainsi une catégorie d'accents constituée de deux membres: la présence et l'absence du coup de glotte. Le premier membre de cette catégorie,

¹ Le signe [[?]] désigne le coup de glotte et le signe ['] le 'stød'. Quant aux voyelles [ɔ] et [o] il s'agit dans ce cas (devant *rm*) d'un syncrétisme des deux phonèmes [ɔ] et [o]; dans la prononciation moins soignée le mot *orm* 'ver' peut aussi être réalisé [[?]ɔ'rm]. Par le signe ['] nous désignons l'accent dynamique.

² La prononciation du deuxième exemple est celle qui est réalisée quand l'accent dynamique principal se trouve plus loin dans la phrase, p. ex. *ret er dét som* — — 'droit est ce qui — —'.

la présence du coup de glotte, sépare une consonne de la syllabe suivante, tandis que l'autre membre, l'absence du coup de glotte, relie une consonne à la syllabe suivante. C'est ainsi que nous pouvons diviser *kane* 'traineau' en /'ka:-nɛ/¹ et *kande* 'pot' en /'ka-nɛ/, *finner* 'nageoires' ou *finder* 'trouveur' en /'fe-ner/ et *finder* '(il) trouve' ou *finner* 'Finnois' (pl.) en /'fe'-ner/. Le danois ne possède pas de consonnes géminées, parce que l'épreuve de commutation ne fournit pas d'exemples où la différence de quantité dans les consonnes correspond à une différence de signes². Les différences qualitatives des voyelles devant *r*, *l*, *m*, *n*, p.ex. dans *kærrer* 'charrettes', *kælder* 'cave', *kæmmer* '(il) peigne', *kender* 'connaisseur', '(il) connaît', sont à regarder comme des variantes du même phonème /ɛ/. Une théorie qui suppose que la frontière syllabique se trouve 'dans la consonne' est obligée de prouver l'existence de géminées en danois.

Nous admettons donc que là où le coup de glotte ou quelque phénomène analogue n'existe pas, une consonne intervocalique appartient à la syllabe suivante. C'est la règle du danois et des langues germaniques. Et puis, par le principe de généralisation formulé par M. L. Hjelmslev³ nous proposons la théorie que, dans les langues qui ne possèdent pas un tel accent, la frontière syllabique se trouve toujours, en cas de consonne intervocalique, devant la consonne; car cette règle est valable en même temps pour les langues germaniques et pour les autres langues, p.ex. les langues romanes et les langues sémitiques.

Puisqu'il s'agit, dans les cas que nous venons d'examiner, de prosodèmes syllabiques et non pas de phonèmes, les commutations envisagées sont des commutations de syllabes. La présence ou l'absence du coup de glotte nous indique la différence entre les syntagmes syllabiques, par exemple /dan-sgɛs-³ø'-ɛr/ 'les îles des Danois' d'un côté et /'dan-sgɛs-³sø'-ɛr/ 'les lacs danois' ou 'les truies danoises' de l'autre.

Comme l'existence de la catégorie du coup de glotte nous a conduit à conclure que là où nous trouvons le terme négatif de cette catégorie,

¹ C'est ici la notation phonématique. Nous identifions le [ɔ] des syllabes atones avec le phonème /ɛ/. Le signe [ː] indique la quantité longue de la voyelle.

² /'bon-nɛ/ 'liés' (*bundne*) et /'bo-nɛ/ 'paysan', 'prendre pied' (*bonde* et *bunde* respectivement) semblent fournir un exemple de commutation entre un /n/ géminé et un /n/ non-géminé. Mais cette éventualité n'existe qu'à la frontière des signes, cf. *han nærmer sig* 'il s'approche'. Dans ces cas la gémination s'interprète comme une variante du coup de glotte.

³ L. Hjelmslev, *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, p. 63.

l'absence du coup de glotte, une consonne intervocalique appartient à la syllabe suivante, il est assez simple de diviser en syllabes des chaînes comme /'ka:-ne/ 'traîneau' et /'ka-ne/ 'pot'. Mais des cas comme *lege* 'jouer', 'jeux' ou *sove* 'dormir', *veje* 'routes', 'peser' sont un peu plus difficiles. Le dernier exemple se prononce toujours [v'aiə], et une prononciation analogue est ordinaire pour les deux autres exemples [l'aiə], [s'uə], mais ceux-ci peuvent aussi être réalisés, surtout dans le style solennel, [l'e:γə], [s:və], et une telle prononciation est obligatoire dans les cas comme *regel* 'règle' [r'e:γəl] ou *vege* 'souples, faibles' [v'e:γə]. Or, le phonème en question contracte ici la commutation avec consonnes, p. ex. *vene* 'veine' [v'e:nə], ce qui montre que le phonème suivant l'e dans *lege* est une consonne. Et il en est de même pour le phonème qui est réalisé [v] ou [u] dans *sove*, parce que [s:və] peut être commuté avec [s:vrə] 'blesser', 'beaucoup'. Il s'ensuit de ces faits que *veje* 'routes', 'peser' ou *vaje* 'flotter' qui sont toujours réalisés [v'aiə] d'un côté et *vege* 'souples, faibles', prononcé obligatoirement [v'e:γə] de l'autre côté sont deux invariables, tandis qu'il y a un syncrétisme entre [e:γ] et [aj] dans *lege* 'jouer'. Le même syncrétisme se retrouve entre [ø:γ] et [øj]; comme *egen* 'propre' se prononce et [ʔe:γən] et [ʔaiən], *nøgen* 'nu' admet les deux réalisations [nø:γən] et [nøiən], tandis que la différence existant entre *søge* 'chercher', prononcé obligatoirement [sø:γə], et *møje* 'peine, effort', manifesté toujours comme [møiə], est complètement analogue à la différence que nous venons de constater entre *vege* 'souples, faibles' et *veje* 'routes', 'peser'. C'est une particularité du danois que d'admettre, en cas de voyelle brève, deux qualités seulement d'une voyelle devant les phonèmes qui sont réalisés comme [γ] ou comme [i]. Et le phonème intervocalique de *søge* 'chercher' se retrouve dans *søgt* 'cherché' comme une occlusive. Donc, ce phonème est une consonne. Il s'agit du même signe, à savoir le thème *søg-*, ce qui nous permet cette identification. Enfin, le fait que c'est seulement entre les membres de la même catégorie que les syncrétismes sont possibles, fait voir que le phonème intervocalique de *veje* 'routes', 'peser' doit être regardé comme une consonne. Et puisque, dans un tel cas, la frontière syllabique se trouve, s'il n'y a aucun coup de glotte, devant la consonne en question, nous pouvons maintenant diviser en syllabes les exemples cités comme voici: /l'e:-ge/ 'jouer', /s:v:-ve/ 'dormir', /va-je/ 'routes', 'peser', 'flotter', /la-je/ 'couche, lit', 'donner ou prendre à louage', /nø:-gən/ 'nu', /mø-je/ 'peine, effort'. Il nous semble invraisemblable qu'il soit possible de prouver, d'après la méthode que nous venons d'utiliser, que le v et le j, dans

leur qualité de phonèmes marginaux, soient à identifier avec l'*u* et l'*i* qui sont des phonèmes centraux¹.

Notre notation de /'le:ge/ 'jouer' fait voir que nous identifions la consonne intervocalique de cette chaîne, où elle est réalisée comme la spirante [ɣ], avec le phonème *g*. C'est motivé par la particularité de la prononciation danoise. Au commencement du mot les deux séries d'occlusives *p, t, k* et *b, d, g* se réalisent comme aspirées et non-aspirées respectivement; mais cette distinction n'existe à l'intérieur du mot que dans les cas où l'accent dynamique se trouve dans une autre syllabe que la syllabe initiale, p. ex. *polte* 'jeunes porcs' et *bolde* 'balles', *tolke* 'interprètes', 'interpréter' et *dolke* 'poignards', 'poignarder', *kolde* 'froids' et *golde* 'stériles', dont l'accent dynamique est toujours sur la syllabe initiale, tandis que les deux séries se distinguent dans *papir* 'papier' [pa'pi:r] et *barber* 'coiffeur' [bar'be:r], accentués à la syllabe finale. Cette distinction existe, donc, devant l'accent dynamique. Mais après l'accent dynamique la réalisation des deux séries de phonèmes est tout autre. Le danois présente ici seulement des occlusives non-aspirées et des spirantes [w], [ð], [ɣ], que nous identifions avec les occlusives non-aspirées de la position devant l'accent dynamique, tandis que ce qui est réalisé à la place posttonique comme des occlusives non-aspirées est à regarder comme des variantes des phonèmes *p, t, k*². Quant à l'orthographe la notation des occlusives initiales est ordinairement en concordance avec le système phonématique, tandis que la représentation des mêmes phonèmes dans la position posttonique est moins précise. Les phonèmes *p, t, k* intervocaliques, réalisés comme [b], [d], [g], sont représentés par -pp-, -tt-, -kk-: *hoppe* 'sauter', 'jument', *toppe* 'sommets', 'culminer', *rotte* 'rat', *lokke* 'tenter, allécher'; quelquefois on a aussi -bb- et -gg-: *skubbe* 'pousser', *lægge* 'mettre, poser', si la voyelle précédente est brève. Après voyelle longue les phonèmes *p, t, k* sont notés par -b-, -t-, -gg-: *læbe* 'lèvre', *pote* 'patte', *lægge* 'mollets'. Les phonèmes *d, g*, réalisés comme spirantes [ð], [ɣ], sont notés par *d, g* après voyelle longue: *bage* 'boulangier, chauffer', *bade* 'baigner'. Sauf dans des cas comme

¹ En grec ancien, au contraire, on peut bien prouver l'identité du phonème *s* de *λείπω* avec l'*s* de *λείπον*, parce que les deux phonèmes sont formantes de la même racine; et puisque ce phonème n'apparaît que dans la position centrale, il est évidemment une voyelle, et pour cette raison le grec ancien possède des diphtongues. Le danois ne présente que des parties centrales très simples constituées par une seule voyelle.

² Après *s* il n'existe que la réalisation comme non-aspirée, p. ex. *spole* 'bobine' 'bobiner', *stole* 'chaises', 'compter sur', *skole* 'école'.

rype 'lagopède', *type* 'type', qui sont des mots d'emprunt, il est difficile de distinguer entre les phonèmes *p* et *b*. *Skibe* 'bateaux' se prononce [*'sgi:bə*] ou [*'sgi:wə*], tandis que *skive* 'disque, cible, tranche' n'est jamais réalisé avec [*b*], [*'sgi:və*], ou [*'sgiwə*], et ensuite *røbe* 'révéler' se prononce toujours [*'rø:bə*] et *røve* 'voler, brigander' [*'rø:və*] ou [*'røwə*]. Nous comptons *røbe* comme un exemple du phonème *-p-*, *skibe* comme un exemple de *-b-* et *røve* comme un exemple de *-v-*.

L'identification des aspirées et des non-aspirées prétoniques avec les non-aspirées et les spirantes posttoniques peut être motivée par le raisonnement que voici: Les phonèmes en question se trouvent dans une position différente, et pour cette raison ils ne peuvent être commutés, et par conséquent, nous ne savons rien quant à leur identité ou non-identité. On pourrait alors utiliser deux notations différentes, une indiquant les phonèmes initiaux et l'autre indiquant les phonèmes non-initiaux. Mais comme il est impossible de confondre les deux séries, cette notation double serait une complication superflue, et nous pourrions, en tenant compte de la phonétique, employer une notation commune. Or, nous ne possédons aucun moyen d'arrêter de telles identifications. Donc, nous préférons nous contenter des identifications motivées par l'identité des signes et de leurs expressions. Et cette possibilité nous est fournie par la paire [*d*]:[*ð*]. On prononce toujours *det er* 'c'est' [*de'ʔer*], mais *er det* 'est-ce' peut être réalisé [*'ʔerðe*] et [*'ʔer'əð*]. Nous interprétons ce fait comme suit: dans le dernier cas, le signe [*ðe*] a perdu une de ses formantes, à savoir la voyelle *-e*, et l'autre formante se trouve ici dans la position finale de la syllabe, mais dans le premier cas elle se trouve à l'initiale. Par conséquent, il s'agit du même phonème dans les deux cas.

Les syncrétismes que nous avons mentionnés plus haut nous seront utiles pour trancher la question concernant la frontière syllabique dans des cas comme *stable* 'empiler', *hagle* 'grêler', *logre* 'remuer la queue', *sogne* 'paroisses'. On suppose ordinairement que la structure de la syllabe correspond à la structure du mot, ainsi que les groupes de consonnes initiaux et finals des mots se retrouvent dans les syllabes. Quant aux groupes finals une telle concordance n'est pas une règle générale. Le grec ancien admet à la fin des mots une série restreinte de consonnes, *ϕ*, *θ*, *ς*, mais il faut, évidemment, diviser *ψάλτρια* 'danseuse' en *ψάλ-τρια*, dont le premier syllabe finit en *-λ*; l'autre possibilité *ψά-λτρια* s'exclut, parce que, dans le grec ancien, aucun mot ne peut commencer par *λτ*. Car c'est une règle générale que les groupes initiaux des syllabes doivent

correspondre aux groupes initiaux des mots. Au cas contraire, il serait par principe impossible de le prouver au moyen de l'épreuve de commutation. Nous nous sommes aperçus que l'épreuve de commutation, valable à la distinction des syllabes, ne se fait qu'à la frontière des signes, ce qui demande que ce qui suit la frontière syllabique, au point de vue du groupement des consonnes, peut être le commencement d'un mot. Ceci n'est pas nécessaire à la première syllabe du complexe. Si la première syllabe finit par un groupe inadmissible à la fin du mot, les deux syllabes appartiennent nécessairement au même mot. D'après la règle que le commencement d'une syllabe doit se retrouver dans le commencement du mot, il y a deux possibilités pour diviser en syllabes nos exemples *hagle*, *logre*, *sogne* p. ex. *ha-gle* ou *hag-le*. Il est sans importance que la première consonne des groupes se prononce souvent comme une voyelle [*'haulə*], [*'lɔurə*], [*'sɔunə*]; car il s'agit ici de phonèmes sans égard pour leurs réalisations (cf. la division de *ba-ge* [*'ba.ɣə*] mentionnée plus haut). Il faut préférer la division en *hag-le*, *log-re*, *sog-ne*, parce que cette division peut aussi être employée dans *trav-le* 'affaires', *ov-re* 'là-bas', 'passé', *hov-ne* 'enflés', 'se renfler', qui tous présentent le phonème *v*, la prononciation [*ɣ*] n'existant pas dans ces cas, et une division aboutissant à des syllabes comme *vle*, *vne* s'exclut. Pour la même raison il faut diviser *yd-re* 'extérieur', *mid-ler* 'moyens, instruments', *vid-ne* 'témoin', 'témoigner', parce que les syllabes *dler*, *dne* n'existent pas. Il va de soi qu'il faut syllaber *sag-te* [*'saɣdə*] 'sans bruit', *sag-te* [*'sagdə*] 'ce qui est dit', et de même pour tous les cas où il y a un groupe de deux consonnes intervocaliques, jusqu'à ce que l'épreuve de commutation nous montre une autre syllabation. Tel est le cas des groupes *s* + occlusive. La chaîne [*'køsdən'sø:ðə'pi.ɣə*] peut être divisée dans les mots *kys den søde pige* 'embrasse la jolie jeune fille!' ou *kysten, søde pige!* 'Voilà la côte, ma chérie!'. La réalisation de ces deux phrases est souvent identique, avec trois syllabes toniques et trois syllabes atones; mais pour éviter les malentendus on peut interrompre le courant d'air entre les syllabes, en obtenant ainsi le même effet qui d'ailleurs est fourni par le coup de glotte. Une telle pause est alors une variante de l'accent du coup de glotte. C'est la syllabation différente qui nous indique la différence du contenu, *ky-sten* signifiant 'la côte' et *kys-den* 'embrasse-la'. Pour obtenir la dernière syllabation il est nécessaire que la frontière syllabique coïncide avec la frontière des signes, de sorte que ce cas est parallèle au *de danskes øer* alternant avec *de danske søer*. Enfin, comme les occlusives constituent une catégorie à l'intérieur des consonnes, étant

seules admissibles dans la position centrale des groupes de trois consonnes, il est à supposer que la syllabation du groupe *s + t/d* est valable pour les autres membres de cette catégorie, *plb* et *k/g*. On voit que la règle de l'orthographe danoise que '*sp, st, sk* ne doivent jamais être séparés', est bien d'accord avec la structure de la langue danoise.

Par la règle que les groupes *s + occlusive* appartiennent à la syllabe suivante, on fait nettement la division en syllabes des chaînes comme *for-ske* 'étudier, rechercher', *fal-ske* 'faux', *gan-ske* 'tout à fait', *før-ste* 'premier', *æld-ste* 'ainé', *kun-ster* 'arts', *blom-stre* 'fleurir', *tek-ster* 'textes', etc.. Et puis, le principe commandant les groupes initiaux des syllabes nous fournit un moyen simple de diviser les chaînes du type de *valg-te* ['valydə] 'choisit, choisissait'. Mais il est plus difficile de décider où se trouve la frontière syllabique dans des chaînes où la dernière consonne du groupe est *r* et *l*, si le groupe ne contient pas *s + occlusive*; il s'agit du type de *andre* ['andrə] 'autres'. Le principe du commencement de la syllabe admet deux solutions, *-dre* et *-re* étant également possibles. Dans le cas de *sportler* ['sbordlær] 'émoluments, éventuels' il n'y a aucun doute: *sport-ler* est la seule possibilité, le groupe initial *dl* étant inadmissible. Ce serait une solution tentante de généraliser cette dernière division, par laquelle il serait possible d'interpréter tous les faits en question. Mais la réalité linguistique est-elle aussi simple? Si l'on préfère diviser *andre* et *aldrig* 'jamais' en *and-re*, *ald-rig* on obtient les premières syllabes *and-* et *ald-*, d'une structure, avec *d* après *n* ou *l*, inconnue d'ailleurs, cf. *and* ['an] 'canard, cane' à côté de *andrik* ['ʔan'dreg] 'canard', *fald* [fal] 'chute, cas' à côté de *affældig* ['ʔav'fɛl'diγ] 'décrépit'. On pourrait peut-être avoir l'idée que dans *and*, *fald*, etc. le phonème *d* existe à l'état latent¹, et que ce phonème surgit surtout devant le dérivatif *-ig*: *mandig* 'viril' (*mand* 'homme'), *fyldig* 'arrondi, nourri' (*fuld* 'plein'), *værdig* 'digne' (*værd* 'valeur'), etc.; et par ce procédé on obtiendrait les mêmes formantes du dérivatif et dans *mandig* 'viril' et dans *modig* ['mo:ðiγ] 'courageux' (*mod* [mo:'ð] 'courage'). Or, cette interprétation ne fournira aucune règle simple, parce que ce phonème n'est pas toujours réalisé comme occlusive ou spirante devant voyelle, cf. *fylde* ['fyltə] 'plénitude', 'remplir', *mande* ['manə] 'encourager', non plus même devant la voyelle *i*, cf. *vending* ['vɛnɛŋ] 'tour, tournure' à côté de *vende* ['vɛnə] 'tourner' et *udvendig* ['uðvɛn'diγ] 'extérieur'.

¹ C'est l'idée de M. L. Hjelmslev, voir *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, p. 83.

Il nous semble plus simple de supposer que dans les cas où le principe du commencement syllabique admet deux possibilités, une qui est d'accord avec le principe dirigeant la fin du mot et une autre étant en conflit avec ce principe, on préfère la première solution. Et celle-ci est appuyée par la commutation qui existe entre *van-drende* /'vandrene/ 'cheminant' et *vand-rende* /'vanrene/ 'conduit d'eau'; le premier exemple montre ce qui se passerait si le mot *vand* 'eau' finissait par le groupe /nd/. Par ce même principe nous divisons *ærgre* [¹?eryrə] 'vexer, irriter' en *arg-re*, parce que cette division est en harmonie avec la réalisation du phonème *g* après *r* à la fin syllabique, tandis que le groupe *gr* se réalise au commencement syllabique toujours comme [gr].

Enfin, il y a des cas où les principes de grouper les consonnes initiales et finales admettent deux solutions également possibles, p. ex. *virkning* 'effet' qui peut être divisé en *vir-kning* et en *vir-kning*, et de même *størkne* 'se coaguler' peut être syllabé *størk-ne* ou *stør-kne*. Dans ces cas la place de la frontière syllabique est indifférente au système de l'expression. En pratique on préfère la division qui est dirigée par les unités du contenu, *-ning* et *-n-* étant des dérivatifs; mais ceci ne regarde pas l'analyse de l'expression. Seulement si l'on peut constater une différence de l'intonation syllabique, de sorte que p. ex. le *k*, par son intonation, s'associe au mouvement tonique de la syllabe *stør-* ou à celui de la syllabe *-ne* — un phénomène qui n'est pas jusqu'ici enregistré comme un élément relevant du système du danois — on peut décider si le système linguistique demande, dans ces cas, une place déterminée de la frontière syllabique.

Après une telle analyse de la frontière syllabique du danois on peut décrire toutes les structures syllabiques existant dans cette langue, et ensuite, en se fondant sur les résultats obtenus ainsi, étudier les accents qui existent en fonction de la syllabe. Selon nous, le danois en possède deux catégories dont les thèmes sont les chaînes de phonèmes des syllabes, à savoir la catégorie du coup de glotte et la catégorie du 'stød'. Mais ce n'est pas notre intention d'étudier ici ces éléments.

VOYELLES ET «SEMI-VOYELLES» A L'INITIALE DU MOT EN FRANÇAIS¹

Par POUL HØYBYE (COPENHAGUE)

Dans les pages qui vont suivre, nous examinerons le problème de savoir si les mots commençant par une «semi-voyelle» se comportent autrement que les mots dont le premier phonème est constitué par une des voyelles «authentiques». Une telle étude jettera peut-être quelque lumière sur la nature de la catégorie tant débattue des «semi-voyelles».

Avant d'aborder le vrai sujet, il nous semble nécessaire de résumer brièvement quelques notions fondamentales.

Les mots se composent de syllabes.

La syllabe a pour élément essentiel un noyau, qui peut à lui seul former une syllabe. Le nom propre *Haiüy* [a-y-i] est de trois syllabes. Les phonèmes qui peuvent fonctionner comme noyau de syllabe nous les appelons voyelles, tandis que les autres s'appellent consonnes.

Il est vrai qu'il existe des mots français sans noyau vocalique. Il s'agit, autant que nous voyons, exclusivement d'interjections ou d'onomatopées

¹ Le présent article correspond, dans les grandes lignes, à une communication que nous avons lue au Cercle Linguistique de Copenhague le 25 mai 1944.

Nous renvoyons une fois pour toutes aux travaux suivants, en regrettant que des considérations de place et de temps ne nous permettent pas d'entrer dans une discussion de détails :

André Martinet, *Remarques sur le système phonologique du français*. Dans le BSLP XXXIV (1933), pp. 191—202.

Georges Gougenheim, *Éléments de phonologie française*, 1935.

Bertil Malmberg, *Compte-rendu du livre de Gougenheim*, dans *Acta Linguistica*. II (1940—41), pp. 54—60.

Bertil Malmberg, *Le système consonantique du français moderne* (1943), (*Études romanes de Lund*. VII, *Lunds Universitets årsskrift*. Ny följd. 1. avd., bd. 38, nr. 5).

Quelques-uns de nos exemples sont tirés de ces ouvrages, mais la plus grande partie de nos observations ont été faites au cours de nos propres lectures. Nous avons jugé inutile de donner ici les références de toutes les citations.

comme *pst!*, mais les mots de ce genre occupent une place à part en marge du système de la langue.

Avant et après le noyau, il peut y avoir d'autres phonèmes, d'ordinaire des consonnes. Mais immédiatement avant le noyau, le français permet aussi de placer une des trois voyelles I, Y et U. Quand elles occupent cette place, on les appelle souvent «semi-voyelles» ou consonnes.

Quand la première syllabe d'un mot commence par une voyelle «nucléaire», on sait qu'il y a normalement élision et liaison si le mot précédent est avec lui en combinaison étroite (p. ex. article + substantif, épithète + substantif, sujet ou régime pronominal + verbe, préposition + régime, conjonction + sujet pronominal, conjonction + régime).

Nous avons des combinaisons moins étroites dans des cas comme: *c'est beau à voir*.

Si l'on prononce sans liaison *le premier avril, le deux avril, le deux août*¹, c'est sans doute qu'il s'agit d'expressions brachylogiques où le numéral a une autre fonction que dans les «jonctions» *le premier enfant, deux amis*.

Dans la phrase suivante, l'absence d'élision est certainement due au fait que la fin est une proposition «abrégée» où beaucoup des cases du schéma normal restent vides: (*les sentiments de Valéry vis-à-vis de la mort*) *seront bien différents (des sentiments des autres poètes), plus sereins parce que acceptants*².

Que ce ne soit pas une règle absolue, c'est ce que prouve l'exemple que voici: *bien qu'israélite, elle ne dédaigne aucun des objets appartenant au culte* (A. France: *L'orme du mail*, p. 33).

Or, même dans les groupes de mots traités habituellement comme des combinaisons étroites, on constate parfois que l'élision et la liaison n'ont pas lieu. Il s'agit notamment des cas suivants:

1°: Noms propres étrangers: *les lois de Ohm, la Ufa, l'Alliance française de Örebro, la station de Ofuna* (au Japon).

Mieux acclimatés, des noms de ce genre sont traités comme des noms indigènes: *les contes d'Andersen*.

2°: Noms propres français. Les cas sont plus rares: *du temps de Oudin* (Th. Rosset); *les ateliers de Édouard Guillaume* (cit. Nyrop); *Est-ce la Sauvelys? Est-ce la Olifant?* (Ohnet).

On voit fréquemment des titres de ce type:

¹ De nos jours, la liaison se fait très fréquemment dans ces expressions.

² Gustave Cohen, dans ses commentaires sur *Le Cimetière marin* de P. Valéry, p. 64.

ŒUVRES
DE
ÉMILE VERHAEREN
et des «manchettes» dans les journaux comme celle-ci:
L'ARTICLE
DE
ANDRÉ TARDIEU

3° : Mots d'emprunt récents: *le sabre du uhlan* (Hugo)¹; *un capitaine de uhlands*; *une troupe de uhlands*; *la Anleitung de Troubetzkoy* (Martinet). — La règle est loin d'être absolue: *l'unlaut, une trace d'umlaut* (P. Verrier); *l'erlebnis*.

4° : Onomatopées: *une clameur . . . pareille au ululement des chouettes* (H. Bordeaux).

5° : Les interjections sont d'ordinaires des mots-phrases. Si elles figurent comme membres d'une proposition, elles sont prises «matériellement»: *ce «ah!»*; *ce «oh!»*; *le «Eh bien!»*. — On trouve aussi *cet ah?*; *cet: ah, cui!*; *cet «Eh bien»*.

6° : D'une façon générale, un mot, un groupe de mots ou toute une proposition pris matériellement sont très souvent traités comme s'ils commençaient par une consonne: *jamais de «et»*; *ce on*; *ce IL*; *Quels sont les différents sens de eau?*; *N'abusons point de en*; *ce «ils ne me disent rien»*; *le «En voiture, messieurs»*; *le on dit*.

On trouve pourtant aussi: *cet on dit*; *cet en*; *cet «et» là*; *cet «unitaire»*.

C'est probablement ici qu'il faut classer les cas où une proposition tient la place qui d'ordinaire est occupée par un terme qui n'est pas une proposition: *pas plus tard que il y a quatre ans* (Proust). — La règle n'est pas absolue: *tout occupé d'il ne savait pas quelle passion* (Mauriac); *tout cet on-ne-sait-quoi* (Courteline).

7° : Les titres d'œuvres d'art peuvent aussi être regardés comme des mots pris matériellement: *Prologue de Un Aventurier*; *l'auteur de Il pleut, bergère*; *cette page est tirée de Au milieu du chemin*; *le IV^e volume de «A la recherche du temps perdu»*. — D'autres auteurs écrivent par ex. *l'édition définitive d'A la recherche du temps perdu*.

La même oscillation s'observe quand il s'agit de titres anglais: *la deuxième gravure de Our Fathers have told us* (Proust); *la forêt d'As you like it* (Taine).

¹ Remarquez que c'est même dans un vers que Hugo a risqué cet hiatus (*La Légende des siècles*. XXI, II).

Rappelons que l'on a discuté pour savoir s'il faut dire *l'auteur du Misanthrope* (Martinon) ou *l'auteur de le Misanthrope* (Faguet). Cp. l'exemple oral enregistré par M. Bertil Malmberg: *Il s'agit de «Le rouge et le noir»*.

8°: Si un voyageur d'autobus demande deux tickets pour aller à la station «Étoile», il dit, selon Damourette et Pichon, *deux Étoile* (sans liaison). Il s'agit d'une expression brachylogique, de même que si l'on demande *deux Palais-Royal*.

9°: Les noms des lettres donnent aussi lieu à quelques observations. Quelques-uns disent: *le a, le y, le o, le l, le n, etc.*, et *ce a, etc.* D'autres, par ex. Martinon, font l'élision: *l'a, l'o, l'i, l'u, l'y, l'l, l'm, l'n*. M. Martinet écrit *le a* mais *cet a* dans une même phrase (Revue des cours et conférences. XL (1940), p. 329). C'est peut-être que *l'a* aurait trop peu de volume, tandis que *cet a* a deux syllabes, de même que *ce a*.

Quand une lettre est employée au lieu du pronom, on peut ne pas faire l'élision: *le livre de A. Jeanroy*. Il en est de même quand la lettre remplace un nom de personne ou de lieu: *la visite de X; le cas de Y. m'amuse énormément; le duc de X. Colette écrit tour à tour le notaire de X et le notaire d'X* (La maison de Claudine, pp. 139 et 137).

Devant X employé pour désigner une chose ayant la forme d'un X, il y a normalement élision: *un siège en forme d'X; l'X de hêtre* (chevalet de scieur). Et pareillement quand X est synonyme de l'École Polytechnique: *l'argot de l'X; le bal de l'X*.

10°: *un tel* est souvent employé au lieu d'un nom propre que pour quelque raison on ne spécifie pas: *lisez le conte de un tel* (Proust); *chez les un tel* (Proust). Le dernier exemple se prononce sans liaison.

11°: Le grammairien suédois Stenhagen a relevé deux fois dans un même texte (Annales pol. et litt., 8-2-1902) ce juron: *le diable me arde*. Il suppose que c'est dû à l'analogie de l'expression synonyme *le diable me brûle* ou bien que c'est pour une raison rythmique, à savoir pour faire ressembler le juron à l'expression courante *le diable m'emporte*. Selon nous, il est plus probable que la raison est que *arde* est un mot archaïque qui serait à peine compris si on ne l'isolait pas du contexte en ne faisant pas l'élision¹.

Et nous croyons que c'est là l'explication de tous les phénomènes que

¹ Il est pourtant possible qu'il s'agisse ici d'une simple graphie archaisante. Cp. *Trop meilleur est soy marier que ardre ou feu de concupiscence* (Rabelais: Pantagruel, III, 30).

nous venons de décrire. Partout il s'agit de quelque espèce de *corps étrangers*. C'est comme si l'on mettait les mots entre guillemets pour les distinguer des autres mots, pour les rendre plus intelligibles, surtout quand il s'agit de monosyllabes.

Mais comment la langue permet-elle que l'on mette devant une voyelle une forme qui par ailleurs se met exclusivement devant les mots commençant par une consonne? C'est que entre des formes comme *de/d'*, *le/l'*, *les [le] / les [les]*, *ce/cet*, etc. il n'y a pas exclusion mais participation. Les formes *de*, *le*, etc. sont les formes non-marquées (ou extensives, d'après la terminologie de M. Hjelmslev), tandis que les formes *d'*, *l'*, etc. sont les formes marquées (intensives).

*

Si nous n'avons pas parlé jusqu'ici des numéraux *un* et *onze*, c'est que nous croyons que la suspension d'élosion et de liaison devant ces mots s'explique d'une façon satisfaisante par «la contrainte du système», les autres numéraux commençant tous par une consonne. C'est l'explication traditionnelle. Ce phénomène est d'ailleurs un témoignage ultérieur de la nature non-marquée des formes *de*, *le*, etc.

Ajoutons que l'usage est encore chancelant: Proust dit *ce train de une heure vingt-deux*, mais *la classe d'une heure*.

Si dans l'argot des théâtres on dit *le un* pour le premier acte, il faut se rappeler que c'est un emploi secondaire du numéral, qui est de cette façon différencié de *l'un* (= l'une des personnes, l'une des choses).

En ce qui concerne *onze*, l'usage est moins stable que ne le font croire les grammaires normatives. Beaucoup d'auteurs modernes écrivent par ex. *la messe d'onze heures*. F. Lot a écrit *vers la fin de l'onzième siècle* (cit. B. Malmberg). Et l'on continue à dire *une belle d'onze heures* (plante) et *un bouillon d'onze heures* (poison).

II

Que dire des mots dont l'initiale est une *h* aspirée?

Nous n'osons pas trancher la question de savoir s'il est juste de compter avec une *h* latente (comme le font MM. Hjelmslev et Martinet). Ce qui milite en faveur de cette hypothèse, c'est le fait que, dans quelques dialectes, on continue à prononcer les *h* aspirées. Mais dans le français populaire de la région parisienne, il y a, comme on le sait, une forte tendance à traiter les mots commençant par une *h* aspirée tout à fait

comme si l'initiale était la voyelle qui suit toujours l'*h* aspirée: *les (h)alles, les (h)omards, les (h)aricots*, etc. avec liaison.

Cette tendance n'est pas limitée à la langue populaire. En voici quelques exemples littéraires: *un vieil hibou* (Brousson); *à grands coups d'hache* (Rimbaud); *ce n'était qu'hors sa présence qu'on avait parlé de mésalliance* (Proust); *(il) avouait se sentir bien plus dépaysé hors des fortifications qu'hors des frontières* (Paul Morand).

Si l'on éliminait l'*h* de l'inventaire phonologique du français, il faudrait se borner à constater que devant certains mots à initiale vocalique il n'y a pas de liaison ni d'élision. Et l'analyse synchronique serait impuissante à expliquer pourquoi tel ou tel mot appartient à cette catégorie. Mais il faut reconnaître qu'il serait possible de donner une description phonologique conséquente du français «normal» sans avoir recours à l'hypothèse de l'*h* latente.

Du moins, il est superflu de supposer une *h* latente à l'initiale de *tous* les mots qui n'admettent ni la liaison ni l'élision.

Et il est sûr qu'il y a beaucoup de [h] articulées qui ne comptent pour rien dans une analyse phonologique. Par ex. dans des mots comme *fléau* et *cahot*, la prononciation du son [h] est facultative et ne distingue pas deux mots de sens différent.

III

Il nous reste encore à parler des «semi-voyelles».

Ne serait-il pas possible de faire entrer les cas d'hiatus devant «semi-voyelle» dans les catégories que nous avons déjà établies en parlant des voyelles «authentiques»?

Voici quelques cas:

1°: *Il dit que oui* (ou: *qu'oui*). L'absence d'élision s'explique par le fait que la proposition «*que oui*» n'est pas de structure normale ou par le fait que c'est une interjection.

2°: Le traitement des interjections est le même, qu'elles commencent par une «semi-voyelle» ou par une autre voyelle: *le «Ouoh!» qui arrête les chevaux sur leurs quatre pattes* (A. de Chateaubriant: *Monsieur des Lourdines*, p. 27).

3°: On peut encore dire *la ouate* (à côté de *l'ouate*), *un tampon de ouate* (ou *d'ouate*). Serait-ce par ce que le mot est toujours senti comme un mot étranger, un mot technique?

Martinon écrit: «on dit plus volontiers *le ouistiti* que *l'ouistiti*, quoi-

qu'on fasse fort bien la liaison dans *un ouistiti* ou *des ouistitis*. Comparez la tendance déjà mentionnée qu'il y a à dire *cet a*, mais *le a*.

4° : Plus généralement, on peut dire que devant des substantifs d'origine étrangère commençant par [j], il n'y a pas de liaison ni d'élosion : *le yacht, le yachting, le yard, le yankee, le yatagan, le yiddisch*¹. C'est vrai surtout pour les noms propres étrangers. On dit *le Yunnan, la gare de Yokohama, la conférence de Yalta*. Parfois des noms propres français subissent le même traitement : *Elle était de Ouistreham* (Flaubert : Bouvard et Pécuchet, p. 124).

Des noms propres étrangers ayant acquis droit de cité subissent le traitement normal : *du jambon d'York*. De même, on dit *la bataille d'Iéna, le pont d'Iéna*. Mais on parlait autrefois d'un navire *le Iéna* et de la catastrophe *du Iéna*. Il faut se rappeler que le nom du navire est secondaire par rapport au nom de la ville ; il y a donc comme des guillemets autour du mot.

5° : En fait de mots pris matériellement, nous ne disposons que d'un seul exemple : *les oui-dire* (sans liaison ; Littré). Cp. *le on dit*.

6° : En ce qui concerne les archaïsmes, mentionnons l'exemple relevé par Stenhagen : *Et cet homme, c'est vous, ô Jésus, qui avez bien voulu me baptiser, me oindre, me sacrer dans votre amour* (Annales pol. et litt. 1902). Nous interprétons l'emploi de *me* comme plus haut dans l'exemple *le diable me arde*.

7° : L'adverbe *hier*, venant du latin *heri*, n'a pas d'h aspirée, et l'on dit par ex. *le journal d'hier* (que la prononciation soit [dʒɛ:r] ou [dije:r]). On prononce *avant-hier* avec ou sans liaison. Or, nous ne sommes pas sûr que l'on lie toujours le t (Littré conseille de le faire).

Si l'on trouve *que hier* et *qu'hier*, ce n'est probablement pas parce que *hier* commence par une «semi-voyelle», mais pour la seule raison que c'est une combinaison moins étroite que par ex. *qu'il* et *qu'elle*. André Gide emploie les deux tournures l'une à côté de l'autre : *vous dites cela parce que hier vous avez surpris mon sourire* (Les faux-monnayeurs, p. 258) ; *voici qu'hier — — — j'ai entendu ce professeur allemand — — — soutenir une théorie opposée* (ib., p. 250).

8° : A propos de *huit*, il faut se rappeler qu'à l'origine l'h n'indiquait aucune aspiration. De même que dans *huile* et *huitre*, l'h servait à distinguer u de v. «L'aspiration» de *huit* est donc de même nature que celle de *un* et de *onze*.

¹ Dans des cas pareils le Larousse Universel parle d'un «y aspiré»!

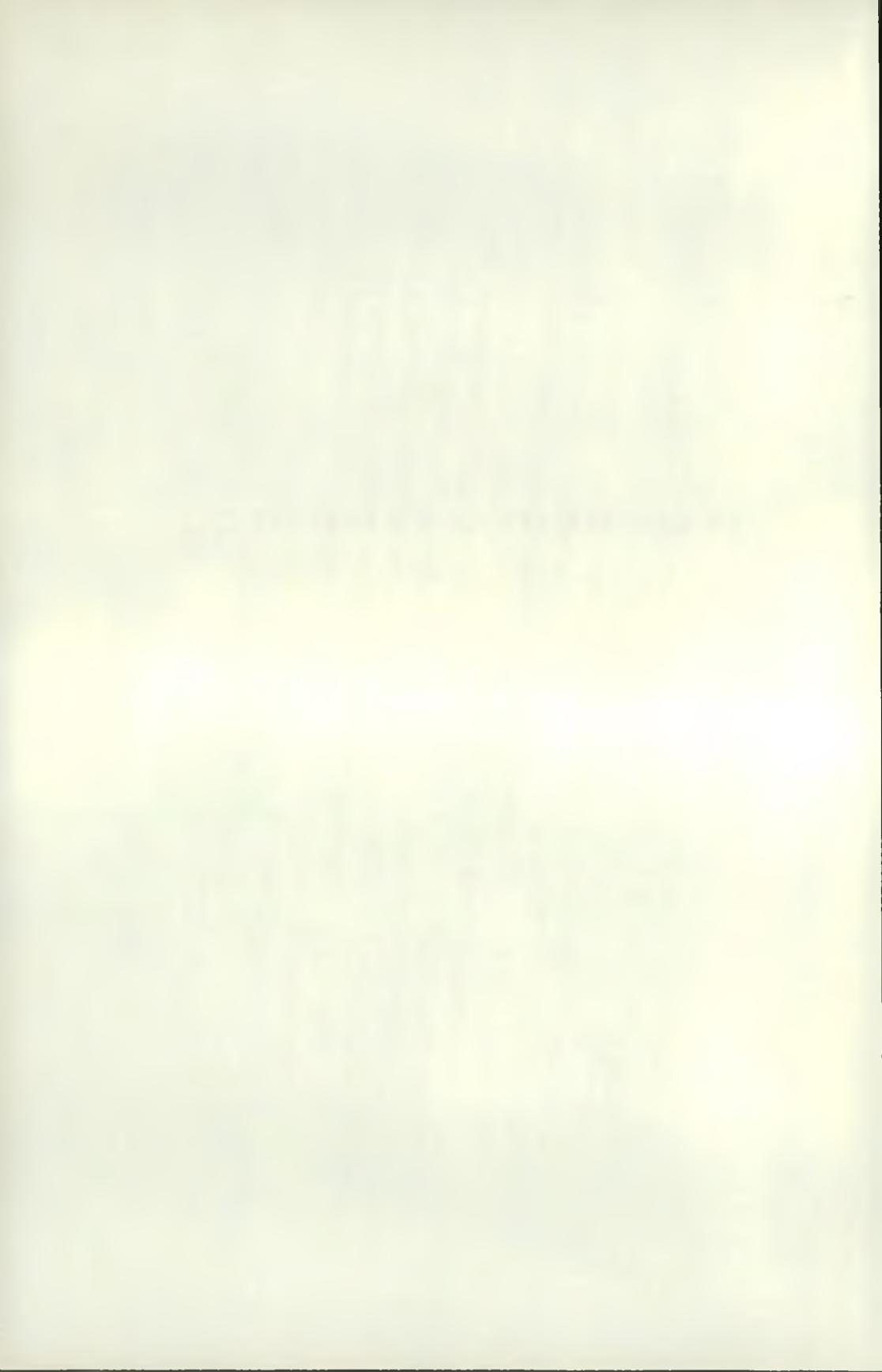
Sauf le cas de *dix-huit*, il n'y a jamais d'élosion ni de liaison: *les huit caisses, d'aujourd'hui en huit, un montant de huit mille couronnes*. Dans la plupart des combinaisons, *huit* multiplie le mot qui suit; mais *dix-huit* est un mot composé où *dix* et *huit* s'additionnent comme dans *dix-neuf*.

L'enseignement qui se dégage de ce que l'on vient de lire semble être que les «semi-voyelles» ne méritent aucune place à part dans le système phonologique du français actuel. Ce sont des voyelles faisant fonction de phonèmes «anténucléaires».



D

LA GLOSSÉMATIQUE ET L'ESTHÉTIQUE



ESQUISSE D'UNE THÉORIE STRUCTURALE DE LA LITTÉRATURE

Par AD. STENDER-PETERSEN (AARHUS)

Quelle que soit l'attitude qu'on prenne — en principe ou à propos de détails — à l'égard de l'essai de *M. Louis Hjelmslev* de créer une théorie linguistique, il faut reconnaître que cette tentative contient, pour d'autres sciences humanistes, une incitation extrêmement forte à trouver — chacune à part ou même en commun — une base théorique analogue à celle qu'il a voulu donner à la linguistique. Une telle entreprise servirait sans doute à faire sortir ces sciences de leur état d'éclectisme où il faut dire qu'elles restent toujours malgré tous les essais de systématisation (plus ou moins sporadiques) faits jusqu'ici. A plusieurs occasions — et dans ses écrits et dans ses discours — *M. Hjelmslev* lui-même a expressément exhorté les savants humanistes à soumettre à une revision le problème d'un fondement théorique de leurs sciences.

La première tâche des savants humanistes serait alors d'émanciper leurs sciences de la conception traditionnelle selon laquelle la recherche et le traitement des matériaux, la critique des textes ou des sources, toute la technique philologique employée, représentent un but scientifique en soi, — une conception qui considère ce travail comme le raisonnement scientifique en tant que tel. Pour dire la même chose d'une manière positive, il faudrait que le but des sciences humanistes, aspirant à une validité générale, fût l'établissement d'un raisonnement purement formel, basé sur des résultats concrets, avec toutes les conclusions générales possibles. En seconde ligne, il faudrait libérer les sciences humanistes de la conception habituelle d'après laquelle leurs matériaux doivent être regardés de plusieurs points de vue, points de vue psychologique, historique et sociologique, et qui prétend que ce procédé constitue une méthode (pluralistique) de valeur scientifique. En réalité, on n'arrive ainsi qu'à des jugements subjectifs. D'un point de vue structuraliste, au con-

traire, il faudrait ramener ces sciences à leurs sujets vraiment centraux et établir une méthode strictement immanente qui ne touche jamais au psychologisme, au sociologisme ni à l'historisme.

Parmi les sciences qui demandent une telle inspiration théorique, il faut, en première ligne, nommer les disciplines dont la recherche et le raisonnement ont *l'art* pour objet. Parmi les arts, aussi nommés *les beaux-arts*, il ne semble y avoir que trois (ou à strictement parler quatre) qui puissent être appelés *fondamentaux* au sens de ne pas présupposer l'existence d'un autre art. Tels sont

- 1° la musique,
- 2° les arts dits plastiques, comprenant
 - a. la peinture et
 - b. la sculpture,
- 3° la littérature.

Tous ces arts sont munis par la tradition de noms plus ou moins imprécis ou même trompeurs. La musique qui se manifeste par tons s'appellerait mieux *l'art tonal* ou *acoustique*, la peinture (y compris l'art du dessin) et la sculpture, qui ont ceci de commun qu'elles travaillent, toutes les deux, dans l'espace, devraient peut-être s'appeler *arts spatiaux* (art spatial à deux dimensions, art spatial à trois dimensions) ou *optiques* (art optique à couleurs, art optique à figures), et de même, pour désigner la littérature d'une façon plus précise et univoque, on devrait inventer le terme *art verbal* ou *art linguistique* puisque c'est le mot ou la langue qui en sont les matériaux ou les moyens. Étant donné que tous ces arts sont réunis sous le concept d'*art* et donc à considérer comme des manifestations différentes de la même chose, il est à *a priori* probable qu'ils auront bien des traits essentiels en commun.

A côté des arts fondamentaux susdits il y en a d'autres qu'il faut traiter de *secondaires* ou *dérivés*, puisqu'ils présupposent — totalement ou partiellement — d'autres. C'est, par exemple, le cas de *la danse* (*la chorégraphie*) qui — abstraction faite de ses propres moyens et de ses propres matériaux — présuppose nécessairement la musique sans en être présupposée, ou de *l'art du théâtre* (*l'art scénique*) qui présuppose l'art verbal ou la littérature sans en être présupposé, ou de *l'art du chant* (particulièrement *l'art de l'opéra*) qui présuppose à la fois la littérature et la musique (et encore l'art scénique). La danse, le théâtre, l'opéra contiennent tous les trois un élément de reproduction qui — dans une mesure plus large que dans les arts fondamentaux — peut arriver à un degré très élevé d'indépendance raffinée. Si *l'architecture* que l'on

compte habituellement parmi les beaux-arts, peut être considérée comme un art dans le même sens du mot que les autres, elle aussi sera un art secondaire, étant par surcroît un art appliqué ou technique.

C'est l'art verbal ou la littérature qui fait l'objet principal des réflexions suivantes, étant donné que nous avons l'intention de discuter la possibilité d'établir une théorie structurale de la littérature. Nous n'appellons pas cette théorie *théorie poétique* ou *théorie de l'art poétique*, parce que cette dénomination, habituelle dans notre science, ne doit concerner que la poésie comme telle, tandis que la littérature a un sens plus large comprenant la poésie comme un genre spécial ou une branche spéciale de la littérature. Quant à nos réflexions nous ne les présentons que d'une façon hésitante, seulement comme une tentative à laquelle il faut une discussion plus poussée, vu les difficultés particulières qui se présenteront. Les difficultés spécifiques d'une théorie structurale de la littérature, comparée à une théorie de la musique ou des arts dits plastiques, semblent dues au fait que, tandis que la musique, la peinture et la sculpture se manifestent dans une matière autrement amorphe, la matière de la littérature, la langue, est en elle-même une structure ou est regardée comme telle par la linguistique structurale. Par opposition aux tons, aux espaces, aux lignes, aux couleurs, aux plans et formes, aux figures, la langue fait l'objet d'un examen théorique compliqué de façon que, en établissant ou en esquisant une théorie de la littérature comme art verbal ou linguistique, il sera impossible de ne pas regarder la théorie linguistique comme sa présupposition naturelle.

Mais même en tenant dûment compte de la théorie linguistique, telle que M. Hjelmslev l'a élaborée, on opérera souvent, en essayant d'établir une théorie cohérente de la littérature, avec des notions imprécises sur la théorie linguistique et sur sa portée, ou bien on courra le risque de mal comprendre le caractère particulier de l'art (en l'espèce de l'art littéraire). C'est pourquoi une discussion générale du problème est à désirer, le but du présent article étant justement de provoquer une telle discussion. Ainsi, il ne suffira pas de définir la langue, réalisée dans la littérature, — disons simplement *la langue littéraire* — seulement comme un usage spécial ou individuel par rapport au système de la langue, comme un usage parallèle à d'autres usages possibles, non-littéraires. Une telle façon de voir ne sera légitime que si l'on regarde la langue littéraire d'un point de vue purement linguistique. En considérant un texte donné comme relevant de la théorie de l'art, on sera obligé de chercher une définition de l'art réalisé dans la langue, et la question se

posera alors de savoir si une telle réalisation artistique ou un tel art réalisé pourra être soumis à une analyse structurale. On se rend compte comment une théorie de la littérature aboutira inévitablement à une théorie de l'art tout court dont la théorie de la littérature ne sera qu'un cas spécial.

Dans son travail «Omkring sprogteoriens grundlæggelse» («*Prolégomènes à une théorie du langage*»), M. Hjelmslev s'est prononcé très brièvement (p. 101) sur notre problème d'un point de vue purement linguistique en suggérant l'idée que «tout texte . . . contient des dérivés relevant de systèmes différents». Il dresse une petite liste de dérivés possibles de ce genre (style, type de style, style à valeur, genre de style, tonalité, idiome) en appelant les systèmes de base *connotateurs*. Il parle de langues de connotation dont la caractéristique serait que le plan de l'expression en est une langue (ayant à son tour un plan d'expression et un plan de contenu), tandis que le plan du contenu n'est pas, par définition, une langue, mais tout autre chose. La question est donc de savoir si ce plan du contenu, qui n'est pas une langue, est identique à ce que nous rassemblons ici sous le terme d'*art*, et s'il est possible d'entreprendre une division du plan de l'expression et du plan du contenu de la littérature semblable à celle à laquelle la linguistique soumet le plan de l'expression et le plan du contenu de la langue, ou bien une division tout autre. M. Hjelmslev se contente de définir le style de la langue littéraire comme un style probablement *créatif* (par opposition au style purement *reproductif*, dit normal) qui est en même temps un *style haut* (par opposition au style bas, dit *vulgaire*). Du point de vue d'une théorie de l'art, une telle combinaison de connotateurs différents semble être de peu d'importance, partie parce que la définition ne saurait couvrir la notion de *langue littéraire* (la matière dans laquelle se manifeste l'art littéraire), partie parce que les relations entre les différents connotateurs ne sont pas examinées. Et la question reste ouverte de savoir quel est le rapport entre le plan de l'expression et celui du contenu du connotateur artistique, et si l'applicabilité de l'épreuve de commutation employée à l'intérieur de la langue normale reste valable pour le connotateur (ou plutôt pour l'art verbal de la littérature).

Pour autant que l'esthétique est à considérer comme la science du beau, respectivement du non-beau, il faut la regarder comme aussi problématique que l'éthique, science du bien ou du non-bien. Comme théorie littéraire elle est inutilisable, étant de caractère métaphysique. Il nous faut donc aussi éliminer le terme de *belles-lettres* comme non scientifique puisque — sans raison objective — il introduit dans l'argumentation la

beauté comme principe d'estimation. Le non-beau ne saurait être exclu du domaine de l'art littéraire. De même ce serait une erreur de considérer la différence entre la langue dite quotidienne ou normale et celle de l'art littéraire comme simplement due à l'introduction de certaines notions arbitraires de valeur qui transformeraient la langue quotidienne ou normale en une langue qu'on peut appeler artistique, respectivement littéraire. En réservant au préalable le terme de *littéraire* à tout ce qui est caractéristique de l'art verbal, on ne saurait indiquer une limite essentielle et précise entre la langue quotidienne, qui comprendra volontiers des éléments littéraires et pourra ainsi être sujette à une analyse artistique parallèle à celle de la linguistique, et la langue littéraire proprement dite, qui, à certaines conditions, sera tout égale à la langue quotidienne et pourra ainsi faire l'objet d'une analyse linguistique de pair avec celle de la théorie de l'art. Par contre, il faut présumer que, tandis que la langue quotidienne est formée exclusivement en vue d'une entente intellectuelle immédiate entre les individus de la société, la langue de l'art littéraire est formée, en plus de cela, avec une autre intention, plus ou moins marquée. De là résulte encore que la langue de l'œuvre d'art représente un plan d'expression auquel correspond un plan de contenu étranger à celui de la langue quotidienne, essentiellement différent du plan du contenu linguistique de la langue de tous les jours. Le rapport entre le plan d'expression de l'œuvre d'art, la langue, et son plan de contenu dont nous n'avons encore rien dit, est donc le problème central de la théorie de la littérature ou de l'art verbal.

Il sera peut-être à propos de commencer une étude de ce problème par des éléments comme les sons, dits voyelles et consonnes, qui isolés ou en groupes jouent le rôle d'éléments linguistiques ayant chacun un plan d'expression et un plan de contenu, le rôle de signes ou de parties de signes. En prenant notre point de départ dans le fait que le choix même de ces éléments se révélera dominé par un principe de sélection qui n'a pas de place dans la langue quotidienne, il nous faudra regarder cette sélection extra-linguistique ou le principe qui en est la base comme étant de caractère artistique et motivé à l'intérieur du plan de contenu artistique. Entre les éléments linguistiques choisis à intention particulière, par exemple les sons, et les éléments du plan de contenu artistique, quels qu'ils soient, on trouvera donc un rapport de signe ou de commutation (rapport sémiologique) qui correspondra à celui établi par M. Hjelmslev pour l'expression et le contenu de la langue quotidienne. En d'autres termes, si nous échangeons par exemple une série de mots choisis à in-

tention, renfermant tous des *a* ou des *s*, avec une autre série de mots choisis parce qu'ils comprennent tous des *i* ou des *k*, nous verrons qu'un échange correspondant aura lieu à l'intérieur du plan du contenu. Une organisation semblable du choix des mots, respectant ou non le but linguistique de communication des mots, aura pour résultat des phénomènes comme assonance, consonance, allitération, rime, etc. Cette *instrumentalisation*, comme je voudrais appeler le phénomène en question, est évidemment complètement étrangère à la problématique linguistique, mais appartient à celle de la littérature ou de l'art. L'instrumentalisation qui s'opère ainsi dans le plan de l'expression de l'art littéraire, est accompagnée d'un phénomène dans le plan du contenu que je serais tenté de regarder comme une chaîne d'émotions, non pas de notions d'émotions, mais justement comme une chaîne des émotions elles-mêmes.

En apparence, cette dualité d'instrumentalisation et d'émotionalisation, caractéristique des plans de l'expression et du contenu de l'art littéraire, n'est pas un signe infaillible de l'art littéraire. On pourrait peut-être maintenir qu'il y a des cas où un texte reconnu comme artistique ne se distingue nullement d'un texte linguistique ordinaire. Ce postulat semble dans chaque cas particulier être dû à une erreur. L'instrumentalisation du plan de l'expression de l'art, c'est-à-dire de la langue au sens linguistique, peut s'approcher de zéro, et l'émotionalisation qui y correspond dans le plan du contenu artistique, peut parallèlement atteindre un minimum, mais il ne restera pas moins un minimum des deux dans les deux plans. Pour autant que la langue d'un texte artistique n'est pas seulement un phénomène linguistique servant à la communication intellectuelle d'un individu à l'autre, mais aussi la substance d'une activité artistique dont le but est tout autre que la communication intellectuelle pure, nous pourrions désigner cette langue comme une langue *fictive*. En effet, ce qui est artistiquement pertinent dans cette langue, n'est pas la communication de notions intellectuelles qui semblent évidemment avoir lieu sur un plan à part, mais la chaîne d'émotions plus ou moins marquées qui accompagnent la chaîne linguistique sur le plan artistique. C'est dans ce sens que nous parlons de fiction.

L'instrumentalisation et l'émotionalisation, parallèles dans l'art littéraire, peuvent être poussées si loin que la solidarité entre le plan de l'expression et celui du contenu, présupposée par la théorie linguistique, est *apparemment* mise en suspens dans l'œuvre d'art littéraire de façon que c'est exclusivement l'expression linguistique qui fait figure de la substance de l'art littéraire, tandis qu'on a entièrement fait abstraction

du contenu linguistique. Les sons ou les combinaisons des sons perdent alors, semble-t-il, leur caractère linguistique pour devenir les représentants d'émotions ou de chaînes d'émotions pures. Parfois il arrive même que les sons soient choisis de telle façon que la conscience les associe à des idées émotionnelles liées à des systèmes phonématiques exotiques.

Des opérations semblables peuvent être entreprises avec d'autres phénomènes à l'intérieur du système phonématique qui sert de substance à l'art. Ces opérations se laissent combiner avec celles dont nous venons de parler. Là encore le but est de créer une langue fictive ayant un plan de contenu de caractère émotif. Il ne s'agit pas tellement de la division de séries de mots en coupes acoustiques accompagnées d'éléments de contenu émotifs de la même espèce que ceux qui accompagnent par exemple les périodes de la musique. Il s'agit plutôt de facteurs linguistiques comme accent et quantité dont le choix peut être dû à d'autres motifs que ceux de la langue quotidienne. L'alternance des syllabes accentuées et atones ou longues et brèves, facteurs linguistiques en soi, peut être agencée d'une façon étrangère en principe à la langue quotidienne, mais ayant pourtant une valeur artistique. Même la division mécanisée du texte en chaînes à nombre fixe de syllabes est accompagnée de phénomènes correspondants sur le plan du contenu de l'œuvre d'art. La poésie antique, médiévale et moderne nous fournit des matériaux extrêmement riches pour l'étude des différentes manières de combinaisons métriques (accentuées, quantitatives, syllabiques), et la théorie de l'art littéraire devrait avoir pour tâche de soumettre de tels phénomènes et d'autres semblables à une étude théoriquement fondée pour ce qui est de la forme de leur expression aussi bien que de la forme de leur contenu. Le problème du rapport fonctionnel entre elles n'a guère été soulevé.

L'instrumentalisation et l'émotionalisation dont nous avons parlé jusqu'ici se laissent aussi observer dans l'ordre des mots. En profitant de tous les ordres des mots caractéristiques de la langue non-littéraire, l'art littéraire pourra ou bien les systématiser ou bien les déformer ou bien enfin les mettre en suspens, bien entendu toujours selon une raison spécifique qui n'est pas linguistique, mais artistique, et ces formes d'expression artistique auront des formes de contenu artistique correspondantes. Des termes techniques bien connus pour de tels ordres des mots spécifiques sont ellipse, syllepse, anacoluthie ou parallélisme, antithèse, contraste, inversion, anaphore, qui n'ont nullement besoin d'être linguistiquement pertinents, mais qui sont artistiquement pertinents. En réalité, ce sont des moyens de *fiction*, le terme étant pris au même sens que

ci-dessus. L'art littéraire peut mettre en œuvre des formations de chaînes de mots laconiques, lapidaires ou copieuses (périodiques), de même en dehors du domaine linguistique. Pourtant on ne saurait prétendre qu'une organisation maximum de tels moyens constitue par définition la langue artistique, puisqu'il ne faut pas exclure la possibilité qu'un maximum d'identité entre la langue artistique et quotidienne, donc une absence au maximum des moyens de fiction en question, puisse paraître comme le porteur d'un principe artistique. D'autre part pourtant, il est extrêmement douteux qu'on puisse prouver l'existence de textes littéraires dépourvus de tout élément de fiction. Seulement, il faudra probablement chercher cette fiction sur d'autres points que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici. Enfin il faut peut-être aussi faire remarquer que des phénomènes comme interrogation, exclamation, apostrophe et sentence, pour autant qu'ils sont soumis à une systématisation artistique, sont à regarder comme des formes d'expression en rapport sémiologique avec des formes de contenu artistiques de caractère émotif.

Un autre problème dont la théorie de l'art littéraire aura à s'occuper est celui de la lexicologie. L'expérience montre que la langue dite littéraire se distingue souvent de la langue non-littéraire par le fait que certains mots (ou séries de mots) qui font partie du vocabulaire non-littéraire sont remplacés par d'autres mots qui, il est vrai, appartiennent aussi à ce vocabulaire, mais que le contexte donné n'exigerait normalement pas. Ce phénomène semble dû au fait (que nous ne faisons que suggérer ici à titre d'hypothèse) que le vocabulaire de toute langue non-littéraire ne reflète pas seulement le système de relations sociales et économiques d'une société ou d'une couche de société données (y compris leur mentalité et leur idéologie), mais représente aussi des restes rudimentaires de systèmes anciens ou autres, conservés en vertu de facteurs émotionnels. C'est ce fait même, paraît-il, dont profite la langue littéraire (ou mieux l'art littéraire) en ayant recours aux dialectismes, barbarismes, néologismes et archaïsmes. Ces mots choisis selon des principes artistiques se distinguent par une expressivité plus grande dont la cause est le contraste qu'ils forment avec le vocabulaire automatique et mécanisé de la langue non-littéraire. Un examen plus serré montrera probablement que cette expressivité augmentée consiste en éléments émotifs extérieurs au plan linguistique, mais importants au point de vue artistique. Le choix de mots en question peut aussi avoir pour effet que les mots littéraires, remplaçant les mots non-littéraires attendus, ont la particularité sémantique de restreindre ou d'étendre le sens verbal normalement exigé par

le contexte. Ce phénomène encore sert à la création de formes de contenu spécifiques de caractère émotif.

Il faut croire que *les figures de rhétorique* ont la même nature et la même fonction. A part la comparaison, l'allégorie, l'épithète etc., qui ne servent nullement à la communication intellectuelle, c'est surtout la métaphore et la métonymie qui ont de l'importance comme des moyens techniques. La particularité des deux semble être que les mots exigés normalement par un contexte donné qui en définit justement le contenu, sont remplacés par d'autres mots dont le contenu ne couvre le contenu du mot normalement attendu que partiellement ou par des éléments secondaires. Le choix n'a donc pas lieu entre des synonymes ou des variantes de contenu, mais entre des mots sémantiquement distincts. Le mot métaphorique ou métonymique choisi perd ainsi, peut-on dire, son contenu propre au bénéfice d'éléments secondaires ou périphériques du contenu, mis en relief par le contexte, mais puisque le contenu propre d'un tel mot est présent à l'état latent, bien qu'effacé, la représentation du contenu verbal exigé par le contexte devient imprécise. Or, une telle imprécision est justement accompagnée d'éléments émotifs qui appartiennent exclusivement au plan du contenu littéraire, et alors on peut dire que la langue sert à exprimer autre chose et plus que ce qui est du ressort du plan de son propre contenu. Le résultat en est une langue qu'on pourra appeler fictive.

Que la langue littéraire d'un texte soit fortement ou faiblement fictive, le fait même qu'un énoncé a lieu demande — de même que dans tout texte non-littéraire — une motivation. Au cas que la motivation de l'énoncé non-littéraire soit à chercher dans la substance du contenu, il faut probablement affirmer que la motivation de l'énoncé (ou du texte) littéraire se trouve dans la substance du contenu artistique. Dans le premier cas il s'agit d'une communication d'idées, dans le second cas il s'agira d'une communication d'émotions qui s'opère par l'intermédiaire de la langue comme forme d'expression. En prenant pour plus de facilité notre point de départ dans le fait que tout mot représente un thème, que toute combinaison de mots correspond à un thème plus grand, et que chaque passage, chapitre ou œuvre ont un thème enveloppant tous les autres thèmes, nous constaterons que tout texte littéraire avec toute sa matière de mots est dominé par un système de nature thématique, d'un caractère foncièrement différent du système linguistique. Ce thème motivant ou ce système thématique motivant sera identique à ce qu'on

appelle d'ordinaire *motif*. Ce motif prend forme dans l'œuvre d'art et n'existe en dehors d'elle que comme une substance amorphe.

Un problème d'une importance centrale pour la théorie de la littérature est alors la question du rapport entre la langue dans laquelle l'art se manifeste et le type de la forme du motif. L'expérience semble permettre la thèse que le motif lui-même pourra être étudié du point de vue de la fiction, le motif pouvant être caractérisé par différents degrés de fiction. Il faut regarder le caractère du motif comme l'équivalent dans le contenu du caractère de la langue comme forme de l'expression artistique. Ainsi il sera évident que la fiction (terme commun pour l'instrumentalisation et l'émotionalisation) domine les plans de l'expression et du contenu en pleine solidarité, de façon qu'une épreuve de commutation montrera qu'un échange sur le plan de l'expression (la langue) amènera un échange sur le plan du contenu (le système des motifs), et inversement. Comme les extrêmes de cette dimension nous pourrions placer des genres littéraires comme la poésie lyrique et épique d'un côté et la littérature dramatique et (en nous servant d'un terme nouveau) narrative de l'autre, les deux premiers étant des exemples d'une fiction maximum (instrumentalisation maximum et émotionalisation maximum), les deux derniers au contraire des exemples d'une fiction minimum (instrumentalisation minimum et émotionalisation minimum). Cela n'exclut évidemment ni les types de transition ni les types de mélange qu'on ne pourra probablement définir qu'en mesurant le degré de fiction.

Il paraît pourtant nécessaire d'introduire une nouvelle dimension, si l'on veut obtenir une définition exacte des quatre genres fondamentaux existants. Cette nouvelle dimension sera l'attitude avec laquelle le texte artistique est présenté, la fiction pouvant être une reproduction directe de langue et de motif ou en être une reproduction indirecte (attitude subjective et objective). Les genres se répartiront alors d'une autre façon que ci-dessus, la poésie lyrique et dramatique pouvant être conçues comme des exemples de la reproduction directe (subjective), la littérature épique et narrative au contraire comme des exemples de la reproduction indirecte (objective). Exposé graphiquement, notre système à deux dimensions aura donc la forme suivante :

	instrumentalisation et émotionalisation maximum	instrumentalisation et émotionalisation minimum
reproduction directe	genre lyrique	genre dramatique
reproduction indirecte	genre épique	genre narratif

Cette dimension appartient pourtant elle aussi, chose caractéristique, au domaine de la fiction.

Étant donné que nous avons tout le temps dû parler de degrés plus ou moins élevés de la réalisation des catégories, il est évident qu'il faut prévoir que les genres se touchent ou se croisent de façon qu'on pourra parler de genres dramatico-lyrique, narrativo-lyrique, épico-lyrique, lyrico-épique, dramatico-épique, narrativo-épique, lyrico-dramatique, épico-dramatique, narrativo-dramatique, lyrico-narratif, dramatico-narratif, épico-narratif, en tout 12 produits de croisement. Là le concept de composition jouera un rôle, et son rapport aux autres concepts doit être examiné par la théorie de l'art littéraire.

Le rapport entre les genres se trouvera probablement être le facteur qui décide en dernier lieu du *style* artistique d'une époque littéraire donnée. Ce que l'on comprend par style pourra alors être considéré comme un système qui domine l'existence toujours actuelle de l'art littéraire. Il faudra tenir compte du système classique, du système romantique, du système réaliste, du système naturaliste, du système symboliste, etc. Aucun d'eux n'est nécessairement réalisé purement dans aucune œuvre d'art littéraire existante, mais toute œuvre d'art littéraire se trouvera être une tentative individuelle de réaliser le système. L'œuvre d'art particulière aura le même rapport au style que l'usage de la langue aura à son système. Il serait naïf de croire qu'un système littéraire quelconque, qu'un style donné soient simplement la somme des parties plus ou moins fortuites, constatées inductivement. Les parties se trouveront probablement être en rapport fonctionnel mutuel. Elles se conditionneront réciproquement quant au rôle joué dans le système, et elles ne sauraient être remplacées arbitrairement par d'autres éléments. Au même moment où un élément défini selon l'esquisse que voici est remplacé par un autre élément défini selon les mêmes principes, le système littéraire ou le style dont ils font partie changera de caractère ou bien même se changera en un système littéraire orienté tout autrement. Même le principe de participation établi par la linguistique structurale pourra — pour autant qu'on peut en juger actuellement — s'appliquer avec succès au rapport mutuel des genres, et sa présence ou son absence pourra servir à la définition des styles ou des systèmes littéraires. Les réflexions ci-dessus, qui ne sauraient être qu'un programme de travail légèrement esquissé, semblent aussi pouvoir nourrir l'espoir de créer une histoire littéraire délivrée du psychologisme et du sociologisme à la mode, une histoire immanente ne s'occupant que de ce qui est pertinent à la littérature comme art verbal.

LA NOTION DE SIGNE DANS LA GLOSSÉMATIQUE ET DANS L'ESTHÉTIQUE

Par SVEND JOHANSEN (COPENHAGUE)

Au cours de ces dernières années la logistique a fortement imprégné l'atmosphère intellectuelle des États-Unis. La théorie de la connaissance impliquée par la logistique est devenue, semble-t-il, un bien assez commun, et les méthodes et les notions logistiques plus spéciales ont été appliquées à des problèmes que la logistique n'avait guère en vue lors de l'élaboration de sa théorie. Le domaine de l'esthétique n'a pas été exclu de ces efforts. On s'est inspiré surtout de la sémiologie logistique, et l'on a essayé d'adapter aux faits esthétiques la notion de signe, de définir les points de ressemblance et les points de divergence qu'il faut prévoir entre la notion de signe esthétique et la notion de signe linguistique, telle que cette dernière a été conçue par la logistique. On peut faire mention, parmi plusieurs autres, du livre de M. Bernard C. Heyl, *New Bearings in Esthetics and Art Criticism. A Study in Semantics and Evaluation*¹. MM. Wellek et Warren, dans leur livre *Theory of Literature*², semblent, eux aussi, adopter la notion de signe logistique, bien que la pensée de M. Wellek montre des affinités assez prononcées avec les théories de l'école linguistique de Prague, et bien qu'il ait dû connaître, par conséquent, sinon les points de vue de M. Louis Hjelmslev, du moins l'initiateur de ces points de vue, Ferdinand de Saussure.

Ces essais restent cependant assez généraux. On s'est attaché surtout à la discussion et à la révision des problèmes de l'esthétique antérieure au lieu de procéder à une analyse approfondie et détaillée des œuvres d'art concrètes, littéraires ou autres, analyse qui seule saurait fournir le matériel et les expériences nécessaires pour la formulation adéquate des notions théoriques.

¹ New-Haven 1943.

² New-York 1949.

Nous avons montré ailleurs¹ les différences tout à fait essentielles entre la notion de signe logistique et la notion de signe glossématique, et nous avons cru devoir donner la préférence au signe glossématique. Dans son livre *Prolégomènes à une théorie du langage*², l'exposé jusqu'à présent le plus détaillé de la théorie glossématique, M. Louis Hjelmslev fait remarquer que la glossématique englobera, dans sa forme complète, une grande partie de l'esthétique littéraire, mais par une retenue qu'il faut apprécier, M. Hjelmslev ne s'est pas laissé entraîner en dehors de son propre domaine, la linguistique, et s'est borné à constater cette conséquence de sa théorie qui laisse entrevoir la possibilité d'élaborer, sous les auspices de la glossématique, une notion de signe esthétique présentant des avantages sur les efforts faits dans le même sens sous l'inspiration de la logistique.

Nous ne prétendons pas exposer ici une théorie complète du signe esthétique ni, à plus forte raison, une théorie de la littérature. Nous n'avons voulu qu'indiquer d'une manière précise les riches possibilités créées par la glossématique. C'est là notre excuse d'offrir au public ces réflexions nécessairement assez abstraites et qui ne manqueront pas de subir des modifications peut-être considérables en présence des faits.

*

La notion de signe glossématique, que nous ne saurions exposer ici d'une manière complète, peut être représentée par le diagramme suivant : (I) $E_s \rightarrow E_f \rightleftharpoons C_f \leftarrow C_s$, qui s'explique ainsi. Pour la glossématique, la fonction de signe n'est pas, comme dans le langage courant suivi sur ce point par la logistique, une fonction posée entre deux objets de sorte que l'un des objets, le signifiant, désigne l'autre objet, le signifié. La fonction de signe glossématique est définie comme étant la fonction d'interdépendance (désignée ici par le symbole \rightleftharpoons) posée entre l'expression (E) et le contenu (C), ces deux termes de la fonction devant être considérés comme des formes (E_f et C_f), c'est-à-dire comme des classes fonctionnelles établies exclusivement par les fonctions existant entre les éléments des classes. Ainsi le signe glossématique est une interdépendance entre deux classes fonctionnelles, donc une unité, et de même qu'on ne

¹ Dans une étude intitulée *Glossematics and Logistics*, à paraître prochainement dans les *Acta Linguistica*.

² *Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse*, Copenhague 1943, abrégé dans la suite comme *OSG*. Une traduction sous le titre susmentionné est en préparation.

peut pas analyser l'un des termes de l'interdépendance sans tenir compte de l'autre terme, on ne peut pas dire que la forme de l'expression désigne la forme du contenu.

Ces deux formes, toutes les deux accessibles à l'analyse mais de nature «intangibles» comme toutes les notions purement fonctionnelles, sont manifestées dans des substances, la substance de l'expression (E_s), qui peut être des sons physiques, des caractères etc., et la substance du contenu (C_s), objets physiques, classes d'objets physiques, ou la conception de ces objets. Dans l'analyse de la forme de l'expression on peut calculer des formes non-manifestées, et les mêmes formes de l'expression peuvent être manifestées dans des substances différentes, sons, caractères, d'autres substances encore dans les langages de code; c'est dire que la fonction de manifestation est une détermination (désignée ici par le symbole \rightarrow) où la forme est la constante. La même argumentation est valable pour la manifestation de la forme du contenu. Si l'on veut retenir la formule courante qui veut qu'un signe désigne quelque chose, on dira maintenant que le signe, et nous entendons par là le signe global, pas seulement l'expression, désigne la substance du contenu ou, ce qui sera paradoxal mais logique, la substance de l'expression.

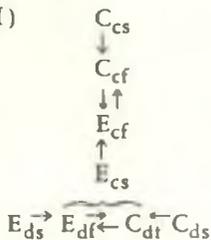
Or, si dans l'analyse d'un texte on vient à enregistrer les deux mots «cheval»¹ et «coursier», la notion de signe, telle que nous l'avons définie, ne suffira pas pour rendre compte de la différence entre les deux mots. Ces deux mots sont synonymes, c'est-à-dire que la substance de leurs contenus est la même, et pourtant la différence est indéniable. «Coursier» possède, en plus du même contenu que «cheval», un contenu spécifique «exprimé» par le signe global «coursier», et «exprimé» dans un sens qui doit être différent du sens où l'on pourrait dire que la substance du contenu ordinaire (le quadrupède bien connu) est «exprimée» par le signe «coursier», car cette substance ordinaire est identique à la substance du signe «cheval», ce qui n'est pas le cas pour la substance spécifique. — Si, dans un contexte donné, nous substituons au signe «coursier» le signe «cheval», le contenu spécifique changera en même temps; si, d'autre part, nous substituons au contenu spécifique de «coursier» le contenu spécifique de «rosse», le signe changera en même temps. Entre le signe et le contenu spécifique il y a donc interdépendance, et nous voyons se former ici un signe spécifique dont le contenu est diffé-

¹ Nous supposons pour «cheval» un contexte comme par exemple «le soldat dont le cheval . . . etc.»

rent du contenu ordinaire, et où le signe ordinaire joue le rôle d'expression. La substance de cette expression spécifique, formée par le signe ordinaire, ne peut pas être la substance du contenu ordinaire, toujours en raison de l'identité entre le contenu ordinaire de «coursier» et de «cheval». La substance de l'expression spécifique doit être cherchée dans le signe ordinaire qui, plus précisément, joue donc le rôle de substance de l'expression spécifique, et qui manifestera la forme de l'expression spécifique.

De cette manière nous sommes arrivés à une notion de signe qui correspond exactement à ce que M. Hjelmslev appelle signe connotatif. Suivant toujours la terminologie de M. Hjelmslev nous appellerons signe dénotatif le signe ordinaire représenté par le diagramme I, et qui sera défini comme une interdépendance entre la forme de l'expression dénotative (E_{df}), manifestée par la substance de l'expression dénotative (E_{ds}), et la forme du contenu dénotatif (C_{df}), manifestée par la substance du contenu dénotatif (C_{ds}). Le signe connotatif sera défini comme une interdépendance entre la forme de l'expression connotative (E_{cf}), manifestée par la substance de l'expression connotative (E_{cs}) qui est le signe dénotatif, et la forme du contenu connotatif (C_{cf}), manifestée par la substance du contenu connotatif (C_{cs}), dont nous parlerons plus tard. Nous aurons ainsi le diagramme suivant :

(II)



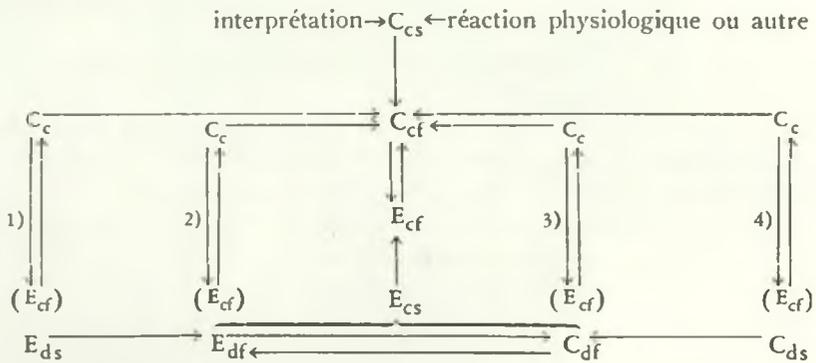
Cette notion de signe connotatif éveillera l'attention de l'esthéticien de la littérature. Qu'est-ce, en effet, que la définition du signe connotatif sinon la formulation précise de l'opinion mille fois émise, formulée de manières diverses, le plus souvent très confuses, que dans l'œuvre d'art littéraire le langage ordinaire, c'est-à-dire le langage dénotatif, sert à exprimer quelque chose, sentiments, états d'âme, connaissances d'une nature

extraordinaire et mystérieuse, tout ce qu'on veut pourvu que ce soit différent de la fonction dénotative ordinaire du langage? Et malgré l'insuffisance très marquée de ces formulations diverses, tout esthéticien de la littérature sent intuitivement qu'il se trouve là devant un problème singulièrement central et d'une pertinence rare pour son sujet. Nous entrevoyons donc la possibilité d'identifier le signe esthétique et le signe connotatif.

Si cependant nous nous adressons aux *Prolégomènes* de M. Hjelmslev pour des précisions et des exemples, nous serons assez déçus. Dans les

pages consacrées au langage connotatif¹, M. Hjelmslev cite comme exemple que la langue danoise dans son ensemble est l'expression du connotateur (élément du contenu connotatif) 'danois'; parmi les autres exemples de connotateurs nous mentionnerons: style divers (vers et prose), genre de style divers (genre de style «créatif», genre de style archaisant etc.), valeur de style diverse (style élevé, style familier etc.). On sent bien que ces exemples ont quelque rapport avec les problèmes de la littérature, mais on sent aussi que ce n'est qu'un rapport assez lointain. Quelle est la raison de cette déception? Est-ce le fait, que M. Hjelmslev n'ignore pas, que ses exemples n'épuisent pas le domaine des connotateurs qui en pourrait comporter d'autres plus révélateurs pour les problèmes littéraires? Ou est-ce que le signe esthétique ne serait pas identique mais seulement apparenté au signe connotatif? Ou, enfin, est-ce que M. Hjelmslev s'est trompé et que, selon sa propre définition, les connotateurs qu'il mentionne ne sont pas des connotateurs?

Pour répondre à ces questions nous aurons d'abord à examiner s'il existe d'autres signes connotatifs que celui que nous venons de définir, et il paraît, en effet, qu'on peut construire encore quatre signes connotatifs. On peut calculer, comme des possibilités, un signe connotatif dont l'expression est formée par l' E_{ds} , un signe connotatif dont l'expression est formée par l' E_{df} en isolement, un autre dont l'expression est formée par le C_{df} en isolement, et, enfin, un signe connotatif dont l'expression est formée par le C_{ds} . Nous aurons donc comme diagramme complet: (III)



¹ p. 102 sq. de l'édition danoise.

Les signes 1, 2, 3 et 4 seront appelés signes connotatifs simples, ils correspondent à ce que M. Hjelmslev appelle des signaux¹. Le signe central qui était notre point de départ sera appelé signe connotatif complexe. Nous nous expliquerons plus tard sur les déterminations que nous avons marquées entre les C_c simples et le C_c complexe, de même que sur la substance du contenu connotatif. Les parenthèses autour des E_{cf} simples signifient que les E_{ds} , E_{df} etc. fonctionnent comme des E_{cf} . Nous n'avons pas marqué les substances des E_{cf} simples, parce que la substance de l' E_{cf} dans le cas 1 est l' E_{ds} , dans le cas 2 toujours l' E_{ds} à travers l' E_{df} , dans le cas 3 le C_{ds} à travers le C_{df} et dans le cas 4 le C_{ds} .

Est-ce que quelques-uns des connotateurs nommés par M. Hjelmslev peuvent être classés parmi les signes connotatifs simples? Il nous semble que ce qui distingue, dans cet ordre d'idées, le vers de la prose, c'est exclusivement le rythme, les licences poétiques, et éventuellement la rime. Or, les effets de rime sont exprimés par l'expression dénotative, même par la substance de l'expression dénotative, parce que cette substance n'est pas négligeable pour les effets de rime (rime pour l'œil, rime pour l'oreille). Nous avons là un signe connotatif simple du type $E_{ds} \leftrightarrow C_c$. Les effets de rythme sont exprimés par des relations entre les éléments de l'expression dénotative, donc par la forme de l'expression dénotative; c'est un signe connotatif simple du type $E_{df} \leftrightarrow C_c$. Enfin, il est à présumer que les licences poétiques en tant que libertés syntaxiques sont des particularités n'ayant lieu que dans la forme du contenu dénotatif² et elles n'ont pas des rapports directs avec les particularités apportées par le vers dans l'expression dénotative. Nous croyons donc pouvoir rendre compte de ce phénomène exclusivement à l'aide des signes connotatifs simples.

Or, procéder ainsi paraît impossible quand il s'agit des autres connotateurs mentionnés. La différence entre «coursier», «cheval» et «rosse», sur laquelle nous avons bâti la définition du signe connotatif complexe, est justement une différence dans les valeurs de style. Aussi dans l'exemple, la langue danoise comme expression du connotateur 'danois', il sera impossible de faire une distinction entre l'expression et le contenu dénotatifs; dans ces cas l'expression connotative est le signe dénotatif global.

Nous n'avons donc pas encore répondu à notre question initiale sur

¹ *OSG* p. 104.

² cf. *OSG* p. 47.

la nature spécifique des connotateurs esthétiques. — Scrutons de plus près la difficulté qui nous a amenés, somme toute, à créer la notion de signe connotatif. Nous sommes partis de l'analyse dénотative, et nous avons constaté que dans certains cas cette analyse ne peut être menée à bien que si l'on tient compte des connotateurs. Au cours d'une analyse dénотative complète on en viendra ainsi à établir un inventaire de connotateurs qui tous auront des rapports identiques avec le langage dénотatif, à savoir des rapports tels que si l'on retranche les connotateurs, les éléments dénотatifs exprimant les connotateurs en question pourront être substitués l'un à l'autre sans qu'on provoque par là des changements dans le contenu dénотatif. Quand l'analyse dénотative a été terminée, cet inventaire de connotateurs doit être l'objet d'une analyse connotative où les connotateurs seront répartis dans les catégories appelées genre de style, valeur de style, argot, langue nationale, langue locale etc., toutes les catégories nommées par M. Hjelmslev¹. La glossématique, telle qu'elle a été développée dans les *Prolégomènes*, ne connaît que les connotateurs présentant les rapports nommés avec le langage dénотatif, et qui ont été trouvés par l'analyse dénотative; en dernier lieu cela revient à dire que la glossématique ne connaît que les connotateurs qui généraient l'analyse dénотative si l'on ne les retranchait pas. Or, il est certain — et nous le montrerons plus tard — qu'il existe des connotateurs qui ne peuvent pas être constatés par l'analyse dénотative parce qu'ils n'affectent en rien cette analyse, et qui, en outre, ne présentent pas les rapports précisés avec le langage dénотatif. Les connotateurs glossématiques ne forment ainsi qu'une partie du domaine des connotateurs.

Ceci n'a rien de surprenant. Dans la pratique glossématique actuelle le point de départ et le point central, c'est l'analyse dénотative. Quand l'analyse connotative devient le point de départ, l'aspect des problèmes change radicalement. Ainsi, pour l'analyse dénотative les connotateurs sont des substances, tandis que pour l'analyse connotative, qui doit être effectuée sans égards de principe à l'analyse dénотative, ce sont les éléments dénотatifs qui sont des substances. Les deux analyses différeront donc du tout au tout. Les inventaires seront différents: ce qui, dans un texte donné, est un signe dénотatif ne sera peut-être pas, dans le même texte, un signe connotatif; ce qui est un seul signe connotatif sera peut-être plusieurs signes dénотatifs. L'ordre des divisions établi

¹ Dans cet exposé nous avons suivi d'assez près l'argumentation de M. Hjelmslev, *OSG* p. 104.

par l'analyse dénotative ne sera pas valable pour l'analyse connotative. Par exemple, le connotateur le plus étendu ne sera pas nécessairement celui qui est exprimé par le plus grand nombre de signes dénotatifs, mais celui qui pourra être divisé dans le plus grand nombre de connotateurs, même si ce connotateur n'est exprimé dans le texte donné que par un seul mot dénotatif. Il ne faut pas donner prise à des illusions d'optique en projetant, telles quelles, sur le domaine des connotateurs les lignes de démarcation établies par l'analyse dénotative. Parmi ces connotations on rencontrera, à tel ou tel degré de l'analyse, les connotations trouvées par l'analyse dénotative, donc ce que nous avons appelé les connotations glossématiques, mais on les rencontrera dans des rapports plus compréhensifs que ceux qui déterminent leur classement dans les catégories nommées par M. Hjelmslev.

Nous espérons montrer, dans ce qui suit, que dans le domaine global des connotations il s'en trouvera qui seront plus révélatrices pour les problèmes littéraires que ne le sont les connotations glossématiques, et, après l'argumentation précédente, il sera permis maintenant de penser que ce qui distingue les connotations esthétiques des connotations glossématiques, c'est une différence dans l'inventaire des éléments connotatifs et dans l'ordre de succession des fonctions au cours de l'analyse, autrement dit, que les connotations esthétiques et les connotations glossématiques forment deux systèmes à part. Tant qu'on ne possède pas des analyses tant soit peu complètes des connotations glossématiques et des connotations esthétiques, nous ne pouvons proposer ce point de vue que comme une hypothèse de travail. A plus forte raison nous ne pouvons pas déterminer, à l'heure présente, les rapports existant entre les deux systèmes. On peut présumer que les connotations glossématiques sont indéterminées par rapport aux connotations esthétiques complexes, et qu'elles ressemblent, sur ce point, aux connotations simples. Mais nous n'insisterons pas ici sur cette conception.

Essayons plutôt d'appliquer à une œuvre littéraire concrète les résultats de cette discussion épineuse. Nous choisissons la strophe célèbre de *Booz Endormi*, par Victor Hugo :

Ruth songeait et Booz dormait ; l'herbe était noire ;
 Les grelots des troupeaux palpitaient vaguement ;
 Une immense bonté tombait du firmament ;
 C'était l'heure tranquille où les lions vont boire.

Il y a dans cette strophe une phrase qui fait réfléchir. Est-ce que la phrase

«l'herbe était noire» équivaut à «l'herbe était noire parce que brûlée ou desséchée» ou à «l'herbe était noire parce que noyée dans l'ombre de la nuit»? Impossible de trancher la question par une analyse dénotative, pour laquelle la phrase nommée équivaldrait à «il y avait là de l'herbe noire» et à rien de plus. Et pourtant il n'y a pas de doute que le sens doit être «l'herbe était noire parce que noyée dans l'ombre de la nuit»; il y a dans toute la strophe une tonalité douce d'apaisement, et le sens «l'herbe était noire parce que desséchée» jurerait avec cette tonalité, particulièrement avec le troisième vers. Nous croyons que tout lecteur de la strophe conviendra que cette explication est juste, mais aussi qu'elle est très vague. La notion de signe connotatif y apportera de la précision. Le mot dénotatif «noire» peut être l'expression connotative de deux connotateurs, l'un que nous pouvons indiquer imparfaitement par 'noire parce que desséchée', l'autre, aussi imparfaitement, par 'noire parce que noyée dans l'ombre de la nuit'. Or, nous trouvons dans la strophe un grand nombre de connotateurs — ceux, précisément, que nous avons indiqués par 'apaisement doux' — qui présentent des rapports d'identité ou de détermination avec le connotateur indiqué par 'noire parce que noyée dans l'ombre de la nuit', tandis que nous ne trouvons pas un seul connotateur présentant des rapports quelconques avec le connotateur indiqué par 'noire parce que desséchée', et c'est là la raison pour laquelle nous excluons ce dernier connotateur. Si ce connotateur avait présenté, lui-aussi, des rapports avec les autres connotateurs de la strophe, «noire» aurait exprimé un connotateur bivalent que nous n'aurions pu indiquer par aucune circonlocution. Si, enfin, on savait par d'autres poèmes que Victor Hugo employait souvent des ruptures brusques et tout à fait immotivées dans le contenu connotatif, il nous aurait fallu garder les deux connotateurs, mais isolés cette fois l'un de l'autre.

Est-ce que le mot dénotatif «herbe» est aussi l'expression d'un connotateur? Nous ne saurions le décider exclusivement sur la base de la phrase «l'herbe était noire». — Venons-en au dernier vers. Il est évident que la phrase dénotative «c'était l'heure tranquille où les lions vont boire» est l'expression d'un connotateur prochement apparenté avec le connotateur exprimé par «l'herbe était noire», et avec les autres connotateurs de la strophe. Nous pouvons isoler, au dedans de ce connotateur, un connotateur dont l'expression est «lion», et que nous pouvons indiquer approximativement par la circonlocution très lourde 'quelque chose de puissamment vital qui évoque le sentiment de la force de la nature,

spécialement d'une force féroce mais noble et majestueuse'. D'où tirons-nous ce connotateur qui semble être le seul de ce genre dans la strophe? Nous le tirons des autres emplois que fait Victor Hugo de ce mot, et de ce qu'on pourrait appeler la connotation générale de «lion»¹; si le contexte immédiat ne dit pas le contraire, la connotation générale sera valable. Nous constatons donc deux connotateurs de nature opposée au dedans de la phrase dénotative qui devient ainsi l'expression du connotateur 'apaisement et repos des forces de la nature'. — Retournons à «herbe», qui, comme il s'ensuit du reste du poème, désigne ici surtout le blé mûr sur les champs de Booz. Maintenant nous pouvons dire en toute certitude que dans le contexte donné «herbe» est l'expression du connotateur 'quelque chose de puissamment vital qui évoque le sentiment de la force bienveillante de la nature', donc d'un connotateur intimement apparenté au connotateur exprimé par «lion»; et pour indiquer le connotateur exprimé par la phrase entière «l'herbe était noire», nous pouvons employer la même circonlocution que pour le connotateur du quatrième vers 'apaisement et repos des forces de la nature'. La raison pour laquelle nous n'avons pas pu déterminer d'avance le connotateur exprimé par «herbe», c'est que la connotation générale de ce mot est très compréhensive ou, si l'on veut, très faible; sa connotation sera déterminée dans chaque cas donné par le contexte immédiat. Le connotateur exprimé par «herbe» n'est pas identique, bien qu'apparenté, avec le connotateur exprimé par «lion»; par contre, le connotateur exprimé par «l'herbe était noire» est identique au connotateur exprimé par «c'était l'heure tranquille où les lions vont boire». Ces deux signes connotatifs sont des synonymes connotatifs. De même, le signe connotatif réalisé «noire» dont le connotateur est 'noire parce que noyée dans l'ombre de la nuit', et le signe connotatif possible «noire» dont le connotateur est 'noire parce que desséchée', sont des homonymes connotatifs.

Cette petite analyse nous a amenés à établir des divisions tout à fait différentes de celles de l'analyse dénotative. Nous avons constaté deux signes connotatifs synonymes dont les expressions ne sont pas synonymes au point de vue dénotatif. Les contenus connotatifs de «herbe» et de «lion» sont apparentés, tandis que leurs contenus dénotatifs n'ont rien à voir l'un avec l'autre. «Noire» est un homonyme connotatif mais n'est

¹ Dans notre livre *Le Symbolisme* (Copenhague 1945), dont le chapitre sur l'incantation présente une étude encore très incomplète et très vague de ces problèmes, nous avons employé le terme: mythe collectif du mot.

pas un homonyme dénotatif. De même, dans la phrase «l'herbe était noire», «était» est un signe dénotatif, mais ce n'est pas un signe connotatif complexe¹ — nous déterminerons plus tard les rapports existant entre ce genre de signes dénotatifs et les signes connotatifs — et tandis que dans la phrase »c'était l'heure tranquille où les lions vont boire» chaque mot est un signe dénotatif, ce n'est que l'ensemble de la phrase, moins le connotateur exprimé par «lion», et sans distinction des signes dénotatifs, qui forme un seul signe connotatif. Donc, à chacun des éléments du plan de l'expression ne correspond pas, d'une manière univoque, un seul élément du plan du contenu connotatif, et c'est là la preuve que les deux plans ne sont pas conformes et qu'il est justifié de les distinguer.

Nous ferons remarquer ensuite qu'il n'a pas été nécessaire pour cette analyse connotative de déterminer si les phrases expriment tel ou tel genre de style, telle ou telle valeur de style etc.; de plus, qu'aucun des signes connotatifs que nous avons traité ne peut être substitué à un autre dans l'analyse dénotative, si nous retranchons les connotateurs; et, que l'analyse dénotative n'aurait pas même pu constater ces connotateurs, parce qu'ils n'affectent en rien cette analyse. Nous croyons voir là un appui de notre hypothèse qui veut que les connotations glossématiques et les connotations esthétiques forment deux systèmes à part.

Nous avons vu, enfin, que les signes connotatifs compliqués se divisent à l'analyse dans des signes connotatifs moins compliqués, mais qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'indiquer d'une manière satisfaisante le contenu connotatif tant des signes compliqués que des signes relativement simples. Nous avons pu déterminer d'une manière précise les rapports existant entre les éléments du contenu connotatif, c'est-à-dire la forme du contenu connotatif; la difficulté doit donc provenir de la nature de la substance du contenu connotatif.

Nous appellerons cette substance l'expérience esthétique, et nous la caractériserons comme étant une structure psychique de nature autonome. Ce qui rend vraisemblable l'autonomie de cette structure psychique, c'est d'une part, la difficulté même que nous avons trouvée à désigner les connotateurs par des signes dénotatifs, toutes les circonlocutions que

¹ Ce qui ne signifie pas que cette sorte de verbes ne peuvent pas, dans des contextes appropriés, être des signes connotatifs. Dans le tercet de *L'Ennemi*, de Baudelaire: «Et qui sait si les fleurs nouvelles que je rêve/ Trouveront dans ce sol lavé comme une grève/ Le mystique aliment qui ferait leur vigueur» — le verbe «ferait» est l'expression du connotateur 'mais il n'est pas sûr qu'elles l'y trouveront, hélas'. Cf. *Le Symbolisme* p. 281.

nous avons employées n'étant que des approximations, et ces approximations seront de moins en moins satisfaisantes au fur et à mesure que nous approchons de connotateurs très compliqués, et la difficulté deviendra insurmontable quand nous nous trouvons devant les structures de connotations bivalentes ou multivalentes que nous croyons pouvoir appeler adéquatement des symboles. — D'autre part c'est l'existence de ces notions trompe-l'œil qui, à un point donné, se présentent, croyons-nous, dans toutes les esthétiques. Déjà la fameuse *catharsis* d'Aristote est une telle notion trompe-l'œil, visant, on le sent, un fait central dans l'expérience esthétique mais ne l'expliquant pas, comme en témoigne le nombre infini d'interprétations de cette notion. Il en est de même pour l'imitation de la nature qui, dans des acceptions divergentes, a pu servir également au classicisme, au romantisme, au réalisme, et qui vit encore, toujours sans expliquer le fait central qu'elle indique. Tandis que Taine expose d'une manière admirablement claire ses notions sociologiques, les notions qui se rapportent à l'expérience esthétique restent équivoques¹; tandis que la critique négative de M. Daniel Mornet est très réussie, sa critique positive est assez décevante etc.². A l'époque classique, époque honnête entre toutes, on employait la notion qui, encore aujourd'hui, reste la plus sincère, «le je ne sais quoi». Dans l'insuccès de ces essais réitérés pour expliquer l'expérience esthétique en la rapprochant d'autres structures psychiques nous voyons une preuve de l'autonomie de l'expérience esthétique. Si la psychologie réussit à prouver le contraire, tant mieux; mais d'ici là il sera utile tant pour l'esthétique que pour la psychologie d'accepter le postulat d'autonomie.

L'expérience esthétique, en tant que structure psychique, est manifestée de plusieurs manières. Nous pouvons distinguer une manifestation spontanée, la réaction physiologique ou autre provoquée par l'expérience esthétique, les larmes versées sur les tragédies, le «frisson» créé par un poème etc. (voir le diagramme III). Si l'on acceptait le point de vue behavioriste, la somme de ces réactions ne manifesterait pas, mais serait, à elle seule, la substance du contenu connotatif. Cependant nous ne recommandons pas ce point de vue pour des raisons que nous ne détaillerons pas ici. — Et nous pouvons distinguer une manifestation réfléchie, l'interprétation. L'interprétation d'une œuvre littéraire comporte le plus souvent des éléments très divers et qui ne sont guère distingués l'un de l'autre.

¹ cf. Taine, *Philosophie de l'Art*.

² cf. Daniel Mornet, *Histoire de la littérature française classique* (Paris 1940).

Elle comporte une analyse explicite mais généralement assez incomplète de l'expression connotative, et sans distinction entre la forme et la substance. Elle comporte en outre une analyse implicite et incomplète du contenu connotatif, toujours sans distinction entre la forme et la substance, et cette dernière analyse est la manifestation réfléchie de la substance du contenu connotatif, c'est-à-dire de l'expérience esthétique, plus ou moins individuelle, de l'interpréteur. Dans une étude, *Le Problème d'un Coup de Dés*¹, à laquelle nous renvoyons pour des détails sur le problème des interprétations, nous avons essayé de montrer le vice propre à ces interprétations en tant qu'analyses du contenu connotatif — donc pas en tant que manifestations de la substance du contenu connotatif — à savoir qu'elles essaient toutes de transformer en notions dénotatives une structure connotative qui n'a jamais existé, pas même pour l'auteur, dans une formulation dénotative complète. Les circonlocutions² dont nous avons usé, dans ce qui précède, pour indiquer les connotateurs sont atteintes du même vice; mieux aurait valu employer des désignations entièrement arbitraires, mais on ne saurait construire un système raisonné de désignations arbitraires tant qu'on n'a pas trouvé les invariantes minimales du contenu connotatif.

Nous n'étudierons pas ici le problème singulièrement difficile des évaluations esthétiques. Bornons-nous à faire remarquer qu'on pourra probablement distinguer deux sortes d'évaluations, celle qui constate que l'ouvrage en question est capable de produire une expérience esthétique, donc qu'il s'agit bien d'une structure de signes esthétiques; une grande partie des matériaux nécessaires à l'étude de ces évaluations sera fournie par l'analyse des signes esthétiques — et celle qui essaie de spécifier l'expérience esthétique par des comparaisons souvent implicites avec d'autres structures psychiques, et dans laquelle il peut entrer bien des éléments non-esthétiques. Ces dernières évaluations peuvent être étudiées dans les manifestations du contenu connotatif et — nous l'expliquerons tout à l'heure — dans cette manifestation secondaire de l'expression connotative qui est fournie par la substance du contenu dénotatif.

Nous allons maintenant déterminer brièvement le rôle des signes con-

¹ *Orbis litterarum* t. III, fasc. 4 (Copenhague 1945); nous reconnaissons la plupart des résultats de cette étude, bien que nous les formulerions aujourd'hui par d'autres termes.

² Nous les avons mises et nous les mettrons, dans ce qui suit, entre guillemets simples ('.....').

notatifs simples¹. Dans la première catégorie ($E_{ds} \leftrightarrow C_c$) nous avons déjà classé les effets de rime. Nous y classerons en outre les valeurs expressives phonétiques, parce que ces valeurs dépendent de la substance de l'expression dénotative. En danois les deux prononciations [a] et [ɑ] ne sont que des variantes du même phonème, mais leurs valeurs expressives peuvent très bien être différentes. De même les sons peuvent provoquer des synesthésies proprement dites, tandis que les caractères peuvent provoquer des synesthésies de forme, différentes des autres. D'ailleurs, par définition tous ces effets ne peuvent pas être des substances du contenu des signes connotatifs complexes, puisque les éléments de l'expression connotative (voyelles et consonnes) qui expriment ces effets ne sont pas, sauf dans des cas spéciaux, des signes dénotatifs mais des figures dénotatives. — Dans la deuxième catégorie ($E_{dt} \leftrightarrow C_c$) nous avons classé les effets de rythme. Dans la catégorie $C_{df} \leftrightarrow C_c$, nous rangerons tous les effets obtenus par les gradations du contenu dénotatif, par exemple par la construction asyndétique et paratactique de la strophe citée de *Booz Endormi*, ou par l'alternance des temps des verbes, en allant de l'imparfait au passé défini, ou au présent etc. On trouvera des matériaux pour l'étude de ce signe simple dans le *Flaubert* de Thibaudet, le chapitre sur le style, et dans *L'Art de la Prose* de Lanson. L'étude de la dernière catégorie ($C_{ds} \leftrightarrow C_c$) comportera l'étude des idiosyncrasies matérielles et intellectuelles de l'auteur, de ses préférences pour certains sujets ou pour certains problèmes intellectuels, et de l'effet spécial de ces idiosyncrasies sur le lecteur. Les biographies littéraires apporteront des matériaux pour cette étude qui est aussi très importante pour la détermination de l'interprétation individuelle de l'auteur.

Ce qui caractérise tous les signes simples, c'est qu'on peut bien dire d'avance qu'ils ont un contenu connotatif, mais qu'on ne peut pas spécifier ce contenu sans le mettre en rapport avec le contenu des signes connotatifs complexes. Impossible de spécifier les connotateurs des valeurs expressives phonétiques si l'on ne connaît pas les connotateurs des signes complexes du texte en question². En général la mesure iambique est plus allègre que la mesure trochaïque, et pourtant toutes les tragédies de Shakespeare sont écrites en mesure iambique. De même pour les autres catégories. Par contre on peut très bien spécifier le contenu des signes connotatifs complexes sans connaître le contenu des signes simples.

¹ cf. le diagramme III.

² cf. *Le Symbolisme* p. 63.

C'est dire qu'entre les signes simples et le signe complexe il y a détermination et que le signe complexe est la constante.

Si, au lieu de choisir notre exemple dans un poème de caractère lyrique, nous avons étudié un poème épique, un roman ou un drame, nous serions arrivés aux mêmes résultats généraux, à la seule exception qu'en moyenne un seul connotateur aurait été exprimé par un nombre beaucoup plus considérable de mots que dans un poème lyrique, en vers ou en prose, où presque chaque mot est l'expression d'un connotateur.

Nous croyons donc pouvoir affirmer que le diagramme III équivaut à une définition opérationnelle du signe esthétique, définition que nous n'essayerons pas ici de formuler d'autre manière, et que nous ne saurions transformer, à l'heure présente, dans une définition formelle.

Nous croyons pouvoir envisager le signe esthétique comme étant une interdépendance entre deux formes manifestées par deux substances, la substance du contenu qui est l'expérience esthétique, et la substance de l'expression qui est le langage dénotatif. On pourra dire que le signe esthétique désigne la substance du contenu, et l'on pourra dire — et ce sera moins paradoxal que quand il s'agit du signe dénotatif — qu'il désigne la substance de l'expression. C'est là notre formulation de la constatation de M. Wellek¹ et de bien d'autres, que l'œuvre littéraire ne désigne que des êtres et des événements de fiction, créés de mots.

Nous croyons pouvoir affirmer en outre que dans le signe esthétique, la forme est l'élément constant et la substance l'élément variable. Les expériences esthétiques sont individuelles, elles varient de personne à personne, d'heure en heure, de siècle en siècle. Le réseau invariable, c'est le complexe de signes en tant que structure formelle. Et c'est là notre réponse au problème du mode d'existence de l'œuvre littéraire, problème qui a intrigué plusieurs esthéticiens², surtout les philosophes parmi eux. Nous admettons volontiers que nous n'avons pas résolu par là le problème philosophique concernant la situation ontologique de l'œuvre d'art, mais ce problème qui, d'ailleurs, se pose dans les mêmes termes pour toute structure de signes, esthétiques ou non, n'est guère immanent à l'esthétique, qui pourra, sans doute, se contenter de la solution pratique indiquée.

Nous croyons avoir rendu probable que la sémiologie littéraire em-

¹ *op. cit.* p. 15.

² Par exemple Wellek et Warren, *op. cit.*; Roman Ingarden, *Das literarische Kunstwerk* (Halle 1931); Nicolai Hartmann, *Möglichkeit und Wirklichkeit* (Berlin 1938).

brassera, dans des réinterprétations, les résultats des recherches littéraires antérieures, ou sous l'analyse de la forme ou sous l'analyse de la substance. La sémiologie ne rétrécira donc pas le domaine des recherches littéraires. Au contraire on prévoit facilement un grand nombre de possibilités d'études nouvelles. Pour n'en mentionner qu'une seule: comme on pourra entreprendre l'étude d'une série de connotations prochement apparentées quant à l'expression (étude de thèmes), par exemple l'étude des «descentes», sixième chant de l'*Énéide*, l'*Enfer* de Dante, la descente chez les mères du deuxième *Faust* etc. — ainsi l'on pourra entreprendre l'étude d'une série de connotations prochement apparentées quant au contenu (étude de motifs), en partant, par exemple, du contenu connotatif de la descente chez les mères qu'on pourrait qualifier très sommairement comme 'horreur sacrée devant un certain aspect de l'inconnu'; et cette série différerait largement de la série des thèmes, il faudrait y incorporer probablement les parties finales du *Paradis* de Dante.

Impossible, évidemment, de prédire les conclusions concrètes auxquelles aboutira la sémiologie littéraire, dont nous n'avons donné ici qu'une esquisse qui n'a rien de définitif. Impossible également de prévoir si l'on pourra pousser à fond l'analyse connotative en n'utilisant que les notions de la glossématique ou s'il faut en créer d'autres. Mais quels que soient les résultats des expériences pratiques, la dette contractée par une telle sémiologie littéraire envers la théorie glossématique de M. Louis Hjelmslev sera indéniable et permanente.



BIBLIOGRAPHIE

(La bibliographie suivante ne contient que les ouvrages de M. Hjelmslev présentant un intérêt particulier pour la discussion de la méthode glossématique).

1928

Principes de grammaire générale = Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Meddelelser XVI, 1.

1932

Études baltiques (thèse). Copenhague.

1935

On the Principles of Phonematics. (Proceedings of the Second International Congress of Phonetic Sciences 1935, Cambridge 1936, p. 49—54).

La catégorie des cas. Étude de grammaire générale I-II = Acta Jutlandia VII, 1 et IX, 2, 1935—37.

Études de linguistique structurale organisées au sein du Cercle linguistique de Copenhague. (Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague II, p. 13—15).

1936

Essai d'une théorie des morphèmes. (Actes du IV^e Congrès International de Linguistes 1936, Copenhague 1938, p. 140—151).

Synopsis of an Outline of Glossematics by Louis Hjelmslev and H. J. Uldall, Copenhague 1936.

Sprog og Tanke. (Sprog og Kultur V, p. 24—33).

1937

Accent, Intonation, Quantité. (Studi Baltici VI, p. 1—57).

La syllabation en slave. (Beličev Zbornik, Belgrade, p. 315—324).

La nature du pronom. (Mélanges Jacq. van Ginneken, Paris, p. 51—58).

Indledning til sprogvidenskaben. Forelæsning ved tiltrædelsen af pro-

fessoratet i sammenlignende sprogvidenskab ved Københavns Universitet den 14. september 1937, Copenhagen.

Quelques réflexions sur le système phonique de l'indo-européen. (Mélanges Holger Pedersen = Acta Jutlandica IX, 1, p. 34—44).

Forme et substance linguistique. (Bulletin du Cercle linguistique de Copenhagen IV, p. 3—4).

La structure des oppositions dans la langue. (Onzième Congrès International de Psychologie, Paris 1937. Rapports et comptes rendus 1938, p. 141—42).

1938

The Syllable as a Structural Unit. (Proceedings of the Third International Congress of Phonetic Sciences 1938, Gand, p. 266—72).

Über die Beziehungen der Phonetik zur Sprachwissenschaft. (Archiv für vergleichende Phonetik II, p. 1—18).

Neue Wege der Experimentalphonetik. (Nordisk Tidsskrift for Tale og Stemme II, p. 153—94).

1939

La Structure morphologique. (V^e Congrès International de Linguistes. Rapports, Bruxelles, p. 66—93).

La notion de rection. (Acta Linguistica I, p. 10—23).

Note sur les oppositions supprimables. (Travaux du Cercle linguistique de Prague VIII, p. 1—9).

1941

De grammatiske kategorier. (Translatøren III, Copenhagen, p. 8—16).

1942

Langue et parole. (Cahiers Ferdinand de Saussure II, p. 29—44).

Sproglægtskab. (Translatøren IV, p. 11—16 et 30—32).

1943

Omkring sprogteoriens grundlæggelse = Festskrift udgivet af Københavns Universitet. November 1943. Copenhagen.

1947

Structural Analysis of Language. (Studia Linguistica I, p. 69—78).

1948

La dissimilation d'aspiration. (Revue des études indo-européennes IV, p. 69—76).

Le verbe et la phrase nominale. (Mélanges Marouzeau, Paris, p. 253—81).

Éditorial. (Acta Linguistica IV, Copenhague, p. I—XI).

Comptes-rendus et notices dans les Acta Linguistica I sv., 1939 sv.

Communications et observations dans le Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague I sv., 1934 sv.





Acta Linguistica, *Revue internationale de linguistique structurale.*

Vol. I-VII (1939-52), vol. VIII (1960) (Ejnar Munksgaard, Copenhagen). Épuisés (seront réimprimés par Swets & Zeitlinger, Amsterdam).

Acta Linguistica Hafniensia, *International Journal of Structural Linguistics.*

Vol. IX-XI (1965-1968) (Nordisk Sprog- og Kulturforlag, Copenhagen).

Vol. XII (1969) (Ejnar Munksgaard, Copenhagen).

Bulletin du Cercle linguistique de Copenhagen.

I-VII 1934-41 (1934-46) (Ejnar Munksgaard, Copenhagen). Épuisés (seront réimprimés par Swets & Zeitlinger, Amsterdam).

BCLC 1941-65, Choix de communications et d'interventions au débat lors des séances tenues entre septembre 1941 et mai 1965. (Akademisk Forlag, Copenhagen 1970).

BCLC 1965-66 ss. (imprimés dans Acta Linguistica Hafniensia, vol. X ss).

Travaux du Cercle linguistique de Copenhagen.

Vol. I-IV (Ejnar Munksgaard, Copenhagen).

Vol. I. Etudes linguistiques 1944. *N. Bøgholm, Aage Hansen, Peter Jørgensen, W. Thalbitzer*, (1945). Épuisé.

Vol. II. *Holger Sten*: Les particularités de la langue portugaise (1944). Épuisé.

Vol. III. *N. Bøgholm*: The Layamon Texts (1944). Épuisé.

Vol. IV. *Gunnar Bech*: Das semantische System der deutschen Modalverba. *H. Sten*: Le nombre grammatical. (1949).

Vol. V-XIV (Nordisk Sprog- og Kulturforlag).

Vol. V. Recherches structurales 1949. Interventions dans le débat glossématique (1949). 2^e édition 1970.

Vol. VI. *Knud Tøgeby*: Structure immanente de la langue française (1951). 2^e édition, Larousse, Paris 1965.

Vol. VII. *Gunnar Bech*: Zur Syntax des tschechischen Konjunktivs mit einem Anhang über den russischen Konjunktiv. (1951).

Vol. VIII. *Gunnar Bech*: Über das niederländische Adverbialpronomen *er*. (1954).

Vol. IX. *Henning Spang-Hanssen*: Recent Theories on the Nature of the Language Sign. (1954).

Vol. X. *H. J. Uldall*: Outline of Glossematics. Part I: General Theory (1957). 2^e édition 1967 (1970).

Vol. XI. La structure classique de la civilisation occidentale moderne: Linguistique. (=Acta Congressus Madvigiana vol. V) (1957).

Vol. XII. *Louis Hjelmslev*: Essais linguistiques (1959). 2^e édition 1970.

Vol. XIII. *Jacob Louis Mey*: La catégorie du nombre en finnois moderne (1960).

Vol. XIV. *Louis Hjelmslev*: Essais linguistiques II (sous presse).

Hors série: Rapport sur l'activité du Cercle linguistique de Copenhagen 1931-51. (1951).

NATURMETODENS SPROGINSTITUT
NORDISK SPROG- OG KULTURFORLAG
COPENHAGUE